UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00836847 4

LE SPECTACLE DE LA NATURE.

TOME HUITIÈME.

Seconde Partie.

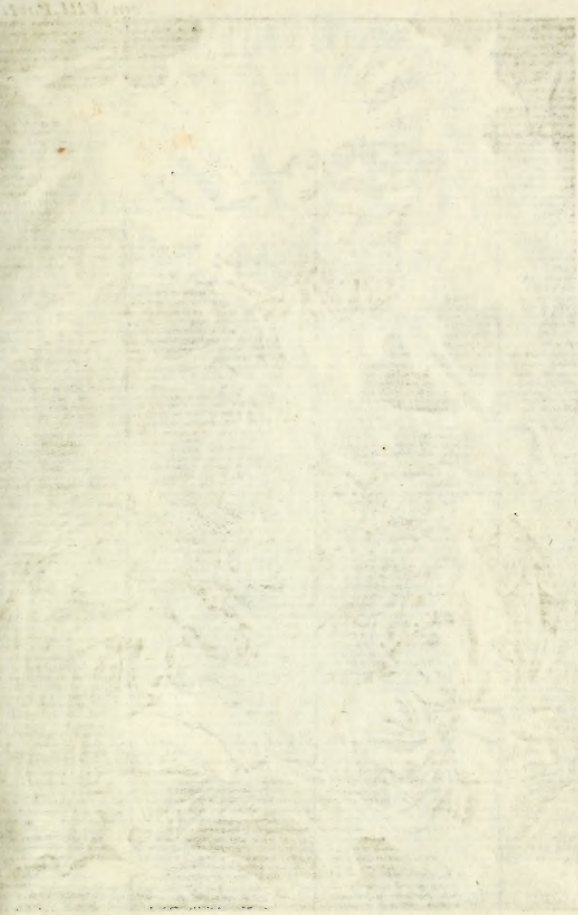

Gravé par De Meuse.

L'exécution de la Promesse

Par une Ambassade immortelle qui devoit porter la parole et la porte encore a toutes les Nations.

Matt. 28:19 et 20. Marc 16 15.

7334

LE SPECTACLE
DE
LA NATURE.

TOME HUITIÈME,

Contenant ce qui regarde

L'HOMME EN SOCIÉTÉ
AVEC DIEU.

SECONDE PARTIE.

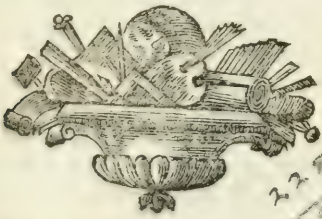

22587

A FRANCFORT, *en Foire*,

Chez { J. F. BASSOMPIERRE, Libraire, à Liége.
& J. VANDEN BERGHEN, Libraire, à Bruxelles.

M. DCC. LII.

QH
41
P79
1752
t 8
ptie 2

LE SPECTACLE DE LA NATURE.

SUITE DE LA DÉMONSTRATION ÉVANGELIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

Examen de l'Alliance Chrétienne par la preuve commune de tous les Traités.

QUAND nous soumettons l'annonce de l'Alliance Evangelique à un examen, n'allons-nous pas contre la régle à laquelle nous avons vû que tous les esprits, même les plus éclairés,

LA DEMONSTR. EVANGEL.

connue? les attendoit-on? ont-ils des lettres de créance? produiſent-ils des témoignages ſatisfaiſans?

Les témoignages néceſſaires.

Il y a deux ſortes de témoignage, celui que nous nous rendons à nous-mêmes, & celui qu'on nous rend. Le premier, qu'on peut appeller le perſonnage perſonnel, eſt recevable à proportion des bonnes qualités de celui qui le rend. Mais en général le témoignage qu'on ſe rend à ſoi-même, s'il eſt ſeul, eſt une foible preuve; parce que les déguiſemens de l'amour propre inſpirent une juſte défiance. Il n'en eſt plus de même, quand à ce premier témoignage il s'en joint un autre naturellement plus digne de foi. C'eſt le témoignage extérieur, le témoignage paſſif, qu'on reçoit de dehors, ou celui que les hommes rendent à d'autres hommes de les connoître pour gens ſans reproche, ou de les avoir trouvé véridiques dans un rapport, ou d'avoir appris par des moyens non-ſuſpects qu'ils ſont chargés d'une commiſſion qui les doit faire écouter.

Ce témoignage extérieur eſt fort & valide à proportion du nombre & des bonnes qualités des perſonnes qui le rendent ſoit aux auteurs d'une action, ſoit aux porteurs d'une commiſſion. J'ajoute que

ce témoignage devient convainquant à proportion des circonſtances qui appuient les dépoſitions des témoins d'un évènement, ou qui donnent à une commiſſion la notoriété requiſe, & de commun uſage. Le concours de ces diverſes indications d'une même choſe éloignée de nous par la diſtance du lieu, ou du tems, devient pour nous tout auſſi ſûr que le rapport de nos yeux, ou la vûe de l'objèt. Et ſi nous y prenons garde, les rapports même de nos yeux & de tous nos ſens, ne ſont que des témoignages rendus à l'excellence & aux qualités des objèts qui ſont hors de nous. Nous ne connoiſſons point le ſoleil en lui-même, ni par aucun examen que nous ayons fait de ſa nature. Comment nous y prendrions-nous pour faire un pareil examen? C'eſt la perſévérance & l'uniformité des rapports de nos yeux & de tout notre corps qui nous aſſûre de la préſence & du pouvoir du ſoleil. C'eſt de même la perſévérance & l'uniformité des rapports qu'on nous fait d'un Parlement établi à Paris qui nous détermine à y porter nos affaires ſans crainte de mépriſe. Cette notoriété fondée ſur la multitude des circonſtances, & ſur la qualité des témoignages extérieurs, eſt la plus grande cer-

La Demonstr. Evangel.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

titude que l'homme puiſſe déſirer pour régler ſa conduite. Quelle ſera donc ſa ſécurité & ſa reconnoiſſance ; ſi Dieu a rendu le miniſtère qui lui apporte l'alliance du ſalut auſſi durable & auſſi notoire que l'eſt le miniſtère confié par la République de Veniſe à ſon Sénat, ou par les Provinces-Unies à leurs Etats-Généraux?

N'entreprenons pas cependant de le prouver ſans avoir pris d'abord dans la ſociété une idée nette & ſûre de ces témoignages extérieurs, dont le défaut décéle ceux qui s'arrogent un pouvoir qu'ils n'ont pas, & dont l'exhibition montre ceux qui en ſont vraiment revêtus. Ce moyen de certitude eſt facile, & il nous mèt dans le plus parfait repos.

Le défaut de témoignages, preuve du défaut de pouvoirs.

Trois politiques, je le ſuppoſe, après avoir médité ſur la conjoncture des affaires de l'Europe, en cette année 1748, ſe ſont mis en tête de former chacun à part, & de faire recevoir un ſiſtême d'arrangement général, qui réglera par des compenſations équitables le partage des Princes & le ſort des peuples de notre continent. Tous trois montrent du génie, & ont eû communication de quelques bons mémoires qui expoſent les intérêts, ou même les intentions des Puiſſances.

Celles-ci se sont déja expliquées par leurs Agens, & ont envoyé leurs Plénipotentiaires à un Congrès. Il y a plusieurs articles convenus, dont les peuples ont pris connoissance. On consent en bien des lieux à recevoir le traité qui mèt fin à une guerre ruineuse. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Mais Martin, l'un de nos trois politiques, n'en est point content, & y veut changer différens articles. Jean y fait de nouvelles réformes : & Fauste va encore plus loin. Celui-ci conserve les termes du traité, & y substitue des sens auxquels on ne pensoit pas, des sens tout différens de ceux qu'un usage universel y avoit attachés : en sorte que ce qui dans l'usage signifioit un Roi, n'est plus dans son explication, qu'un premier Ministre ; ce qui signifioit un héritier, un propriétaire, n'est plus qu'un usufruitier, ainsi du reste. Le traité de la sorte se trouve tout différent de ce qu'on avoit cru.

Tous trois d'ailleurs se disent mécontens des envoyés qui avoient commission de faire l'accommodement, ou de signifier les volontés de leurs Maîtres. Ils les accusent de prévention, & de défauts par lesquels ils prétendent la commission anéantie. Et comme ils croient mieux entendre les matières, nos trois raison-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

neurs se mettent sans façon à la place de l'Ambassade. Ils seront les Plénipotentiaires.

Pour se procurer cependant une apparence de commission, une ombre d'autorité; ils vont jusqu'à établir un principe fort singulier pour l'avenir, qui est que quand un peuple sera mécontent des Ambassadeurs d'une Cour étrangère, il peut les destituer, & choisir dans son propre corps des sujèts qui les remplacent. Ainsi l'Angleterre mécontente de l'Ambassadeur d'Espagne, peut le renvoyer, donner cette qualité à Mylord Harrington, & l'instruire bien & dûment des résolutions de la Cour de Madrid.

Si cette conduite est extraordinaire, la raison dont ils l'autorisent ne l'est pas moins. Toute société, disent-ils, est en droit de se choisir elle-même les Ministres nécessaires à sa conservation. Elle peut donc nommer les Envoyés d'une autre Puissance, les choisir elle-même, & les prendre où elle veut, même chez elle.

Martin, Jean, & Fauste couvrent la bizarrerie de ces nouveautés par un air d'érudition & d'assurance. Ils en imposent, & trouvent quelques partisans que la séduction des raisonnemens, ou l'amour de l'indépendance échauffe en leur

faveur. Mais le reſte de l'Europe les laiſſe dire & battre l'air ; parce que n'ayant reçu des Puiſſances aucuns pouvoirs pour agir, ni aucuns témoignages qui les autoriſent, il eſt inutile de les entendre : ils n'opéreront rien, n'étant porteurs de rien. Ces trois hommes n'influent pas davantage dans les affaires de l'Europe que trois nouvelliſtes qui attroupent autour d'eux des auditeurs dans la grande allée des Tuileries, & qui la canne à la main leur tracent leurs idées ſur le ſable.

La Demonstr. evangel.

Comme il eſt aiſé de connoître ceux qui n'ont ni pouvoirs ni témoignages ; il ne l'eſt pas moins de diſcerner ſans mépriſe ceux qui en ſont pourvûs.

Moyens infaillibles pour connoître les envoyés.

Ici on ne court riſque de s'égarer, ni dans les rapports compliqués d'une géométrie profonde ; ni dans la diverſité des vûes ſous leſquelles la métaphiſique peut conſidérer une même choſe ; ni dans les détours de l'amour propre & de l'eſprit particulier. La certitude des témoignages eſt communément attachée à des moyens de la plus grande ſimplicité, à une ſimple proclamation, à une priſe de poſſeſſion, à la cérémonie d'une réception. Ceux qui compoſent les congrès paſſagers, ou les compagnies permanentes, ont d'abord préſenté les marques du pouvoir qui les

LA DEMONSTR. EVANGEL.

en a rendu membres. Par la ſuite, ſans demander l'exhibition de leur premier titre, le Public les reconnoît pour ce qu'ils ſont avec la plus entière ſécurité, & leur rend lui-même un témoignage ſupérieur à tout ſoupçon. Le moindre doute à cet égard ſeroit capable de rendre un homme ridicule. On ne fait point de vains raiſonnemens contre le miniſtère public, & contre les établiſſemens connus : mais on s'égare en des doutes & en des diſcuſſions ſans fin contre le miniſtère Evangelique, dont la notoriété eſt la même que celle des établiſſemens humains. Cette injuſtice étant très-grande, & cependant très-commune, on la fera mieux ſentir, en la montrant ſous les traits d'une autre qui lui reſſemble.

Que penſeroit-on d'un habitant de Dieppe qui refuſeroit de porter ſon procès au Parlement de Normandie en vertu de ce raiſonnement ? Pour lier mon affaire à un Tribunal & m'en rendre dépendant, il faut d'abord que je ſois perſuadé de l'exiſtence & du droit de ce Tribunal. Or ceux qui paſſent pour rendre la juſtice à Rouen, & qui prennent la qualité de Préſidens ou de Conſeillers au Parlement de Normandie, n'ont aucun titre légitime pour le faire. Car nos Rois

n'ont jamais fait un établiſſement qui auroit été entièrement contraire à leurs propres intérêts. Et qu'y avoit-il de plus contraire aux intérêts des Rois de France, que d'aliéner la nobleſſe d'une province riche & maritime, en la dépouillant du droit honorable & de la poſſeſſion immémoriale où elle étoit de rendre la juſtice, pour en revêtir des hommes de loix? a-t'on oublié le dépit de ces Seigneurs de Baſſe-Normandie qui favoriſèrent la deſcente des Anglois en France, & qui vengèrent leur mécontentement perſonnel par l'ébranlement de tout l'Etat? Ce qu'on nomme Parlement de Normandie dérogeant au droit commun & à la ſaine politique, eſt donc un établiſſement fabuleux, ou une entrepriſe inſoutenable. Avec cela je voudrois bien ſavoir ſi les loix qu'on y ſuit ſont juſtes, & ſi elles ſont émanées du ſuprême tribunal de la raiſon. Mon parti eſt pris: & je porterai mon procès devant les plus ſenſés de l'ancienne nobleſſe de la province; jamais ailleurs.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Que vous ſert-il, diroit-on à cet homme, de diſputer contre un fait atteſté des petits & des grands? penſez-vous y donner atteinte par la liberté de vos doutes? Les premiers Juges délégués par le Roi

LA DEMONSTR. EVANGEL.

qui ont siégé en 1501. dans ce Parlement, montrèrent leurs lettres signées en 1499. par Louis XII. avec toutes les marques d'un pouvoir légitime & émané du Trône. C'est la noblesse même, qui pour s'acquitter mieux du service militaire, peu compatible avec l'étude des loix, & avec la longueur des discussions, demanda cet établissement. Elle le regarda comme un moyen de décharge pour elle, & de salut pour les particuliers, dont les intérêts se décidoient auparavant trop à la légère dans les courtes séances de l'Echiquier.

Depuis ce tems, même sans exiger la vûe des Lettres patentes de la nouvelle Compagnie, ni la liste suivie des Magistrats qui s'y sont succédés; tout le Public rend témoignage à ceux d'aujourd'hui qu'ils sont les successeurs des précédens. Joignez à ces attestations la suite des réglemens publics & des arrêts rendus d'année en année par ce corps, les bâtimens dont il a toûjours été en possession pour exercer les mêmes fonctions, les habits & toutes les marques de sa dignité, les charges conservées dans certaines familles, les offices subalternes, les droits honorifiques, & les usages rélatifs aux fonctions de la Compagnie: tout en démontre le pouvoir & la perpétuité.

Ce qui distingue ici l'esprit supérieur d'avec les esprits du commun, n'est pas de pouvoir disputer contre ce qui est public & notoire; mais de sentir mieux que les autres toute la force de la preuve testimoniale. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Or cette preuve si courte & si décisive dans la société pour discerner ceux qui sont revêtus de pouvoirs légitimes, est le moyen aussi expéditif que peu suspect auquel Dieu nous renvoie dans l'affaire de l'Alliance qu'il daigne faire avec nous par son Messie. Il a confié ses pouvoirs au descendant d'Abraham, à qui les bénédictions étoient promises, & a communiqué ces bénédictions à tous les peuples par un ministère à jamais reconnoissable, & toûjours environné des marques de la divinité de sa mission. En sorte que comme c'est Dieu qui a fait & montré de loin la Préparation de l'Evangile, c'est lui-même qui en a fait la Démonstration; & cette démonstration est aussi simple que celle qui nous assûre des établissemens qui se font dans la société. *Genes.* 22. 18.

Si l'Evangile n'étoit qu'une histoire, on pourroit le considérer sous différens points de vûe, & en produire différentes preuves également solides, sans entrer dans la question du ministère porteur des

LA DEMONSTR. EVANGEL.

biens promis. Il y auroit, ſemble-t'il, quelque prudence à s'abſtenir d'en parler; parce que dans cette multitude de ſociétés qui ont rejetté le miniſtère, ou en ont introduit un nouveau, ou ont rompu les liens des Egliſes en rompant ceux du corps ſacerdotal; cette queſtion peut offenſer les eſprits, à la réunion deſquels nous devons toûjours tendre.

Aſſurément nous n'avons rien de plus à cœur que d'applanir ſelon notre pouvoir les obſtacles qui nous ſéparent, ni rien de plus en horreur que d'avoir bleſſé ceux que nous voudrions ramener à la concorde. Mais ce ſeroit les ſervir fort mal, de nous étendre ſur ce qui eſt inſuffiſant, & de ſupprimer ce qui eſt indiſpenſablement néceſſaire.

La fin du Traité de l'Homme où la ſuite des matières nous a conduit, ne doit pas être différente de la fin même de l'homme qui eſt ſon union avec Dieu. L'Evangile eſt pour lui l'heureuſe annonce de cette alliance éternelle à laquelle Dieu l'invite. Il étoit en la pleine liberté du Tout-puiſſant de faire cette invitation par des Anges, ou par des hommes; comme il l'étoit de ne laiſſer aucun exercice à notre liberté, en nous ſauvant ſans aucune invitation. Son choix nous fixe, & nous n'a-

vons pas à délibérer sur le moyen de communication. Si pour y avoir part il s'agissoit uniquement d'être convaincu de la réalité de l'histoire Evangelique, il y en a cent preuves, & l'on pourroit choisir. Mais de l'alliance Evangelique il n'y en a qu'une, & c'est notre bonheur que cette preuve soit unique, sensible, & aussi satisfaisante pour les esprits les plus fins, qu'intelligible pour les plus bornés. C'est même ce qui coupe pied aux vaines railleries, à l'érudition déplacée, aux discussions qui multiplient les difficultés, plûtôt que de les éclaircir. C'est un fait public, & subsistant sous nos yeux, qu'il y a une Compagnie d'hommes qui se disent chargés par exclusion d'annoncer à toute nation la nouvelle du salut. La Demonstr. Evangel.

Or tous ceux qui viennent à nous avec commission, montrent leurs pouvoirs. Tout se réduit là. On connoît donc le ministère Evangelique comme tout autre ministère. La certitude en roule sur ce qui est de néceſſité & d'usage dans tous les traités; sur les moyens très-simples & très-palpables par lesquels les hommes se procurent une juste sécurité dans tout ce qui se traite entr'eux pas des agens.

Le droit de jouir du repos que donne la certitude s'acquiert de deux façons, Première régle de sécurité.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

& selon deux maximes du sens commun qui tranquilliſſent tous les eſprits. La première régle de ſécurité, régle univerſellement reçue, eſt que, *quand les Envoyés d'une Puiſſance abſente ont fait connoître leurs pouvoirs, on peut alors être sûr des intentions de cette Puiſſance, & ce n'eſt que par ſes Envoyés qu'on peut contracter avec elle.* Par une ſuite néceſſaire de la même maxime, il eſt clair que ceux qui ſans une commiſſion expreſſe auroient pris connoiſſance ou copie du traité qu'on propoſe, ne ſont pas autoriſés pour cela à ſe dire envoyés, ni ne peuvent mettre en correſpondance les parties qui voudroient contracter. En un mot, le traité ſoit verbal, ſoit écrit, n'eſt point ce qui ſert à faire connoître les Envoyés; mais les Envoyés connus ſervent à garantir le traité, & à communiquer la réalité de l'Alliance.

Seconde régle de ſécurité.

Tous les hommes font uſage d'une autre maxime également ſimple, que, *quand une compagnie de Juges ou d'autres perſonnes qualifiées, ne peut ſe tranſporter dans un lieu, ſi elle y envoie un de ſes membres, avec une commiſſion préſentée dans la forme qui l'autoriſe; on traite, on agit auſſi sûrement avec le commiſſionaire qu'avec tout le corps qui l'a envoyé.*

Je

Je n'ai besoin que de la première maxime pour démontrer la vérité de l'Evangile aux personnes cultivées par l'usage du monde, & des affaires de la société. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Cette maxime qui contente les meilleurs esprits, est intelligible & satisfaisante pour les plus bornés. Elle les éclaire tous, & rend leur condition égale.

Je n'ai besoin que d'y joindre la seconde régle pour faire voir aux plus simples, à ceux, par exemple, qui ne connoissent que leur Curé, qu'ils ne doivent pas croire leur condition pire ou moins certaine à l'égard du salut, que celle des personnes les mieux instruites.

L'unique affaire des petits & des grands, est de savoir, *s'il y a un Apostolat adressé à toutes les nations, & à tous les siécles.* Mais il ne faut demander ni s'il y en a un, ni s'il n'y en a qu'un, ni où il est. Deux ambassades s'entre-détruiroient, & on ne va pas au devant d'une ambassade. Il est seulement vrai que ceux qui en ont entendu parler ne peuvent raisonnablement négliger de la connoître, ni de la recevoir. Mais on n'est pas en peine de la chercher. C'est elle qui vient à nous. L'Apostolat de Jesus-Christ s'est mis en marche il y a dix-sept cens

LA DEMONSTR. EVANGEL.

ans. Depuis ce tems-là les Envoyés n'ont ceſſé de dire à toutes les nations : Nous voici. Ils continuent à nous annoncer la parole de vie, & à nous montrer les preuves de la miſſion dont ils ſont revêtus. De cette ſorte les ignorans ſont inſtruits, & les ſavans ſont fixés. Voilà donc la preuve qu'il eſt indiſpenſable de faire valoir dans un traité tel que celui-ci ; puiſque ſeule elle ſuffit à tous, & que ſans elle tous les moyens généraux de prouver le Chriſtianiſme ne nous rendent pas Chrétiens.

CHAPITRE II.

Les Témoignages rendus au Ministère Évangelique.

SI j'avois à faire l'histoire de la paix de Munster, ou d'Aix-la-Chapelle; je ne produirois pas en nature les pouvoirs des Plénipotentiaires, ni les actes signés. Je n'en donnerois que des copies, qui par elles-mêmes ne pourroient faire foi, mais qui deviendroient certaines par les témoignages postérieurs des différentes Cours qui ont reconnu ces actes, & des peuples qui y ont conformé leur conduite. Nous pouvons de même prendre dans les livres des premiers Ministres de l'Evangile le récit des merveilles par lesquelles le Tout-puissant a manifesté & scellé son œuvre. Nous n'avons pas besoin de prouver en ce lieu ni l'inspiration de ces livres, ni la réalité des miracles qui ont servi de lettre de créance aux ouvriers Evangeliques. Ce que nous en assurons n'est que conditionnel. L'esprit de Dieu s'est communiqué au genre humain, si les faits sont attestés. Jusqu'à la production de ces témoignages, tout demeure en sus-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

pens. Mais il ne reſte plus de doute ni ſur l'œuvre de Dieu, ni ſur les livres qui la rapportent, quand on montre la ſociété pleine des atteſtations rendues avec examen, avec diſcernement, & en connoiſſance de cauſe à l'œuvre, aux livres évangeliques, & au miniſtère à jamais porteur de l'alliance.

Nous pouvons, ſelon le langage des premiers Chrétiens, partager cette matière en trois témoignages, qui ſont celui de l'eſprit, celui de l'eau, & celui du ſang.

Les témoignages de l'eſprit, ſont les caractères de Divinité par leſquels l'eſprit de Dieu a illuſtré ſes Envoyés. Nous ne les avons pas vûs: mais ils ſont remplacés pour nous par les autres témoignages qui les conſtatent.

Le témoignage de l'eau eſt celui qui étoit rendu à l'Evangile par le Baptême, & par la vie nouvelle des premiers Chrétiens. Quoique le premier baptême des Chrétiens eût acquis par ſa nouvelle inſtitution un mérite fort différent de celui d'une ſimple cérémonie, il rentroit dans l'idée commune de purification. Toute l'Antiquité eſt pleine de traits qui nous montrent que ceux qui vouloient changer de vie, ou expier de grands crimes, ſe

mettoient sous la conduite de quelque personnage respectable par sa place ou par sa doctrine, & commençoient par une purification, qui étoit comme la profession publique de leur renonciation à leur vie précédente. Cette purification, nous l'avons vû ailleurs, étoit connue chez les Payens comme chez les Juifs: & l'usage en étoit si universel, qu'on en trouve des exemples fréquens jusques dans les fables, comme dans celle d'Hercule, qui fut purifié par Eumolpe, (*a*) dans celle d'Apollon, qui fut purifié par Carmanor, (*b*) de Théfée, qui le fut par les Pytalides, (*c*) & de Bellerophon, qui pour un meurtre, quoiqu'involontaire, se fit purifier par Prætus, Roi & Grand-Prêtre d'Argos. (*d*) La Demonstr. Evangel.

Au témoignage de l'eau ou du changement de vie par le Baptême, les premiers Chrétiens ont ajoûté celui du sang ou du martire, le plus fort de tous: & ces trois témoignages n'en font proprement qu'un. C'est l'esprit de vérité qui rend témoignage à l'Evangile, parce que la nouvelle vie des Chrétiens & leur martire ont suffisamment constaté le témoi-

(*a*) *Diod. Sicul. lib.* 4.
(*b*) *Pausan. lib.* 10.
(*c*) *Plutarch. in Thefeo.*
(*d*) *Apollodor. lib.* 2.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

gnage des œuvres de l'Esprit saint, comme les actes du Parlement & la persuasion où est le public de l'existence de ce Parlement, sont pour nous la même chose que la vûe des lettres de son établissement. Ce sont trois témoignages qui n'en font qu'un.

I.

Le témoignage de l'Esprit.

Il y avoit des promesses : on en attendoit l'exécution. Dieu fit paroître enfin le Ministre de la grande alliance, & rendit le témoignage le moins équivoque à la Mission Evangelique, par les traits d'un pouvoir fort au-dessus de l'homme, par différens dons qui de leur nature sont supérieurs aux forces de toutes les intelligences créées, & qui par leur concours sont encore supérieurs à toutes les illusions imaginables.

Avec la résurrection du Sauveur, qui est la grande preuve du Christianisme & le fondement de l'espérance chrétienne, l'Esprit de Dieu a mis en œuvre des dons qu'il a diversifiés selon ses vûes. Les uns étoient spécialement destinés à l'édification de l'Eglise déja formée, comme la sagesse ou la profonde connoissance des mis-

ères dont on n'avoit pas encore entendu parler. Telle eſt la doctrine toute nouvelle que S. Paul prêche aux Juifs d'Antioche, de Rome & de Galatie, ſur la deſtination de la loi & du ſacerdoce d'Aaron, doctrine ſi différente de celle qu'il avoit appriſe aux pieds du Docteur Gamaliel. Du même genre étoient les révélations ſpéciales & rélatives au bien de quelques particuliers, ou d'une Egliſe entière; le diſcernement des eſprits, & ſur-tout des ouvriers qui s'offroient à la prédication de l'Evangile, les uns de bonne volonté & par conviction, les autres par intérêt & avec déguiſement. Il y avoit d'autres dons qui tendoient ſpécialement à convaincre ceux qui ne connoiſſoient pas l'Evangile ou qui refuſoient d'y croire. Nous nous bornerons à rappeller en peu de mots les plus diſtingués, ceux qui ont proprement formé l'Egliſe, en autoriſant très-publiquement les Envoyés. Ce ſont les dons des guériſons, celui des langues, & le don de prophétie.

La DEMONSTR. EVANGEL.

Celui des guériſons, qui de ſa nature étoit le plus propre à attirer les yeux par le vif intérêt qu'on y pouvoit prendre, a été auſſi le plus univerſel. Il accompagnoit par-tout le Sauveur & ſes Diſciples. Le ſimple attouchement de la robe

Le don des guériſons.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

de Jesus-Christ, l'ombre de Pierre, les mouchoirs que la main de Paul avoit touchés, guérissoient subitement les malades. (*a*) Ces guérisons miraculeuses se trouvèrent si multipliées & si notoires, que les incrédules tant Juifs que Gentils, jugèrent plus commode de les attribuer à la magie, que de nier ce qui étoit public & universel.

Mais cette attribution étoit vuide de sens, & n'avoit rien d'intelligible que l'aveu des faits. Elle devient ainsi une des preuves du Christianisme.

Inutilement croiroit-on en éluder la force, en confondant la doctrine des Chrétiens & celle des Payens sur les esprits, & en tâchant de répandre sur le tout la même incertitude & le même ridicule. C'est imiter les Pyrrhoniens qui jettent dans la même Catégorie les songes de ceux qui dorment, & la suite des idées de ceux qui veillent. Mais on laisse dire les Pyrrhoniens, & l'on sait la différence qui se trouve entre veiller & dormir. On ne s'y méprend pas: ils ne s'y méprennent pas eux-mêmes.

Ce que les Chrétiens admettent sur le ministère des Anges, & sur la malignité des esprits déchus de la justice, est fondé,

(*a*) *Matth.* 14. 36. *Act.* 5. 15. *Act.* 19. 12.

comme le reſte de la révélation, ſur l'uniformité des faits qui conſpirent à un même but. L'Evangile étant donc prouvé par des faits de cette eſpéce, il devient la régle de ce qu'il eſt permis d'avancer ſur les pouvoirs que Dieu accorde, ſoit aux bons, ſoit aux mauvais eſprits : & les bornes très-étroites que Dieu a miſes à ſa révélation ſur ce point, ſont auſſi celles dans leſquelles les Chrétiens ſe renferment. Ils ne tirent point leurs preuves de ce qui eſt obſcur ; mais en hommes droits & ſenſés, ils voient dans ces merveilles uniformes, dont les trois continens ſont témoins, non des Puiſſances indépendantes qui brouillent librement tout l'Univers : mais le deſſein unique du Maître de la nature qui fait entendre par-tout la même voix, & annonce le ſalut à ſa créature. Au contraire, la doctrine des Payens ſur la nature des eſprits, & ſur leurs opérations, n'avoit ni certitude dans ſon origine, ni meſure dans ſon étendue, ni conformité dans ſes principes. La Demonstr. evangel.

La magie, la théurgie, les ſortiléges ; toutes les ſortes de divinations par les oiſeaux, par les ſerpens, par les feuillages & autres prétendus moyens, avec tous les enchantemens, ont eû la même origine que l'idolâtrie, & n'avoient pas

LA DEMONSTR. EVANGEL.

plus de réalité. Dès que la cupidité & l'ignorance eurent pris les figures de l'ancienne instruction pour des Etres puissans, & les formules de chant qui les accompagnoient, pour des moyens d'obtenir tout ce qu'on vouloit ; l'esprit de l'homme n'ayant plus de régle, sa dévotion devint aussi terrestre que ses désirs, & se porta pour les satisfaire à toutes les pratiques absurdes qui découloient de la première mépriſe. Toutes les parties de l'Univers étant devenu autant de petites divinités bien ou mal faisantes, & de génies dont le moindre talent étoit de prophétiser, on ne laissa pas ces Puissances oisives ; & en leur adressant les offrandes, les victimes, & l'encens, on y joignit les anciennes formules de chant & de prières qui n'étoient plus entendues : ce qui donna lieu aux visions des enchantemens, & aux prétentions de la magie.

La seconde source des progrès de ces folies sont les récits des merveilles opérées par les Prêtres les plus entendus, disoit-on, dans la connoissance des dieux & des cérémonies religieuses. La cupidité aidoit à imaginer ces contes. Elle n'aidoit pas moins à les faire recevoir.

Le dernier moyen qui les accrédita sont les suffrages & les explications dont les

Philoſophes les honorèrent à leur propre confuſion. Ces hommes qui avoient beaucoup médité, & communément beaucoup voyagé, avoient trouvé par-tout des reſtes de vénération pour la chaſteté, pour la ſobriété, pour la prière, pour l'abſtinence & le recueillement, comme étant autant de moyens de perfectionner l'homme, & de le préparer aux actes de religion. Telles étoient les traces ineffaçables des régles & des leçons de l'ancien culte, que le genre humain rendoit à Dieu dès le commencement. Mais les hommes, & les Philoſophes encore moins que le commun des hommes, n'ont jamais voulu s'en tenir à un ſavoir borné & réglé ſur leur beſoin. Il faut qu'ils s'affranchiſſent: il faut qu'ils percent: & après que les peuples eurent par toute la terre changé les idées de la première révélation en y en ſubſtituant de monſtrueuſes, puiſque c'étoient celles de leur imagination guidée par leurs convoitiſes; ils voulurent encore mettre le tout en ordre. Les Philoſophes, comme les plus ſuffiſans, ſe chargèrent de la commiſſion. Pouvoit-il y avoir quelque choſe d'inacceſſible pour ceux qui entendoient l'égalité des trois angles d'un triangle à deux droits?

LA DEMONSTR. EVANGEL.

La raiſon qui les éclairoit ſur les rapports & ſur les meſures de ce qui étoit autour d'eux ſur la terre, leur parut les autoriſer à embraſſer tout dans leurs connoiſſances. Auſſi parlèrent-ils de ce qui étoit en haut, & de ce qui étoit en bas: ils diſtribuèrent par claſſes les dieux & les déeſſes, les demi-dieux & les génies: ils étudièrent le goût de chacun d'eux, & enſeignèrent très-ſérieuſement par quels ſacrifices & par quelles cérémonies on pourroit leur plaire, ce qu'on pouvoit leur demander, & quel dégré d'abſtinence pouvoit conduire les ames privilégiées à s'unir à eux extatiquement.

Tels étoient, diſoient-ils, les heureux fruits de leur expérience, & de leurs voyages. Auroient-ils tant médité & tant couru pour n'arriver à rien? Telle fut la profondeur du ſavoir d'Apollonius, d'Eunapius, de Porphire, & de Julien. C'étoient des eſprits avides de nouveautés, & qui couroient ſans régle après le merveilleux. De pareils hommes n'étoient pas propres à captiver leur entendement ſous le joug de la foi, qui ne nous montre que le néceſſaire. On ſent combien la religion Chrétienne devoit leur déplaire, & il n'eſt pas plus étonnant de voir tant de beaux eſprits qui ſe ſont infatués des

extravagances de la théurgie, (*a*) que d'en voir d'autres qui en grand nombre, & depuis trois mille ans perdent leur repos & leur bien, dans la penſée qu'on peut trouver le moyen de vivre pluſieurs ſiécles, & de faire de l'or avec ce qui n'eſt pas or. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Le crédit & l'éloquence des Philoſophes retardèrent autant l'œuvre du ſalut, que le firent les perſécutions. Chacun ſe tranquiliſoit dans ſon incrédulité, en diſant : Il faut que le Chriſt ait été un grand Philoſophe, & qu'il ait eû à ſa diſpoſition des génies fort puiſſans pour obtenir tant de guériſons, & peut-être ſa réſurrection. Mais nous avons nos dieux & nos génies dont nous ſommes contens : il y a trop peu de profit à honorer les génies du Chriſt & des Chrétiens.

Ce raiſonnement qui étoit très-commun parmi les Gentils infatués des promeſſes de la magie, nuiſit beaucoup à l'Evangile : mais ce qu'il y avoit de nébuleux dans ce raiſonnement, ſe diſſipa peu-à-peu. Ce qui en ſubſiſta fut l'aveu de la réalité des faits, & le tems dévoila tout aux yeux même les moins attentifs. On s'apperçut que les fatras d'Apollonius, publiés ſur la foi de l'avanturier

(*a*) Les opérations des dieux & des génies.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Damis plus de cent ans après l'évènement, n'avoient aucunes suites; qu'il en étoit de même des dieux & des génies tant vantés par les Philosophes postérieurs; que toutes ces dévotions bizarres étoient sans témoignages; & que cette philosophie anti-Chrétienne se réduisoit à beaucoup de suffisance & de bruit.

On comprit de plus en plus ce que les cœurs simples avoient compris dès la première annonce de l'Evangile, qu'il n'y avoit aucune comparaison à faire entre les miracles de la mission Evangelique, & les opérations, soit de la magie, soit de la théurgie qui ne différoient que de nom.

Ici on ne trouvoit qu'un tas de fables bizarres, qui n'avoient ni aucun but raisonnable, ni aucun lien; un tas de merveilles adoptées par la crainte, accréditées par la superstition, mises à profit par l'avarice, débitées par la charlatanerie. Ce qu'on rapportoit de la force des enchantemens, & de l'opération des génies, se passoit dans les ténèbres. Rien n'étoit ni ne pouvoit être examiné, moins encore approfondi.

Faire descendre la lune du ciel en terre; faire crever les serpens par la prononciation d'une formule réquise; dégraisser

les campagnes voiſines au profit de la ſienne ; envoyer la peſte, ou détourner la grêle ; en un mot maîtriſer la nature & la changer d'un tour de main ; c'étoient les pouvoirs ordinaires, les menus plaiſirs des enchanteurs : c'eſt-à-dire, qu'ils n'avoient pouvoir de rien. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Tout le réel de la magie ſe réduiſoit communément à des maléfices & à des empoiſonnemens. Pour punir des ames pleines d'orgueil & de paſſions, Dieu paroît avoir quelquefois permis qu'elles fuſſent frappées ou de la vûe d'un ſpectre, ou d'une apparence d'accompliſſement de quelque prédiction. Mais ce que les démons ont pû mettre du leur dans tout ce qui ſe nomme ſcience occulte, n'a jamais formé rien de ſuivi. Tout y eſt borné, plein d'équivoques, d'impuiſſance, & de menſonge. Tout y eſt plein de ruſes, d'indécence, de petiteſſe, de cruauté : & ce qu'on ne ſauroit trop remarquer, c'eſt que ces œuvres n'établiſſent rien de conſtant, la puiſſance magique invoquée en Aſie ne ſe mettant aucunement en peine de celle qui opère en Europe. Il ne faut pas une mer pour dérober à un génie la connoiſſance de ce qu'un autre aſſure. Une muraille ſuffit pour mettre deux démons en déſordre, Différence des œuvres de la magie & des miracles de l'Evangile.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

ou deux fourbes en contradiction. (*a*)

Les œuvres du Christ & celles de ses Disciples dispersés par-tout, avoient une même fin, & montroient un Auteur qui ne se démentoit point, toûjours également puissant & bienfaisant. Ce qui se disoit, ce qui s'opéroit de miraculeux en Asie & en Europe, tendoit également à la sanctification des cœurs, & à la gloire de Dieu par les mêmes vérités. Les maladies des corps n'étoient guéries que pour convaincre les esprits des intentions de celui qui étoit annoncé comme le destructeur du péché & de la mort.

Tout se passoit à découvert : si les Chrétiens cherchoient quelquefois les ténèbres, c'étoit ou pour prier en silence, ou pour se soustraire à la persécution. Mais les miracles de l'Evangile s'opéroient sous le soleil, & dans les places publiques. Chacun en étoit juge : & comme les Chrétiens sans concert & en une infinité de lieux tout à la fois rapportoient ce qu'ils avoient appris par leurs yeux, & touché de leurs mains ; leur témoignage ne pouvoit raisonnablement se récuser.

Ainsi ces guérisons étant si distinguées des

(*a*) Voyez-en les preuves sans nombre dans le second livre de Ciceron, *de Divinat.*

des preſtiges de la magie par leur décence, par leur publicité, & par leur réalité palpable, elles ont toûjours eû le double avantage d'incliner les cœurs à la vertu, & de prouver puiſſamment la même vérité. Faut-il s'étonner après cela, ſi les petits ont vû clair, tandis qu'une fauſſe ſcience aveugloit les grands & les ſavans? LA DEMONSTR. EVANGEL.

Il n'eſt pas inutile d'obſerver que ce pouvoir de maîtriſer la nature a quelquefois été accompagné dans les premiers Apôtres, de celui de frapper par des punitions ſubites ceux en qui ils voyoient un profond déguiſement. Mais l'uſage de ce pouvoir terrible a été fort rare. Nous ne le voyons que dans les mains de S. Pierre, qui frappa de mort Ananie & Saphyre; puis de S. Paul, qui frappa Barjeſus d'aveuglement; & l'inceſtueux de Corinthe d'une maladie qui lui fut ſalutaire. *Act.* 5. *Act.* 13. *I. Cor.* 5.

Au don des guériſons Dieu joignit celui des langues, pour réparer ce qui manquoit aux Envoyés du côté des talens. Ils étoient la plûpart pêcheurs & artiſans. A peine étoient-ils capables de parler leur propre langue. Ils paroiſſoient conſéquemment hors d'état de faire entendre la nouvelle du ſalut, & la doctrine du Sauveur aux nations étrangères. Ces Pré- 4. 5. & *II. Cor.* 2. Le don des langues.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

dicateurs furent cependant entendus partout. Ils introduisirent la foi & formèrent promptement des Eglises nombreuses dans des villes où les Philosophes les plus éloquens avoient à peine réuni quelques disciples desœuvrés, ou amis de la dispute, & dans des provinces où l'ambition Romaine n'avoit pû pénétrer.

Le don des langues dans les Ministres de l'Evangile, quoique nécessaire pour ouvrir la porte à la prédication, semble d'une autre part contredire la première intention qui les avoit choisi simples, grossiers, & sans lettres. L'intention de ce choix étoit que la conquête des ames ne parût point l'ouvrage de l'éloquence & du savoir; mais qu'elle parût ce qu'elle étoit en effet, l'œuvre manifeste du Tout-puissant. Aussi voyons-nous que le don des langues n'a été donné qu'avec réserve. Ceux que l'Esprit mettoit en état de parler une langue étrangère pouvoient être entendus : mais ce don ne faisoit d'eux ni des Ecrivains polis, ni de grands Orateurs. Il leur laissoit le tour de leur langue Hébraïque ou Syriaque, & la simplicité de leur éducation. La merveille se réduisoit à annoncer intelligiblement la mission du Sauveur, & la leur, à des peuples dont ils n'avoient pas appris la langue.

Ils entendoient les Etrangers, & ils en étoient entendus. Mais la force étoit dans leurs œuvres, plûtôt que les graces & la beauté dans leurs discours. LA DEMONSTR. EVANGEL.

L'extrême modicité de leurs talens, jointe à un extérieur qui n'annonçoit ni rafinement, ni culture, faisoit tout attribuer à Dieu, rien à l'homme.

Souvent celui qui pouvoit, sous l'impression de l'Esprit, parler à des Etrangers un langage qu'ils entendissent, ne comprenoit pas lui-même les paroles que Dieu mettoit dans sa bouche, ou ne les pouvoit pas faire entendre à ceux des assistans qui parloient un autre langage. Souvent il avoit besoin d'un autre interprète, pour instruire & édifier sa propre Eglise de ce qu'il avoit dit d'intelligible à des Etrangers présens. Souvent le don d'interprétation étoit subitement donné à un autre Disciple, non-seulement afin que tout pût être entendu; mais pour mieux marquer l'action de l'Esprit, qui exerçoit son pouvoir par des instrumens pleins de foiblesse & d'incapacité. Le Prédicateur n'attiroit point l'admiration : l'on n'étoit occupé ni de sa personne, ni de son esprit; mais du grand objèt de sa mission, & de la force des preuves qu'il en produisoit.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Les Epîtres de S. Paul, & sur-tout les Actes des Apôtres, sont un récit perpétuel des effets de ce don des langues ; par lequel des hommes sans science introduisirent par-tout la Foi, & réunirent en très-peu de tems des nations inconnues les unes aux autres, dans la persuasion des mêmes vérités, & dans un même esprit.

Saint Paul qui écrivit ses deux lettres aux Corinthiens, tant pour répondre aux divers éclaircissemens qu'ils lui avoient demandés, que pour réformer des désordres qui s'introduisoient parmi eux, leur donne des régles pour user avec discernement & avec édification des dons miraculeux. Il recommande en particulier, & établit pour régle, que celui qui a le don des langues étrangères, sans celui de l'interprétation, garde le silence dans leur Assemblée ; à moins que le don de l'interprétation n'ait été donné à quelqu'un des assistans, afin qu'on ne cherche pas à montrer sans fruit ses avantages personnels ; mais uniquement à édifier l'Eglise de Dieu, par la communication de quelque lumière, en facilitant à tous l'intelligence de ce qui a été dit.

I. Cor. 14.

Au surplus, quelque profitables que pussent être à l'Eglise naissante ces dons

miraculeux des langues inconnues, & des guérisons subites, l'Apôtre fait bien voir l'esprit qui le mène en inculquant fortement qu'il est des dons plus précieux pour le bien des Eglises, tels que le discernement des vrais & des faux Prédicateurs; la connoissance des choses cachées dans le fond des cœurs; & l'intelligence des Ecritures. Il leur relève ensuite des dons encore plus désirables pour l'Eglise & pour eux; la foi, l'espérance, l'amour de Dieu & du prochain. C'est ce qui lui donne lieu de développer l'excellence & les caractères de la charité, l'unique don durable, & qui subsistera à jamais après la cessation de tous les autres.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Ces lettres de S. Paul aux Corinthiens portent donc les preuves de leur vérité, par la naïveté même des circonstances sur lesquelles ces fidéles avoient demandé les instructions de leur Maître.

Est-il naturel ou possible de faire recevoir deux lettres à une grande Société, pour lui reprocher différens désordres qui ne seroient pas réels, ou pour lui donner des régles sur le bon usage du don des langues, & de l'interprétation, si elle n'en avoit aucune connoissance? Cette preuve est simple : elle démontre tout ensemble l'existence & l'économie des

LA DEMONSTR. EVANGEL.

dons miraculeux, qui laiſſoient les Miniſtres dans un état d'imperfection, pour ne montrer dans leurs progrès que la puiſſance de la main inviſible qui les dirigeoit tous.

On ne peut pas d'ailleurs douter tant ſoit peu de la réalité de ces lettres, qui furent citées peu d'années après par ſaint Clément le Romain, écrivant aux Corinthiens même. Sur la fin de la première, S. Paul informe les fidéles de cette Egliſe de ce qui ſe paſſe en Macédoine, en Judée, à Ephèſe, à Ancyre, & dans toutes les Egliſes d'Aſie. Toutes ces circonſtances ſe trouvent juſtes. C'eſt dans les mêmes lieux que ſe ſont formées tout d'abord les Egliſes les plus célèbres : elles ont tout d'abord montré les lettres qu'elles avoient pareillement reçues de ſaint Paul : elles ſe les communiquoient réciproquement, & n'ont jamais diſcontinué d'en faire la lecture dans leurs Aſſemblées. Ces lettres ne peuvent être fauſſes qu'en un cas ; qui ſeroit que ces Egliſes ſe fuſſent expoſées à la perſécution, pour avoir le plaiſir de publier que S. Paul avoit été leur Maître, quoiqu'elles ne l'euſſent ni vû, ni entendu. Mais ne prévenons point les témoignages poſtérieurs, qui ont garanti & perpétué les témoignages

de l'Esprit. Si ces dons ont été réels ; le ministère est divin. Cette conséquence est claire, & elle nous suffit pour le présent. Ce qui n'est ici que conditionnel sera démontré par la suite. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Le don de la prophétie a achevé d'illustrer la mission du Sauveur, & des Apôtres ; soit en révélant par eux la juste application qu'il falloit faire des anciennes prophéties aux évènemens, soit en mettant dans leur bouche, & dans leurs écrits, des prophéties nouvelles dont l'accomplissement se perpétue sous nos yeux. Ce dernier don est vraiment le sceau attaché à la lettre de créance. Il a rendu les Envoyés parfaitement reconnoissables dès l'ouverture de leur mission, & il se montre encore en entier, dans les derniers siécles. Le tems même y ajoûte une force nouvelle, en mettant successivement sous les yeux du genre humain, des révolutions & des traits manifestement prédits, & écrits, dès avant l'empire de Titus. Là est la marque de l'Esprit de Dieu. Le don de la prophétie.

„ Il est nécessaire, dit Jesus-Christ, *Luc.* 24.
„ que tout ce qui a été écrit de moi dans 44.
„ le livre de Moïse, dans les Prophétes,
„ & dans les Pseaumes, s'accomplisse.

Plusieurs des prophéties de l'ancienne Ecriture, à quelques-unes desquelles Je-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

sus-Christ a fait une attention distincte, sont moins des discours que des actions représentatives, ou des crayons de l'avenir. Tel est le sacrifice auquel Isaac a survécu : telle est la vie de Joseph vendu par ses freres, livré aux étrangers, & élevé en gloire, distributeur des graces & de la vie, sauveur des Etrangers, & enfin de son peuple. Tel est le signe de vie élevé par Moïse au désert : tels sont les traits du nouveau Prophéte qui doit succéder à Moïse, être législateur comme lui, prendre la qualité de Sauveur, & mettre le peuple de Dieu en possession des biens promis. Telles sont tant d'autres images des mistères de Jesus-Christ, tracées par avance dans la foiblesse & dans la victoire des soldats Gédéonites ; dans les souffrances de David calomnié, rejetté, puis couronné ; dans la gloire de Salomon le Roi de paix & le fondateur d'un tabernacle permanent ; dans la prédication de Jonas qui évite de parler aux Gentils, & qui ne leur porte la parole qu'après une sorte de résurrection.

Plusieurs de ces prophéties sont verbales & expresses. Nous ne rappellerons plus celles qui ont été faites à Abraham, à Ismaël, à Isaac, à Jacob, à Juda, à David, & bien d'autres dont il est visible

que l'accompliſſement n'a été connu qu'après la publication du livre qui les contient. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Nous nous abſtiendrons de toucher ici aux célèbres prophéties d'Iſaïe, ſur l'homme de douleur ; d'Aggée, ſur la gloire que devoit recevoir le ſecond temple en recevant le Déſiré des nations qui leur apporteroit la paix ; de Daniel, ſur le tems où le Fils de l'Homme recevroit l'Empire ſur tous les peuples.

Au lieu d'inſiſter davantage ſur ces traits, & ſur d'autres qui ont été ſi heureuſement, & très-récemment éclaircis par le travail de tant d'habiles interprétes ; nous nous arrêterons à quelques-uns des Pſeaumes que Jeſus-Chriſt s'eſt appliqués. La manière même dont il ſe les applique eſt une preuve de vérité.

Il nous invite généralement à le chercher dans les Pſeaumes, parce qu'il y eſt parlé de lui. Jeſus-Chriſt aide notre travail en citant un mot de l'un, un mot de l'autre : mais il ne fait rien valoir, comme feroit un ſavant qui ſemble ſe défier de ſon lecteur ou de ſa preuve, en dévelopant laborieuſement la conformité des menues circonſtances prédites avec les évènemens réels. Le Sauveur cite ce qui le regarde dans les Pſeaumes avec la ſécurité & la Luc. 24. 44.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

dignité d'un Seigneur qui connoît ses titres, & qui se contente d'indiquer le dépôt public où ils ont été mis long-tems avant sa naissance. L'accès en est libre aux Gentils comme aux Juifs : & il fait que la simple lecture en est suffisante pour mettre ses droits au plus grand jour.

Jesus-Christ excite la curiosité des Juifs & la nôtre, en leur demandant quelle est la génération du Christ, & de qui il doit descendre. Les Juifs répondent : Il est fils de David : " Pourquoi donc, dit Jesus-„ Christ, David l'appelle-t'il son Seigneur?

Matt. 22. 41.

Ps. 109.

Hebr. 110.

Nous ouvrons le Pseaume 109. auquel il nous renvoie, & qui commence par ces paroles : " Le Seigneur a dit à mon „ Seigneur, &c. Voici ce que nous y trouvons.

Analise du Pseaume 109.

1°. Dieu partage sa puissance avec celui que David apperçoit dans l'avenir, & qu'il appelle son Seigneur. Le Prophète le voit assis dans la gloire au même rang que le Tout-puissant, & regnant malgré des ennemis sans nombre qui lui sont soumis tour-à-tour, & renversés à ses pieds par des défaites successives.

2°. C'est à Jerusalem que l'on verra commencer son empire, & il l'exercera au milieu même de ceux qui s'étoient ligués pour le perdre.

3°. Sa ſuprême puiſſance ſera manifeſtée aux yeux de tout l'Univers par la multitude des juſtes qui lui obéiront, non-ſeulement comme à un homme admirable, mais comme à un Dieu. En honorant en lui le deſcendant de David, on lui reconnoîtra une autre nature, une autre naiſſance, qui a devancé & ſa mere, & l'aurore, & les ſiécles. (*a*) La Demonstr. Evangel.

4°. C'eſt ici l'œuvre durable. Dieu fait ſerment de ne la jamais rétracter ni changer. Celui qu'il a mis à ſa droite, avec la qualité de Roi, portera auſſi celle de Prêtre, non ſelon l'ordre d'Aaron dans lequel on verſe le ſang des animaux, dans lequel les Prêtres meurent & ſe ſuccédent; mais ſelon un ordre différent: dans lequel une ſeule offrande remplace toutes les autres; dans lequel on ne connoit ni devanciers ni ſucceſſeurs: en ſorte que déſormais c'eſt par lui ſeul & pour toûjours que les hommes auront accès auprès du Pere.

5°. Celui qui eſt Roi & Pontiſe éternel, eſt auſſi devenu Juge de tous les hommes. Il n'a paru ſur la terre que comme Sauveur: il n'a jugé perſonne, & a été condamné lui-même. Mais re-

(*a*) Hebr. *Præ utero & præ aurora tibi eſt genitura tua.* Ce tour Hébraïque revient à ceci: *avant qu'elle eſût mater tua, & ante conditam lucem.*

LA DEMONSTR. EVANGEL.

vêtu de la puissance du Pere, il exercera un jugement terrible sur les Rois & sur les Nations. Tout sera soumis ou brisé devant lui.

6°. Il aura ainsi paru dans deux états d'une extrême différence ; l'un dans lequel ses fonctions lui auront couté des fatigues & une altération semblable à celle d'un voyageur qui boit dans son passage l'eau bourbeuse du torrent ; l'autre dans lequel il sera grand & élevé en gloire.

La Sinagogue a chanté ce Pseaume & l'Eglise le chante : mais au lieu que les Juifs en respectoient le sens & les promesses sans les comprendre ; il est dans la bouche des Chrétiens un vrai chant triomphal, que l'évènement rend intelligible, & qui est l'expression de leur bonheur.

Parmi les différentes paroles sorties de la bouche de Jesus-Christ, arrêtons-nous à celles qu'il proféra sur la Croix : *Mon Pere*, s'écria-t'il prêt à rendre les derniers soupirs, *je remets mon esprit entre vos mains*. Le Pseaume trentième d'où ces mots sont tirés est d'un bout à l'autre la prière la plus conforme à son état actuel. On y trouve une vive peinture de ses souffrances, & celle de l'attente où il est d'une délivrance promte. Il propose même la vie nouvelle qui lui est accordée, comme

Luc. 23. 46.

le puissant motif de la confiance de tous les justes qui souffrent. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Ce sentiment peut faire trouver ces paroles citées par Jesus-Christ sur la Croix, peu compatibles avec celles qu'il avoit proférées peu auparavant : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné!* Matt. 27. 47.

Celse & les autres ennemis du nom Chrétien, loin de disconvenir que ces paroles soient sorties de la bouche du Christ attaché au bois, les ont relevées comme la honte de notre religion. Voilà, disent-ils, des paroles de désespoir. Il n'y a ni grandeur ni patience dans celui que les Chrétiens honorent : & bien loin d'avoir l'esprit de Dieu, il ne montre pas même la tranquilité d'une homme constant.

Nous ne répondrons pas à Celse, que celui qui a été fait victime pour nous tous, portoit en ce moment tout le poids de la Justice Divine. Celse n'entendroit pas d'abord ce langage : mais nous lui ferons remarquer que ces paroles étoient fort connues des Juifs qui les entendirent, & qu'elles servirent à toucher les uns, & à convaincre les autres de l'opiniâtreté la plus criminelle. Depuis mille ans leurs peres chantoient ces paroles

LA DEMONSTR. EVANGEL.

dans leurs assemblées. Les Israëlites en les récitant avec tout le cantique dont elles sont le commencement, s'occupoient des deux états d'un homme extraordinaire qui devoit être traité comme un imposteur, & réduit au plus horrible accablement, puis être élevé en gloire pour annoncer avec les siens le vrai Dieu à toutes les Nations, & pour établir la Justice dans un peuple que Dieu devoit faire naître.

Analise du Psaume 21. qui a beaucoup plus d'énergie dans le texte Hebraïque que dans la Vulgate.

Quel est l'homme, quel est l'évènement où l'on puisse trouver la réunion des deux traits qui partagent tout le Psaume : je veux dire l'état d'un homme poursuivi jusqu'à avoir les pieds & les mains percés comme un malfaiteur, & le passage du même homme à une vie nouvelle, où il sera mis à la tête des adorateurs qui reviendront à Dieu de toutes les Nations?

Ces deux caractères ne concoururent qu'en Jesus-Christ. Ses Disciples ne tardèrent pas à avoir & à faire sentir aux autres l'accord singulier de tout ce cantique avec les circonstances qui accompagnèrent & suivirent la mort de leur Maître. Mais ses ennemis que la citation conduisoit à l'intelligence du reste, loin d'en faire l'application à ce qui étoit sous leurs yeux, enchérirent par mille insultes

exprimées dans le Pſeaume, ſur les traitemens des ſoldats Romains qui avoient exécuté les ordres du miniſtère public, & fait entr'eux le partage de ſes habits. Les ſoldats du Gouverneur, & les Juifs accompliſſoient ainſi, ſans le ſavoir, toutes les particularités qui ſont détaillées dans la première partie de la Prophétie auſſi nettement que dans l'hiſtoire Evangelique.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

La propagation de la doctrine de cet homme pourſuivi à mort, & l'adoration du vrai Dieu, que les Envoyés du Chriſt ont fait connoître à tous les peuples, ſont les évènemens auſſi clairement marqués dans la ſeconde Partie. Il eſt diſtinctement parlé dans celle-ci du repas qui ſe donne dans l'aſſemblée de Religion, auquel les petits & les grands viendront prendre part, où les pauvres trouveront l'excellente nourriture, & où les Puiſſans du ſiécle s'abaiſſeront profondément devant l'Auteur de tous leurs biens.

Celui qui au commencement de cette prière éprouve l'excès de triſteſſe convenable à la nature humaine, dans l'obligation de mourir ſous l'effort de ſes ennemis victorieux, & à l'état de victime qui le charge de la malédiction dûe à nos péchés; glorifie enſuite ſon Pere de la

LA DEMONSTR. EVANGEL.

nombreuse postérité qu'il lui accorde; enfin de la communication qui se va faire des vrais biens par ses Prédicateurs dispersés d'un bout de la terre à l'autre.

Quel autre esprit que celui de Dieu a pû par avance arranger dans ce détail, 1°. les circonstances précises de la mort du Christ; 2°. le cri le plus conforme à son impuissance apparente qui fait le triomphe de ses ennemis; 3°. sa délivrance & son retour à la vie; 4°. les articles les plus distingués de sa doctrine; 5°. le culte du vrai Dieu qui alloit être étendu par ses Envoyés dans toutes les parties de la terre; 6°. la naissance d'un peuple auquel Dieu va donner l'être, avec un nom auparavant inconnu? Tout cela est arrivé.

Quel autre esprit que celui de Dieu a pû dans le tems conduire la langue d'un homme rassasié d'opprobres & d'angoisses à la juste citation des premiers mots d'un Pseaume dont tout le reste est l'abrégé fidéle de son histoire, & le tableau de tout l'avenir. Il falloit pour cela que Jesus-Christ eût la vraie intelligence des Ecritures. Disons mieux: il en est lui-même la clef: c'est pour lui que tout est dit.

N'omettons pas qu'on voit en toute rencontre combien les Evangélistes sont véridiques, par le soin qu'ils ont pris de rapporter

rapporter des circonſtances qui ſont au premier aſpect ou indifférentes ou nuiſibles à l'intention de préconiſer l'œuvre du Chriſt. Il s'en faut bien qu'elles y ſoient ni nuiſibles ni indifférentes dans la réalité. Quand elles n'apprendroient rien d'important aux lecteurs ; elles caractériſent les hiſtoriens : elles atteſtent leur candeur & leur aſſurance. Leur candeur paroît en ce qu'ils ne s'étudient pas à plaire par le choix des faits. Ils les rapportent comme ils ſont. Leur aſſurance paroît en ce qu'au lieu d'inventer ou de ſupprimer des circonſtances par intérêt, ils s'engagent dans des récits qui ne leur ſont pas avantageux, & dans des détails ſur leſquels une foule de témoins pouvoient les convaincre de faux. De ce nombre eſt la mépriſe de quelques aſſiſtans qui n'entendoient pas l'Hébreu des Pſeaumes, & qui ſe figurèrent que Jeſus en proférant ces premiers mots du Pſeaume 21 Eli, Eli, mon Dieu, mon Dieu, appelloit Elie à ſon ſecours. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Mais ce trait ingénu & d'un ſi petit profit pour l'Evangile, même deſavantageux, ſelon les idées humaines ; prouve également & que l'hiſtorien n'a pas imaginé cette expreſſion de découragement, & que Jeſus ſur la Croix fit uſage de ces premiers mots du Pſeaume 21,

LA DEMONSTR. EVANGEL.

qui donnèrent lieu à la mépriſe des étrangers. Or, employer ces mots dans ſon accablement, c'étoit nous expliquer tout le reſte de la Prophétie & toute l'économie de l'œuvre du ſalut.

Le même eſprit qui avoit révélé à David les différens états du Meſſie, a montré aux Apôtres, quoique ſans culture & ſans ſcience, à diſtinguer dans les Pſeaumes tous ces traits prophétiques. Avant l'effuſion de l'Eſprit-Saint, ils comprenoient à peine les diſcours les plus clairs. Après cet évènement, ce ne ſont plus ces matelots du lac de Tibériade, qui ne connoiſſoient que leurs filèts, leurs barques, & le Décalogue. Avant cette effuſion Jeſus leur avoit tout dit: mais ils n'en comprirent le ſens qu'à la réception de l'Eſprit au jour de la Pentecôte. Le voile eſt ôté de deſſus leurs yeux en ce moment. Ils conſultent, ils citent avec intelligence le recueil des Pſeaumes & toutes les Ecritures. Ils y diſtinguent comme dans un dépôt public, & produiſent enſuite les titres du Sauveur qu'ils annoncent. Leur prédication eſt fortifiée en toute rencontre par les traits qu'ils en tirent, & qui n'ont jamais eu un ſens juſte & parfait qu'étant appliqués aux divers états de leur Maître: de ſorte qu'en

lui seul se trouve l'accomplissement de tout. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Ils voient dans le deuxième Pseaume l'inutilité des efforts de ceux qui l'ont opprimé ; la manifestation de *la vie nouvelle qu'il tient du Pere* par sa résurrection ; & la toute-puissance de Dieu, qui exécute ses promesses & ses volontés, par les complots des plus méchans hommes. *Act.* 4. 25. *Hebr.* 1. 5. *Hodie genui te.* *Act.* 4. 26.

Ils voient dans le quinzième la prière de Jesus-Christ mis au tombeau, & la prédiction la plus distincte de sa résurrection. " Le sépulcre de David, disent-„ ils aux Juifs, est au milieu de vous. Son „ corps y est en poussière. „ C'est à un autre que la sortie du tombeau, & la préservation de la pourriture est promise. *Act.* 2. 25. & 13. 35.

Ils reconnoissent dans le trente-neuvième l'insuffisance des sacrifices de la loi, dont ils avoient eû dès l'enfance une idée si avantageuse. Et ceux d'entre eux qui ont montré le plus de zèle pour la loi, jusqu'à persécuter le Christianisme avec fureur ; sont à présent ceux qui publient le plus hautement, que la loi cérémonielle n'étoit qu'une économie proportionnée à la grossièreté de leurs peres, & préparatoire à une loi plus parfaite. *Hebr.* 10. 5.

Ils citent le quarantième comme une peinture admirable de la charité de Jesus- *Act.* 7.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Christ & de la noirceur, tant de celui qui l'a livré à ses persécuteurs, que de son peuple qui l'a méconnu & condamné.

Le Messie qu'ils voient communément représenté comme un homme de douleur, est le même qu'ils voient plein de beauté, & revêtu de gloire dans le quarante-quatrième Psaume. Mais l'Empire dont il est mis en possession, n'est point ce regne terrestre que le Juif charnel attendoit. C'est l'Empire de la vérité, de la concorde, & de la justice. La durée en sera éternelle : & celui que Dieu a sacré pour faire regner la vérité dans les cœurs, est lui-même au-dessus de tout. Toutes les intelligences célestes lui sont soumises & l'adorent. Il est Dieu comme celui de qui il a tout reçu.

Hebr. 1. 8.

Les mêmes Disciples nous ont fait reconnoître dans le Psaume 68 le zèle du Messie pour l'établissement de la vraie justice ; le refus que son peuple feroit de l'entendre ; les traitemens affreux que les siens lui feroient souffrir comme à un étranger & à un imposteur ; l'amertume & le fiel qu'ils lui feroient avaler ; & la longue dispersion qui seroit le châtiment de leur infidélité.

Jean 2. 17. *Matt.* 27. 48. *Rom.* 11. 9.

Ces applications des Psaumes, & beaucoup d'autres faites par Jesus-Christ,

ou par ſes Envoyés, tirent une nouvelle force des circonſtances du tems où ils les firent, & des évènemens qui y ont répondu d'âge en âge. Il s'y trouvoit des traits ſans nombre actuellement reconnoiſſables pour le tems des Apôtres. Mais cependant le temple, l'ancien ſacerdoce, & la nation ſubſiſtoient en un corps de République. Quoique le nom du Dieu d'Abraham, les bénédictions promiſes, la religion du cœur commençaſſent à être prêchés par-tout; quoiqu'avec les ſociétés Chrétiennes les exemples d'une charité toûjours bienfaiſante & d'une pureté parfaite ſe multipliaſſent de toute part; on pouvoit douter ſi cette œuvre ſe ſoutiendroit, & l'accompliſſement des prédictions pouvoit devenir plus entier. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Ce puiſſant témoignage de l'eſprit prophétique acquit donc un éclat nouveau quand les Juifs furent diſperſés, comme le Pſeaume 68 l'annonçoit, & que ſuivant le même Pſeaume, Dieu eût ſubſtitué aux anciens ſacrifices un culte plus parfait; qu'il eût remplacé l'ancien peuple par des ſociétés qui confeſſoient le nom de Dieu; (a) qu'il eût enfin établi une nouvelle Sion, où tout homme in-

(a) Pſeaume 68. 32. Juda ſignifie la confeſſion, la louange, le culte rendu à Dieu.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

distinctement devenoit citoyen & posses-seur paisible, en joignant l'amour du nom de Dieu à la profession extérieure.

Jusques-là les Israëlites avoient récité le quatre-vingt-sixième Pseaume, sans le pouvoir entendre. Ils connoissoient à la vérité la gloire qui avoit été accordée à la Ville sainte par préférence aux autres établissemens de Jacob. Mais ils ne comprenoient pas comment les Egyptiens, les Perses, les Africains, & les Asiatiques deviendroient chers à Dieu; comment ils seroient mis au nombre de ceux qui l'honorent. Moins encore comprenoient-ils comment les Philistins, les Tyriens, & tous les Etrangers, pourroient être enfans de la Ville de Dieu; ni comment le Seigneur, en parcourant la liste de tous les peuples, y reconnoîtroit tels & tels devenu habitans de sa Cité.

La prédication Apostolique a dévoilé l'énigme, & la chute de la Jerusalem terrestre l'a éclaircie pour les Juifs même, s'ils vouloient l'entendre. Tous les peuples peuvent recevoir la nouvelle vie, être incorporés au peuple adorateur du vrai Dieu, & avoir part aux avantages inestimables de la Cité sainte, que le Très-haut a lui-même fondée.

On n'eſt pas étonné après cela de voir l'Egliſe perpétuellement occupée de la récitation des Pſeaumes : elle connoît la perſonne qui parle dans la plûpart de ces Cantiques ; & au lieu de nous égarer avec certains Interprétes qui nous y font voir uniquement ou David, ou Salomon, ou Ezéchias, ou Zorobabel ; elle éloigne de notre eſprit des évènemens bornés, & peu dignes d'occuper tous les adorateurs dans la durée des ſiécles. Elle chante l'homme de ſouffrances, celui qui a pris ſur lui nos péchés, & qui s'eſt fait victime pour nous. Elle chante le Roi de paix & de juſtice, le Libérateur. Elle nous le montre, & veut que nous le voyions dans les diverſes circonſtances qui répondent exactement aux expreſſions des Pſeaumes, & qui en rempliſſent le ſens. Ils n'en ont plus en effèt la plûpart, & dégénèrent en une emphaſe outrée, lorſqu'ils n'ont plus de rapport aux miſtères du Sauveur. L'application communément n'en eſt heureuſe qu'à lui.

La DEMONSTR. EVANGEL.

Raiſon de l'uſage perpétuel que l'Egliſe fait des Pſeaumes.

Ces Cantiques ſont évidemment les prières du Chriſt dans les différentes circonſtances de ſon œuvre, & ſes ſentimens qui deviennent ceux des fidéles, ſont de la ſorte la nourriture & le ſoutien de leur piété.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Mais comme tous les Pſeaumes n'ont pas un rapport immédiat à ſa perſonne; quelques-uns étant ſeulement des leçons de morale, d'autres n'étant que l'expreſſion des gémiſſemens d'une ame pénitente, & vivement touchée de ſes chutes; enfin d'autres étant la peinture des divers états que la Providence réſervoit au peuple Juif; les Pſeaumes ſe diverſifient ſelon tous les beſoins. Ils ſont le vrai langage de la piété, & le précis des preuves de la religion.

Elle n'en a point de plus touchante que la promeſſe faite par le Sauveur, de conſerver les reſtes d'Iſraël diſperſés aux quatre-vents, & de les rappeller un jour à lui. Mais il a donné un relief admirable à cette preuve, en nous montrant dans les Pſeaumes la prédiction des mêmes évènemens. La vérité ne ſe feroit trouvée ni dans les Pſeaumes, ni dans la bouche de Jeſus-Chriſt, ſi le temple & la nation ſe fuſſent conſervés en place. Même preuve de faux, ſi les foibles reſtes de cette nation euſſent ſuccombé à la haine univerſelle qui les pourſuit par-tout. Mais nous allons voir que c'eſt le Verbe incarné qui a inſpiré David, & qui conſerve aujourd'hui Iſraël contre toute vraiſemblance.

Jesus-Christ après avoir versé des larmes sur l'endurcissement de son peuple obstiné à le rejetter, déclare à plusieurs reprises aux habitans de Jerusalem, qu'ils vont perdre leur ville & leur temple; qu'il ne restera pas pierre sur pierre de celui-ci; qu'ils vont être contraints d'abandonner la terre qui leur a été accordée par un don spécial; & qu'il n'a plus de visite ni de bien à leur faire en commun jusqu'au tems où ils *le reconnoîtront pour la pierre angulaire & fondamentale qui avoit été mise au rebut par les architectes*: & *qu'ils diront en revenant à lui: Béni soit l'Envoyé du Seigneur.*

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Luc. 13. 35. & 19. 44. *Matt.* 21. 42. *Marc.* 12. 10. *Luc.* 20. 17.

Jesus-Christ suit encore ici sa coûtume fort remarquable de citer l'Ecriture par un trait comme échapé, qui laisse les indifférens dans l'ignorance, mais qui irrite les désirs de ceux qui cherchent la vérité. Il leur indique où est la preuve: mais il la leur laisse développer: il en fait la récompense de leur recherche. On n'ignore pas que c'est dans le Psaume 117 qu'il est parlé de la pierre de rebut qui sera l'appui des deux murs. Nous recourons à ce cantique; & après ces paroles, nous y trouvons de suite l'acclamation avec laquelle l'Envoyé du Seigneur sera reçu de toute la nation. Mais en mettant cette

LA DEMONSTR. EVANGEL.

bénédiction publique dans la bouche des Juifs revenus à celui qu'ils ont rejetté, Jesus-Christ nous apprend la circonstance précise où tout ce discours aura lieu. Ceux qui parlent dans l'acclamation ne sont point différens de ceux qui reconnoissent la pierre rejettée. Ce sont les mêmes qui parlent dans le reste du Pseaume. Ils nous y apprennent les châtimens affreux que Dieu leur a fait éprouver parmi toutes les nations, & l'heureux rappel qui amènera leur acclamation & l'effusion de leur joie.

Lorsque Jesus-Christ citoit ce Pseaume, & y joignoit une prédiction expresse de la longue séparation qu'il devoit mettre entre lui & le peuple Juif, il faisoit rouler sa prophétie & celle de David sur quatre grands évènemens, dont aucun n'étoit accompli, savoir,

1. La réprobation de l'Envoyé de Dieu par les Docteurs de son peuple;

2. La dispersion de ce peuple, avec la chute de son temple;

3. Sa longue persévérance dans le même aveuglement;

4. Enfin sa future conversion.

Il y a plus de seize cens ans que les trois premiers évènemens ont commencé & continuent de s'accomplir. Ils nous répondent du quatrième, qui est la visite de

miſéricorde que Jeſus-Chriſt leur réſerve. Plaçons-nous dans ce moment où les Iſraëlites convertis chanteront le Pſeaume de leur reconnoiſſance. Le ſens d'un bout à l'autre en eſt alors ſimple & ſuivi.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Analiſe du Pſeaume 117.

Les Iſraëlites rappellés, commencent par y rendre graces de la miſéricorde qui vient d'éclater ſur eux. Après avoir été haïs, pourſuivis, & écraſés par des ennemis ſans nombre; après avoir éprouvé les mauvais traitemens de toutes ces nations irritées contr'eux comme des abeilles en furie, ou comme des épines en feu; ils remercient le Seigneur qui les délivre enfin de l'oppreſſion. Ils reconnoiſſent que leur longue miſère eſt un châtiment juſte, quoique ſévère; & ils le glorifient de ne les avoir pas livrés à une entière deſtruction.

Mais quelle eſt leur faute? quel eſt le crime qu'ils ont à ſe reprocher, & auquel ils ont tous pris part? Depuis la captivité de Babylone ils n'ont montré aucun eſprit de retour vers l'idolâtrie. Ils ont toûjours fait profeſſion d'honorer le Dieu d'Abraham, le Créateur & le Conſervateur de tout, le vrai Dieu. Quel eſt donc celui qu'ils confeſſent, & qu'ils reconnoiſſent enfin pour leur Seigneur & leur Dieu?

La grande mépriſe, le grand crime

LA DEMONSTR. EVANGEL.

dont ils s'avouent coupables, eſt d'avoir méconnu celui qui étoit la porte par laquelle on parvient à la juſtice. Ils avouent que cette porte eſt unique, & qu'en s'éloignant de celui qui eſt la porte, ils étoient bien loin de la juſtice, qu'ils ne cherchoient qu'en eux. Ils s'adreſſent à celui qui les a prévenus, & qui eſt enfin lui-même leur ſalut; à celui qui après avoir été rejetté par leurs peres comme une pierre de rebut & inutile à l'édifice de l'Egliſe de Dieu, eſt devenu la principale pierre de l'angle, pour donner la fermeté à tout l'ouvrage.

Cette grande vérité à laquelle ils ont été ſi long-tems & ſi opiniâtrément oppoſés, devient pour eux ce qu'elle eſt en effet, *l'œuvre du Seigneur la plus admirable*, & le ſujèt de leur ſurpriſe. Cette œuvre ne leur étoit point connue, & c'étoit leur malheur. Elle leur eſt enfin révélée; & cette connoiſſance le remplit tour-à-tour de repentir & de raviſſement. Ils ſe livrent aux acclamations & à la joie la plus vive, en demandant leur ſalut à celui qu'ils ont rejetté. Ils ne peuvent contenir leurs tranſports. Ils annoncent le même ſalut à toutes les nations, & publient que celui qu'ils ont méconnu eſt l'Envoyé de Dieu: ils les invitent à connoître l'objèt

de leurs bénédictions. Les ombres ſont enfin diſſipées pour eux, & le Seigneur a fait luire ſur eux ſa lumière. Ils prennent part aux ſolemnités & au feſtin de l'Egliſe. Ils ne ſe peuvent laſſer de dire & de redire avec admiration, que celui qu'ils ont méconnu eſt leur Dieu & leur Sauveur. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Jeſus-Chriſt nous montrant dans la prédiction de David ce qui n'a ceſſé de s'accomplir depuis ſon avertiſſement, mèt au grand jour cette vérité que le paſſé & l'avenir lui obéiſſent. C'eſt à l'école du Docteur de toute vérité que l'Egliſe a pu apprendre ainſi à s'occuper d'un avenir éloigné comme s'il étoit déja. Elle en jouit par avance, & elle ne doute non plus de la future converſion d'Iſraël que de l'endurciſſement où il perſévére. Elle prévient le moment de l'heureux retour de cette nation déſolée comme elle l'y invite en d'autres tems en la provoquant par la peinture de ſa miſère, & par la prédiction de ſon changement. *Jeruſalem, Jeruſalem convertere.*

Le Sauveur ne s'eſt pas contenté de produire les preuves de ſa miſſion, en indiquant les traits prophétiques des anciennes Ecritures qui la promettoient au peuple Juif. Jeſus-Chriſt reconnoiſſable par l'accompliſſement des anciennes pro-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

phéties, l'eſt encore par l'accompliſſement des ſiennes. Il y a joint ſur la formation de ſon Egliſe, & ſur la perpétuité du miniſtère de ſes Envoyés, d'autres prédictions, dont l'accompliſſement fidéle illuſtre à jamais leurs pouvoirs.

Prophéties de Jeſus-Chriſt.

Ceux qui ont des doutes ſur la réalité des prophéties de Jeſus-Chriſt, conviennent qu'on ne gagne rien à dire que les livres de l'Evangile ont été fabriqués après coup; parce qu'ils ſont indubitablement antérieurs à la ruine de Jeruſalem, & qu'en quelque tems qu'ils aient été écrits, ils ne peuvent être que divins s'ils annoncent des évènemens qui ſoient arrivés poſtérieurement à la publication des livres; & qui aient été de nature à ne pouvoir être prédits ſans une exceſſive témérité. Mais ils prétendent qu'un peu de connoiſſance des affaires du monde ſuffiſoit à Jeſus-Chriſt pour ſentir ſans être Prophéte, que l'inquiétude des Juifs les conduiroit bientôt à la perte de leur ville; & que ſes Envoyés, après quelque réſiſtance, établiroient enfin ſon ſiſtême de religion, parce qu'il étoit d'un caractère à être bien reçu. Voyons ſi la choſe étoit ſi facile à faire, & à prédire.

Après avoir lû l'Evangile, ou ſeulement les trois chapitres qu'on nomme,

le Sermon sur la montagne, où Jesus-Christ a rapproché les plus beaux traits de sa doctrine; essayons d'en faire, pour ainsi dire, l'horoscope: servons-nous de notre expérience & de la connoissance que nous avons des dispositions du cœur humain, pour prévoir comment cette religion sera reçue dans le monde. Nous comparerons ensuite notre prédiction avec celle de Jesus-Christ, & toutes les deux avec l'évènement. LA DEMONSTR. EVANGEL.

La religion Chrétienne peut être annoncée la force en main, ou être abandonnée à elle-même, & laissée sans support. Qu'arrivera-t'il dans le premier cas? Prophétie de Jesus-Christ sur les persécutions.

Si un Prince qui a un grand nom & des armées à son commandement, prenoit soin d'introduire cette religion dans le monde, peut-être y prendroit-elle pied en quelques lieux à proportion des succès du conquérant. Encore peut-on penser que ce ne seroit pas sans de grands obstacles ni d'une façon durable, parce qu'elle condamne les idées reçues & les préjugés de l'enfance, la religion publique & l'intérêt des Villes les plus florissantes. Qu'on porte cette religion, par exemple, à Ephèse. Cette ville est pleine d'orfévres qui font un assez grand trafic des

LA DEMONSTR. EVANGEL.

représentations qu'ils débitent en argent & en cuivre, du magnifique temple de leur grande Déesse. Ruiner le culte de la Déesse, c'est ruiner leur fortune. On peut prévoir que la même religion présentée à Eleusis, à Epidaure, ou dans Cithère, & à Paphos, allarmera les Prêtres de Cerès, d'Esculape, & de Vénus. Même incompatibilité par-tout ailleurs. On peut juger des obstacles qu'un Prince auroit trouvés en établissant de force le Christianisme, par les résistances opiniâtres, & par les fureurs auxquelles se portèrent les Normands, ou les peuples voisins de la Mer Baltique aigris par la sévérité des loix que Charlemagne & Louis son fils, avoient établies pour les rendre Chrétiens. Même conduite au douzième siécle de la part des Prussiens envers Boleslas le Crêpu, Roi de Pologne, qui leur portoit l'Evangile les armes à la main.

Que si suivant la prédiction & l'intention de Jesus-Christ, sa religion est laissée à elle-même; si elle est annoncée par des Ministres qui ne se mettent en peine ni de faire provision d'argent, ni de préparer leurs discours & leurs réponses, ni de se ménager des protections, ni d'employer l'épée contre ceux qui leur résistent;

tent; (& c'eſt le cas où le Chriſtianiſme s'eſt trouvé;) eſſayons de prédire quelle ſera ſa deſtinée. Il en ſera de cette religion comme des idées de Diogène, de Zénon, d'Ariſtote, ou de Platon. Elle ſera fortune dans quelques écoles, ou peut-être tout au plus dans la tête d'un petit nombre de contemplatifs. Le peuple qui eſt groſſier & changeant, ou ſera peu touché d'une religion ſi ſage, ou n'y perſévérera pas, & le tout s'en ira en fumée. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Si cependant la nouvelle religion, malgré la force des préjugés & des paſſions, peut acquérir quelques partiſans; comme ils ſont profeſſion d'aimer les hommes & de prier pour leurs propres perſécuteurs; comme ils imitent celui qui fait lever ſon ſoleil ſur les bons & ſur les méchans, ſans jamais maltraiter ceux qui ne penſent pas comme eux; une telle douceur ne peut que les rendre aimables. On leur paſſera ſans peine quelques idées ſingulières ſur la réſurrection & ſur les récompenſes qu'ils attendent. Ces ſpéculations n'incommodent perſonne: & l'on ſera même fort aiſe dans la ſociété d'avoir des voiſins ſi peu difficultueux, ſi juſtes, & ſi bien-faiſans.

Ainſi notre prudence nous conduit à faire deux prédictions, l'une que cette

LA DEMONSTR. EVANGEL.

religion étant ſans ſupport, loin de ſe répandre, s'en ira promptement à rien; l'autre que ſi elle trouve quelques ſectateurs, on les verra de bon œil, ou du moins on les laiſſera en paix, en conſidération de leur petit nombre, & de ce caractère bien-faiſant qui eſt le grand lien de la ſociété. Telles ſont nos deux prophéties, entièrement conformes à la façon de penſer & d'agir qu'on éprouve par-tout. Jeſus-Chriſt en fait deux toutes contraires; l'une, que le royaume des Cieux ou la prédication de la bonne nouvelle, après des commencemens foibles, prendra de grands accroiſſemens, & durera autant que le monde; l'autre, que ſes Diſciples ſeront par-tout haïs, pourſuivis, & traités cruellement. Comment pouvoit-il eſpérer d'être cru, en prédiſant que ſon Evangile, qui eſt la condamnation des uſages univerſels, proſpéreroit par-tout quoique ſans ſupport; & comment s'eſt-il flatté de trouver des Diſciples & des Prédicateurs, en débutant par ne leur annoncer à tous que des perſécutions & des ſupplices? Voilà certes l'entier renverſement de nos idées. Par l'évènement on peut voir de l'Eſprit de Jeſus-Chriſt, ou du nôtre, quel eſt le prophétique.

Voici un autre trait du même Eſprit qui démontre que Jeſus-Chriſt à vû l'avenir, parce que l'avenir lui étoit ſoumis, & que c'eſt lui-même qui en diſpoſe les évènemens. LA DEMONSTR. EVANGEL. Prophétie de Jeſus-Chriſt ſur la vocation des Gentils.

Au tems où l'Evangile a été prêché, puis écrit, l'idolâtrie étoit ſi univerſelle & ſi dominante, par les différens rapports qu'elle avoit avec toutes les convoitiſes de l'homme, que la philoſophie la plus éclairée n'avoit oſé la contredire. Socrate, Platon, & Ciceron penſoient bien autrement que le peuple : cependant, ils avertiſſoient leurs Diſciples de s'en tenir aux réglemens publics, d'honorer Bacchus, Vénus, Cupidon, Flore, & des dieux encore plus infâmes ; d'agir en un mot comme le peuple. Ils ſentoient l'inconvénient terrible qu'il y avoit à le contredire : & aucun d'eux ne riſqua l'entrepriſe. Leur complaiſance alla juſqu'à prendre en main la défenſe du Polytheïſme en le déguiſant comme le firent Ariſtote, Plutarque & Pline. Ils crurent l'avoir merveilleuſement ſpiritualiſé, en attachant l'idée du feu à une divinité, de l'eau à une autre, de la végétation à une troiſième, de la génération, & de toutes les productions de la nature, à quelques-uns des noms révérés par la coûtume : comme ſi

LA DEMONSTR. EVANGEL.

la substitution d'une physique triviale aux idées populaires, pouvoit ou racheter les désordres que ces idées toûjours subsistantes autorisoient également; ou disculper les adorateurs d'avoir transféré à des êtres inanimés la gloire qui n'est dûe qu'à Dieu. Les génies dont les Platoniciens peuploient toute la nature, sans avoir la moindre connoissance de ce qu'ils assuroient, laissèrent subsister toutes les folies précédentes, & y en ajoûtèrent de nouvelles. Ils remplirent la société de misantropes, toûjours pleins de l'espérance de pouvoir converser face à face avec les démons, toûjours occupés de sacrifices magiques, de spectres, & d'apparitions. Telle fut l'imbécilité de l'ancienne philosophie.

L'idolâtrie, le matérialisme, & la magie, ces trois systêmes également pernicieux, que les plus beaux esprits, quoique protégés & admirés, n'osèrent seulement attaquer, & dont plusieurs firent l'apologie tour-à-tour, Jesus-Christ entreprit de les ruiner par la prédication de douze Matelots. Il en prophétisa la réussite, & l'évènement a suivi.

Dans sa prédiction il égala l'étendue de son œuvre à celle de la terre & des siécles. Depuis le départ des Pêcheurs de Galilée,

devenus, selon sa parole si surprenante, *autant de Pêcheurs d'hommes*, l'Evangile a acquis des cœurs fidéles dans toutes les nations. Il a percé jusques dans le nouveau monde, & il porte les derniers coups à l'idolâtrie.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Matt. 4. 19.

Si le choix des Envoyés rend sa prédiction peu vraisemblable, les moyens qu'il leur recommande achévent de la rendre incompréhensible. Il leur recharge d'être comme des agneaux au milieu des loups; de n'employer ni l'argent, ni la protection, ni les discours; je ne dis pas étudiés, mais seulement réfléchis; ni la moindre résistance. Autant ces moyens sont peu propres à ébranler une opinion universellement fondée sur les cupidités du cœur humain, autant la triste annonce que Jesus-Christ fait à ses Disciples de contradictions & de persécutions violentes, semble peu propre à lui attirer des partisans. Il fait exactement tout ce qu'il faut pour ne trouver ni qui veuille entendre l'Evangile, ni qui le veuille annoncer.

Entreprendre par de pareils moyens de renverser une religion, qu'on ne séparoit nulle-part de l'intérêt de l'Etat & du bonheur des particuliers, c'est être Dieu ou extravagant: l'alternative est iné-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

vitable. C'eſt être extravagant d'annoncer la deſtruction de l'idolâtrie, ſi on n'eſt pas le maître de l'opérer, n'y ayant rien eû ni de ſi fort que l'idolâtrie, ni de ſi dénué de tout ſupport humain que Jeſus-Chriſt & ſes Envoyés : c'eſt être Dieu, ſi l'évènement répond à la promeſſe.

Mais depuis cette prédication, que ſont devenus l'Oſiris & l'Iſis des Egyptiens, le Mithras des Perſes, la Mylitta des Arabes, la grande Déeſſe de Syrie & d'Ephèſe, la Vénus de Paphos, la Cybèle & l'Athys de Phyrgie, les puiſſans Dieux protecteurs des Grecs & des Romains, le Teutates des Gaulois, l'Herminſul des Saxons, & tant d'autres? Ces idoles n'étoient rien, je l'avoue : mais elles oppoſoient aux attaques du Chriſtianiſme les préjugés, le brillant des fêtes, l'entêtement, la ſéduction, l'éloquence, la philoſophie, la magie, la barbarie. Rien n'a tenu contre l'Evangile. Et qu'eſt-ce donc dans la réalité que l'Evangile? Une parole, un ſouffle ; mais un ſouffle ſorti de la bouche de Jeſus-Chriſt.

Il y a ici quelque choſe de plus touchant. Le Sauveur a été mis à mort ſous l'Empereur Tibère, ſans avoir quitté la Judée, ni adreſſé la parole aux Gentils : & auſſi-tôt après la mort du Chriſt ſon

Evangile fut reçu parmi eux. Mais c'eſt préciſément la prédiction que l'Evangéliſte S. Jean met dans la bouche de ſon Maître. Il lui fait dire ſans la plus petite ombre de vraiſemblance, que l'empire de l'Eſprit de ténèbres qui ſe faiſoit adorer à la place du vrai Dieu, alloit tomber, & que la mort du Chriſt ſeroit ſuivie d'un ébranlement univerſel parmi les nations, qui alloient renoncer à l'idolâtrie pour s'attacher à lui. LA DEMONSTR. EVANGEL.

„ C'eſt maintenant, dit Jeſus-Chriſt, „ que le monde va être jugé. C'eſt main- „ tenant que le Prince de ce monde va „ être chaſſé dehors ; & pour moi, quand „ j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai „ tout à moi. Ces paroles qu'on ſuppoſeroit inutilement avoir été inventées par l'Evangéliſte, ont été reconnues dès le premier ſiécle ; & cela nous ſuffit, puiſque l'idolâtrie étoit encore dominante au troiſième. Mais le coup mortel lui étoit porté. Ses pertes ſe peuvent compter comme les années : & la prédiction ſi deſtituée de vraiſemblance avoit devancé ſa première chute. *Jean* 12. 31.

Laiſſons à part l'inſuffiſance de ſes Envoyés, & la folie de la croix, qui naturellement devoit leur ôter toute créance. Quel privilége peut avoir, je vous

LA DEMONSTR. EVANGEL.

prie, le moment de ſon ſupplice ou de ſa retraite, pour engager les hommes, qui juſqu'à préſent n'ont cru ni en ſa ſageſſe ni en ſes œuvres, à venir à lui tour-à-tour, & à écouter ſes Envoyés plutôt que lui? Ou il n'y a pas l'ombre de ſens, ou il y a une préſcience toute divine à attacher à un moment précis la libre converſion des cœurs, au milieu des circonſtances les plus propres à l'empêcher. Cette prophétie eſt ſans contredit le plus fort témoignage que l'Eſprit de Dieu ait rendu à l'œuvre évangelique. Elle attachoit à la miſſion de ſon fils un ſi puiſſant motif de crédibilité, que Jeſus-Chriſt l'a inculquée en cent façons, & ſous une multitude de paraboles également propres à la rendre préſente à tous les eſprits. Toute la Judée a entendu de ſa bouche, & tous les peuples ont appris de ſes Envoyés, avant que les Evangéliſtes euſſent écrit, que le Fils de l'Homme, le Chriſt, alloit donner ſa vie, & qu'enſuite à la prédication des ſiens, il alloit venir de l'Orient & de l'Occident, du Septentrion & du Midi, une foule d'adorateurs qui auroient place au feſtin du royaume des Cieux, & honoreroient le vrai Dieu à la compagnie d'Abraham, d'Iſaac, & de Jacob; au lieu que les enfans

Matt. 8. 11. *& Luc.* 13. 29.

ingrats qui le rejettoient seroient mis dehors. Cette prophétie est proprement le fond & l'économie de l'Evangile, qui n'a jamais existé si cette prophétie n'est pas réelle. Il porte ainsi avec lui une preuve immortelle de vérité. La Démonstr. Evangel.

Si la prédiction du renversement de l'idolâtrie inspire à tous les siécles suivans un juste respect pour le livre qui l'a sans contredit annoncé bien avant l'accomplissement; rien n'étoit plus capable de faire respecter dès le commencement la prédication des Apôtres, que la prophétie des circonstances qui devoient suivre immédiatement la mort du Sauveur, & commencer le renversement de l'idolâtrie.

Jesus-Christ annonce en toute rencontre à ses Disciples, que son œuvre étoit; 1°. d'amener les hommes à la pénitence, dont Jean-Baptiste avoit fait l'ouverture. 2°. D'établir le royaume des Cieux, ou la vraie sainteté dans les cœurs. 3°. De ruiner l'empire de l'idolâtrie, que l'esprit de ténèbres avoit étendu par-tout où il y avoit des hommes. En un mot, convaincre l'homme de sa misère, former des justes, & ruiner l'œuvre de l'ancien séducteur, voilà la mission de Jesus-Christ. Mais dans le moment le plus propre à Prédiction des événemens précis qui ont immédiatement suivi la mort du Sauveur.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

rendre ses Disciples attentifs, il leur fait observer qu'aucune de ces trois opérations ne devoit s'accomplir de son vivant, que l'exécution en étoit réservée *toute entière* à l'esprit qu'il alloit faire descendre sur eux pour les dédommager de sa perte. Il va jusqu'à leur déclarer que ces *trois changemens insignes*, qui étoient l'objet de sa venue, & dont aucun n'avoit encore paru, alloient éclater incontinent; qu'ils commenceroient à s'opérer *tous trois* dans très-peu de jours, & *aussi-tôt* après sa retraite.

Joan. 16. 6.

„ Parce que je vous ai, leur dit-il, annoncé le moment de mon départ vers „ mon Pere, la tristesse s'est emparée de „ votre cœur: cependant, je vous dis la „ vérité: il vous est avantageux que je „ m'en aille. Car si je ne m'en vais pas, „ l'Esprit consolateur ne viendra pas à „ vous: mais si je m'en vais, je vous l'enverai. C'est lui qui après sa venue manifestera parmi les hommes le péché, la „ justice, & le jugement. C'est à l'esprit „ consolateur qu'il est réservé de manifester le péché (& de convaincre les hommes de leur corruption:) car vous voyez „ qu'ils n'ont point cru en moi. (Le monde est encore dans son impénitence,) „ c'est l'Esprit consolateur qui (en ma

„ place) manifeſtera la juſtice, (& for- La De-
„ mera la ſociété des ſaints:) car pour moi MONSTR.
„ je m'en retourne vers mon Pere, & EVANGEL.
„ vous ne me verrez plus. C'eſt lui enfin
„ qui manifeſtera le Jugement; car la ſen-
„ tence eſt portée contre le Prince de ce
„ monde.

Perſuader aux hommes que le péché eſt en eux; former au milieu de cette corruption un peuple de Juſtes; ruiner enfin le culte des dieux pour faire adorer le ſeul Etre adorable, voilà autant d'entrepriſes peu vraiſemblables pour un homme auſſi foible en apparence qu'eſt Jeſus-Chriſt. Mais aſſurer comme il fait que ces trois choſes pour leſquelles il eſt venu, & dont aucune n'eſt exécutée, commenceront à s'accomplir préciſément auſſi-tôt qu'il ne ſera plus ſur la terre, eſt une hardieſſe encore plus inconcevable. Or dès les premiers jours de ſa retraite l'effet parut, & il dure encore.

Celui qui ne proféroit que des paroles de ſageſſe, ne fut point reçu des ſiens. Il eut des auditeurs, & des témoins en foule; mais il eut peu de diſciples. La crainte les retint, & rendit ſon œuvre juſques-là inutile. Il diſparut ſans avoir ni introduit nulle-part le repentir & le changement de conduite; ni rendu la ſainteté

LA DEMONSTR. EVANGEL.

plus commune parmi les peuples ; ni livré la moindre attaque à la tirannie de l'erreur qui faisoit adorer tout, excepté Dieu. Si Jesus-Christ n'en a pas tenté l'entreprise dans une seule ville idolâtre, par exemple à Tyr & à Sidon, des hommes aussi dépourvûs de talens que le sont les Apôtres, seront-ils plus heureux que lui ? Il ne leur reste qu'à se cacher : & sa mort, comme l'absurdité de la prédiction, doit suffire pour les détromper. Mais loin de fuir comme ils avoient fait lorsque leur Maître vivoit encore, ils se montrent publiquement, & l'annoncent dans le temple. L'Esprit qui leur a été promis en fait subitement des hommes nouveaux. Aux deux premières prédications d'un matelot grossier qui se dit le Disciple du Christ, huit mille hommes embrassent la pénitence, & sont pénétrés de douleur d'avoir demandé sa condamnation au Gouverneur. Malgré le dépit & les menaces de l'ordre sacerdotal, les exemples d'une foi constante, & d'une sublime piété, se multiplient à Jerusalem & dans toute la Judée. L'Eglise & les mêmes vertus s'étendent à Damas, à Antioche, à Paphos, & à Corinthe : c'est-à-dire, dans les villes les plus débordées. L'Evangile donne la première secousse à l'ido-

lâtrie jusques dans Rome, jusques dans la Cour de Néron, & dans la famille de Narcisse, c'est-à-dire, dans le centre de tous les excès.* La Démonstr. Evangel.

*Rom. 16.

Il n'est point de jour dans les six siécles suivans, où l'autel de quelque dieu, disons plûtôt, de quelque monstre, ne soit renversé. Par-tout l'idolâtrie perd ses partisans. Elle se sauve dans les campagnes, & dégénère en rusticité. Enfin la Barbarie en rougit elle-même : & dans les quatre continens le vrai Dieu a des adorateurs.

Jesus-Christ n'a donc exécuté par lui-même aucune des trois parties de son œuvre : & en les accomplissant toutes trois suivant sa promesse, aussi-tôt après sa retraite, par des hommes incapables de tout ; il n'a laissé voir que l'*Esprit* tout-puissant qui étoit en lui, & qu'il avoit mis dans ses Envoyés.

On ne peut opposer à cette preuve que des ténèbres. Peut-être Jesus-Christ n'a-t'il pas fait cette prophétie. On a bien de la peine à croire qu'il ait dit ces paroles. On est persuadé qu'il ne les a jamais dites. On trouve dans sa raison la régle infaillible de la conduite que Dieu a dû tenir.

En attendant que nous produisions les

LA DEMONSTR. EVANGEL.

témoignages que les Apôtres ont rendus aux prédictions de Jesus-Christ, & les témoignages sans nombre qui ont été rendus tant à la prédication qu'aux écrits des saints Apôtres; arrêtons-nous un instant sur le caractère de l'Evangéliste de qui nous apprenons la dernière prophétie. Regardons l'Evangile qui la contient comme tout autre écrit, comme tout autre témoignage humain, qui devient croyable à proportion des marques de vérité qui le relévent. Il n'y a rien qui rende son récit suspect: & toutes les présomptions lui sont favorables.

On sait par les rapports du martyr S. Polycarpe, de S. Irénée, & d'Eusebe, que l'Evangéliste Jean faisoit sa résidence à Ephèse, où il étoit connu & honoré de toutes les Eglises d'Asie. Ce n'est point son Evangile qui a introduit le Christianisme dans ces quartiers: mais c'est la connoissance de la Doctrine Apostolique, & l'estime singulière des vertus de S. Jean, qui ont fait recevoir avec vénération son Evangile, écrit le dernier des quatre. C'étoit toujours la même histoire, (*a*) qu'on tenoit de la bouche des témoins oculaires qui en avoient été les prédica-

(*a*) *Sicut tradiderunt qui ab initio ipsi viderunt & ministri fuerunt sermonis.* Luc 1. 2.

teurs ; mais mieux circonſtanciée en plu- LA DEMONSTR. EVANGEL.
ſieurs points.

Il n'y avoit point de témoignage qui fût humainement plus croyable que le ſien. Dans la diſperſion des Apôtres conſternés par la crainte, il étoit reſté ſeul aux pieds de ſon Maître juſqu'après ſa mort : ce qui nous a procuré le récit plus détaillé de l'inſcription miſe ſur la Croix ; du ſort jetté ſur la robe de JESUS ; & du vinaigre qu'on lui fit boire. C'eſt lui qui nous rapporte les dernières volontés du Sauveur, & le ſoin qu'il prit de ſa Mere, en lui aſſurant l'entretien néceſſaire ſur le bien & ſur l'amitié de Jean, dont ce teſtament fait la gloire. Il nous rapporte auſſi la circonſtance de l'ouverture du côté de JESUS après ſa mort ; & il y fait l'application de la prophétie qui prédit que le Chriſt ſera percé de coups par les ſiens, & qu'un jour ils reconnoîtront celui qu'ils ont percé. *Zachar.* 12. 10.

L'Evangéliſte Jean eſt le ſeul Apôtre qui ait été exactement témoin de tout. Mais il n'étoit point ſeul. Il s'y trouvoit avec une multitude d'aſſiſtans, ou curieux de nouveauté, ou ennemis zèlés de Jeſus-Chriſt, & plus ardens à lui ôter l'honneur que la vie. Toutes ces circonſtances dont ils avoient été inſtruits par leurs

LA DEMONSTR. EVANGEL.

yeux, les mettoient en état de confondre le récit de l'Evangéliſte s'il s'écartoit de la vérité.

Il y avoit pour lui des hommes plus à craindre encore que les ennemis de l'Evangile. Dans la recherche que nous faiſons ici des moyens humains qui pouvoient naturellement faire recevoir ſon récit, nous devons pareillement faire état de ce qui pouvoit le décréditer dans la ſuppoſition d'impoſture. Son hiſtoire devoit offenſer la délicateſſe ou la jalouſie des autres Diſciples, en s'attribuant, comme il fait par-tout, la qualité de *Diſciple bien-aimé;* en ſe glorifiant d'avoir reçu chez lui cette Mere vénérable dont JESUS lui-avoit fait le leg ſpécial; enfin en couvrant tous les Apôtres de la honte d'avoir fui, accuſation peu néceſſaire au progrès de l'Evangile.

Mais vous voyez par-tout dans les récits de S. Jean, la confiance d'un homme qui ne craint ni les réfutations, ni les deſaveux, ni les plaintes. Vous y trouvez l'exactitude d'un témoin parfaitement inſtruit, qui rapporte ſans apprêt & ſans choix ce qui fait pour ſa cauſe, ce qui y paroît indifférent, même ce qui y ſemble contraire, par cette unique raiſon qu'il y étoit, & qu'il dit les choſes naïvement,

ment, comme elles se sont passées sous ses yeux. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Selon les régles de la plus saine critique, l'exacte conformité du récit des expéditions de César avec les circonstances des lieux & des affaires d'alors en démontre la vérité, quoique le témoin n'eût, au rapport de Ciceron & de Salluste, ni droiture ni religion. A plus forte raison, cette exactitude à rapporter les plus petits détails, & à se soutenir sans mépriſe dans ces noms de lieux, de personnes, & d'affaires publiques, est-elle une démonstration de vérité, quand le témoin est d'une probité reconnue.

Si cette preuve pouvoit acquérir quelque nouveau degré de force, c'est parce que l'Evangéliste ajoûte à la vertu la plus éminente une simplicité d'enfant. On en peut juger par la candeur de ses lettres. Comment un homme aussi simple auroit-il été l'inventeur d'un récit dont il seroit impossible au fourbe le plus consommé d'assembler les circonstances sans broncher dans sa marche à tout instant, & sans être fréquemment convaincu de faux? Il n'y a donc aucun témoignage qui rassemble plus de caractères de vérité, que le récit de l'Evangéliste Jean.

D'où il suit que si l'on a résolu de

LA DEMONSTR. EVANGEL.

soupçonner de la fourberie dans la singulière prédiction des trois œuvres réservées à l'esprit dont les Apôtres seroient remplis aussi-tôt après le départ de leur Maître, l'Evangéliste en est déchargé. Tout au plus il peut avoir été trompé par un homme plus fin que lui, & avoir rapporté ses paroles avec trop de crédulité: mais puisque le fait est réel, & que ces paroles sont sorties de la bouche de celui à qui on les attribue; comment veut-on qu'un fourbe lise juste dans l'avenir le plus prochain, & dans un avenir très-éloigné? Les trois points prédits, ou très-anciennement couchés dans l'Evangile de saint Jean, ont commencé à s'accomplir aussitôt après la retraite de Jesus. On vit aussitôt des sociétés de pénitens & de justes à Jerusalem, à Samarie, & chez les Payens eux-mêmes.

Le Dieu d'Abraham, c'est-à-dire, le Créateur qui avoit promis à Abraham de bénir en sa postérité toutes les nations, leur est annoncé au nom de son descendant; & la décadence de l'idolâtrie commencée à cette prédication va toûjours en augmentant de siécle en siécle. C'est surtout la persévérance de cet accomplissement dans un avenir éloigné, qui fait connoître de quel esprit l'Evangéliste & son

Maître étoient animés. Il n'y a donc ici aucune fourberie, ni dans celui qui raconte, ni dans celui qui prophétise, & la Mission Chrétienne est divine. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Une dernière remarque met encore mieux cette prophétie au-dessus de tout soupçon. Saint Jean ne la publia d'abord que de bouche comme le reste de la vie de son Maître. Il n'écrivit que tard, & lorsque le premier siécle étoit fort avancé. Les deux premières parties de la prédiction, nous l'avons vû, s'accomplissent de toute part. Mais ces commencemens de pénitence & de sainteté pouvoient n'être pas durables. Le troisième point de la prédiction qui étoit le plus important, & le plus visiblement réservé au pouvoir de Dieu seul, n'avoit pas à beaucoup près son accomplissement marqué. Du vivant de l'Evangéliste l'idolâtrie subsistoit, & avoit écrasé les Apôtres même. Les efforts de la philosophie & de la puissance temporelle durant les siécles suivans, sembloient devoir anéantir le Christianisme. Il fut résolu plusieurs fois de convaincre de faux les prédictions du Messie: mais ces efforts rendent témoignage à la prophétie & la constatent. L'idolâtrie n'est plus, & la parole de Jesus-Christ a son effet.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Les obstacles suscités à l'accompliſſement des prophéties, ont été prophétiſés.

Ces obſtacles qui ont rendu la prophétie plus célèbre en la contrediſant de deſſein prémédité ; ont été prophétiſés eux-mêmes. Jeſus-Chriſt a prédit à pluſieurs repriſes, & d'une façon très-marquée, que la doctrine du vrai Dieu & les bonnes mœurs alloient s'introduire dans la ſociété ; que l'Evangile ſeroit porté d'une ville à l'autre, & s'y ſoutiendroit malgré des combats perpétuels.

Quand un homme qui n'a point reçu l'eſprit prophétique ſe mêle d'annoncer l'avenir, il faut du moins qu'il ne ſe mette pas en contradiction avec la plus conſtante expérience. On pouvoit prévoir humainement que la doctrine de l'Evangile trouveroit des oppoſitions. Mais il ne falloit pas ſe flatter que les ſuccès ſeroient conſtans comme les perſécutions. La connoiſſance du cœur humain montre bien le contraire : & il eſt d'une inſigne témérité, de prédire qu'une doctrine ſera toûjours traverſée & toûjours floriſſante. Il ſuffit même que des opinions ceſſent d'être protégées pour tomber dans un diſcrédit général. Les Dieux des Grecs & des Romains n'ont point d'abord ſouffert de perſécutions. Jamais les Empereurs devenu Chrétiens ne firent mourir ni les prêtres des idoles ni les Idolâtres. Lorſ-

que la police ferma les temples des Dieux dans les villes, le culte s'en maintint dans les campagnes, *in Pagis :* d'où eſt venu le nom de Paganiſme. Peu après cependant le ſeul défaut de protection y fit enfin renoncer totalement. On plaida ſans fruit pour la conſervation de l'autel de la paix & du temple de la victoire. Bacchus & Vénus, ces divinités enjouées, pour qui tout l'univers devoit prendre parti, ſont tombées comme les autres ; & ſans nos théâtres elles n'auroient plus nulle-part ni autel ni aſile.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Toutes les fois qu'on a voulu attaquer les religions dominantes, renverſer l'ancienne police, ou changer les coûtumes des peuples, on a trouvé, il eſt vrai, plus ou moins de réſiſtance. Mais tout céde avec le tems. On ſe laſſe de lutter contre le torrent. L'amour du repos amène inſenſiblement des idées nouvelles : & il n'eſt point de changemens que la durée des perſécutions n'ait introduits. Il n'a été donné qu'à la foi des promeſſes & à la ſainteté des mœurs chrétiennes d'éprouver des attaques perpétuelles, ſoit du dehors, ſoit du dedans, & de ne pas ſuccomber. La prédiction en eſt donc d'autant plus touchante qu'elle étoit ſans vraiſemblance ; & que pour l'accomplir dans ſa plénitude,

LA DEMONSTR. EVANGEL.

les hommes qui ſont naturellement doux envers ceux qui ne leur ſont point de mal, ſont ſortis de leur caractère dans l'acharnement qu'ils ont montré à pourſuivre le Chriſtianiſme.

D'une autre part, il eſt naturel à l'homme de ſe détacher de ce qui ne lui attire que des diſgraces, quand elles ne ſont compenſées par aucun dédommagement réel. Mais quoique la conſervation de l'Egliſe au milieu des ſecouſſes que les Puiſſances temporelles & l'eſprit humain lui ont toûjours ſuſcitées, ſoit une preuve ſenſible de la Providence qui veille ſur elle, & la ſoûtient contre toute vraiſemblance, cette preuve tire une illuſtration parfaite de la prédiction qui a été faite d'une choſe ſi peu croyable. Jeſus-Chriſt ne ſe montre pas actuellement lui-même: mais ſa parole n'en paroît que plus puiſſante: & par l'accompliſſement immortel de ſes promeſſes univerſellement publiées avant l'évènement on ſent " qu'il étoit „ hier, qu'il eſt aujourd'hui, & qu'il ſera „ dans tous les ſiécles.

Heb. 13. 8.

La conſervation du peuple Juif prédite par J. C. & également ſans

S'il ſe trouve après la religion Chrétienne une ſociété perpétuellement maltraitée & cependant indeſtructible, c'eſt la religion & la nation Juïve. Mais la conſervation de celle-ci n'eſt pas moins

l'ouvrage de celui qui a immortalisé le Christianisme ; & qui à côté de son Eglise a conservé l'ancien dépôt des preuves qui la manifestent, en conservant l'autenticité de l'ancienne écriture avec le peuple à qui il l'a confiée. Enfin ce qui démontre pleinement la divinité de cette longue & peu vraisemblable conservation dans l'adversité, c'est encore la prédiction célèbre que Jesus-Christ en a faite.

LA DEMONSTR. EVANGEL. vraisemblance.

Qu'on refuse tout établissement aux Juifs ; qu'on les contraigne à fuir dans d'autres climats, ou à se tenir cachés dans le nôtre ; qu'on les admette à se montrer parmi nous à des conditions à peine supportables ; qu'on les dépossède ensuite, comme il est arrivé presque par-tout, du peu de terrain qu'on leur avoit accordé, comme une faveur singulière ; qu'on les haïsse ; qu'on les écrase : ils subsisteront. David, Zacharie, & Jesus-Christ ont annoncé que les habitans de Jerusalem béniront un jour l'Envoyé du Seigneur, après l'avoir mis au rebut ; & qu'ils reconnoîtront celui qu'ils ont crucifié.

Quoique ce soit un grand sujet de surprise, de voir tout un peuple consentir persévéramment pendant une très-longue suite de siécles à être malheureux, quand il peut cesser de l'être en renonçant à quel-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

ques opinions ; ce n'eſt pas uniquement la durée de ce peuple coupé par pelotons, qui donne droit de recourir au miracle : & nous ne diſons point que toute opinion perſécutée ſoit pour cela même une doctrine céleſte. Par exemple, on a vû les Gaures (*a*) qui ont eu pour maître Zoroaſtre, qu'on croit avoir vêcu ſous Darius fils d'Hyſtaſpes, (*b*) ſubſiſter long-tems dans la Perſe, puis ſe ſauver dans l'Inde plûtôt que de renoncer à leurs pratiques nationales. On les retrouve encore au Mogol ; & il ſemble conſéquemment qu'on puiſſe être dans l'humiliation & ſubſiſter long-tems.

Mais quoiqu'on doive remarquer que les perſécutions ſuſcitées aux Gaures ont été paſſagères, & qu'ils jouiſſent paiſiblement dans l'Inde d'une liberté qui ne s'y refuſe à aucune religion ; il y a une autre raiſon de diſparité, qui ne ſouffre point qu'on mette leur conſervation en parallele avec celle des Chrétiens ou des Juifs perſécutés. Nous ne ſéparons pas les deux marques des deſſeins de Dieu ſur un peuple, qui ſont de ſe conſerver malgré les attaques les plus perſévéramment réité-

(*a*) Ceux qui ſe diſent adorateurs d'un ſeul Dieu ſous le ſimbole du feu. C'eſt le ſentiment que leur attribue M. Hyde, *de Relig. Perſar.*

(*b*) Humphrei Prideaux, *Hiſt. of the Jews.*

rées, & d'en produire la prédiction distincte. La Demonstr. evangel.

Ce n'eſt ni la proſpérité ni l'adverſité qui fait preuve des intentions ſpéciales de Dieu : mais c'eſt la proſpérité ou l'adverſité prédite & fidélement accomplie qui porte le caractère de l'Eſprit divin. Il n'y a que Dieu qui puiſſe ſavoir la deſtinée future des Chrétiens, des Juifs & des Gaures. Il n'y a que Dieu qui puiſſe dire ce qu'ils deviendront deux mille ans après la prédiction. Mais Dieu ne nous a rien annoncé ſur les Gaures ; ni ne les a diſperſés parmi le genre humain pour y être témoins & conſervateurs de quelqu'inſigne vérité : au lieu qu'il a prédit par Daniel & par Jeſus-Chriſt la longue diſperſion des Juifs ; & par les Apôtres, comme par la bouche de leur Maître, la perpétuité ſi peu vraiſemblable de la doctrine évangelique, malgré des traverſes toûjours nouvelles juſqu'à la fin des générations humaines. Ils ajoûtent à cette prophétie la réunion d'Iſraël à l'Egliſe Chrétienne dans les derniers tems : & c'eſt un évènement qui n'eſt pas encore ſous nos yeux, parce qu'il eſt le dernier.

Tous ces évènemens qui ont été dès le commencement de l'Egliſe Chrétienne la preuve lumineuſe de la miſſion de Je-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

fus-Christ & de ses Prédicateurs, ont acquis un nouvel éclat avec la succession des tems ; puisque l'étendue & la force de la preuve augmentent comme la fidélité & l'étendue de l'accomplissement. En effet, aux persécutions des trois premiers siécles ont succédé des combats intérieurs encore plus redoutables, les disputes, l'intrigue, l'avarice, le faste. Avec les Princes & la multitude des peuples, tous les vices sont entrés dans l'Eglise. Elle eut une infinité de membres qui la deshonorèrent. Elle en eut qui travaillèrent à la ruiner, & qui cessèrent d'être ses membres. La raison humaine toûjours ennemie ou peu contente de la régle de foi qui la tient en captivité, attaqua tour-à-tour la divinité du Verbe, puis peu-à-peu tous les articles de la commune & invariable créance. La philosophie surprise elle-même des maux qu'elle a causés, a encore l'injustice de les reprocher au Christianisme. L'Eglise eut à souffrir de la barbarie des peuples du Nord, qui sembloient se relayer pour la tenir dans des allarmes perpétuelles. Elle n'eut pas moins à souffrir de l'ignorance du moyen âge & de toutes les passions qui l'ont déchirée : en un mot, elle devoit toûjours souffrir & toûjours subsister.

Cette démonſtration eſt principalement pour nous. A cet égard, la condition des derniers tems de l'Egliſe acquiert un avantage ſur celle des premiers. Ou plûtôt il ſe trouve une juſte compenſation de lumière, qui met tous les ſiécles en état de ſe convaincre de la révélation évangelique. Les premiers ſiécles ont vû les œuvres de l'eſprit tout-puiſſant : les ſuivans & les deniers ſentent de plus en plus que Jeſus-Chriſt & ſes Envoyés ſont le centre où viennent ſe rendre les prophéties précédentes, & d'où il part d'autres prédictions qui ſe juſtifient d'âge en âge. De cette ſorte, l'eſprit de vérité n'a ceſſé & ne ceſſe de juſtifier par ſon témoignage immédiat, la réalité de la miſſion chétienne. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Nous avions promis de montrer qu'elle eſt divine, ſi l'Eſprit ſaint l'a juſtifiée par les preuves que rapportent les Evangéliſtes. Mais nous avons déja fait plus. La condition n'eſt plus incertaine, & les faits ſe trouvent réels. Sans faire aucun effort pour prouver la divinité des Ecritures; il nous ſuffit que ce ſoient d'anciens livres publiés par-tout avant l'accompliſſement d'une multitude d'événemens très-peu vraiſemblables qui s'y trouvent prédits. Voilà le ſceau de l'Eſprit ſaint; & la miſ-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

sion dont ces livres annoncent la perpétuité, ne va point sans ses preuves.

Mais tous les hommes n'étant pas également à portée ou d'avoir vû les œuvres miraculeuses, ou de faire la comparaison des prophéties anciennes avec les évènemens; ces premières lettres de créance que les Envoyés produisoient, & qui peuvent encore être examinées par des yeux attentifs, ont été fortifiées ou remplacées pour tous par d'autres témoignages très-nombreux les plus dignes de foi que les hommes puissent rendre à ce qu'ils ont vû; & qui, de la sorte, ne faisant qu'un avec les témoignages précédens,

Joan. 20. 29. „ rendoient ceux qui avoient cru sans „ voir les œuvres, aussi heureux que ceux „ qui les avoient vûes.

II.

Le témoignage du Baptême.

Je passe donc du témoignage de l'Esprit à celui de l'*eau*, c'est-à-dire, au changement de ceux qui reçûrent d'abord le baptême : parce que ces deux témoignages reviennent au même, le second supposant le premier, & devant en tenir lieu.

Quoiqu'on n'ait pas vû les lettres-patentes de l'érection d'un siége Présidial, ou d'une Cour souveraine, on en est également sûr par les attestations de ceux qui en ont pris connoissance : on l'est par la persévérance de la République à maintenir ces Tribunaux ; & par l'acquiescement des Provinces qui y portent leurs affaires. Un témoignage peut donc être remplacé par un autre, sans crainte d'illusion. C'est ainsi que le témoignage rendu par le Pere à son Fils au jour de sa transfiguration, & les témoignages rendus par l'Esprit saint à la mission des ouvriers Evangeliques, ont été suppléés par les témoins de ces œuvres en faveur de ceux qui crurent sans les avoir vûes : & bien loin que ceux-ci soient blâmables d'avoir cru ; leur acquiescement à la prédication & aux Ecritures Evangeliques sur le fondement du témoignage des premiers Fidéles, étoit une conduite infiniment raisonnable ; puisqu'ils avoient, pour y ajoûter foi, des motifs incomparablement plus forts que ceux qui déterminent toutes les démarches de la société dans les affaires les plus importantes. Nous faisons avec la plus parfaite tranquilité un contrat de vente, dans la persuasion qu'une terre nous appartient ; que l'acte

La Demonstr. Evangel.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

d'acquisition en est dans nos mains; que la minute en est chez tel Notaire; que nous l'avons toûjours affermée sans trouble; quoiqu'il se pourroit faire, si quelqu'un avoit entrepris de nous jouer par des apparences adroitement préparées, qu'il y eût de l'illusion dans le tout. Cette illusion devient impossible dans les faits qu'on nous propose à croire; à proportion du concours des trois ou quatre caractères suivans.

1°. Que les objets & les faits qu'on nous rapporte n'aient pas été vûs dans l'obscurité par manière de prestiges, mais au grand jour; ni une seule fois en passant, mais en plusieurs lieux, & d'une façon durable qui permette à l'œil de s'assûrer de ce qu'il voit.

2°. Que les faits rapportés soient liés entr'eux, en sorte qu'ils se confirment mutuellement, que les seconds suppose nt les premiers, & qu'avoir vû les uns soit autant qu'avoir vû les autres.

3°. Qu'il ne puisse y avoir eû de concert entre les témoins qui rapportent ces choses aux personnes qui ne les ont pas vûes.

4°. Que les témoins donnent toutes les assûrances qu'on peut exiger de leur exactitude & de leur desintéressement.

Ces caractères n'ont aucun besoin d'être développés. Il ne faut que les appliquer. Ce que l'Evangile présente n'est pas une opinion imaginaire, créée dans une tête, & arrangée avec art. C'est une suite de faits bien attestés. Les œuvres de l'Esprit de Dieu qui ont été produites en preuves de la mission Evangelique, & publiées par les premiers Chrétiens, n'étoient nullement sujettes à illusion, soit qu'on les considère en elles-mêmes, soit qu'on les considère par les dispositions de ceux qui les rapportent. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Pouvoit-on se méprendre avec d'autres, avec douze autres, avec cinq cens autres, en attendant la voix de JESUS après sa résurrection, en touchant ses cicatrices, en le voyant agir & manger au milieu de ses Disciples?

Les Eglises pouvoient-elles se méprendre sur le fait de la résurrection, lorsqu'on les avertissoit trente ans après cet évènement, que la plûpart des cinq cens freres qui avoient vû le Sauveur ressuscité, étoient encore en vie?

Ceux qui n'avoient pas vû le Christ ressuscité, avoient pû être témoins de l'effusion de son Esprit. Ceux qui n'avoient pas vû les miracles de Pierre, avoient vû ceux d'un autre Disciple. Les

LA DEMONSTR. EVANGEL.

derniers faits tenoient lieu des premiers: & tous étoient preuve soit de la vérité de la résurrection, soit de la divinité de la mission & de l'Ecriture Evangelique. Toutes ces choses étoient inséparables: une seule prouvée, tout étoit prouvé.

Les témoins qui les avoient vûes, touchées, ou entendues, se présentoient partout sans concert, sans soupçon, ni apparence, soit de crédulité, soit d'imposture.

Les fidéles du second siécle étoient convaincus tant par les faits dont ils étoient témoins eux-mêmes, que par les faits qu'ils tenoient des premiers témoins les plus respectables de tous. La Gréce & l'Italie, très-probablement la Gaule & l'Espagne avoient vû & entendu S. Paul, ou S. Marc, ou S. Clément. Les habitans de Lyon joignoient leurs connoissances personnelles au récit qu'Irénée leur faisoit de ce qu'il avoit vû & entendu du vénérable Polycarpe son maître. Celui-ci rapportoit aux Eglises d'Ionie les conversations qu'il avoit eûes avec saint Jean l'Evangéliste, & avec d'autres Disciples, sur les actions & sur les paroles du Seigneur. Ces seuls exemples nous en font concevoir dix mille, qui étoient les mêmes par-tout.

Euseb. Hist. Eccles.

Ceux

Ceux qui rendoient aux Miniſtres de l'Evangile le témoignage d'avoir vû leurs œuvres étoient parfaitement dignes d'être écoutés. C'étoient des hommes faits qui étoient devenu Chrétiens par choix, & avec connoiſſance de cauſe. Les Juifs convertis avoient, conformément aux avis des Apôtres, comparé les promeſſes & les prophéties avec les évènemens. Les Gentils avoient vû un concours étonnant d'œuvres merveilleuſes qui établiſſoient la même miſſion.

La Demonstr. evangel.

II. Petr. 1. 19.

Perſonne n'ignore combien il y avoit peu à gagner pour les témoins de ces merveilles : & cette preuve de leur probité a été maniée trop de fois pour avoir beſoin d'être retouchée. Au lieu de montrer de nouveau toutes les paſſions, & tous les intérêts humains réunis, pour écraſer les premiers Fidéles ; arrêtons-nous à ce qu'ils eurent à éprouver de la part de leur propre cœur : nous comprendrons par leurs combats intérieurs que la ſeule force de la vérité en a fait des témoins.

Si vous exceptez une eſpéce de gens qu'on a de bonne heure accoûtumés aux entrepriſes hazardeuſes par l'attrait du pillage, & en qui le grand uſage des crimes a ruiné la conſcience, ou éteint le reſpect des loix ; tous les hommes ſont

Force du témoignage rendu par les premiers Chrétiens.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

fortement attachés à la religion dans laquelle ils ont été élevés. Ils ne tiennent pas moins fortement à leur patrie & aux intérêts de leur famille. Il n'eſt pas aiſé non plus de rompre les liens qui les attachent à une demeure, à des poſſeſſions, à des plaiſirs ou à des pratiques dont ils ont contracté une longue habitude. Ce ſont tous ces liens enſemble qui arrêtent ceux à qui l'Evangile eſt annoncé, & qui les retiennent d'autant plus fortement que ce ſont des liens agréables. Comment réſiſter à une femme éplorée qui remontre à ſon mari le déſaſtre inévitable que ſa créance va faire tomber ſur tout ce qu'il a de cher. On conçoit ici mille obſtacles également terribles qui doivent naturellement rendre l'Evangile infructueux. Je ne vois point d'hommes ſur la terre qui ne doivent y apporter une oppoſition invincible, s'ils écoutent leurs intérêts, ou ſeulement leurs préjugés.

Les préjugés des Juifs, entièrement contraires à l'Evangile.

Annonce-t'on l'Evangile aux Juifs? Ils ſont pleins de vénération pour leurs pratiques extérieures, pour la loi qui les diſtingue des autres peuples, pour la famille qui exerce le ſacerdoce, pour le pays que Dieu leur a accordé en propre. Leur temple eſt le lieu que le Seigneur a choiſi pour y faire ſa demeure. Ils ſe-

ront à jamais le peuple de Dieu. Ils ſont les enfans d'Abraham & d'Iſaac ; la poſtérité chérie. L'avenir le plus brillant leur eſt réſervé. Ils attendent un Meſſie qui les mettra en honneur en leur ſoumettant les nations. Comparent-ils ces idées avec la doctrine Evangelique ? On leur déclare que la loi, le temple, le ſacerdoce, & la conceſſion du pays de Chanaan, ne ſont que des préparatifs ; divins à la vérité ; mais paſſagers, qui ſervoient à régler & a contenir la nation dépoſitaire des promeſſes juſqu'à la manifeſtation du Meſſie : qu'il doit être mis à mort ; que ſon ſacrifice ſera déſormais le ſeul que Dieu agrée ; qu'on n'en célébrera plus d'autre ; qu'après cette œuvre accomplie le temple va être ſupprimé, & le ſacerdoce anéanti ; que le Meſſie au lieu d'être le conquérant des Nations, en va être le Docteur & le Sauveur ; qu'il va leur communiquer par ſes Envoyés le culte du vrai Dieu, & en faire des enfans d'Abraham par la foi ; que les Juifs qui ſe croyoient le peuple de Dieu par excluſion, ne ſeront plus ſon peuple ; & que la nation qui a abreuvé de fiel & crucifié ſon propre Roi, ſelon la parole des Prophétes, va être, ſelon les mêmes prophéties, arrachée de ſa terre natale, pour

LA DEMONSTR. EVANGEL.

demeurer esclave & vagabonde parmi toutes les nations.

Quelles impressions une telle annonce doit-elle naturellement faire sur les Juifs? Leur premier mouvement est de ne vouloir ni rien examiner, ni rien voir, ou entendre de ce qu'on leur dit, ou qu'on leur montre au doigt. Leur zèle qui est déréglé par l'amour propre, & qui n'est plus qu'une passion brutale, se convertit en fureur : & au lieu d'écouter les faits, ou de voir le rapport des évènemens avec les prophéties; ils se bouchent les yeux & les oreilles : ils commencent par poursuivre, même par lapider les Prédicateurs.

On sent ici quelles révolutions ont dû se faire dans le cœur d'un Juif, pour le détacher de ses premières pensées, & pour lui en faire prendre de si différentes. Qu'un témoignage a de force quand il est rendu à une vérité de fait par des cœurs qu'elle gagne au milieu de ses préventions! Un Paul, un Silas, un Barnabé convertis de la sorte, ne sont ni des fanatiques échauffés dès l'enfance par les discours de leur famille, ni des indépendans qui se révoltent contre la loi de leurs peres. Ce sont des hommes prudens & de sens rassis, qui comparent les promesses qu'on leur a faites avec les effets qu'ils voient, & qui

bien loin de mépriſer la loi de leurs peres, commencent à en ſentir la vraie excellence, en recevant les biens réels dont elle étoit la préparation & l'annonce. LA DÉMONSTR. EVANGEL.

Delà le ſoin extrême que prend ſaint Paul dans toutes ſes lettres adreſſées aux Egliſes où il y avoit beaucoup de Juifs convertis, comme dans celles aux Romains & aux Galates, à plus forte raiſon dans l'épitre aux Hébreux; de leur faire obſerver dans la loi dont ils avoient connoiſſance, une économie & des deſſeins que ni lui, ni eux n'y avoient vûs; mais que les évènemens leur mettoient nettement ſous les yeux.

Porte-t'on l'Evangile chez les ſchiſmatiques de Samarie? Ils reſpectent Moïſe, & ont la nation Juïve en horreur. Ils ne pourront donc ni entendre dire que la loi de Moïſe n'a plus d'exercice; ni ſoutenir la penſée de recevoir des Juifs l'accompliſſement des promeſſes, & l'annonce du ſalut. Oppoſition des Samaritains à l'Evangile.

L'Evangile eſt-il porté aux Gentils? Ils boivent l'iniquité comme l'eau. Point de régle qui les gêne. Leurs plaiſirs au contraire, ſont autoriſés par la religion publique, & conſacrés comme des actions agréables à autant de divinités ſpéciales, qui prennent ſoin de les récom- Préventions des Gentils contre l'Evangile.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

penſer. Les nations les plus puiſſantes ſe ſont toutes préoccupées très-fortement de cette penſée, qu'il falloit être ſcrupuleuſement fidéles aux Dieux auteurs de leur proſpérité, & fermer ſévérement la porte à toute religion étrangère.

Diſpoſition des Philoſophes.

Porte-t'on l'Evangile dans les écoles des Payens? Les Philoſophes malgré leurs diviſions ſe réuniſſent tous en un point, qui eſt d'idolâtrer leur raiſon, & d'eſtimer peu le rapport des ſens. Comment recevront-ils une doctrine dont le premier but eſt d'humilier la raiſon? comment recevront-ils une doctrine qui gît en faits, & qui n'eſt point l'ouvrage de leur intelligence? A coup sûr ils rejetteront l'Evangile, & préféreront leur jugement aux atteſtations les plus claires, dont ils ſe débarraſſeront en traitant les rapports les plus uniformes de tous nos ſens, de moyens illuſoires, & peu propres à inſtruire un Philoſophe. Prenez les hommes dans telle nation & dans telle façon de vivre, ou de penſer qu'il vous plaira: il faut en leur adreſſant l'Evangile, les réſoudre à reſondre toutes les idées qu'ils ont priſes, pour s'en former de neuves; à renoncer à tout ce qu'une longue habitude & l'applaudiſſement de la coûtume paroiſſoit rendre auſſi eſtimable

que néceſſaire. Il ſalloit tout enſemble les réſoudre à embraſſer une religion pleine de gravité, une régle impitoyable, qui pour remédier au libertinage des ſens, & à la fierté de la raiſon, réduiſoit la raiſon & les ſens en captivité. Par un nouveau ſurcroît d'obſtacles, il ſalloit recevoir des leçons de créance & de conduite, d'une nation qu'on ſavoit deſtituée de philoſophie, & à laquelle ſon extrême ſingularité avoit attiré un mépris univerſel. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Mais de quoi les Emiſſaires de cette nation ſont-ils porteurs? Ils annoncent au genre humain qu'il faut reconnoître pour Sauveur & pour Maître, un homme qui s'eſt dit plus grand que les Prophétes; antérieur à Abraham; mis ſous les yeux d'Abraham comme paſſant par avance de la mort à la vie; né avant tous les tems dans le ſein du Pere; le Fils de l'Homme tout enſemble, & le Fils de Dieu; l'héritier de toutes choſes; qui s'eſt dit la Sageſſe venue d'en haut; qui en un mot s'eſt dit Dieu; mais qui a cependant habité parmi nous dans un corps mortel, & a ſouffert la mort. Il eſt vrai qu'on l'annonce revenu à la vie: mais il ne paroît pas; & les biens qu'on promèt de ſa part ſont éloignés & inviſibles.

Veut-on qu'à propos d'un évènement

LA DEMONSTR. EVANGEL.

incroyable dans la disposition où sont tous les esprits, & sur la parole de quelques discoureurs sans talent, les hommes renoncent à leur façon de vivre, à leurs plaisirs, à tous les agrémens d'une religion brillante & sensuelle? Les hommes ne se mettent pas à l'étroit de gayeté de cœur. Il n'y a rien sur-tout dont ils soient plus jaloux que de l'indépendance de leur raison. Et si peu, si peu qu'elle leur ait produit par leurs recherches personnelles, ils ont peine à souffrir ce qu'ils ne peuvent concevoir.

Tels sont cependant les sacrifices qu'on fait par-tout en devenant Chrétien. Préjugés, habitudes, possessions, raisonnemens, liberté de sentimens, voilà ce que les hommes mettent par-tout sous leurs pieds. Il faut qu'il y ait eû des évènemens bien singuliers, pour produire de tous côtés cette révolution: & l'on peut juger de la force des motifs qui ont touché les Juifs, les Gentils, les Barbares, les Philosophes même, par le renouvellement universel qui s'est fait en eux. Nouvelles idées, nouvelles espérances manifestées au dehors par une vie toute nouvelle.

Jesus-Christ fait entendre à un Docteur de la loi qui le consultoit, quelle est la nature de ce renouvellement intérieur que

l'Evangile doit opérer dans les cœurs : & il compare cette opération ſpirituelle au ſouffle de l'air dont on entend la voix, & dont on reſſent les ſecouſſes, quoiqu'on ne ſache ni d'où il part, ni où il ſe porte. " Ce n'eſt pas aſſez, dit-il, que „ l'homme renaiſſe d'eau, (en faiſant par une purification extérieure la déclaration publique de vouloir changer de vie,) „ mais il faut qu'il renaiſſe de l'Eſprit ; qu'il change d'idées & d'inclinations ; que l'Eſprit en faſſe un homme nouveau. On ne voit ni d'où provient en lui ce changement, ni le terme & les eſpérances où il le conduit. Mais la force de l'eſprit qui le touche, & la conviction des biens que le fidéle attend, ſe montrent au dehors par une réforme qui embraſſe toutes ſes actions & ſa vie entière.

La Demonstr. evangel. *Joan.* 3. 8. *&c.*

Cette vie admirable qui après les libertés & les énormités précédentes ſuivoit perſévéramment le Baptême, étoit donc l'expreſſion la moins équivoque du changement que la vûe des miracles & la grace venoit d'opérer en eux. Ainſi quoique la raiſon fût confondue dans les objets de la révélation, & que les biens promis fuſſent inviſibles ; Dieu honoroit l'intelligence de l'homme, & vouloit qu'il fût Chrétien par une détermination ſage, en

LA DEMONSTR. EVANGEL.

le frappant au dehors par des motifs auxquels la prévention ou les passions seules pouvoient résister.

III.

Le témoignage du Sang.

Je m'apperçois que j'ai fait sentir par avance tout le mérite du troisième témoignage, qui est celui du sang. Car l'homme n'ayant rien de plus à cœur que sa vie, s'il la sacrifie plûtôt que de desavouer ce qu'il a vû, entendu, & touché, c'est le plus fort témoignage qui se puisse produire d'une chose sensible. Cette attestation se nomme simplement LE MARTIRE, *le témoignage*. Le martire est en effet la preuve par excellence, parce que si celle-là n'est pas reçue en matière de fait, ou de choses palpables & soumises au commun rapport des sens, il ne faut plus recevoir ni dépositions, ni attestations. Il est impossible de rien constater. Lettres de noblesse, chartres, titres d'acquisition, prise de possession, lettres-patentes, sceaux, promulgations de loi, notoriété, tous ces moyens d'être instruits de ce qui a été vû, de ce qui a été dit ou réglé, deviennent frivoles & sans validité. Ce sont toutes choses sensibles: il

n'y faut plus faire fonds. Il n'y a donc plus de certitude, ni de juſte ſécurité en rien. Car ſur quoi comptera-t'on donc, ſi l'on ne reçoit pas le témoignage que pluſieurs hommes ſages & de ſens raſſis, que des hommes de tout âge, de tout état, de tout caractère, & de tout pays, rendent ſans ſe connoître, en différens tems, en tous lieux, à des choſes qu'ils ont vûes, ou entendues; ſans être ébranlés ni par l'infamie, ni par les rigueurs, ni par la perte de la vie. Nous n'avons rien de comparable à ce témoignage. Il peut y avoir des fous: mais la folie ne fut jamais un mal épidémique. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Rien n'eſt ſi peu à ſa place que le diſcours qu'on a coûtume de rebattre à l'occaſion des Martirs du Chriſtianiſme. " Les " fauſſes religions, dit-on, ſe vantent " d'avoir eû les martirs. Ce qu'il faut penſer de ceux qui meurent pour une opinion.

Je ſais qu'on peut mourir pour le Mahométiſe, & pour toute opinion dont on s'eſt laiſſé prévenir. Mais mourir pour une choſe qu'on n'a ni vûe, ni appriſe par des rapports certains, c'eſt atteſter ſa perſuaſion, non la choſe même.

Celui qui meurt plûtôt que de deſavouer le voyage de Mahomèt au Ciel, dont qui que ce ſoit n'a été témoin, n'atteſte que ſa propre prévention en faveur

LA DEMONSTR. EVANGEL.

de ce célèbre Arabe. Il n'y a point de Mahométan qui se soit jamais donné pour témoin oculaire d'aucune partie de la mission du prétendu Prophéte. Quelqu'un l'a-t'il accompagné sur l'escalier de lumière? quelqu'un a-t'il vû le grand coq, & exactement pris ses dimensions? quelqu'un au défaut du mesurage des Cieux fait par lui-même, a-t'il entendu des Experts qui lui aient certifié cet arpentage, & ces curiosités si peu importantes à la sanctification des ames? C'est trop insister sur des choses ridicules. Le Mahométisme, & toutes les révélations qui se sont passées dans le secrèt, peuvent bien avoir des confesseurs : mais elles n'ont point de martirs.

Au contraire quelqu'incroyable que paroisse un évènement, il y a lieu à le démontrer par un témoignage vraiment juridique & convainquant, lorsque les témoins ont pû faire usage de leurs yeux, de leurs oreilles, & du concours de tous leurs sens, sur-tout s'ils l'ont fait sans concert, si d'autres qui ne les connoissent pas y joignent de semblables témoignages, même au péril de leur vie.

L'homme ne peut donner une plus grande preuve de sa sincérité, ou de sa persuasion. Mais comme cette persuasion

n'eſt rien quand on n'a ni vû, ni appris les faits par le témoignage de ceux qui les ont vûs ; cette perſuaſion d'avoir vû & ſuivi les faits, quand elle eſt atteſtée par la perte de la vie même, eſt la plus forte preuve de la réalité des faits qui ſe ſont paſſés ſous le ſoleil. C'eſt de la ſorte que le Martire eſt la grande preuve du Chriſtianiſme, & l'équivalent de tous les autres témoignages. La Demonstr. evangel.

Ceux qui par des motifs que nous nous diſpenſerons d'approfondir, ont eſſayé de réduire les témoins de la vérité de l'Evangile à un très-petit nombre ; ont été parfaitement réfutés par les faits infinis, & par les autorités reſpectables que Dom Thierry Ruinard a rapprochés dans la célèbre préface qu'on lit à la tête des *Vrais Actes des Martirs*. Ces paradoxes ne ſont pas moins réfutés par un nombre infini d'Ecrivains contemporains, & par une foule de monumens réels, qui pour n'être pas des piéces par écrit, ou des faits détaillés, ne laiſſent pas d'être des preuves ingénues des exécutions barbares que le Chriſtianiſme occaſionna par-tout. On mettoit les Chrétiens aux priſes avec les bêtes dans toutes les arènes que chaque grande ville ambitionnoit d'avoir à l'imitation de Rome. Les priſons, les

LA DEMONSTR. EVANGEL.

galères, les carrières, & les mines étoient remplies de Chrétiens. Il y a même plusieurs faits qui démontrent que la haine du Christianisme, malgré la douceur & les précautions de plusieurs Empereurs modérés, avoit dégénéré par-tout en fureur, & occasionné le massacre de plusieurs familles à la fois. Je n'en produirai qu'un trait. On retrouve dans les cimetières qui étoient autrefois hors des portes de nos anciennes villes, des lieux que la piété des fidéles a toûjours distingués par le nom de Cimetières des Martirs. En y creusant pour faire des fondations, on a souvent trouvé des tombeaux de tuf, de pierre, ou de craie, dans lesquels sont couchés des squélettes, avec des clous enfoncés dans les coudes & sur la tête, ou avec des broches de fer qui les traversent par les épaules en se croisant sous la poitrine. Quelques-uns de ces tombeaux se sont trouvé assez spacieux pour contenir à la fois plusieurs grands corps, & plusieurs petits d'une taille inégale. (*a*) Presque tous portent les marques d'une semblable cruauté. On voit ce que cela signifie. On n'a jamais fait souffrir aux enfans des malfaiteurs, la peine dûe aux crimes

(*a*) Voyez *Rom. subterr. Gallonius*, & *Pref. Histor. Metropol. Remens. Domni Marlot.*

de leurs peres : & la ſépulture honorable qui ſe refuſe aux ſcélérats a viſiblement été procurée à ces familles, par le même Eſprit qui eut la force de demander à Pilate le corps de JESUS, & de le dépoſer avec diſtinction dans un caveau qui n'avoit pas encore ſervi. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Les Auteurs des trois premiers ſiécles, & les trois anciens continens, ſont pleins non de veſtiges équivoques, mais de monumens très-expreſſifs de la conſtance & du nombre de ceux qui ont donné leur ſang plûtôt que de deſavouer les faits dont ils étoient parfaitement inſtruits. D'habiles critiques (*a*) en ont recueilli & fait valoir les preuves, en écartant non-ſeulement le faux, mais même l'incertain.

Cette preuve qui eſt proprement le témoignage des témoignages, s'eſt accrue comme le nombre des Chrétiens, & s'eſt fortifiée trois cens ans de ſuite. L'œuvre du ſalut avoit déja ceſſé d'être locale, par l'univerſalité de la prédication : mais comme toute la terre a entendu les Prédicateurs, & vérifié leurs écrits ; toute la terre a vû couler le ſang des témoins : & Jeſus-Chriſt avoit donné par avance à ce témoignage une force invincible, en prophétiſant contre toute vraiſemblance,

(*a*) Adrien Baillet, & les Bollandiſtes.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

qu'il lui ſeroit rendu devant les tribunaux des Juifs, & des Gentils.

Par tout ce qui précéde il eſt ſenſible qu'on ne peut raiſonnablement douter de la coexiſtence des livres du Nouveau Teſtament, & des Egliſes qui nous les ont uniformément atteſtés & tranſmis. Les témoignages rendus par le Pere à ſon Fils & à ſes Envoyés, ſont également sûrs, puiſqu'ils ſont rapportés par ces livres, & en même-tems remplacés aux yeux de toute la terre, tant par le changement des nations converties, que par la mort conſtante d'un foule de témoins.

OBJECTION.

Voici ce que j'ai ouï avancer de plus ſpécieux pour infirmer cette preuve, par des perſonnes qui avec beaucoup de juſteſſe & de conſéquence dans l'eſprit, ne laiſſoient pas d'héſiter ſur la certitude de la révélation, par un effèt de l'habitude où nous ſommes tous de perdre de vûe les preuves claires quand notre raiſon y oppoſe une demi lueur, ou ſeulement quelques obſcurités.

Nous ne diſconvenons nullement, diſoient-ils, que l'Evangile n'ait une parfaite proportion avec les beſoins de l'homme,

me, soit pour humilier sa raison présomptueuse en l'assujètissant à la régle de la révélation ; soit pour incliner son cœur à la pratique de toutes les vertus nécessaires à la société, en lui en présentant les exemples les plus forts, & les motifs les plus touchans. En ce sens nous applaudirons toûjours au Christianisme. Nous n'avons point d'amis plus solides que les vrais Chrétiens. Nous avouons encore à la gloire de l'Evangile, qu'en le mettant en parallele avec la doctrine des hommes les plus judicieux, tels qu'ont été Socrate & Confutius ; celle-ci est froide & destituée d'encouragement, n'ayant rien de plus pour animer nos espérances que quelques raisonnemens conformes au goût d'un petit nombre de personnes qui réfléchissent ; mais supérieurs à la portée du commun des hommes. Or qu'est-ce qu'une morale qui n'est que pour les Philosophes ; pour des gens qui se croient tous capables d'en faire une autre encore plus belle? Au lieu que la morale de Jesus-Christ est intelligible aux plus petits. Il ne se pouvoit rien concevoir de plus populaire que de nous montrer l'un d'entre nous déja placé dans la gloire qui est réservée aux autres. Mais ce n'est pas assez que l'annonce de cette œuvre soit belle

La Demonstr. Evangel.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

& touchante : il faut pouvoir en administrer les preuves dans tous les tems ; & c'eſt ce qui ne paroît pas facile aujourd'hui.

Si l'Evangile s'annonçoit comme une ſimple hiſtoire, ou comme un traité de philoſophie ; nous ne ſerions pas étonnés d'en voir paroître des interprétations différentes, ou des preuves plus ou moins vraiſemblables. Mais on nous préſente l'Evangile comme une alliance que Dieu fait avec l'homme. Et dans la vérité il le faut pour le beſoin de la multitude qui ſe perd dans une opinion diſputable, mais qui entend très-bien les promeſſes faites à Abraham, & l'alliance préſentée par ſon deſcendant à tout le genre humain. Or il n'y a point d'alliance ſans ambaſſade ; & cette ambaſſade doit néceſſairement être une comme l'intention de celui qui l'envoie. Comment donc accorderons-nous l'indiſpenſable unité de la miſſion avec la multiplicité des miniſtères qui changent la doctrine, qui s'entre-condamnent, & qui cependant nous diſent tous avec une égale confiance : *Venez à nous : nous ſommes les Envoyés ?*

Quand enfin il reſteroit dans la ſociété un miniſtère qui s'y montrât avec des marques plus avantageuſes que n'en ont

les Auteurs des nouvelles sectes ; il faudroit que ce ministère pût prouver son envoi comme le Parlement de Paris prouve sa Royale institution ; ou par ses Lettres-patentes, ou en remplaçant la lecture de celles-ci par son Greffe, par ses priviléges, & par les attestations perpétuelles de tout ce qui l'environne. En cela le Parlement ne se rend pas témoignage à lui-même ; il n'est que porteur des témoignages qu'il a d'abord reçus, & continué de recevoir. Mais en est-il de même du ministère Evangelique ? peut-il aujourd'hui faire revivre les témoignages des œuvres de l'Esprit, & les témoignages humains qui ont été rendus à l'œuvre Evangelique ? Quand il seroit réel qu'ils ont été rendus ; ce n'est plus qu'une très-ancienne renommée : il n'est plus possible de les discuter, ni de les comparer avec ce qui en pouvoit sûrement montrer la force, ou l'invalidité. Le tout est si loin de nous, que c'est comme s'il n'étoit plus.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Mais si l'éloignement & la difficulté d'éclaircir les preuves de la mission en ont ruiné la certitude, les Porteurs de l'alliance, quels qu'ils soient, n'ont plus que des *ouï-dire*, pour alléguer les droits qu'ils s'attribuent. Ils se rendent témoignage à eux-mêmes, au lieu de se présen-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

ter à la ſuite d'un témoignage qui les prévienne : & l'Evangile n'étant plus qu'une affaire de raiſonnement, nous ne lui voyons plus d'autre mérite que la ſingularité des hazards. Il en ſera comme de la métempſycoſe de Pythagore, qui a trouvé grace chez les Bramines ; ou de cette beauté intellectuelle de la vertu, qui toucha Socrate, & après lui quelques ſectateurs capables de penſer.

Il ne ſuffit donc pas, ajoûte-t'on, de produire comme l'ont fait tant d'Ecrivains, les preuves de la religion Chrétienne. Le commun des hommes ni ne lit, ni ne peut entendre ces diſcuſſions : & ceux qui y trouvent le plus de vraiſemblance, ne ſont pas beaucoup plus avancés. Le principal point leur manque.

La religion Chrétienne ſe donnant en effet pour être eſſentiellement l'alliance de Dieu avec les hommes, c'eſt de cette alliance qu'il faut adminiſtrer la preuve toûjours vivante, toûjours intelligible aux moins inſtruits, comme aux plus ſavans. Il faut leur montrer une commiſſion donnée & clairement perpétuée : car on ne peut être sûr, ni des vrais articles de l'alliance que par ceux qui ont la commiſſion de l'annoncer ; ni ſur-tout de la réalité de leurs pouvoirs que par des

témoignages qui se puissent toûjours vérifier. Mais si les lettres de créance, ou les témoignages équivalans ne subsistent plus, comment nous les produira-t'on? Nous n'avons point vû les œuvres de l'Esprit qui pouvoient prouver la mission: nous n'avons point vû couler le sang des témoins qui en étoit comme le remplacement. Les actes de leur martire sont perdus, & des légendes communément fabuleuses en ont pris la place. Le ministère restant sans preuve, l'Evangile peut-il passer pour une alliance réelle; & n'avons-nous pas un juste sujèt de craindre que le tout ne dégénère en illusion? LA DEMONSTR. EVANGEL.

Pour répondre à cette difficulté qui est très-pressante, & qui suppose notre propre division de matières; c'est une nécessité indispensable de montrer la perpétuité du ministère qui est porteur de l'alliance; & la perpétuité des témoignages qui garantissent l'un & l'autre à toutes les générations.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

CHAPITRE III.

La perpétuité des Témoignages rendus au Miniſtère Evangelique.

CEtte multiplicité de ſectes détachées du corps de l'Egliſe, qui indiſpoſe tant de perſonnes, ne deshonore que l'eſprit particulier qui en eſt l'auteur, & n'affoiblit en rien la certitude du Chriſtianiſme. Le gouvernement d'un Etat ceſſe-t'il d'être unique & reconnoiſſable, parce qu'il ſe montre dans quelques Provinces des troupes de mécontens, qui ſans avoir entre elles aucuns liens; ont chacune à part leur bannière, leur nom, & leur méthode?

On peut diviſer le nom Chrétien: Marcion, Manès, & Arius ſe peuvent dire Chrétiens: mais on ne peut non plus diviſer le Chriſtianiſme qu'on ne peut diviſer l'Apoſtolat. Il n'y a qu'un Dieu, qu'un Médiateur, qu'une alliance, une foi, & un corps très-connu d'Ambaſſadeurs qui ſera le même pour tous les ſiécles. Où ſera l'Apoſtolat, là ſera le Chriſtianiſme.

Les auteurs & les fauteurs des ſchiſmes font voir qu'ils ne connoiſſent pas, ou

n'exécutent pas la volonté de leur Maître, qui n'a pas mis dans la bouche de ses Envoyés des paroles de contradiction, ni fait partir plusieurs Ambassades au lieu d'une. Il faut donc que les Ministres schismatiques ou n'aient point reçu de pouvoirs, ce qui rend leurs plus beaux talens inutiles pour le salut de ceux qui les écoutent; ou qu'ils aient perdu à notre égard le droit d'être écoutés, en exerçant à l'écart & dans l'indépendance, une mission qui devoit s'adresser en tout tems à l'Univers entier, & s'exercer solidairement. La Demonstr. evangel.

Les deux grands objets qui ont occupé le Sauveur sur la terre, sont la rédemption du genre humain par son sang; & le soin d'établir un ministère capable par les leçons & par la forme qu'il lui donna de porter à tous les peuples les mêmes dogmes avec les preuves de cet envoi. C'est pour prévenir toutes les démarches arbitraires de la raison humaine; c'est pour fixer à jamais les fidéles par le moyen le plus familier, & le plus sûr, que Jesus-Christ a adressé à toutes les nations & à tous les siécles son Apostolat, c'est-à-dire, un corps d'Ambassadeurs indissoluble & immortel. Précautions de J. C. pour rendre sa mission toûjours reconnoissable.

Dans le dessein de former son Eglise de Juifs & de Samaritains, de Grecs &

LA DEMONSTR. EVANGEL.

de Barbares, il ne commença point par leur préſenter un livre, parce qu'un livre peut être ſuſpect aux uns, intelligible pour d'autres, & différemment entendu. Il ne jugea pas à propos de leur préſenter un Prédicateur unique, parce que cet Envoyé n'auroit pû être préſent par-tout, & qu'il auroit pû abuſer de ſon pouvoir ſe voyant ſeul chargé de l'œuvre. Mais il leur adreſſa un corps de Députés, auxquels il avoit commandé d'annoncer conjointement, & juſqu'à la fin des ſiécles, ce qu'il leur avoit preſcrit; ſoit en le publiant de vive voix, ſoit en le mettant par écrit.

Ce miniſtère auquel Jeſus-Chriſt lui-même a donné le titre d'Ambaſſade, *quos & Apoſtolos nominavit*, coupe pied à toutes les entrepriſes de l'eſprit de l'homme: puiſqu'*il eſt comme les autres miniſtères, inſtitués par manière de compagnie; inſtitution dont l'effet comme l'intention notoire eſt de prévenir, ou de ſupprimer les nouveautés & les vûes perſonnelles.* Il faut en même-tems, puiſque ce miniſtère doit être perpétuel, que ſes preuves l'accompagnent & le rendent toûjours reconnoiſſable. Le moyen de juſtifier la perpétuité du miniſtère & de ſes preuves eſt ſous nos yeux. Il eſt dans toute la ſociété.

Luc. 6. 13.

Les exemples s'en trouvent dans chaque nation, dans chaque province, & dans chaque ville. Quand nous lisons dans l'histoire de France, quel Roi a rendu le Parlement de Paris sédentaire, qu'on ajoûte à quelle intention il fit cet établissement, à la décharge de qui, avec quelles obligations & quelles attributions; nous devenons certains de la vérité de cette histoire, en voyant le même corps se soutenir jusqu'aujourd'hui avec toutes les marques publiques de sa royale institution. Cette histoire par elle-même ne fait point preuve : mais elle est prouvée par les témoignages subséquens & permanens. De même, nous trouvons la mission Evangelique dans une histoire aussi ancienne que l'Eglise, & avouée de toutes les sociétés qui se sont dit Chrétiennes dès le premier siécle. Nous ne produisons point cette histoire pour preuve de l'établissement du ministère Apostolique : moins encore avons-nous recours à l'inspiration des livres qui la contiennent. Indépendamment de l'esprit qui en a dirigé les Ecrivains, leur histoire ne peut manquer d'accuser juste à l'égard du ministère unique & immortel, si cet établissement qu'elle rapporte se perpétue dans tous les siécles; toûjours dans sa première forme; toûjours

LA DEMONSTR. EVANGEL.

accompagné des témoignages qui le rendent reconnoissable, & qui n'autorisent que lui. Commençons par les traits qui caractérisent la mission dans le récit de tous les Evangelistes. Nous en verrons ensuite les effets justificatifs & perpétuels dans la société.

1°. Jesus-Christ en quittant la terre, n'adressa rien aux hommes par écrit : mais il leur adressa l'Apostolat. Aussi l'Eglise fut-elle formée avant que la parole de la prédication fût écrite ; & jamais aucune Eglise n'a été formée par la lecture d'un livre, mais par la prédication des Envoyés. *La foi vient de l'ouïe & de la parole qui a été prêchée.*

Rom. 10. 17.

Quand bien même les Prédicateurs auroient présenté d'abord un traité écrit, encore auroit-il fallu préalablement faire connoître leur personne, & certifier le traité par la justification de leur envoi. Cela se pratique chez les peuples policés, & chez les peuples barbares : parce que tous veulent être sûrs des personnes avec qui ils traitent. L'Apostolat devance donc l'Ecriture.

2°. Jesus-Christ en établissant le ministère n'a point parlé à un seul Ministre, mais à plusieurs ensemble. *Ite. Docete.* C'est donc un corps d'Ambassade qu'il

envoie, & qu'il nous faudra retrouver. LA DEMONSTR. EVANGEL.

3°. La commiſſion de ce corps embraſſe toute la terre. *Docete omnes gentes.* Le miniſtère n'eſt donc point local dans ſa totalité. Il n'eſt point comme le ſacerdoce Lévitique attaché à une ville & à un temple unique. Il eſt univerſel.

4°. Quoique diſperſé par-tout, ce miniſtère eſt étroitement aſtreint à une doctrine unique, & porteur préciſément des mêmes intentions, comme doivent l'être tous ceux qui compoſent une ambaſſade, ou une magiſtrature. On ne les met en corps, on ne les aſſujettit à la loi des correſpondances & de la ſubordination, que pour empêcher le partage & les caprices de l'eſprit particulier. *Docentes eos ſervare omnia quæcunque mandavi vobis.*

Il y aura donc concert & ſolidité dans le miniſtère : ſans quoi nulle uniformité dans la commiſſion, nulle certitude dans le traité ; chacun le pouvant interpréter à ſa façon, s'il fait ſon œuvre à part, & ſans en être comptable envers ſa compagnie.

5°. Jeſus-Chriſt en établiſſant des Paſteurs & des Docteurs, leur promit ſon aſſiſtance pour tous les jours juſqu'à la conſommation des tems. *Ecce ego vobiſcum ſum omnibus diebus uſque ad conſummationem ſæculi.* C'eſt donc une légation

LA DEMONSTR. EVANGEL.

permanente & une œuvre immortelle. Si la légation ne subsiste plus, toute cette œuvre est sans réalité : & si cette œuvre dure jusqu'à la fin des tems, elle se perpétue par une ambassade qui ne peut être qu'une d'un bout du monde à l'autre. En suivant littéralement les paroles de l'Instituteur, voilà une compagnie mise en régle, qui a pour objet le salut des hommes par la participation de la doctrine & des mérites du Christ ; pour département toute la terre ; pour durée tous les siécles ; pour premier devoir de ne dire que ce que la première légation a reçu de son Instituteur. Mais on apperçoit qu'il faut ici quelque chose de plus. Puisque le Ministère Chrétien est une compagnie établie à demeure & pour toûjours, elle doit, comme toutes les autres, avoir les moyens de créance qui autorisent & font connoître, même long-tems après l'institution, toutes les compagnies permanentes. Ces moyens sont deux. 1°. La publicité du Ministère & de ses preuves. 2°. L'unité des Ministres, ou leur subordination qui n'en fait qu'un corps.

La publicité met au grand jour les témoignages qui sont rendus à la mission : & l'unité ou la subordination régulière des membres qui agissent chacun à leur

manière, au nom d'une compagnie & de la part du législateur qui l'a autorisée, manifeste le légitime usage d'un même pouvoir, quoiqu'exercé par différentes personnes, en différens tems & en différens lieux. Ceux qui sont hors de cette unité, ou n'ont rien reçu, ou abusent de tout. Ici rien n'est arbitraire : ces régles sont faites avant nous : elles sont avant l'Eglise Chrétienne, & sont les mêmes par-tout. Ce sont les loix de l'humanité : c'est par elles que les hommes sont sûrs de leur état : & le Verbe en se faisant homme, a conformé l'établissement de son Eglise aux moyens qui notifient tous les établissemens. Il s'est bien gardé de soumettre son alliance & ses volontés à l'examen des Philosophes, ou à la décision des beaux esprits, qui sont à cet égard aussi ignorans que le reste des hommes, & plus dangereux, parce qu'ils sont plus suffisans & plus susceptibles de vûes passionnées : mais il a présenté son alliance & les vrais biens à tous les hommes par la voie qui fait leur sûreté, par un ministère public & autorisé. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Qu'un homme s'érige en ambassadeur, ou entreprenne d'établir une chambre de judicature, en s'associant des collégues & des subalternes : on n'y a point d'égard,

LA DEMONSTR. EVANGEL.

parce qu'on ſait d'où il vient ; ou qu'on ſait même très-certainement par le ſimple défaut de témoignage qu'il s'eſt arrogé ce pouvoir, & qu'il n'en a point de réel qu'il puiſſe communiquer à qui que ce ſoit.

D'une autre part, qu'un membre légitime du Sénat de Gênes, ou de quelqu'autre conſeil public, entreprenne de former un tribunal à part, pour régler d'une façon nouvelle les affaires d'une vallée ou d'un bourg, & qu'il veuille pour cela ſe rendre indépendant du corps dont il s'eſt détaché : ſon entrepriſe eſt vaine. L'homme le plus ignorant peut en ſentir l'inſuffiſance. Chacun ſait la nouveauté de ce démembrement. Il porte un nom différent du Sénat de Gênes, & il n'eſt ni avoué ni ſouffert : ou s'il ſe prévaut de quelques ſupports pour ſe maintenir, il ne peut ni anéantir l'autorité de l'ancien Sénat, ni tranſmettre à d'autres un pouvoir légitime.

L'auteur de la première entrepriſe s'arroge ce qu'il n'a point reçu : l'auteur de la ſeconde abuſe viſiblement de ce qu'il a. Le premier ne pouvoit devenir juge qu'étant incorporé à la compagnie qui a les pouvoirs ; & l'autre, quoiqu'envoyé, perd le fruit de ſa miſſion, parce qu'il ne

l'exerce pas conjointement avec les autres Envoyés, & conformément à l'inſtitution du miniſtère commun. On ſait le lieu & le jour où il a commencé à faire bande à part. Depuis ce jour-là ſon œuvre a ceſſé d'être celle du corps dont il s'eſt retiré. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Par une ſuite néceſſaire de ces régles univerſellement reçûes, il nous eſt à tous auſſi aiſé de ſavoir s'il y a un traité d'alliance qui nous réconcilie avec Dieu, que de ſavoir s'il y a un traité de paix entre la France & la Hollande. Ce n'eſt point pour nous une recherche pénible de ſavoir où eſt le miniſtère qui mèt l'homme en ſociété avec Dieu par Jeſus-Chriſt. Il eſt public: il ſe préſente avec tous ſes témoignages dans l'Egliſe qui a notoirement étendu ſa foi à tous les tems & à tous les lieux.

Nous n'avons pas beſoin de montrer en détail que telle & telle ſociété, comme celle des Ebionites, celle des Manichéens, celle des Arriens, ne ſont point l'Egliſe de Jeſus-Chriſt; puiſque le miniſtère qui les a aſſemblées eſt de nouvelle introduction, & qu'il a prétendu, contre toute régle, dégrader le miniſtère ancien qui étoit immortel, pour ſe mettre en ſa place. Nous n'avons pas beſoin de montrer que la ſociété des Coptes, ou celle des

LA DEMONSTR. EVANGEL. Arméniens n'eſt pas l'Egliſe de Dieu, puiſque le miniſtère qui les gouverne, quoique provenu de la vraie Egliſe, a rompu avec le corps de l'ambaſſade univerſelle, & condamne comme anéanti un miniſtère qui continue juſqu'à la fin des ſiécles à fructifier d'un bout du monde à l'autre. L'Egliſe Catholique eſt celle qui fait porter la parole de vie *à toute créature*; celle qui montre l'ancienne & immortelle ambaſſade, toûjours reconnoiſſable par ce qui a toûjours caractériſé toute ambaſſade; je veux dire par la publicité des témoignages qui l'accompagnent, & par l'unité qui élève les actions de pluſieurs miniſtres à la gloire de devenir les actions du corps entier.

Marc. 16. 15.

I.

La publicité du Miniſtère Catholique; & de l'Egliſe Catholique.

C'eſt un langage ſinonime de dire que l'Egliſe Catholique, ou que le Miniſtère Catholique ſe montre en tout tems & à toute la terre, avec des témoignages parfaitement clairs & certains. En effet, quoique l'Egliſe ſoit fort différente du Miniſtère; quoique les fidéles qui compoſent l'Egliſe

l'Eglise n'aient reçu ni conséquemment pû donner de pouvoirs à personne ; & que le ministère lui vienne nécessairement de Dieu qui a daigné traiter avec elle, c'est pour elle qu'est le ministère : c'est pour elle que sont les Envoyés & le Chef de la mission : *Omnia vestra sunt, sive Apollo, sive Cephas.* C'est par ce ministère qu'elle jouit de tous ses titres. Elle n'est sûre des biens qui s'acquièrent chez elle, & ne les promèt avec confiance, que par la certitude où elle est de la sainteté de son ministère. Elle confesse que c'est Jesus-Christ qui est l'auteur & le consommateur de sa foi ; qu'il est le Maître unique de qui elle tient sa doctrine ; qu'il est le modèle de ses mœurs & le principe de sa justice : c'est par lui qu'elle est sainte, & que la sainteté est en tout tems communiquée au moins à un nombre de ses membres. Mais comme il n'y auroit point d'alliance pour elle ni pour personne, s'il n'y avoit point d'Envoyés ; elle est autorisée à se dire l'Eglise sainte, unique, & catholique, s'il est notoire qu'elle a reçu l'unique ambassade qui apporte aux hommes la bonne nouvelle & les biens de l'alliance. De cette sorte, elle a la sainteté intérieure que l'Esprit saint communique aux justes, & qui ne se voit pas. Elle a en

La Demonstr. Evangel.

I. Cor. 3. 22.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

même-tems la sainteté extérieure & sensible qui est l'avantage de tout le corps, & à laquelle tous les particuliers, même les mauvais Chrétiens, ont part; étant notoirement unis au Ministère qui a les pouvoirs. Elle connoît & annonce les titres qui la distinguent, parce que c'est chez elle, & uniquement chez elle que se retrouve la forme constante de la première & irrévocable mission. Personne ne peut ignorer que la forme régulière & constante des établissemens publics est ce qui en maintient le fond & qui en montre les pouvoirs, tant qu'ils ne sont point révoqués. Cette forme ôtée, la société ne sait plus à quoi s'en tenir. Si donc il y a un Apostolat immortel, nous devons par la forme extérieure du ministère qui perpétue le premier envoi, retrouver sans équivoque la vraie Eglise que ce ministère est venu former & servir. A côté du ministère nous devons retrouver la perpétuité très-sensible des preuves qui ont d'abord manifesté la mission, & établi le Christianisme. Ajoûtons que les progrès de cette perpétuité qui se retrouve uniquement dans l'Eglise Catholique, sont les mêmes que dans une compagnie de judicature, & dans une Chambre souveraine qu'on reconnoît

long-tems après son établissement sans ambiguité & sans crainte de mépriſe. Cette espéce de tradition, ou de transmiſſion, qui ne demande ni livres, ni lectures pour être entendue, n'est pas seulement publique, mais infaillible. Elle tient à des élections, à des réceptions, à des actes publics, à des bâtimens dont chacun sait l'uſage; à tant de moyens conſpirans & permanens, qu'il ne se peut rien trouver de plus certain dans la société. LA DEMONSTR. EVANGEL.

La lecture des lettres d'établiſſement ne se réitère pas tous les jours: elle n'a même été faite qu'au commencement, & ne se demande plus. Cinq cens, ou cinq mille témoins, la choſe est indifférente, ont d'abord entendu faire cette lecture. Leur témoignage est enſuite remplacé par l'atteſtation de ceux qu'ils en ont inſtruits; par l'exercice même des Miniſtres qui commencent l'établiſſement; par l'incorporation publique de ceux qui leur ſuccédent, & qui rempliſſent les places vacantes; par l'acquieſcement des peuples qui portent leurs affaires à ce Tribunal; par la diſtinction des Chambres, & des affaires dont elles connoiſſent; par la diverſité des fonctions aſſignées aux différens membres qui les compoſent; par la perpétuité des lieux, des uſages, des habits, &

LA DEMONSTR. EVANGEL.

des priviléges qui leur ſont affectés. Le concours de ces circonſtances eſt équivalent à la réitération journalière des témoignages de l'établiſſement : il y ſupplée.

Les pouvoirs accordés par la puiſſance légiſlative dans les affaires temporelles, ne ſont pas plus viſibles que les droits & l'envoi du miniſtère Catholique : & comme ces pouvoirs temporels ſont atteſtés extérieurement par des marques durables, les droits de l'Egliſe Catholique ſe produiſent avec la même évidence par la conſervation de ſon extérieur, & par la publicité des témoignages rendus d'un jour à l'autre à ſon miniſtère. Suivons cette comparaiſon dans quelque détail.

Perpétuité des témoignages de l'Eſprit qui a formé l'Egliſe Catholique.

Les cinq cens Diſciples qui eurent le bonheur d'entretenir en Galilée le Sauveur reſſuſcité, & les huit mille Juifs qui ſe convertirent aux premières prédications de S. Pierre, appuyées des merveilles de l'Eſprit ſaint, voilà avec les Apôtres les premiers garants de la miſſion de Jeſus-Chriſt. Les autres fidéles qui groſſirent bientôt l'Egliſe de Jeruſalem, conjointement avec ceux qui dans toute la Judée dépoſoient ce qu'ils avoient vû & entendu : voilà les nouveaux témoins de l'œuvre du Meſſie, & des pouvoirs Apoſtoliques. C'eſt par eux que com-

mence la publicité. Cinq cens ou cinq mille témoins de la réſurrection, huit mille ou quatre-vingt mille témoins de la deſcente du ſaint Eſprit, c'eſt la même choſe pour les ſiécles ſuivans; parce que les uns & les autres étant morts, leur témoignage a dû être remplacé par ceux qui les ont ouïs : or nous ſommes auſſi sûrs d'une atteſtation univerſellement rendue au rapport uniforme de cinq cens témoins, que de celle qui auroit été rendue à cinq mille. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Si cependant on veut qu'il y ait, même pour nous, plus de certitude dans les atteſtations rendues par les Fidéles du premier âge au récit de cinq mille témoins de la réſurrection, qu'à celui de cinq cens; & à quatre-vingt mille témoins des merveilles de l'Eſprit ſaint qu'à huit mille; je dis que l'Egliſe jouit de cet avantage, & d'un avantage fort ſupérieur. Elle a publié & tranſmis par des moyens sûrs à tous les âges ſuivans, les dépoſitions non de quelques centaines, ou de quelques milliers de témoins de la première miſſion, mais d'une vraie nuée de témoins non-ſuſpects.

Ils ne ſont point ſuſpects, parce qu'il ne peut y avoir ni illuſion dans ce qu'ils ont vû publiquement, ni colluſion dans

LA DEMONSTR. EVANGEL.

le rapport de gens qui ne se connoissoient pas. Ce n'est pas un évènement unique, attesté par les habitans d'une seule ville, mais divers évènemens que des témoins sans nombre assurent avoir vûs en différens pays dans des villes célèbres, dans une longue suite d'années ; & tous évènemens qui supposent le même pouvoir, qui tendent à la même fin. Il est égal d'avoir vû Lazare sorti du tombeau après quatre jours de sépulture, ou d'avoir vû le Sauveur ressuscité. Plusieurs ont vû les merveilles & les premiers dons de l'Esprit: d'autres ont vû les résurrections opérées à Joppé & à Troade : d'autres des miracles aussi peu équivoques : plusieurs les ont vûs la plûpart. Or attester par troupes les faits postérieurs, c'est attester la résurrection & l'effusion des dons de l'Esprit saint, dont ils sont les effets & les preuves. De cette sorte les premiers témoins non-seulement ne sont point suspects, mais se trouvent réellement innombrables. La résurrection du Sauveur, & la mission Evangelique, acquièrent par ce moyen une illustration qui s'étend & se perpétue de toute part.

L'Eglise formée à Jerusalem ne cesse de communiquer ses témoignages & ses preuves aux autres Eglises naissantes qui

lui en rendent d'auſſi touchans. Tout s'oppoſe à cette correſpondance : & elle s'établit avec une facilité qui eſt elle-même un prodige. La haine n'empêche pas les Samaritains de recevoir des Juifs le ſalut que ceux-ci annoncent. La jalouſie n'empêche pas l'Egliſe de Jeruſalem de ſe réjouir à la nouvelle que l'Eſprit ſaint qui avoit manifeſté parmi eux ſa préſence, s'étoit communiqué de même aux nouveaux fidéles de Samarie. Quand on connoît les préjugés & les dédains des Iſraëlites à l'égard des nations idolâtres, on ſent que la ſeule force de la vérité a pû porter les Juifs & les Samaritains convertis, à glorifier Dieu de ce qu'il avoit fait part aux Gentils du don de la pénitence pour les conduire à la vie ; au lieu qu'auparavant ils s'attendoient que leur Meſſie n'auroit affaire aux autres nations que pour les écraſer, ou pour les mettre en ſervitude.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

AG. 11. 18.

Les Grecs d'Antioche quoiqu'accoûtumés à un langage poli, & à des diſcours ſavans, ne s'offenſent point de la ſimplicité de ceux qui leur apportent l'heureuſe nouvelle. La vérité leur ſuffit, avec ce qui en eſt la marque. L'évidence des faits l'emporte donc par-tout ſur les haines nationales, ſur le mépris qu'on faiſoit

LA DEMONSTR. EVANGEL.

des Juifs, & sur la doctrine de la Croix, qui séparée de ses preuves paroissoit une extravagance. Tous ne font plus qu'un peuple, une même ame, un même nom. Leur gloire n'est plus d'être habitans de Jerusalem ou d'Antioche. L'Eglise est formée. En quelque lieu qu'on soit, on peut prendre naissance dans cette ville, & en être citoyen.

Psalm. 86.

Une telle publicité est incomparablement plus grande que n'auroit été celle d'une apparition du Sauveur, vû après sa résurrection dans le temple de Jerusalem en présence de vingt mille habitans. Ce n'eût été qu'un fait : & pour éluder une rencontre unique on allégueroit les illusions des sens, la magie, la fascination. Nous ne serions pas à beaucoup près aussi touchés aujourd'hui du témoignage rendu dans le siécle suivant au récit de cette apparition par les enfans des premiers témoins, que nous le sommes des témoignages rendus sans concert à la prédication Apostolique par ces Eglises nombreuses contre leurs inclinations, malgré leurs préjugés, malgré leurs querelles, malgré l'intérêt le plus capital. Et de peur que vous ne vous teniez sur la défiance à l'égard du Livre qui raconte quelques-uns de ces faits arrivés à Lydda,

à Joppé, à Damas, à Salamine, à Iconium, à Troade, à Philippe, à Theſſalonique, à Corinthe, à Malte, ou à Rome; c'eſt préciſément dans ces lieux que ſe forment ſubitement des Egliſes que les profanes y ont connues & atteſtées, qui ſubſiſtent encore, & qui ont garanti tant les faits, que l'hiſtoire qui les rapporte. C'eſt ainſi que les Duché & Comté de Bourgogne ſont encore la preuve juſtificative de l'hiſtoire qui établit les Bourguignons dans ces quartiers. C'eſt ainſi que le changement du nom de Gaule en celui de France, juſtifie l'hiſtoire qui incorpore les Rois Francs aux armées Romaines, & qui nous en montre l'agrandiſſement dans la décadence de l'Empire. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Quand on parle devant certains eſprits de l'établiſſement de l'Egliſe, il ſemble qu'on leur conte une avanture d'invention, dont on a mis la ſcène où l'on a voulu, par exemple, à Theſſalonique, à Corinthe, & à Rome, plûtôt qu'à Torneo de Laponie; & que pour la rejetter il ſuffiſe de dire: Nous n'y étions pas.

L'Egliſe étoit formée en Italie, conformément au récit de S. Luc, ſous les premiers ſucceſſeurs de Tibère; puiſqu'au rapport des Payens même, on brûloit ſes enfans enduits de poix pour ſervir de *Juvenal.*

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Pline le jeune.

fanaux; illumination digne des jardins & des fêtes d'un Néron. L'Eglise étoit très-nombreuse dès-lors dans toute l'Asie-Mineure, puisqu'un Magistrat Romain envoyé par Trajan en Bithynie, fut blessé de voir conduire une telle multitude d'habitans au supplice, & d'être contraint lui-même par l'usage à les y envoyer, sans leur connoître d'autre crime que le nom de Chrétien.

L'Eglise qui va se perpétuer comme le Ministère de qui elle a tout reçu, ne cessera plus d'en attester les œuvres & les pouvoirs. Tous les nouveaux actes, tous les établissemens que nous allons voir paroître dans ce corps dispersé par-tout, vont devenir non de simples monumens historiques, propres à exercer les savans, mais des témoignages populaires universellement rendus au ministère, aussi visibles à tous, & aussi immortels que lui.

La succession très-publique des Ministres.

La première boucle de cette chaîne de témoignages qui tient aux premiers fidéles & s'allonge jusqu'à nous, est l'Ordination publique. Ce fut en effet la première démarche des Apôtres à leur retour de la montagne des Oliviers, lorsqu'ils étoient encore tout pleins des régles que le Seigneur venoit de leur donner avant son départ, & des promesses d'un Mi-

nistère qui dureroit comme la succession des siécles.

La Demonstr. evangel.

Le premier des Apôtres * se léve au milieu de l'Eglise, qui consistoit alors en six-vingt personnes. Il y propose l'élection d'un homme parfaitement instruit de la vie publique du Sauveur depuis le baptême de Jean jusqu'à la résurrection, & capable de remplir la place qui étoit vacante dans le Collége Apostolique. Toute l'Eglise se met en prière, & Matthias reçoit les pouvoirs de l'Apostolat. Telle fut la première succession dans le Ministère. La notoriété n'en pouvoit être plus grande, puisque toute l'Eglise y étoit: & c'est avec la même sûreté que l'Eglise a toûjours reçu depuis & connu les nouveaux Ministres à qui les anciens communiquoient les pouvoirs & les fonctions pour la perpétuer elle-même.

* *Act.* 1. 15.

Nous voyons par plusieurs autres traits du livre des Actes; par les régles que saint Paul donne à Tite & à Timothée; par l'ancien recueil des Constitutions qui venoient la plûpart des tems Apostoliques; & par la pratique de tous les tems qui ont suivi, que l'Eglise a toûjours employé l'imposition des mains de son Clergé, avec le jeûne solemnel & les prières de tout le peuple, afin de rendre la succes-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

sion dans le miniſtère très-publique & très-reſpectable. Le peuple y a toûjours pris part ; non pour donner aux nouveaux Envoyés des pouvoirs qu'il n'a point reçus, mais pour obtenir la bénédiction du Ciel ſur l'œuvre Evangelique ; pour rendre témoignage à la probité de ceux qui y ſont appellés ; & pour montrer à tous la ligne de ceux qui ſont chargés de l'alliance, & de la communication des vrais biens.

La publicité de la réception des nouveaux Magiſtrats n'eſt pas une vaine cérémonie, mais une nouvelle atteſtation des pouvoirs de la compagnie dans laquelle ils prennent place. On ne peut s'y méprendre : & dans l'Egliſe Chrétienne, comme dans l'Etat civil, cette forme d'inſtitution n'a été miſe en uſage que pour prévenir les entrepriſes illégitimes, en notifiant le vrai miniſtère ſans en renouveller davantage les premières preuves. Mais puiſque ces preuves ſont remplacées, elles ſont perpétuées.

Le Miniſtère commun par les trois ordres de la Hierarchie.

Nous voyons l'adminiſtration des premières Egliſes entre les mains des Apôtres, des Prêtres, & des Diacres. Tous enſemble ſelon le dégré de leurs pouvoirs & de leurs fonctions, ils veilloient au bien commun. *L'Eſprit ſaint vous a établi inſ-*

Act. 20. 28.

pecteurs pour gouverner l'Eglise de Dieu, est-il dit aux Prêtres de l'Eglise de Milet. Mais ce mot d'*Inspecteurs* n'exprime visiblement ici que les devoirs généraux du Clergé, & la vigilance nécessaire à tous les ordres : il n'est ni un titre, ni un nom distinctif : il le devint ensuite par la réserve spéciale qui en fut naturellement faite au premier ordre. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Les Apôtres & ceux qui leur furent associés, comme Matthias, Barnabé, Paul, & Silas se transportoient par-tout où ils étoient appellés par l'occasion, ou par le besoin. Ils étoient nécessaires pour fonder les Eglises, pour ordonner le Clergé, pour confirmer les Néophytes, pour juger définitivement les questions sur la foi. Mais bientôt après lorsque ceux qui composoient le premier ordre furent attachés à demeure au gouvernement spécial d'un troupeau, ils prirent uniformément, & s'approprièrent le nom modeste de *Surveillant*, (*a*) qui en les distinguant les avertissoit de la sollicitude pastorale dont ils avoient la principale part. Ainsi tous les premiers associés & successeurs des Apôtres, sur-tout à mesure qu'ils devinrent sédentaires, furent distingués dans le Clergé par ce nom d'*Evêque*,

(*a*) Ἐπίσκοπος, Evêque.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

comme Timothée & Onéſime à Ephèſe, Tite en Créte, Marc à Alexandrie, Evodius à Antioche, Polycarpe à Smyrne, Lin & Clément à Rome. Cette diſtinction des trois ordres, chargés des différens ſervices néceſſaires aux Egliſes, n'a jamais diſcontinué nulle part, & nous montre en ſe retrouvant encore la primitive hiérarchie.

Le nom de Pape ou de Pere, qui a été commun à tous les Evêques, fut par la ſuite réſervé à celui qui remplit la premiére chaire, & qui continue la primauté de Céphas, centre néceſſaire de l'Apoſtolat diſperſé. Ce titre exprime la juſte vénération des Fidéles pour celui qui étant le premier dans l'Epiſcopat, le chef du miniſtère & de l'Egliſe univerſelle, n'a pas ſeulement l'inſpection particulière du diocèſe de Rome, mais embraſſe le maintien du Chriſtianiſme univerſel dans l'étendue de ſes devoirs & dans la généralité de ſa juriſdiction.

Le miniſtère s'étoit montré au premier ſiécle avec toutes les opérations extraordinaires de l'eſprit qui l'autoriſoit : il en montra de nouvelles au ſuivant : mais par la notoriété qu'elles avoient acquiſes les unes & les autres, il commença à n'avoir plus beſoin de les réitérer. La publicité

des preuves précédentes se transmit comme le ministère, & ne s'en sépara en aucun tems. Comme il se montroit suffisamment par l'ordination & par la distinction invariable des trois ordres d'ouvriers, il n'attiroit pas moins les yeux par les actes avoués & continuellement réitérés de ses différens pouvoirs. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Il n'en est pas des actes d'une compagnie comme d'un monument à demi rongé, ou d'une médaille qu'on peut soupçonner de fausseté, & dont l'explication peut être contestée. Les actes d'une compagnie sont aussi vivans qu'elle, & n'ont pas besoin d'explication. Ils produisent en tout tems deux effets; l'un de remplir l'objet dont la compagnie a les pouvoirs; l'autre de la montrer elle-même tous les jours & d'en entretenir la notoriété. La longue inaction la feroit perdre de vûe: au lieu que la réalité de ses titres se fait toûjours sentir par la perpétuité de ses fonctions. De même les différens actes du ministère Evangelique, & toutes les pratiques ou les établissemens émanés de ce pouvoir, ont le double effet de sanctifier les ames, & de nous transmettre les témoignages d'un Apostolat immortel. Le Ministère connu par ses actes.

C'est aux Pasteurs & aux Théologiens à nous apprendre l'excellence & l'appli-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

cation régulière des moyens par lesquels le ministère communique aux Fidéles les effets de l'alliance. Ce que nous considérerons ici dans ces pratiques aussi anciennes que l'Eglise même, c'est l'avantage qu'elles ont par leur visibilité, d'être les monumens aussi indestructibles que publics de la doctrine apostolique & de la légitime autorité. Car il est aisé de voir que ces pratiques étant significatives & permanentes comme le ministère qui les emploie sans interruption ; elles sont une vraie perpétuité de témoignages toûjours rendus tant aux dogmes qu'elles expriment, qu'à la mission de Jesus-Christ & aux pouvoirs de ses Envoyés dont elles sont l'exercice. C'est de cette sorte que les actes, les réglemens, & le cérémonial même d'une compagnie de députés ou de sénateurs attestent la réalité de ses pouvoirs & la nature de son département.

Nouvelle preuve de la perpétuité de la mission, tirée de l'établissement des fêtes Chrétiennes.

Après l'ordination qui devoit perpétuer le ministère & ses fonctions, le premier établissement apostolique fut celui d'une fête hebdomadaire, qu'on nomma *le jour du Seigneur*, & d'une fête annuelle qu'on nomma *la Pâque* ou *la Résurrection*. La célébration de ces fêtes étoit une profession claire de la création de tout par un seul Dieu, de l'incarnation du Verbe éternel

éternel, de la mort du Meſſie pour notre ſalut, & de ſa réſurrection pour garantie de nos eſpérances. Ces fêtes par leur nom, par l'inſtruction des Paſteurs, & par le ſens de la prière publique, ont toûjours été le Catéchiſme vulgaire de la doctrine Evangelique, & un exercice toûjours nouveau de tous les ſentimens de la piété. Mais les mêmes fêtes perpétuées portoient avec elles d'une ſemaine à l'autre, & d'un ſiécle à l'autre, les preuves de la miſſion ſalutaire. Elles en continuoient ſans interruption les témoignages, parce que la certitude de la miſſion eſt inſéparable de l'atteſtation des faits dont on glorifie Dieu dans chaque ſolemnité, & de la fonction de préſider aux Aſſemblées.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

1°. Nous ne pouvons effectivement refuſer aux fêtes Chrétiennes les témoignages qui réſultent chez les autres peuples de leurs fêtes annuelles, ſur-tout quand elles ſont liées d'ailleurs à des monumens connus. Il en réſulte d'abord l'atteſtation la moins ambiguë, & la plus grande célébrité d'un fait.

Le Collége des Prêtres d'Auguſte, & les ſacrifices qu'ils lui faiſoient en certains jours, étant liés avec les actes & les divers monumens de ce Prince, atteſ-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

toient d'une façon très-marquée qu'il avoit vécu, & qu'on l'avoit déclaré Dieu après sa mort. Voilà les deux faits qui résultent de l'établissement du Collége Augustal, & de ses fêtes : mais rien de plus. Ni les Pontifes du premier âge, ni leurs successeurs, n'attestoient qu'Auguste eût été vû parmi les dieux.

Les Ismaëlites d'Arabie, d'Afrique, de Perse, & de divers autres pays, n'ont pû conspirer dès le commencement & malgré leurs divisions, à célébrer l'hégire, ou la fuite de Mahomet hors de la Mecque sa patrie, pour se rendre à Médine, sans garantir d'une façon incontestable la réalité de ce fait.

Or nous ne demandons autre chose pour le Christianisme. Les faits sont réels de part & d'autre, parce qu'ils ont été vûs & attestés par-tout sans concert ; ou que si un peuple en a célébré la mémoire à l'exemple d'un autre peuple, c'est par un effet de la conviction où ils étoient également de la vérité du fait, touchant les uns comme les autres à la source de cette connoissance.

Mais attester qu'on a vû fuir un homme hors de sa patrie, & qu'on l'a sû arrivé, puis établi ailleurs, où il s'est effectivement montré en bien des rencontres

les armes à la main ; ce n'eſt pas atteſter qu'on l'ait vû revenir du Ciel avec les marques de ſa miſſion. Ce n'eſt pas atteſter qu'on ait ouï la voix de Dieu qui le déclaroit ſon Prophéte. Mahomèt a voulu être cru ſur ſa parole, & s'il n'a pas prouvé ſon ambaſſade, il n'a pû la perpétuer. Ceux qui viendront après lui pourront dire qu'il a tout vû dans le Ciel : mais comme les premiers n'ont été témoins de rien, ceux qui leur ſuccédent n'atteſtent rien de plus que l'exiſtence, la ſuite, & les guerres de Mahomèt d'une part, & de l'autre leur vaine confiance en ſon apoſtolat : au lieu qu'atteſter qu'on a vû le Sauveur reſſuſcité, ou qu'on a été témoin de l'effuſion de ſon Eſprit, & des merveilles par le concours deſquelles les Envoyés ont établi la foi de la réſurrection & l'Egliſe, c'eſt diviniſer l'Evangile, & c'eſt le faire avec droit. Atteſter enſuite, comme ont fait les fidéles qui célébroient les mêmes fêtes au ſecond ſiécle, qu'ils avoient entretenu les inſtituteurs de ces fêtes, entendu leurs témoignages, connu leurs intentions, vû leurs œuvres admirables ; c'étoit tranſmettre au troiſiéme ſiécle & aux ſuivans, les aſſurances de la vérité des faits, & le droit de la publier. Les témoignages reçu-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

dus d'abord aux faits Evangeliques, & à la divinité de la miſſion qui en eſt inſéparable, ſont donc très-publiquement perpetués par la célébration annuelle & hebdomadaire des fêtes Chrétiennes. Elles ſont dans leur durée l'exacte répétition des memes témoignages. C'eſt la même certitude & la même valeur.

S'il y avoit en Orient & en Europe des fêtes annuelles ou hebdomadaires de la dictature de Céſar, inſtituées par Auguſte, & toûjours célébrées depuis, au moins dans les deux mois qui portent leurs noms; ou ſi les Allemands, les Italiens, & les François avoient conſtamment renouvellé d'année en année des tournois & une fête générale en mémoire du couronnement de l'Empereur Charlemagne en l'an 800; ce ſeroit alors apparemment que l'eſprit humain trouveroit qu'il eſt beau de n'ajoûter foi ni à la dictature de Jule-Céſar, ni à l'origine de la denomination des mois de Juillèt & d'Août, ni au couronnement de Charlemagne.

2°. Ces fêtes & le miniſtère ſont inſéparables. On n'a jamais livré ni le miniſtère, ni la préſidence des fêtes au premier bourgeois, ou au premier artiſan qui voudra ouvrir ſa porte, & attrouper

le monde pour les célébrer. Le Pasteur qui les annonce & qui y préside, a toûjours été pris dans la ligne très-connue qui perpétue les pouvoirs. Ainsi ces fêtes, en nous conservant la confession des faits, & en montrant le Pasteur, perpétuent les preuves de son ministère, comme l'exercice réglé de la judicature perpétue la notoriété du pouvoir des Juges. La Démonstr. Evangel.

L'Eglise a fait plus que d'entretenir la première confession des faits essentiels à sa foi par les mots de *Noël*, ou *Dieu avec nous*, de *Résurrection*, de *descente du Paraclet*, d'*Epiphanie*, & autres noms très-significatifs qu'elle donne à ses fêtes. Avec les objets de sa joie & de sa créance que ces noms expriment sommairement, l'Eglise a transmis à tous les âges suivans, les motifs de sa persuasion & la réalité de l'envoi de ses Ministres, par des moyens qui ajoûtent une force infinie aux témoignages précédens. Elle n'a pas institué les sacremens : mais elle en a réglé l'administration selon l'intention de Jesus-Christ, de manière à en faire une nouvelle école où les mêmes vérités se répétent, & ne vont point sans leurs preuves. Témoignages perpétués par l'extérieur des Sacremens.

On fait par tous les monumens historiques, & par la lettre de Pline à Trajan, que l'Eglise Chrétienne tenoit ses

LA DEMONSTR. EVANGEL.

assemblées au jour du soleil, " pour
„ chanter des himnes au Christ comme
„ à un Dieu, puis pour s'entr'exhorter
„ à la vertu & à la haine de toute infi-
„ délité dans le commerce de la vie.
On sait par les premiers Apologistes du nom Chrétien, que l'Eglise assembloit ses enfans le jour du Seigneur, qui est celui qu'on nommoit *du soleil*, pour leur lire les écrits de ses premiers ministres, pour les encourager à la pratique de ce qu'ils venoient d'entendre, & pour leur distribuer les présens qu'elle avoit reçus pour eux de son Instituteur. Jamais ni ce ministère, ni ces lectures, ni cette distribution, ni le choix de ce jour n'ont discontinué. C'est la raison naturelle qui nous prouve que ces livres qui se retrouvent par-tout les mêmes, comme le ministère, les assemblées, & les communes pratiques, sont indubitablement aussi anciens que l'Eglise, & qu'ils contiennent la véritable histoire des témoignages universellement rendus par les premiers Chrétiens à la mission Evangelique. Mais à côté de ces livres, dont nous tâcherons dans peu de faire connoître l'excellence, l'Eglise en présente d'autres plus courts aussi intelligibles, & en un sens très-véritable, encore plus

précieux pour les fidéles ; puiſque ſi les Livres Saints contiennent la doctrine ſalutaire ; les Sacremens qui ſont les livres dont je parle avec la doctrine qu'ils expriment, contiennent la grace & la réalité des biens promis. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Parmi tant de pratiques & de fêtes commémoratives, arrêtons-nous à celle de Pâque. D'abord l'antiquité en eſt la même que celle de l'Egliſe, puiſqu'il y avoit partage pour le choix du jour entre les Gentils convertis & les premiers fidéles Juifs qui ſuivoient encore les uſages de la ſinagogue. La Pâque Chrétienne étoit accompagnée de la célébration du baptême ; de l'impoſition des mains de l'Evêque ſur les nouveaux baptiſés, pour leur communiquer les dons du ſaint Eſprit ; & enfin de leur première participation au repas du Seigneur.

Quoique les Sacremens inſtitués par Jeſus-Chriſt tirent leur force & leur validité de ſon inſtitution ; remarquons que l'Egliſe en demande cependant l'effet par des prières ſolemnelles, qui de la ſorte ſe trouvent être une excellente expoſition de ſa foi : comme la prière que Jeſus-Chriſt nous a enſeignée, ou la demande que ſont tous les jours les fidéles du pain qui eſt actuellement ſous leurs mains, eſt Les priéres de l'Egliſe ſont l'expoſition de ſa foi.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

une excellente confeſſion de leur diſette naturelle, & de la gratuité des préſens que leur fait la Providence.

C'eſt ainſi que l'Egliſe confeſſoit & confeſſe encore l'état malheureux qui précéde le baptême Chrétien, en demandant pour les Catéchumènes la délivrance de la tirannie juſques-là exercée ſur eux par les eſprits de ténèbres.

Cérémonies inſtructives.

La foi qui ſe trouvoit nettement développée dans les formules de ſes prières, ne l'étoit pas moins dans ſes ſaintes cérémonies. Elle publioit ainſi l'egale puiſſance des trois Perſonnes divines, en conférant le pardon des péchés & la juſtice, par l'égale invocation de toutes les trois; & en joignant en bien des lieux la triple immerſion à la triple invocation.

Les nouveaux Chrétiens étoient mis dans un état de mort ſous les eaux du baptême. Ils en ſortoient comme des hommes régénérés, ou rendus participans d'une vie nouvelle. L'action même extérieure étoit donc une profeſſion claire de mourir au péché, pour ne plus vivre que de la vie de celui qui étant mort & reſſuſcité n'éprouve plus la mort. Cette peinture extérieure qui retraçoit vivement en eux la mort & la réſurrection du Sauveur, n'étoit donc pas moins une déclaration

Gal. 3. 1. *Rom.* 6. 3. & 4. *Heb.* 6. 4. 5. 6.

publique de la commune croyance de la réſurrection, qu'un engagement à vivre dans l'éloignement du péché. LA DEMONSTR. EVANGEL.

La réception du baptême étoit par ſa forme le précis de toutes les inſtructions qui avoient précédé; & toutes ces inſtructions n'étant que les ſimples conſéquences d'autant de faits très-publics, le baptême étoit un témoignage rendu, non à des opinions ſiſtèmatiques & ſuggérées, mais à des évènemens faciles à juſtifier.

L'Egliſe ne reçoit dans ſes aſſemblées ni des viſionaires, ni des entouſiaſtes, ni des philoſophes prévenus d'une doctrine par des raiſonnemens. Elle ſavoit que toutes ces voies conduiſent par l'incertitude à la confuſion & à l'égarement. Elle ramenoit avec ſoin la raiſon à l'excellent moyen qui la fixe en tout tems, & dont Dieu a fait choix pour ſe manifeſter ſans équivoque au genre humain. Ce moyen c'eſt la preuve teſtimoniale, & la parfaite notoriété des faits. Tous les jours l'homme ſage ſe rend malgré ſes préventions à ce qui a été vû & atteſté par des témoins oculaires & deſintereſſés. L'Egliſe n'admettoit ſes Catéchumènes au baptême qu'après de longs préparatifs, dont le moindre dégré, ou le préalable néceſſaire étoit, que les Catéchumènes priſſent ſoin

LA DEMONSTR. EVANGEL.

de s'informer des faits Evangeliques, & puſſent ſe répondre à eux-mêmes comme aux autres, qu'ils avoient vûs les premiers miracles, ou qu'ils en avoient vû d'équivalens, ou que les premiers & les ſuivans leur avoient été aſſurés par des témoins non-récuſables. L'Egliſe ne craignoit rien tant qu'une crédulité légère, & une confeſſion chancelante. Elle aimoit mieux compter un moindre nombre d'enfans, que d'avoir à déplorer leurs chutes.

Les Néophytes eux-mêmes ſavoient que la réception du baptême devenoit la condamnation du Judaïſme, & de la vie des Payens. Cette démarche les conduiſoit aux avanies, aux inſultes, à la perte de leurs biens, au martire. Le danger du témoin le mettoit dans la néceſſité d'aller exactement aux enquêtes, & ajoûtoit à ſon témoignage le mérite de la prudence.

La Confirmation, témoignage rendu aux dons du ſaint Eſprit.

La Confirmation qui ſuivoit le baptême atteſtoit tout enſemble la première effuſion des dons du ſaint Eſprit, & la continuation ſenſible de ces dons, qui venoient de former tant d'Egliſes où le ſouvenir en étoit encore récent.

L'Euchariſtie, publication immortelle de la miſſion

Le Néophyte étoit enfin admis au repas du Seigneur, & par cette action qui étoit le grand objèt de ſes déſirs, comme le grand motif des épreuves préparatoires,

il atteſtoit nettement tous les faits Evangeliques. Il devenoit vraiment le Prédicateur de l'œuvre du ſalut, & en perpétuoit la prédication d'un ſiécle à l'autre, juſqu'à l'avènement du Fils de Dieu.

La Demonstr. Evangel. Evangelique.

Le baptême étoit la peinture la plus vive de la nouvelle vie de Jeſus-Chriſt reſſuſcité, & du renouvellement intérieur du Catéchumène. C'étoit l'abjuration de ſa vie précédente pour paſſer à une conduite oppoſée. Mais ce Sacrement ne ſe réitéroit pas. Au lieu que le repas Euchariſtique étant la participation à la Victime ſainte, & devenant la nourriture ordinaire du Chrétien; il y trouvoit ſans ceſſe l'avertiſſement de ſa vocation, & les motifs les plus touchans, ou même les plus terribles, de ſe maintenir dans une extrême pureté. L'Euchariſtie de la ſorte devoit à jamais & tous les jours, montrer le Miniſtère qui a droit de la diſpenſer; répéter la doctrine dont elle eſt la prédication, & animer les mœurs dont elle eſt le plus fort encouragement. C'étoit perpétuer le Chriſtianiſme en entier & ſans variation. En effet, les variations n'ont point d'accès dans les compagnies qui ont leurs formules réglées, & leurs fonctions connues de tout un royaume. A plus forte raiſon les diverſes parties de l'Egliſe

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Catholique ſi deſunies d'intérêt, & ſi diſperſées ſur la terre habitable, nous ont-elles fidélement tranſmis les témoignages & la confeſſion des premiers fidéles, en continuant à s'aſſembler ſous la préſidence du même Miniſtère, & en attachant toûjours à ſes fonctions des idées uniformes. On les retrouve les mêmes juſque dans ces ſociétés dont la Providence a très-anciennement permis la ſéparation d'avec le corps de l'Egliſe Catholique. L'Inſtituteur a viſiblement attaché la certitude au moyen de tranſmiſſion dont il a fait choix dans l'établiſſement de l'Euchariſtie.

Voyons de quoi toutes ces anciennes ſociétés glorifient unanimement le Sauveur dans cette importante action. Voyons le préſent qu'il nous y fait, & les vérités que confeſſent de tout tems tous ceux qui le reçoivent.

Le repas Euchariſtique ne conſiſtoit pas ſeulement dans l'ancienne offrande de quelques fruits de la terre, pour remercier Dieu de la création des êtres & des moyens qui les conſervent. Telle étoit l'Euchariſtie de l'homme innocent. Cet hommage preſcrit avec tant de juſtice au premier homme, fut continué après ſa chute, & ſe continue encore, comme les préſens que la Providence continue

d'année en année à lui départir. Tous les peuples y ont anciennement ajoûté ce qu'ils avoient appris d'Adam & d'Abel par Noé, je veux dire, l'effusion du sang des bêtes qu'ils mettoient en la place du leur, & qui étoit non l'expiation, mais la confession de leurs péchés. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Le repas Eucharistique des Chrétiens étant enfin la participation à la victime de l'alliance éternelle, à l'agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde, c'étoit toûjours l'hostie d'Abel & l'Eucharistie du pécheur, mais du pécheur enfin réconcilié : c'étoit tout ensemble le plus grand de tous les présens, & l'action de graces du fidéle intimement uni au sacrifice propitiatoire.

Ce repas étant ce que la religion avoit de plus grand, & ce qui intéressoit le plus les Fidéles, n'en prenons pas les idées dans nos raisonnemens, mais dans les rapports des premiers témoins.

Recevoir ce que l'Eglise distribuoit dans ce repas, ce n'étoit plus se nourrir d'un pain & d'un breuvage commun. L'Apologiste du Christianisme S. Justin qui nous le dit aussi-bien que S. Ignace d'Antioche, & S. Irénée de Lyon ses contemporains, ajoûte comme eux, que c'étoit recevoir le corps & le sang même de

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Jesus-Christ. " L'Eglise étoit très-certaine, selon l'énergique expression du saint Martir, que la toute-puissance du Verbe divin, qui avoit éclaté dans l'Incarnation, en se revêtant d'un corps humain, étoit la même qui agissoit dans l'Eucharistie, en nous nourrissant de sa chair.

Cette confession, qui est du commencement du second siècle, est parfaitement d'accord avec les épreuves exigées des fidéles : & c'est la nature de la doctrine qui étoit le fondement de la rigueur des régles ecclésiastiques.

Otons pour un moment cette confession du premier âge : réduisons le pain & le vin eucharistiques à un simple signe, à un simbole institué selon des idées modernes, pour nous avertir de penser à celui qui a été brisé, & qui a versé son sang pour nous. Ce signe sera un mémorial d'institution. Nous pourrons en le voyant & en le recevant exciter en nous un sentiment de reconnoissance. Mais cette action ne demande ni de grandes épreuves, ni n'occasionne des régles sévères, ni n'attire aucunes conséquences effrayantes. On peut voir un simbole, & même un beau tableau de la mort de Jesus-Christ sans courir le risque de devenir plus criminel, faute d'une épreuve

précédente. On ſeroit encore plus touché de la lecture détaillée de la mort du Sauveur, ou d'un diſcours pathétique ſur ſes ſouffrances. Le ſigne, la lecture, & la prédication peuvent être conſeillés aux plus grands pécheurs. Cette action peut bien leur être inutile: mais loin de leur nuire, elle peut les rappeller au milieu de leurs déſordres, & il n'y a perſonne à qui il ne faille l'accorder. Il n'en eſt pas de même de l'Euchariſtie, & elle n'eſt pas ſimplement un tableau. Les termes dont S. Paul s'eſt ſervi pour en régler les approches & la participation, jettent l'épouvante dans tous les cœurs.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Si cependant il a plu à l'Inſtituteur d'exiger l'épreuve & l'aſſurance raiſonnable d'une bonne conduite pour recevoir ce ſigne; alors la néceſſité de ces ſaintes diſpoſitions découlera de la volonté expreſſe & de l'ordre marqué du légiſlateur, non de la nature même du préſent qu'il nous fait. Or c'eſt de la nature même du don que recevoient les fidéles, & du *changement opéré dans l'Euchariſtie par la toute-puiſſance de la parole* de Dieu, que provenoient leurs frayeurs, & les allarmes où l'Egliſe étoit pour eux.

Pour nous en convaincre, il ne faut que reprendre la confeſſion que nous

LA DEMONSTR. EVANGEL. tenons des premiers Chrétiens, selon laquelle la toute-puissance du Verbe agit autant en nous donnant son corps qu'elle a agi en s'en revêtant. Voici les conséquences naturelles que nous en tirons nécessairement.

I. Cor. 10. 17. „ D'abord puisque ce pain est unique, „ étant plusieurs nous ne sommes plus „ qu'un seul corps; car nous participons „ tous au même pain.

Delà la tendre charité qui doit nous unir tous : delà l'égalité qui nous place comme les enfans d'un même pere à une même table : delà l'incompatibilité des *I. Cor. 11. 20. & 21.* distinctions dans l'assemblée eucharistique avec la charité & l'égalité inséparables du repas du Seigneur.

I. Cor. 10. 18. „ Jettons les yeux sur les Israëlites, & „ même sur les sacrifices de la Gentilité. „ Ceux qui mangeoient de la victime ne „ participoient-ils pas au sacrifice? C'est ainsi que nous avons part à celui de Jesus-Christ; ce qui ne seroit pas, si ce que nous recevons n'étoit pas ce qui a été offert en expiation.

De cette sorte l'Eucharistie est l'association à l'alliance nouvelle & éternelle. C'est le don du Ciel : c'est le don par excellence. Mais quoique la réception en doive pénétrer le fidéle de joie & de reconnoissance,

connoissance, il y a une juste crainte inséparablement attachée à l'excellence même du don qu'il reçoit. Cette action inspire la frayeur à l'Eglise entière aussi-bien qu'à chaque particulier. La sollicitude de l'Eglise pour ses enfans a dû conséquemment produire des régles, prescrire des épreuves, des délais, des refus. L'effet de la frayeur des fidéles a dû être de s'éprouver, de se juger eux-mêmes avant de recevoir leur juge; parce que se presenter indignement, & sans apporter à une action si sainte les dispositions que l'Eglise demande, " c'est se rendre coupable de " la profanation de son corps & de son " sang. LA DEMONSTR. EVANGEL. *I. Cor.* 10. 18.

Ce défaut d'épreuve & de changement de conduite est une disposition semblable à l'indifférence de celui qui n'y connoîtroit qu'un pain commun, & qui " n'y " discerneroit pas le corps du Seigneur: " mais ne l'y pas discerner lorsque le tout-" puissant l'y met, *comme dans l'Incar-" nation*, certes c'est manger son propre " jugement, & boire sa propre condam-" nation. *Ibid.*

L'Eucharistie est de cette sorte, & par une suite nécessaire de ce qu'elle contient, *la plus grande œuvre* du Ministère chrétien, le grand objet de la discipline

LA DEMONSTR. EVANGEL.

de l'Eglise, le sujet de l'effroi des pécheurs, aussi-bien que de la reconnoissance des justes, le motif d'une vigilance perpétuelle, l'ame des bonnes mœurs, l'action de graces de tous les bienfaits, la confession de tous les mistères : disons tout en un mot, *C'est la perpétuité de la Prédication Chrétienne.* (*a*) Tous les Chrétiens en ce sens deviennent à jamais par la réception de l'Eucharistie les prédicateurs du Christ, puisque toutes les fois qu'ils la reçoivent, " ils annoncent par „ leur action l'œuvre du Seigneur & l'at„ tente de son dernier avènement.

I. Cor. 11. 26.

Psalm. 44.

Ces paroles, *memores erunt nominis tui*, ne signifient pas un simple souvenir, mais la confession publique du nom de Dieu, & l'emploi honorable de le faire connoître à toute la terre : de même ces paroles, *in mei memoriam facietis*, ne signifient pas seulement : vous vous souviendrez de moi : mais en recevant mon corps rompu pour vous, autant de fois vous publierez mon sacrifice. Votre action sera la prédication de ma mort, de ma résurrection & de vos espérances. (*b*) Toutes ces conséquences qui se tirent de la doctrine de l'Eucharistie, même par les

(*a*) *In memoriam mei facietis.*
(*b*) *Mortem Domini annunciabitis donec veniat.*

plus simples, en sont nécessairement la plus expressive confession des vérités évangeliques, & la plus puissante exhortation à la vertu. Quelle différence entre un simbole froid ou un souvenir passager de la mort du Sauveur, qui laisse l'homme à toute son indifférence, & un mémorial qui nous donne le bien qu'il annonce, & tient tous ceux qui s'en approchent salutairement émus des retours qu'ils font sur eux-mêmes, sans pouvoir être rassurés que par l'accord de leur vie avec leur confession !

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Mais ce commentaire de la doctrine des saints Martirs Justin, Ignace, & Irénée, n'est pas le mien. C'est une explication qui les a précédés : c'est une explication aussi ancienne & aussi étendue que l'Eglise même, puisque c'est celle de saint Paul. Elle n'étoit point particulière à l'Eglise de Corinthe, qui attestoit l'avoir reçûe de lui, comme il l'avoit lui-même reçûe du Seigneur. Les autres Eglises ont trouvé cette doctrine & la foi des Corinthiens conforme à celle qu'on leur avoit annoncée. Ni S. Justin, ni S. Ambroise, ni S. Cyrille, * ni l'Eglise Catholique n'auroit eu recours dans ce mistére à l'opération de la toute-puissance pour y trouver une représentation, un avis. Il ne faut

* *Hierosol. Cateches.* 4.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

point de toute-puiſſance pour établir un ſigne nud : & jamais la raiſon des fidéles dans ſon obéiſſance à la foi, n'a été bleſſée d'entendre demander, comme le font toutes les anciennes liturgies gréque & latine ; *que le pain & le vin deviennent le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt :* jamais la raiſon des fidéles n'a reproché à l'Egliſe Catholique de lui faire illuſion, ni de ruiner dans ſon dogme la vérité du rapport de nos ſens qui voient un ſigne & reçoivent une réalité différente, parce qu'il n'eſt point fait d'illuſion à nos ſens quand nous ſommes avertis. Or Jeſus-Chriſt nous avoit avertis qu'il nous donneroit ſa propre chair à manger, & nous aſſocieroit à ſon ſacrifice. Il le répéte dans les paroles de l'inſtitution. S. Paul le redit après lui. Tous les Docteurs, toute l'Egliſe nous en ont avertis. L'Euchariſtie Catholique nous pénétre donc de reſpect, de reconnoiſſance & d'une ſalutaire frayeur ſans nous tromper en rien. C'eſt au contraire une économie viſiblement proportionnée à notre état ; & les mêmes témoins de la foi primitive qui nous ont atteſté l'action de la toute-puiſſance dans l'Euchariſtie n'ont pas moins relevé la charité tendre qui nous communiquoit la chair & le ſang de la victime excellente,

sous le voile invariable d'une nourriture ordinaire. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Ces sublimes vérités ne sont point une tradition de quelques bruits populaires qui se diversifient de bouche en bouche, ou d'opinions scholastiques abandonnées au jugement des particuliers. C'est une foi générale à laquelle une Eglise ne peut toucher que les autres ne la réclament; une foi notoire, & qui ne peut être ignorée de personne, parce qu'elle tient aux fonctions les plus distinguées du ministère; à des fêtes solemnelles dont le retour est invariable; à des devoirs & à des régles qui embrassant tous les états, ne laissent personne dans l'ignorance à cet égard. Ce ne sera pas une dissertation philosophique du neuvième siécle; abandonnée dans le fond d'une bibliothéque poudreuse qui viendra informer l'Eglise qu'elle trompe ses enfans en exagérant les présens qu'elle leur fait. Ce ne sera pas l'onzième ou le seizième siécle qui nous apprendra ce qu'il en faut croire. Nous répétons aujourd'hui la même œuvre & la même confession que nos peres ont reçue avec les livres saints des successeurs des Apôtres, & qui leur a été certifiée comme ces livres par les témoignages unanimes de toutes les Eglises. Nous célébrons cette

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Pâque solemnelle, & nous réitérons ce repas salutaire dans des temples de sept cens ans, de mille ans, de douze cens ans; dans des sociétés de quinze & seize siécles. Ce sont toûjours les mêmes autels, les mêmes instrumens, la même liturgie, la même préſidence, une œuvre & un sens qui ne peuvent changer. Et comme il n'y a point sur la terre de pratiques plus universelles ni plus solemnelles que celles qui ont transmis jusqu'à nous ces trois parties essentielles à nos assemblées, savoir, le banquèt Eucharistique, la publication des saintes Ecritures, & le Ministère qui préside à l'un & à l'autre; il n'y a point non plus de certitude qui puisse être portée à un plus haut dégré que celle de la perpétuité indivisible de l'Eucharistie, de l'Ecriture sainte, & du Ministère.

Dans tout l'extérieur du Christianisme nous n'avons jusqu'ici fait usage que de la fête de Pâque; & dans cette fête nous avons choisi uniquement la réception que l'Eglise faisoit à ses nouveaux enfans. Si une seule partie du rituel des fêtes Chrétiennes, même avant que le Pasteur eût commencé à instruire par lui-même, contenoit déja tant de lumières & de sentimens; que sera-ce de la totalité des autres fêtes, des cérémonies, & des leçons qui

leur étoient propres ; des prières auxquelles tous les fidéles s'uniſſoient au moins par l'acclamation d'*Amen ;* en un mot des ſecours ſans nombre qui étoient dans le Miniſtère & dans toute la Liturgie? LA DEMONSTR. EVANGEL.

Je ne dirai plus : quelle publicité ! mais je dirai : quelle infaillibilité & quelle étendue d'inſtructions ! Je vois des milliers d'aſſemblées Chrétiennes : mais je ne vois qu'une école : c'eſt par-tout le même catéchiſme. Voilà le livre de tous les états & de tous les âges. On y liſoit, & on l'entendoit au dixième ſiécle comme au quatrième & dans le nôtre.

Les ſavans accoûtumés à recueillir les lumières que les livres fourniſſent, connoiſſent le mérite des livres, & y attachent avec raiſon leur eſtime. Mais cette eſtime peut quelquefois être accompagnée d'injuſtice & d'inattention, quand ils ne ſentent pas aſſez le mérite ſouvent ſupérieur des autres ſecours par leſquels Dieu nous tranſmèt la vérité. Nous cherchons les témoignages de la foi dans Tertullien, dans Origène, dans Euſebe, dans Théodorèt, & dans ceux qui ont ſuivi : c'eſt une méthode qu'il n'eſt pas permis de négliger, & qui eſt ſingulièrement en recommandation dans l'Egliſe Catholique : mais quelquefois à côté de l'expoſi-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

tion de la foi Catholique, il ſe trouvera dans les livres de ces Docteurs une explication qui ſe reſſent de la philoſophie & des recherches de la raiſon; parce qu'il arrive aſſez ſouvent que plus elle eſt cultivée, moins renonce-t'elle à ſes penſées propres; moins veut-elle s'en tenir modeſtement à la ſimplicité de la révélation. Il faut alors des diſcuſſions: c'eſt une néceſſité de diſcerner ce qui eſt la foi commune de l'Egliſe, d'avec les penſées des Philoſophes, & d'avec les méthodes humaines. L'Egliſe profite des ſecours qui ſe tirent de la conformité des témoignages de tous les ſiécles. Mais elle diſtingue toûjours le docteur d'avec le témoin, & ne ſouffre en rien de ſes imperfections, puiſqu'elle a d'autres moyens d'une certitude entière & d'une préciſion parfaite pour connoître la doctrine révélée, & pour l'éclaircir quand il faudra. Ces moyens sûrs & toûjours préſens, ſont les objets très-diſtincts de ſes fêtes, de ſes pratiques, & de ſes prières univerſelles. Elle trouve la régle & la preuve de ſa doctrine dans la conformité très-publique de la croyance de tant d'Egliſes particulières toûjours en état d'atteſter les dogmes & les Ecritures qu'elles ont reçûs dès le commencement.

Ceux qui veulent savoir à fond les droits & les usages du Parlement de Londres, ou de l'Eglise Catholique, ont recours aux livres qui en ont parlé dans la durée des différens âges. Ils peuvent eux-mêmes en faire de nouveaux. Mais ces grands établissemens n'ont eu besoin de livres, ni pour se former, ni pour exercer leurs droits, ni pour les faire connoître. Ils devancent les livres : ils font disparoître par l'éclat de leur notoriété les petites objections qu'on peut tirer de tel ou tel Ecrivain, contre des maximes universellement reconnues. Ni le Parlement, ni l'Eglise ne dépend des histoires ou des dissertations qu'on en fait. Les livres ne peuvent ni leur rien acquérir par leur justesse, ni leur faire rien perdre par des exposés faux ou imparfaits. Les fidéles peuvent devoir des lumières ou des secours aux bons livres : mais les bons livres, & la sainte Théologie doivent tout à l'Eglise, & à son immortelle prédication. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Suivons les effets qui ont naturellement découlé de la première constitution de l'Eglise. Un seul & même Ministère l'a d'abord formée par-tout, & lui a donné par-tout la même doctrine, la même hiérarchie, les mêmes fêtes, & les mê-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

mes pratiques. D'où il suit que le culte extérieur n'est pas seulement une instruction perpétuelle, mais un dépôt de témoignages immortels, & un chartrier de pièces incorruptibles qui fixent la foi de tous les siécles. Les moyens de connoître toute vérité dans l'Eglise Catholique, à qui toute vérité a d'abord été confiée, sont inaltérables. Les Pasteurs pour instruire les fidéles, n'attendent ni n'osent annoncer aucune nouvelle révélation. On ne les écouteroit pas. La révélation de toute vérité a été faite par la première prédication. Les successeurs des Apôtres n'ont fait que répéter ce qu'ils tenoient des Apôtres qui le tenoient de Jesus-Christ. Les actes des uns & des autres se sont diversifiés sans fin : mais ce sont les mêmes intentions, & les mêmes vérités. Ceux qui viennent après eux sont dans la nécessité de conformer leurs enseignemens aux piéces du dépôt, & au langage universel. Quand les Pasteurs se laissérent surprendre au tems de l'Arrianisme par des formules équivoques, & qui n'exprimoient rien distinctement ; la prédication commune, & la leur propre, ramenèrent au grand jour le dogme qu'on avoit en quelques lieux laissé obscurcir.

L'extérieur n'est pas seulement une école, mais un chartrier.

Si les Pasteurs venoient à se taire, com-

me dans les siécles d'ignorance ; les pierres & tous les instrumens du service public se feroient entendre en leur place. Si quelqu'un d'entr'eux avoit dit : Jesus-Christ n'est pas Dieu comme son Pere ; on lui auroit montré la forme du baptême, où il est invoqué comme le Pere. Si un Pasteur osoit dire : Unissez-vous par la pensée à celui qui a été immolé : mais le pain que vous avez offert sur cette table est toûjours le même pain : l'Eucharistie n'est point la victime ; on lui diroit, & on eût dit dans les premiers siécles comme aujourd'hui : Nous avons un sacrifice : nous avons un autel : & l'autel est fait pour la victime.

Ceci seroit la matière d'un article vraiment utile ; mais d'une trop grande étendue pour avoir place ici. On y verroit, & chacun voit sans que j'en entreprenne le détail, que tout est lié dans la formation & dans la propagation de l'Eglise ; que le corps des pratiques extérieures, en perpétuant les témoignages des intentions Apostoliques a rendu la foi de l'Eglise sensible à tous les esprits, & nécessairement invariable : parce que comme le ministère & les pratiques s'entr'aident & reviennent aux mêmes vérités, quand on suit ce qui a été cru d'abord & partout ; l'instruction & les pratiques s'entre-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

condamneroient au contraire à la moindre innovation, à la moindre altération. Le Miniſtre peut héſiter; mais le dépôt eſt ſans paſſion & ſans héſitation.

Perpétuité du témoignage de l'eau.

Les établiſſemens Apoſtoliques ne ſont pas ſeulement la répétition journalière des lettres de créance qui ont d'abord autoriſé le miniſtère: ils ne ſont pas ſeulement la confeſſion publique & immortelle de l'incarnation, de la réſurrection, des dons du Paraclèt accordés ſelon la promeſſe du Sauveur à ſon Egliſe; & de toutes les œuvres par leſquelles l'Eſprit ſaint a prouvé au genre humain la réalité de la Bonne nouvelle, & la réalité de ſon Ambaſſade. On y retrouve auſſi le témoignage de l'eau, ou la preuve qui réſulte de la converſion ſurprenante des Juifs, des Idolâtres, & des Barbares. La perpétuité même de l'Egliſe, eſt la perpétuité de ce témoignage.

On ne nous débite point des hiſtoires brillantes, ou devenu incertaines par la diſtance des tems, quand on nous dit que les Juifs, les Samaritains, & les Gentils, malgré les préventions les plus fortes, malgré la ſéduction de la coûtume, malgré la perte de leur repos & de leur vie, ſe ſoumirent à l'Evangile par le ſimple effet de la conviction des évènemens dont

ils furent les témoins. Trois cens ans de perſévérance dans la profeſſion de cette foi, concourant avec trois cens ans d'une haine dénaturée contre ceux qui s'y rangeoient; il en ſortit un témoignage plus touchant ſous Dioclétien, qu'il ne l'avoit été ſous Néron. Et ce témoignage ſi fort ſe fait encore entendre: puiſqu'il eſt bien plus notoire que c'eſt ce témoignage qui a rendu la Gréce, l'Italie, la Gaule, & l'Eſpagne Chrétiennes; qu'il ne l'eſt que les Grecs, les Italiens, les Gaulois, & les Eſpagnols ont acquis avec plus ou moins de réſerve le droit de Bourgeoiſie Romaine. On n'héſite pas ſur la vérité de ce droit de nos peres quoiqu'il ne ſoit plus rien. Bien moins peut-on héſiter ſur la réalité de cette étonnante converſion dont notre Chriſtianiſme eſt la ſuite & la preuve encore ſubſiſtante. LA DEMONSTR. EVANGEL.

On ne nous débite point des faits douteux, quand on nous dit qu'il y a deux religions qui ont fait par-tout des proſélites; la Mahométane & la Chrétienne; mais, que la Mahométane n'a proſpéré que parmi les nombreuſes tribus d'Iſmaël, & parmi quelques autres peuples qui leur étoient unis par de grands intérêts; que le Mahométiſme n'a rien changé aux pratiques des Iſmaëlites, & n'y a introduit

LA DEMONSTR. EVANGEL.

d'autre nouveauté que de leur assurer l'indépendance & la protection ; ou de les écraser en cas de refus : au lieu que les autres Barbares tour-à-tour ont volontairement abjuré les leçons de leurs peres pour embrasser le Christianisme, & conséquemment les loix de l'humanité.

Je conviens que les conversions des tems postérieurs n'ont pas dans le même dégré le mérite du témoignage rendu par les Chrétiens des premiers siécles qui avoient tout contr'eux. Mais il n'y a point de Pays où le Baptême & le Ministère Chrétien ne se soient introduits. Le témoignage est donc rendu à la vérité par toute terre & en tout tems, soit parce que les dernières conversions sont traversées comme les premières par toutes les oppositions de la nature, & de la coûtume : soit parce que Jesus-Christ & les Apôtres ont prédit la propagation du Christianisme jusqu'aux derniers climats, & jusqu'aux derniers âges.

N'omettons pas ici que la réalité des faits Evangeliques si singulièrement attestés de toute part, étant le fondement de toute conversion solide, la perpétuité de la foi est la continuation d'une obéissance éclairée.

Mais quoique tous les premiers témoi-

gnages tiennent à des fêtes immortelles, à des monumens durables, & à des effets permanens, il eſt juſte de faire valoir un nouveau moyen d'illuſtration que la Providence a encore accordé à ſon Egliſe. Nous allons voir ſortir du quatrième ſiécle une nouvelle lumière qui éclaire tous les ſiécles Chrétiens & qui répand juſques ſur les derniers jours tout l'éclat des preuves dont les premiers fidéles ont été touchés.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

On a quelquefois eſſayé non pas d'anéantir, car il eſt impoſſible ; mais d'obſcurcir les preuves précédentes, en alléguant la liberté rendue aux Chrétiens en ce ſiécle par la politique de Conſtantin. Voilà, dit-on, ce qui a ruiné l'idolâtrie, & étendu le Chriſtianiſme de façon à nous ôter le droit de trouver du ſurnaturel dans ces deux évènemens.

Réponſe à l'objection qui ſe tire de la faveur accordée par Conſtantin au Chriſtianiſme.

C'eſt un peu dommage pour l'honneur de cette objection qu'elle vienne trop tard. Il y a trois cens ans que le Chriſtianiſme dure malgré les oppoſitions de tout ce que le monde a de fort, & que l'idolâtrie s'ébranle de tous côtés, par les attaques de ce que le monde a de plus foible : cet évènement eſt incroyable, & il a été prédit. Le Chriſtianiſme a donc fait ſes preuves avant Conſtantin ; & l'en-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

tière décadence de l'idolâtrie loin d'y déroger y ajoûte une force nouvelle, puisqu'entre tant d'évènemens prophétisés & accomplis celui-là manquoit encore.

Quand on croit pouvoir donner quelque couleur à cette objection, il faut se résoudre à avoir deux poids & deux mesures. Tout est politique dans Constantin. Il ne persécuta point les Idolâtres: & en favorisant le Christianisme, il se contenta de rendre l'idolâtrie ridicule. C'étoit la vraie façon de s'y prendre. On veut que ç'en soit assez pour devoir très-naturellement anéantir l'idolâtrie, & mettre le Christianisme en vogue. Si on ne change point de régle & de méthode de raisonnement, que doit-il arriver sous Julien? Il est tout-puissant comme Constantin: mais à sa qualité d'Empereur viennent se joindre le savoir & la dextérité. Son goût pour les connoissances extraordinaires l'a détaché du Christianisme, qui ramène l'homme au sentiment de ses bornes, & le réduit à croire non ce qu'il conçoit, mais ce qui lui est attesté. Julien s'est mis en tête que les sublimes conceptions & les austérités extraordinaires d'Eunapius, de Porphyre, & d'une troupe de Philosophes qui l'obsédent, le conduiront à toutes les sciences occultes, & l'uniront in-

intimement avec les Dieux. Il eſt devenu ſiſtématiquement Idolâtre, & n'en eſt que plus ardent à établir ce qu'il croit entendre : même il attaque la religion Chrétienne avec les armes qu'elle lui a fournies, conſervant toûjours les grands ſentimens & l'eſtime de la vertu que ſon éducation lui avoit inſpirée. Il ſe garde bien d'employer la violence ouverte : mais après avoir ôté aux Chrétiens leurs temples, leurs livres, & leurs écoles, il emploie ſon éloquence & celle des plus grands maîtres, pour ſpiritualiſer le plus qu'il ſe pourra le culte des Dieux, en attaquant en toute rencontre la religion Chrétienne par le côté qui y paroît deſavantageux. La folie de la Croix devient, en un mot, la matière d'une ſatire univerſelle. Pour le coup c'en eſt fait du Chriſtianiſme : qui pourra le maintenir contre ce nouveau genre de perſécution?

LA DEMONSTR. EVANGEL.

La main de Dieu qui a promis de le maintenir juſqu'aux derniers jours malgré toutes les Puiſſances réunies pour le perdre ; fait tourner ces attaques à ſon avantage. Les efforts de l'Empereur demeureront impuiſſans. Sa faveur qui enhardit les excès des Philoſophes, achèvera, en les produiſant au grand jour, de les accabler d'un ridicule dont ils ne ſe

LA DEMONSTR. EVANGEL.

relèveront jamais. Leur grand malheur est d'avoir écrit & constaté leurs visions.

Pauvre philosophie! que ne demeuriez-vous dans votre ancienne obscurité? Les ténèbres de vos mistères faisoient révérer de loin ce qu'on n'entendoit pas. Mais vos partisans vous ont trahie, & ont desabusé le Public en lui présentant par écrit vos prétentions & vos preuves.

Ces hommes avides de merveilleux avoient, en courant le monde, assemblé quelques restes des vérités révélées dès le commencement à tout le genre humain, & outré les plus anciennes pratiques de sobriété. Ils y avoient ajoûté les imaginations de tous les Prêtres Idolâtres, & leurs propres égaremens. C'est ainsi qu'on vit un Apollonius & bien d'autres Philosophes errans, chercher depuis Cadix jusqu'à Babylone les disputes les plus animées, les interprétes les plus suffisans de la position des astres & de la route des influences planétaires, les plus savantes leçons de magie; mais sur-tout les plus beaux faits de Théurgie, & de Nécromance. Ils couroient par-tout de cave en cave, & d'antre en antre. Ils parvenoient enfin à voir quelque spectre, quelqu'illusion nocturne préparée par un imposteur, ou par le Pere du mensonge.

A la vûe de ces prétendues merveilles toute la doctrine de Platon sur les Dieux & sur les Génies, devenoit indubitable. Hé! qui pouvoit raisonnablement hésiter sur leur existence & sur leurs facultés? Socrate même, le sage Socrate, en avoit un qui étoit à son commandement. Il ne falloit qu'un certain régime, certaines abstinences, certains sacrifices pour plaire à l'un, pour se délivrer de l'autre. On comptoit parvenir aux extases, & aller de plein pied dans toute vérité. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Tout ce savoir emphatique tomba en poussière avec Julien : & le Christianisme subsista. Ce Prince avoit prêté l'oreille à la philosophie, & il fit honneur à celle-ci des lumières & des sentimens qu'il ne devoit qu'à son éducation Chrétienne. Cette ingratitude n'est point rare. On lui fit des promesses comme on en fait aujourd'hui à ceux qui se laissent infatuer de la profondeur des connoissances de l'homme. Voyez, lui disoit-on, jusqu'où la raison seule peut parvenir. La vôtre est faite pour atteindre à tout ce qu'il y a de plus sublime. Il secoua le joug de la foi, qui le renfermoit dans des vérités de pratique, sans rien offrir à sa vanité : & cherchant en lui-même sa sagesse, il alla de délire en délire, parce que qui *ne sait pas*

LA DEMONSTR. EVANGEL.

l'unique Maître, que Dieu nous a donné, *marche dans les ténèbres.*

Le quatrième siécle; lumière de l'Eglise.

La chute des visions de Julien & de toute cette extravagante érudition, est le moindre des divers avantages que le Christianisme remporta dans ce siécle. Avec la liberté l'Eglise acquit toutes les facilités de faire valoir ses preuves aux yeux de tout l'Univers, & de les rendre plus durables que le marbre & le bronze. Durant trois cens ans l'Eglise avoit eu peine à conserver quelques bâtimens en propre. Ils étoient communément saisis pour d'autres usages, ou abattus presqu'aussi-tôt que construits. Si on pénétroit dans ses assemblées; on y trouvoit plus l'apparence d'un Sénat que d'un temple. Son autel étoit une table : son sacrifice ne montroit aucune trace de la moindre effusion de sang : on ne connoissoit point ses Ministres : on ne comprenoit rien à ses fêtes : & on ne connoissoit guère l'Eglise que par ses souffrances.

Elle sortit enfin des cimetières & des diverses retraites où elle cachoit ses solemnités, & où elle encourageoit ses enfans à la persévérance, en leur montrant les urnes qui contenoient le sang & les cendres de ses témoins. Elle n'oublioit rien de ce qui lui étoit cher. Ses fonda-

teurs, ſes maîtres, ſes martirs, leurs leçons, leurs lettres, leurs ſouffrances, les actes de leur miniſtère & de leur confeſſion, tout lui étoit préſent : tout étoit recueilli & écrit : la mémoire qui s'en renouvelloit d'année en année dans ſes fêtes, ſe renouvelloit d'un jour à l'autre dans les converſations de ſes enfans. Quand il lui fut libre, non-ſeulement de célébrer ſes ſolemnités, mais de publier & de prêcher par-tout ſa foi ; au lieu de s'occuper à réfuter l'idolâtrie & la philoſophie, comme il étoit raiſonnable & d'un uſage très-ordinaire auparavant, (*a*) l'Egliſe produiſit toute ſa doctrine au grand jour. L'Egliſe montra par-tout ſon ancienne hiérarchie, la ſucceſſion de ſes Evêques, ſes anciennes inſtitutions, & la confeſſion des vérités qui étoient inſéparablement unies à ſes pratiques. Ainſi s'ouvrit au quatrième ſiécle le Chartrier du Chriſtianiſme. Les actes qui le compoſoient étoient la plûpart auſſi familiers aux Chrétiens du commun, qu'à ceux qui inſtruiſoient les autres. Les inſtrumens & les établiſſemens Apoſtoliques, quoique multipliés comme les Egliſes, ſe retrouvèrent par-tout les mêmes. La croyance

LA DEMONSTR. EVANGEL.

(*a*) Voyez Lactance, Arnobe, Clement d'Alexandrie, &c.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

des Eglises d'Asie mise auprès de celle des Eglises d'Afrique & d'Europe, ne se trouva en rien différente. Quand on la sentit incompatible avec la métaphysique d'Origène ou d'Eusebe de Césarée, ou de quelqu'autre nom célèbre, on profita de ce qu'ils avoient de bon. Mais toutes leurs pensées sur les Anges, sur la Résurrection, sur la génération du Verbe, & sur d'autres points qui ne se trouvèrent pas d'accord avec la commune foi des Eglises, furent proscrites comme des doctrines étrangères & pernicieuses. Cette régle si simple de *ne dire que ce qui avoit toujours été dit*, fidélement observée à Nicée par les témoins de cette foi qui s'y étoient rassemblés de toute part, transmit aux siécles suivans le Christianisme des premiers avec la preuve de sa pureté. Il est vrai que chaque siécle Chrétien annonce au suivant ce que le précédent lui a appris: mais c'est d'une façon très-spéciale que le quatrième siécle devint la publication & la répétition du Christianisme des trois premiers.

Il y eut en celui-ci des disputes très-vives: mais par leur nature elles sont la gloire de l'Eglise, & notre sûreté. Les uns plaidoient pour leurs pensées, ou pour la doctrine d'un Maître célèbre:

ce qui a toûjours été & sera toûjours la maladie de l'esprit humain. Les autres plaidoient pour ce qui avoit été prêché & reçu ; pour ce qui étoit cru par-tout, & attesté soit par les prières publiques & par la commune prédication ; soit par les pratiques constantes ; soit par les autres instrumens de la foi des Apôtres. Ce qui a toûjours été, & sera à jamais le salut de l'Eglise. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Cette extrême fermeté des Peres de ce siécle à énoncer nettement & uniformément non ce qu'avoient pensé Origène, Philon, ou Platon ; mais ce que confessoient les Pasteurs & les Fidéles de l'âge précédent, qui touchoient à la source de toute vérité, se trouve accompagné d'un autre caractère de droiture qui appartient en propre à leur siécle, & qui en fait pour nous, après le tems du Sauveur, le siécle le plus respectable, & le plus lumineux.

On venoit de passer subitement d'une longue & cruelle oppression, à la liberté la plus entière. Ce moment n'étoit pas fort propre à donner naissance à aucune innovation. La plûpart des Prélats & des Prêtres menoient depuis long-tems une vie errante & pleine de dangers. Un grand nombre de ceux qui survivoient à la per-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

sécution portoient les cicatrices & les marques d'une confession généreuse, ou étoient exténués par les rudes travaux des mines & des carrières. De tels hommes connoissoient le prix de leur foi, & n'étoient pas de caractère à annoncer, ou à souffrir des fables, ni des systèmes frivoles, quand la liberté fut rendue. On les trouve simples & entiers. Ils sont sur le langage de la foi d'une délicatesse extrême : ils se déclarent hautement contre ceux qui veulent allier les pensées de l'Ecole avec la Philosophie du Sauveur : & la même uniformité qu'ils veulent dans la foi, ils la demandent dans la conduite : ils veulent en tout la même droiture.

Epiphan. in hæres. Meletian.

„ Qu'il vous sied mal, disoit Potamon Evêque d'Eracléople à Eusebe de Césarée, qui malgré sa doctrine plus qu'équivoque sur la divinité du Verbe, siégeoit à Tyr dans le Concile assemblé contre le grand Athanase ; " Qu'il vous sied mal „ de vous asseoir ici en qualité de Juge ! „ & peut-on souffrir qu'un Athanase soit „ accusé, paroisse ici debout, & attende „ son Jugement d'un homme tel que „ vous ? Je vous connois parfaitement : „ nous nous sommes trouvés ensemble „ dans les fers au tems de la persécution. „ J'ai perdu cet œil pour la vérité : mais,

„ vous, quelle perte avez-vous faite? La DEMONSTR. EVANGEL.
„ Quel eſt le martire qu'on vous ait fait
„ endurer? Il ne vous reſte aucune mar-
„ que de votre confeſſion : parlez : quel
„ autre moyen trouvâtes-vous pour vous
„ faire ouvrir les priſons, que celui de
„ promettre à nos perſécuteurs que vous
„ ſacrifieriez ? & peut-être n'eſt-il que
„ trop vrai que vous avez tenu parole.
Euſebe ne put tenir contre ce reproche, & quitta le Concile, ſous prétexte d'aller aſſiſter à la dédicace de la nouvelle Egliſe de Jeruſalem.

Qu'on a droit de ſe faire écouter avec de pareilles preuves de conſtance & de ſincérité ! La plûpart de ceux qui illuſtrèrent pour lors la foi de l'Egliſe, ou par leurs écrits ou par leurs atteſtations portées au Concile général, ou par d'autres ſervices, étoient autant de Confeſſeurs. Quelques-uns étoient ſavans. Pluſieurs s'en tenoient à la ſimplicité de la doctrine Chrétienne : ils rediſoient avec candeur ce que leurs prédéceſſeurs leur avoient appris. L'Egliſe étoit leur école ; ſes écritures & ſa liturgie leur bibliothéque. Voilà les hommes qui perpétuèrent le Chriſtianiſme, & qui en attachèrent les témoignages à des ſolemnités publiques, à des bâtimens, & à des inſtrumens auſſi

LA DEMONSTR. EVANGEL.

durables que tout l'avenir. Voilà les maîtres qui en ont formé d'autres, tels qu'Hilaire, Jérôme, Ambroise, Augustin, Chrysostome, Leon, & tous les Docteurs du premier ordre. L'Eglise s'étoit montré jusques-là par ses miracles, par la sainteté vraiment prodigieuse des hommes les plus pervers devenu ses enfans, & par les souffrances de ses témoins. Mais sa beauté étoit défigurée aux yeux du genre humain par les opprobres, & une vaine philosophie prévaloit. C'est le quatrième siécle qui plaça l'Eglise dans une situation avantageuse pour être vûe. La Croix fut exaltée par-tout, & c'est principalement de ce siécle si éclairé, puis du suivant, que nous viennent les premiers recueils de l'Histoire Ecclésiastique, les liturgies célèbres, les collectes de nos fêtes, les instructions de toute espéce, le rétablissement des Basiliques, les dédicaces & la forme de tout le culte extérieur; en un mot, le parfait modéle de tout ce qu'il falloit croire & pratiquer d'après l'institution des hommes apostoliques.

La perpétuité du témoignage du Sang.

Ils couronnèrent cet ouvrage si important pour nous par la perpétuité du témoignage qui renfermoit généralement tous les autres, & qui en tenoit lieu. Ils renouvellèrent par-tout les bâtimens &

les autels consacrés à Dieu, sous le nom des *Témoins*, ou sous le nom de *Mémoires de tel ou tel Martir*. On y indiqua les assemblées des Fidéles, & ces solemnités qu'on ne fréquentoit auparavant qu'avec inquiétude & qu'avec beaucoup de précaution, se célébrèrent par-tout en grand concours. Ce témoignage qui intéressoit le cœur des Fidéles par les impressions les plus touchantes, commença par toute terre, comme toutes les vérités précédentes, à tenir à des fêtes qui le vont rendre présent à tous les siécles. *Au lieu donc de nous faire aujourd'hui à nous-mêmes des institutions & des idées du Christianisme qui nous autorisent à condamner, même dans les premiers siécles, ce qui ne s'ajustera pas avec ces idées; notre sagesse est uniquement d'observer les témoignages des trois premiers siécles, & de prendre nos idées dans la lumière du quatriéme, pour y conformer soigneusement notre créance.* LA DEMONSTR. EVANGEL.

Ce n'étoit pas une coûtume qui fût particulière aux Chrétiens, d'ensévelir les morts avec honneur, de célébrer des fêtes anniversaires aux tombeaux des personnes d'une grande considération; d'y chanter des himnes, ou d'y faire l'éloge du défunt, & de descendre processionellement dans les Cryptes souterraines avec

LA DEMONSTR. EVANGEL.

un cierge ou une lampe à la main. On voit par les Hiſtoriens, par les Poëtes, & par les inſcriptions qui nous reſtent, que les anniverſaires & tous les honneurs rendus aux morts ſont auſſi anciens que le monde. On peut lire dans la Thébaïde de Stace les fêtes célébrées ſur la ſépulture d'Archémore ; dans le cinquième livre de l'Enéïde l'anniverſaire d'Anchiſe ; & dans l'ancien Teſtament les honneurs annuels qui ont été rendus à la fille de Jephté, aux Patriarches, & aux Prophétes auſſi-tôt après leur mort & long-tems après leur mort. L'Ecriture ne blâme ni les monumens, ni les fêtes funèbres, ni les éloges des morts ; mais la déteſtable coûtume de leur ſacrifier, d'évoquer les eſprits, & de prétendre les interroger ſur l'avenir, en s'aſſeyant familièrement avec eux autour du ſang des victimes mortuaires dont on les croyoit fort avides.

L'Ecriture parle de cette pratique dans le livre du Lévitique, (*a*) dans Ezéchiel, (*b*) & bien ailleurs. L'Odyſſée nous en fournit le détail le plus conforme à celui d'Ezéchiel, dans le ſacrifice que fait Uliſſe à l'ombre de Tirésias. C'eſt un abus inſigne d'une ancienne pratique très-

(*a*) *Levit.* 19. 26. *Hebr.*
(*b*) *Ezech.* 43. 25.

innocente, & c'étoit en même-tems une preuve parlante de l'ancienne & universelle persuasion où l'on étoit de l'immortalité de l'ame. Les Poëtes font preuve en ce point; parce que leurs fictions supposent & imitent ce qui étoit d'usage. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Ce qui étoit particulier aux Chrétiens à cet égard, & qui ne pouvoit être d'usage ailleurs, c'étoit de poser au jour de l'anniversaire d'un Martir la table Eucharistique & le corps du Seigneur sur les restes qu'on avoit sauvés du corps de son témoin; ou de poser ces restes sous un autel à demeure. L'Eglise mettoit ainsi auprès de l'Eucharistie, non un second objet d'adoration, mais la preuve la plus touchante, soit de la réalité des biens que les Fidéles y venoient recevoir, soit de la sainteté du Ministère qui les leur dispensoit. Les Mémoires des Témoins, moyen infaillible de perpétuité.

Le mot de *Reliques* déja introduit par l'usage où on étoit en bien des lieux de mettre les corps sur le bucher & d'en conserver les cendres dans la famille, devint encore plus commun dans les fêtes Chrétiennes, où l'on ne plaçoit sous l'autel que les restes informes d'un corps à demi brûlé, d'un corps mis en piéces par la violence des bourreaux ou des bêtes.

Gardons-nous toûjours de prendre

LA DEMONSTR. EVANGEL.

quoi que ce soit dans nos propres pensées pour l'attribuer à l'Eglise ; & connoissons les intentions des premiers Chrétiens dans cet usage par le rapport des Docteurs les plus respectables que le quatrième siécle ait produits, puisque le premier fruit de la liberté que l'Eglise y obtint, fut de célébrer à découvert les fêtes du Seigneur & les anniversaires de ses Témoins. Mais on y trouve en même-tems la preuve de leur délicatesse sur l'uniformité. Ils avertissent de ne faire que ce qui se faisoit dans les tems de contrainte, & se plaignent amèrement de la nouveauté des grands repas, qui depuis la liberté de l'Eglise devenoient communs auprès de ces tombeaux. Ce désordre & leurs plaintes servent à constater la très-ancienne célébrité de ces fêtes, la persévérance des témoignages, l'uniformité de la doctrine, & l'opposition du Ministère à toute nouveauté.

Saint Ambroise, dans le discours qu'il adresse à l'Eglise de Milan, pour la féliciter d'avoir recouvré les corps de ses deux martirs Gervais & Protais, nous instruit tout à la fois de l'ancien usage où étoit l'Eglise d'ériger ses autels sur les cendres des Martirs, & de la différence infinie qu'elle mettoit entre le culte rendu

à Jesus-Christ & le souvenir honorable de ses Saints. " Honorons, dit-il, le " triomphe de Jesus-Christ en lui amenant ces victimes dans le lieu où il " est victime lui-même. Mais il appartient à celui qui est mort pour tous d'être sur l'autel : au lieu que ceux qui ont été rachetés par sa mort sont sous l'autel. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Saint Augustin parle de cet usage avec la même justesse & avec le même feu: " Le peuple Chrétien, dit-il, (*a*) fréquente les Mémoires (*b*) des Martirs & les honore par de saintes solemnités, pour s'animer à suivre leur persévérance; pour être associé à leurs mérites; pour être aidé par leurs prières : avec cette réserve cependant que nous n'élevons point d'autels aux Martirs, mais au seul Dieu des Martirs, même dans les temples qui portent leurs noms. Car quel est le Prêtre qui en célébrant à l'autel sur *le lieu où reposent les corps saints*, ait jamais dit: C'est à vous Pierre ou Paul; c'est à vous Cyprien que nous faisons l'oblation? Mais ce qui est offert, est offert à Dieu qui a couronné ses

(*a*) *Libr.* 20. *Contr. Faust. cap.* 21.
(*b*) On donnoit ce nom aux batimens aussi-bien qu'aux fêtes.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

„ témoins, & lui eſt offert dans les mé-
„ moires de ceux qu'il a couronnés....
„ Nous honorons donc les Martirs de
„ ce culte de dilection & d'aſſociation
„ par lequel nous honorons même les
„ ſaints hommes de Dieu qui ſont encore
„ en vie, avec cette différence que nos
„ ſentimens pour ceux qui ont confeſſé
„ la foi, ſont plus animés, parce que les
„ Martirs n'ont plus de chute à craindre
„ après les combats dont ils ſont ſorti
„ victorieux. Mais nous n'honorons ni
„ n'enſeignons à honorer que Dieu ſeul
„ de ce culte, que les Grecs appellent de
„ Latrie. C'eſt à ſon culte ſeul qu'appar-
„ tient l'oblation du ſacrifice. Delà vient
„ qu'on donne le nom d'Idolâtres à ceux
„ qui offrent le ſacrifice aux idoles. Nous
„ ſommes fort éloignés de le faire : nous
„ n'en offrons pas même ni n'enſeignons
„ à en offrir à aucun Martir, ou à au-
„ cune ame ſainte, ou à aucun Ange.

Après avoir nettement expliqué ce que l'Egliſe ſe propoſe dans les anciennes ſolemnités de ſes Martirs, S. Auguſtin ſe plaint des déſordres qu'une joie peu meſurée y introduiſoit, & que l'Egliſe ne ſouffroit qu'avec un déplaiſir extrême, en attendant qu'il lui fût poſſible de les arrêter. Cette expoſition de la créance des

Peres

Peres du quatrième siécle, est celle de la foi Catholique actuelle; en sorte que si quelqu'un ose rejetter celle-ci, c'est une necessité qu'il rejette aussi la doctrine des Peres du quatrième siécle. Mais leur doctrine n'est que la propagation de celle des trois premiers siécles précédens : & elle est d'autant moins suspecte, que tenant à des usages & à des fêtes d'une notoriété universelle, elle n'a pû être inventée par aucun Docteur du quatrième siécle. C'est une attestation très-solemnellement rendue aux pratiques de l'Eglise qui avoient été par-tout pour les premiers Chrétiens de puissantes leçons & de grandes consolations dans leurs souffrances. La Démonstr. Evangel.

On conçoit avec quelle affection les Chrétiens qui avoient perdu ce qu'ils avoient de plus cher sous les quatre prédécesseurs de Constantin, se portèrent à immortaliser les derniers témoignages, & à les associer aux précédens. C'est ainsi que le quatrième siecle est le lien de la foi des premiers Chrétiens & de la nôtre. Car comme la nôtre se retrouve à chaque page dans les Ecrivains de ce siécle, qui ne firent que publier sur les toits ce qu'on étoit contraint auparavant de se dire à l'oreille; il s'ensuit que l'Eglise Catho-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

lique a dans tous les tems la même foi, les mêmes fêtes, & les mêmes témoignages.

Après quoi il devient peu néceſſaire d'accumuler ici les atteſtations rendues à l'antiquité des Mémoires par S. Cyprien, par Tertullien, par les actes du martire de S. Ignace, & d'autres auſſi anciens; par la lettre de l'Egliſe de Smyrne à celle du Pont; & par tant d'autres monumens qui ſe trouvent dans l'hiſtoire d'Euſebe & ailleurs.

La forme de nos Egliſes, moyen de perpétuer le témoignage.

Il étoit naturel que les monumens de cette pratique ſe trouvaſſent par-tout. Elle étoit en effet des tems Apoſtoliques, & faiſoit une partie de la forme qui fut donnée dès le commencement aux aſſemblées des Chrétiens. Cette forme conſiſtoit dès le premier ſiécle en quatre ou cinq parties principales, toûjours réunies: une chaire diſtinguée & placée derrière l'autel, mais à quelque diſtance & au fond du bâtiment où la vûe ſe terminoit; c'étoit le ſiége de l'Evêque: à côté de lui à droite & à gauche, d'autres ſiéges pour les Prêtres: au milieu de l'aſſemblée un autel ſur lequel on célébroit l'Euchariſtie: ſous l'autel une ou pluſieurs urnes où l'on conſervoit ce qu'on avoit pû recueillir ou ſauver ſoit du ſang, ſoit des

cendres, ou des autres dépouilles des Martirs : enfin un ou plusieurs candélabres pour soutenir les cierges ou les lampes qui éclairoient les Ministres & les Fidéles. Cette forme se trouve encore dans l'Eglise de S. Pierre de Rome, dans plusieurs anciennes Cathédrales, dans quelques Eglises Abbatiales, & autres ; sur-tout selon que les Décorateurs ont pris l'antiquité pour leur régle. S. Jean dans sa révélation voit la gloire céleste, selon des idées conformes à l'ordre des assemblées Chrétiennes : un thrône dans le fond : des siéges de part & d'autre pour les vingt-quatre Prêtres rangés à côté de celui qui est assis sur le thrône : un autel sur lequel est l'Agneau comme *une victime égorgée* : sous l'autel les Martirs revêtus d'habits blancs : enfin plusieurs candélabres pour éclairer l'autel & l'assemblée.

La Demonstr. Evangel.

Tanquam occisum.

Le fruit comme l'intention de cet établissement Apostolique, a été de rendre la mémoire des Martirs toûjours présente & chère à la postérité, & de certifier leur confession à tous les âges par la plus grande publicité qui se puisse concevoir. De la sorte les fidéles ne participèrent jamais au mémorial de la mort, de la résurrection, & de l'ascension du Sauveur, sans en avoir devant eux le té-

Le fruit de cette pratique.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

moignage le plus fort que des hommes aient pû rendre ; qui eſt de mourir pour ce qu'ils ont vû eux-mêmes, & appris de toute part par d'autres témoins oculaires.

Ces monumens très-touchans par eux-mêmes, devinrent avec cela très-célèbres par le concours. Dans une infinité de lieux ils ſe convertirent en de grandes baſiliques, ou même en des villes très-peuplées, qui en prirent leur nom. Et c'eſt parce que le ſang des Martirs a coulé par-tout, que ce témoignage eſt devenu univerſel. On ne ſolemniſe nulle part ni les ravages d'Alexandre en Aſie, ni ceux des Scipions en Afrique. Quelle part en effet le genre humain y prendroit-il ? mais où ne célèbre-t'on pas depuis ſeize cens ans les expéditions entrepriſes par Pierre & par Paul, pour gagner des cœurs à Jeſus-Chriſt ? connoît-on des conquérans plus aimables ? en eſt-il de plus utiles ? avec cela connoît-on des conquêtes mieux avérées ? eſt-il un continent, un Royaume, une Iſle, où l'on ne montre les monumens du paſſage de quelqu'un de ces Miniſtres de paix, & où l'on ne diſe, que par eux nos Peres ont connu la vérité, & ſont entrés dans la voie du vrai bonheur ?

Nous ne l'attachons pas ce bonheur à

la pompe des cérémonies, ou à la magnificence des bâtimens. Mais Dieu a permis qu'en visitant le plus beau temple qui lui soit élevé sur la terre, on puisse dire: Voilà où est la chaire & le tombeau du premier des Envoyés Evangeliques. Le Vatican où il est venu terminer sa carrière, est tout ensemble le mémorial d'un autre héros qui a fait la conquête des Gentils. Quel témoignage que le mausolée commun de ces deux Vainqueurs placé sur les débris de l'idolâtrie?

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Les autres Cathédrales montrent partout sous leur autel, ou à côté, les monumens de leurs premiers Evangélistes. Il a été dit à ces illustres Témoins, d'attendre le rétablissement du corps qu'ils ont généreusement quitté: mais semblables aux os de Joseph, ils ont continuellement annoncé à l'Eglise de Dieu sa vocation, & ses espérances. La mort n'a pas mis fin à leur prédication. Ces urnes conservées par-tout, ces phioles de sang, ces débris échappés à la dent des bêtes, ces os noircis par le feu, les baisers des Fidéles, leurs magnifiques présens qui ont converti les Mémoires des Témoins en autant de monumens immortels, & les ont en plusieurs lieux accompagnées d'une chaire Episcopale; ici tout est parlant.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Après tant de siécles nous retrouvons les fêtes des premiers Ambassadeurs, leurs tombeaux, leur œuvre, & leurs successeurs. Cet assemblage de monumens publics & conspirans, est particulier à l'Eglise Catholique. Les pierres, le bronze, & les livres, sur le concours desquels on fait tant de fonds pour s'assurer des évènemens de l'Histoire profane, sont, quoiqu'ils se trouvent ici par mille, les moindres instrumens de la gloire des Martirs. L'Eglise par ses fêtes leur a acquis une célébrité infiniment supérieure. Il y a donc perpétuité, & les preuves du Ministère Catholique sont en tout tems à côté de lui.

Comme nous avons vû les monumens des promesses dispersés sur toute la terre; nous voyons les témoignages de l'accomplissement, & les preuves de l'alliance également répandues. Mais quoique le concours de tant de voix soit d'une force invincible; chacun de ces monumens pris à part porte encore avec lui la célébrité d'un témoignage aussi durable que les siécles.

Les actes & les monumens du moyen âge répétent & constatent

Comme le premier effet de la liberté du quatrième siécle avoit été de rétablir avec splendeur les Mémoires des Martirs que la persécution avoit abattues ou

profanées ; les mêmes bâtimens venant par la ſuite à périr de vétuſté ; le moyen âge les renouvella, & nous communiqua tous les mêmes témoignages par des Dédicaces nouvelles, & par des Tranſlations qui atteſtent d'année en année, non les inventions du neuvième ou du onzième ſiécle ; mais le rétabliſſement des fêtes & des bâtimens qui avoient précédé. Quelle précaution falloit-il prendre qui n'ait pas été priſe, pour certifier les faits, & pour continuer la chaîne des témoignages?

LA DEMONSTR. EVANGEL. ceux du premier.

La certitude ſort avec naïveté des déſordres même. On la retrouve dans les excès & dans les tumultes inſéparables du grand abord des peuples. On la retrouve dans l'indiſcrétion même des Légendaires du moyen âge. N'ayant point par-tout les Actes des Martirs recueillis ſelon la pratique de bien des lieux, & communiqués par les Notaires (*a*) même, pluſieurs enchérirent par des traits d'invention ſur l'ancienne renommée pour fournir dans ces fêtes les éloges qui étoient d'uſage, & donnèrent lieu tant aux ſain-

Les déſordres reprochés à l'Egliſe Catholique prouvent la vérité de ſes monumens, & de ſon miniſtère.

(*a*) Les Greffiers ſe nommoient Notaires, parce qu'avec le ſecours des notes abrégées ils écrivoient dans les tribunaux les demandes des Juges, & les réponſes des accuſés, d'une façon très-expéditive. La main alloit comme la langue.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

tes régles de l'Eglise, qu'au discernement d'une saine critique. La fausse monoie se discerne & se rejette sans préjudice de la vraie : elle la suppose.

La certitude de la vérité se retrouve dans les débats des peuples pour ces monumens de leurs premiers Prédicateurs, & jusques dans l'indécence avec laquelle ils se les sont quelquefois arrachés.

Cette vénération pour les tombeaux des Martirs devenu les autels du Seigneur, fit accorder de très-bonne-heure ou la même sépulture, ou une place honorable à côté de l'autel, à ceux qui sans verser leur sang avoient édifié l'Eglise par une éminente piété, & par des services persévérans. Le même respect pour tous ces vases d'élection, fit cesser l'horreur qu'on avoit auparavant pour les corps morts : & l'habitude de réserver cette distinction à la vertu, fit souhaiter, puis accorder peut-être trop aisément la sépulture au commun des fidéles dans les Eglises. Mais ni cet abus, si c'en est un, ni les autres, même les plus réels, n'infirment en rien la suite de la perpétuité ; & le Ministère Catholique se trouve Apostolique, par la conservation de tous ses témoignages : ils sont inséparables de sa succession, de ses fêtes, de ses établisse-

mens, de ſes bâtimens, de ſon exercice public & uniforme, de ſes aſſemblées annuelles, & des monumens de toutes les inſignes vertus que le Chriſtianiſme a enfantées de ſiécle en ſiécle. C'eſt un tout indiviſible. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Mais il y a une ſorte d'Actes qui fait la plus grande publicité des Compagnies de judicature, ou d'autres, & qu'il eſt bien néceſſaire d'obſerver ſéparément. C'eſt le perpétuel & principal exercice de leurs fonctions. Leurs anciens actes ſe conſervent par écrit. L'exercice actuel en eſt la continuation. Il en réſulte un tout qui annonce nettement les mêmes pouvoirs, & la première intention. Rien ne montre mieux un Parlement à tout ſon reſſort que cette ſuite de Réglemens & d'Arrêts qui décident les cas ſurvenus, qui préjugent les ſemblables, & que les peuples alléguent pour la régle de leur police, & de leurs poſſeſſions.

Jamais on ne s'eſt aviſé de troubler les peuples dans la certitude où ils ſont d'avoir des traités de commerce & des Compagnies de judicature, qui les réglent. Jamais on ne s'eſt aviſé de trouver dans leur perſuaſion un cercle vicieux, qui ſeroit de montrer l'établiſſement & le département d'une Compagnie par les actes

LA DEMONSTR. EVANGEL.

qu'elle a toûjours exercés ; puis de prouver l'autorité de ſes actes par ſon établiſſement & les pouvoirs qu'elle a reçus de la puiſſance légiſlative. Ce qui fait que ces deux procédés ſont bons ſans ſe nuire l'un à l'autre, c'eſt qu'à côté de l'établiſſement de la Compagnie, & à côté de l'exercice de ſes pouvoirs, ſe trouve la ſociété entière qui a pris connoiſſance de l'un & de l'autre ; & qui par ſon acquieſcement nous garantit que l'un eſt la ſuite de l'autre. Alors pour prouver les pouvoirs & la nature du département d'une Compagnie, il devient indifférent, ou de recourir aux lettres de ſon établiſſement, ou de juger de la teneur des lettres par les actes qui ſont émanés & émanent de ſon pouvoir ; parce que le Public a une autorité ſuffiſante, diſons même, une infaillibilité naturelle pour nous répondre de la réalité de l'établiſſement, & du droit conſéquent de l'exercice.

Il en eſt de même de la poſſeſſion où eſt le Miniſtère Catholique d'enſeigner toute vérité, de l'éclaircir, & de la définir. La Dialectique nous accuſe d'attribuer à ce Miniſtère un pouvoir qu'il nous eſt impoſſible de juſtifier : parce que tantôt nous prouvons l'autorité de l'Apoſtolat & du Miniſtère immortel par les pa-

roles des Ecritures qui en ſont émanées, & par la poſſeſſion où il a été d'âge en âge de prêcher & de définir la vérité; tantôt nous prouvons l'autorité des Ecritures, & des actes poſtérieurement émanés du Miniſtère Catholique, par la certitude de la miſſion Apoſtolique. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Ce procédé pourroit paroître défectueux, ſi l'excellence de l'Apoſtolat, & l'excellence de ſes actes, ne nous étoient également démontrées par un moyen infaillible. C'eſt l'atteſtation & l'acquieſcement d'une ſociété vraiment immenſe, répandue par-tout, incapable de colluſion, incapable de mépriſe ſur l'objèt de ſon atteſtation. Telle eſt l'Egliſe Catholique: elle a vû, touché, & atteſté par toute terre les œuvres de l'Apoſtolat: elle a ſemblablement atteſté & garanti la réalité des écrits provenus des hommes Apoſtoliques. Elle nous a inſtruits des droits du Miniſtère qui a ſuccédé aux Apôtres en recevant ſa prédication, ſes régles, les déciſions de ſes Conciles, ſes profeſſions de foi, les prières de ſa Liturgie, enfin les écrits même des Docteurs particuliers à proportion de l'analogie que le Miniſtère y a reconnue avec la prédication précédente. Tous ces actes recueillis, atteſtés, & employés tous les jours par une

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Société qui ne meurt point, forment un dépôt auſſi public & auſſi indéfectible que la ſociété même.

Nous honorons avec une juſte reconnoiſſance la ſaine critique & l'érudition qui éclaircit les doutes, & qui redreſſe les mépriſes. Mais il y a une notoriété fort ſupérieure à l'érudition. La plus ſavante hiſtoire de notre Magiſtrature, & de nos traités de Paix, n'eſt pas ce qui nous aſſure nos poſſeſſions, nos limites, & nos priviléges. Nous en ſommes redevables à la réalité du Miniſtère qui les a réglés; & cette réalité nous eſt garantie, non par la plume des Hiſtoriens, mais par le témoignage très-public & très-perſévérant de la Société qui en a pris connoiſſance.

Nous n'avons pas beſoin de montrer ici en détail combien la ſimplicité de ces moyens, & la concorde de tous ces actes ſucceſſifs du Miniſtère joints au langage uniforme des pratiques univerſellement les mêmes, donnent de facilité aux Paſteurs pour former leur prédication; ni combien les Fidéles y trouvent d'abondantes reſſources pour être invariablement inſtruits de la foi des ſiécles précédens, même dans les tems d'héréſies, de ſchiſmes, de perſécutions, de

nuages, de ſcandales. Ce que nous avons néceſſairement à faire voir, c'eſt la certitude parfaite où nous ſommes dans l'Egliſe Catholique d'avoir le vrai Miniſtère & la conſervation régulière du dépôt de la foi. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Or on ne peut non plus conteſter ni l'un, ni l'autre à l'Egliſe Catholique, qu'on ne peut conteſter à la France la réalité de ſes Parlemens, ou à Veniſe la connoiſſance de ſon Sénat, & de ſes actes.

Ce qui fait qu'une grande Société ne peut ſe méprendre ſur l'établiſſement d'une Cour ſouveraine, c'eſt que le fait eſt très-public, & que la Société y a applaudi comme à un établiſſement très-avantageux. Cette connoiſſance une fois priſe ſe perpétue dans la même Société: on ne reitère plus les premières preuves des pouvoirs accordés aux Juges. Leur ſucceſſion, leurs Jugemens, leurs réglemens, & l'exercice actuel, montrent ce qu'ils ſont. Seulement ſi l'un d'eux excédoit ſes pouvoirs, ou ſi tous enſemble ils entreprenoient de régler ce qui n'eſt pas de leur département, par exemple, les opérations militaires; la Société, ſans rompre avec eux, les renfermeroit dans leurs bornes.

Comme il n'y a jamais eu de publicité

LA DEMONSTR. EVANGEL.

comparable à celle de l'ambaſſade Evangelique, puiſque la voix des Ambaſſadeurs, & les preuves de leur miſſion, ont été portées par-tout : il n'y a point eû non plus de conſentement ni plus touchant, ni plus ſoutenu, que celui qui a été donné au Miniſtère Chrétien par l'Egliſe univerſelle ; puiſque c'eſt dans le ſort de la durée des preuves qui ont mis au jour la vérité de l'Apoſtolat, que cette Egliſe s'eſt formée de Juifs, de Samaritains, de Grecs, de Romains, d'Africains, d'Aſiatiques & d'Européens, malgré le ſavoir & la politeſſe des uns, malgré la barbarie des autres, malgré les dedains & les préventions réciproques, malgré des oppoſitions terribles, malgré des intérêts très-vifs qui tendoient & tendent plus à les ſéparer qu'à les unir. Cette conviction dans une multitude d'hommes ſi diviſés, ſi innombrables, ſi inébranlables dans une même foi, ne pouvant être en matière de faits publics & ſoumis au rapport des ſens, que l'effet des preuves les plus palpables & les plus victorieuſes, la ſimple perſévérance de cette grande ſociété dans ſon attachement au Miniſtère Evangelique le diſpenſe de réitérer ſes preuves. La Société perpétue elle-même les témoignages de l'établiſ-

sement, & la notoriété des droits du Ministère. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Delà vient d'abord, que comme le Magistrat rend la justice sans avoir besoin de prouver ses pouvoirs, le Pasteur Catholique administre la parole & les Sacremens sans se mettre en peine de montrer le droit qu'il a de le faire. Sa société, les bâtimens, les monumens, l'œuvre qu'il perpétue, tout parle pour lui. L'inquiétude & les efforts ne conviennent qu'à ceux à qui tout l'univers reproche leur nouveauté, & la témérité de leur séparation.

Il est vrai que divers accidens ont détruit plusieurs Eglises célèbres, & que le schisme a détaché plusieurs sociétés d'avec l'ancien corps de l'Eglise Catholique. Mais leur témoignage n'est pas détruit pour cela. Celui que l'Eglise d'Egypte a rendu au Disciple Marc d'avoir été le premier Evêque de sa capitale, & d'avoir écrit une Histoire Evangelique, subsiste toûjours. Toutes les histoires nous ont conservé ce témoignage; & il est aussi certain que celui qui a été rendu par les Eglises d'Asie à l'Apôtre S. Jean d'avoir résidé à Ephèse, d'avoir été exilé à Patmos, d'avoir écrit l'Evangile & l'Apocalypse qui portent son nom. Le témoi-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

gnage rendu à S. Paul par les habitans de Theſſalonique & de Corinthe, de leur avoir adreſſé les quatre lettres qui portent ſon nom & le leur, n'a jamais été obſcurci par le moindre nuage, non plus que celui par lequel les Romains nous ont conſtaté la lettre qui les regarde. Toutes ces Egliſes s'entre-communiquoient ainſi leurs richeſſes : elles ont revû leurs Fondateurs & leurs Maîtres depuis la réception des réglemens, & des écrits qu'ils leur avoient adreſſés. Ils ſont morts au milieu d'elles, en leur donnant tout leur ſang pour dernière preuve de la vérité de leur miſſion.

Sous la garantie de tant d'Egliſes témoins de la réalité des miracles, de la réalité des écritures, & des établiſſemens Apoſtoliques, le miniſtère n'a plus eu beſoin dans les ſiécles poſtérieurs que de ſe montrer avec le dépôt de ſes actes, & avec le corps de ſes pratiques univerſelles, double moyen de rendre à jamais ſa prédication invariable.

Sous la garantie de tant d'Egliſes qui n'en font qu'une, il eſt également sûr ou d'écouter le Miniſtère pour connoître le ſens des écritures & des inſtitutions primitives, ou de prendre dans les écritures & dans le dépôt des autres actes du Miniſtère,

tère, la connoissance des légitimes pouvoirs des Pasteurs, & de leur juste étendue. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Tel est l'avantage de celui qui fait partie d'une grande société; par exemple, de la nation Françoise, qu'il est sûr de son propre état, sans être obligé de faire de longues recherches; & que s'il les veut faire il importe peu qu'il commence par examiner ses propres titres, ou qu'il débute par s'assurer de la réalité du Notariat qui les garde, ou du Parlement qui les a reglés. Ses démarches le mènent toûjours à la certitude, & la nation abrége tout en sa faveur. Delà vient encore que si un esprit séditieux attaquoit les droits du Parlement, cette Compagnie le condamneroit & le puniroit, sans craindre le reproche d'avoir jugé dans sa propre cause.

L'entreprise d'attaquer les droits du Ministère ne les infirme point : la société les maintient.

La République applaudit à cette conduite, & atteste les pouvoirs que cette Cour souveraine a reçus pour tenir tout dans l'ordre. Tel est le repos dont jouit le citoyen dans un état policé : telle est la sécurité du Catholique : elle est même fort supérieure.

Pour le faire voir d'une autre sorte, analisons l'Eglise & la Foi : ne voyons dans l'Eglise que ce qu'elle a d'extérieur. N'envisageons dans la foi du particulier

LA DEMONSTR. EVANGEL.

que le procédé de l'esprit de l'homme. Laissons à part l'opération de l'Esprit saint, qui est avec son Eglise, qui forme un cœur fidéle, & qui perfectionne la condition de l'un & de l'autre.

La foi du Catholique prise humainement est la persuasion d'avoir part à l'alliance éternelle par le Ministère qui n'a cessé, lui dit-on, d'en faire l'annonce de la part de Dieu par-tout où il est possible de pénétrer.

Cette foi ne seroit qu'une crédulité légère si le Ministère n'étoit garanti : mais la prédication du Clergé Catholique inclinant l'esprit par la plus grande autorité qui soit sur la terre, & par la plus grande sûreté que l'homme puisse désirer, notre acquiescement ne peut être pour lors qu'une conduite très-sage, & notre refus ne peut être qu'inexcusable.

Les Ministres des Rois obtiennent des pouvoirs pour former un établissement : mais le particulier qui veut y prendre part n'est sûr de rien que par le témoignage public & soutenu que la société rend à cette commission. L'Apostolat qui s'est dit immortel & universel est digne de notre soumission, s'il est divin : mais comment serons-nous certains que cette condition est remplie ? Pour nous en con-

vaincre pleinement, il eſt juſte que ce Miniſtère ait d'abord fait ſes preuves, & qu'une ſociété digne d'être crue ne ceſſe point de nous les perpétuer. C'eſt le cas où nous ſommes, & il ne ſe montre nulle part plus avantageuſement. Nous recevons le Miniſtère Catholique ſous la caution d'une ſociété immenſe, & diſperſée par-tout; ſociété originairement témoin des mêmes faits & des mêmes preuves dans ſa diſperſion; incapable à cet égard d'illuſion & de colluſion; rendant témoignage aux mêmes vérités de fait contre ſon intérêt capital, & donnant pour toûjours à ſon témoignage la plus extraordinaire notoriété; d'abord par trois cens ans de ſouffrances, puis par une foule de monumens indeſtructibles, & placés de toute part ſous nos yeux. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Tous ces articles ont été prouvés précédemment. Le concours & l'éclat de ces preuves ne ſe trouvent nulle part dans un dégré comparable à ce que nous voyons dans l'Egliſe Catholique. Elle a toûjours porté ce nom, parce que ceux qui la compoſent n'ont par toute terre & dans tous les ſiécles, qu'une même prédication, & qu'un même culte extérieur. Ils ne ſe ſont point d'abord aſſemblés ou unis pour rendre témoignage à ce qu'ils avoient vû

LA DEMONSTR. EVANGEL.

& appris : mais l'uniformité du témoignage qu'ils ont rendu dans leur dispersion au ministère Apostolique, est ce qui les a mis en un corps de société. Ni l'histoire du genre humain, ni les communs moyens de garantie ne nous offrent rien qui approche de l'autorité de ce magnifique témoignage rendu par les premiers fidéles ; & c'est parce qu'ils ont compris l'avantage qui en revenoit à leurs enfans, aux autres peuples encore égarés, & à toutes les générations à venir, qu'ils ont pris soin d'attacher leur témoignage, leur créance, & tous les actes successifs du ministère, à des moyens de publicité & de conservation que rien ne pût détruire, ni même obscurcir.

Rien de plus lumineux ni de plus sûr que la régle de la foi Catholique : " Ne „ pratiquer, ne dire que ce qui se prêche „ par-tout, que ce qui se trouve dans „ les actes de la prédication universelle. *Quod semper, quod ubique.*

Rien de plus sensible, ni de plus efficace que les moyens d'uniformité parmi les Catholiques. Leurs fêtes, leur liturgie, les Mémoires des Témoins, tout l'extérieur, voilà l'ancienne & immortelle exposition de la foi Catholique, avec ses preuves toûjours visibles. Que sera-ce

quand on y joindra les témoignages écrits? LA DEMONSTR. EVANGEL.

Vienne se présenter, qui l'osera, pour livrer l'attaque à un point de la créance, ou des pratiques universelles. Arius ose-t'il ouvrir la bouche contre la divinité du Verbe qui s'est incarné, & qui est notre Emmanuel, Dieu avec nous? Vigilantius ose-t'il blâmer l'Eglise de placer honorablement sous la table de son sacrifice les cendres de ses Témoins? Tout est réfuté par avance. La seule dissonance, la nouveauté suffit pour confondre toutes les sectes. L'Eglise Catholique le voit naître à gauche, à droite, & rentrer l'une après l'autre dans leur néant. Seule elle subsiste & enseigne avec autorité, parce qu'elle ne se montre qu'avec un Ministère immortel & divin dont elle a perpétué les preuves & tous les actes.

Ce n'est pas ici une tradition du caractère de l'histoire Chinoise ou Egyptienne. Ce n'est pas une renommée comme celle qui fait honneur à Fohy & à Mercure d'avoir inventé & communiqué à leurs peuples des secrèts très-importans après lesquels on court encore. Ce ne sont point de vieux *oüi-dire*, qui prennent des formes différentes d'un pays à l'autre,

LA DEMONSTR. EVANGEL.

d'un jour à l'autre, d'une bouche à l'autre. Tout eſt prédication dans l'Egliſe Catholique, & elle eſt hors d'état de rien changer à la créance qui tient à des moyens de notoriété auſſi ſtables que ceux qui caractériſent les établiſſemens humains; avec cette différence, que les bâtimens & les actes qui montrent le Parlement d'Angleterre ſont uniquement dans cette île, au lieu que les diverſes pratiques, tout l'extérieur de la Religion Catholique ſe perpétuent ſans fin & ſont les mêmes par-tout.

La condition de l'Egliſe Catholique eſt donc bien éloignée de ſe trouver inférieure à celle des Républiques qui certifient, & même s'approprient les actes de leur magiſtrature, en ſorte que le Public y puiſſe déférer avec ſécurité. Dans l'Egliſe Catholique c'eſt exactement parlant le Miniſtère ſeul qui prêche, qui offre le ſacrifice, qui s'aſſemble en Concile, qui faſſe des réglemens & des définitions, qui inſtruiſe & qui engendre des enfans à Jeſus-Chriſt. Mais l'Egliſe Catholique, qui fait que le Miniſtère eſt inſtitué pour ſon avantage & pour l'édification de tout le corps, s'en approprie les actes ſans injuſtice, en s'y ſoumettant & en s'y conformant. La doctrine qu'elle reçoit, elle

l'appelle ſa doctrine. Le ſacrifice qui s'offre en elle & pour elle, elle l'appelle ſon ſacrifice. Elle renouvelle dans ſes fêtes la publication de ſes écritures, de ſes ſimboles, & de toute ſa créance : elle met le tout à l'uſage de tous ſes enfans, & ne craint rien tant que de voir ſes richeſſes demeurer inutiles faute d'être connues. Où trouveroit-on une plus parfaite notoriété & une plus conſtante publicité. De même donc que les pouvoirs & les opérations de la magiſtrature, toûjours atteſtés par le même extérieur & toûjours maintenus par la République pour qui le tout eſt familier & uſuel ; ne ſont ni une tradition obſcure, ni un établiſſement incertain : le Catholique trouve un repos auſſi parfait dans la garantie de l'Egliſe univerſelle, qui ne peut s'approprier & perpétuer les actes de l'ancien Miniſtère ſans être vraiment pour nous *la colonne de la vérité.*

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Cherchons un autre moyen de vérité & de sûreté, s'il s'en peut trouver un. Voyons celui auquel ont eu recours en divers tems des hommes déciſifs, qui offenſés d'appercevoir des défauts dans les Miniſtres de l'Egliſe, ou bleſſés de ſe voir aſſujettis à croire des miſtères au-deſſus de leur intelligence, crurent de-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

voir se rendre indépendans. Plusieurs essayèrent dans cette vûe de détruire le Ministère qu'ils regardoient comme un poison dans la société ; c'est ce qu'ont fait les Donatistes ; d'autres d'extirper la doctrine commune, qui leur paroissoit une cangrène : c'est ce qu'ont fait les Arriens. Les uns & les autres ont eu des imitateurs.

Supposons qu'il ait été donné aux derniers venus d'abattre par-tout les chaires Episcopales, d'exterminer le Clergé, de dissiper toutes les assemblées Chrétiennes, & de mettre à néant tous les actes du Ministère, à l'exception des Livres saints. Comme la chose a été tentée, on peut demander en cas d'une réussite entière, s'il n'eût pas été possible d'introduire dans la société un Christianisme plus pur.

Laissons à part l'excessive absurdité d'une supposition où le Ministère se trouve abandonné de Jesus-Christ contre sa promesse, & où les hommes entreprennent de faire quelque chose de plus beau que ce qu'a fait Jesus-Christ lui-même. Je réponds directement à la supposition de l'entier anéantissement du Ministère Chrétien ; qu'en ce cas, il n'y a plus de Christianisme sur la terre, & qu'on ne pourra l'y faire revivre. La preuve en est simple.

Quoique l'Eglise universelle ait perpétué son Ministère & son dépôt par des moyens de conservation aussi sensibles que ceux des sociétés humaines, il s'y trouve une différence essentielle. Le témoignage rendu publiquement & perpétuellement par des hommes qui se succédent, est le même dans l'Eglise & dans l'Etat. Voilà l'exacte ressemblance extérieure. Mais les pouvoirs auxquels le témoignage est rendu, sont fort différens. Les pouvoirs des Ministères civils viennent des hommes : la mission Apostolique vient de Dieu. Des mécontens peuvent entreprendre de ruiner les bâtimens & les actes du Sénat de Venise, ou de la Compagnie des Indes. Mais la République & la Couronne sont invulnérables. La République peut se rendre un autre Sénat, si on avoit tué ses Sénateurs ; & si des séditieux avoient fait main-basse sur la Compagnie des Indes, le Roi peut en former une autre. Mais si le Ministère périt dans l'Eglise, tout est perdu pour elle. On disoit d'elle qu'elle batisoit, qu'elle offroit, qu'elle ordonnoit, qu'elle enseignoit ; parce que le Ministère qui a reçu la propriété des pouvoirs les exerce pour elle. Mais si l'homme qui voit, parce qu'il a des yeux, vient à les perdre, il sera

LA DEMONSTR. EVANGEL.

pour toûjours dans les ténèbres. Qui lui rendra des yeux ? Dieu seul peut construire l'œil : Dieu seul peut faire revivre l'œil pour le service de l'homme. Dieu est aussi le seul qui puisse donner des pouvoirs à ses Envoyés, & par eux vivifier le corps de l'Eglise. Mais dans l'anéantissement du Ministère de salut, la source des dons salutaires est tarie pour l'Eglise : elle ne peut plus donner d'enfans à Jesus-Christ : elle n'est plus que le squélette d'un corps qui a vécu.

On a, dites-vous, sauvé les Livres saints de la déroute universelle. Le texte Evangelique nous demeure en entier. Mais qu'en pensez-vous faire ? Approchez ce livre de votre squélette d'Eglise, & essayez de lui rendre la vie. Vos efforts seront vains. L'Ecriture Evangelique est un des premiers actes du Ministère : mais cet acte est sans utilité, depuis que le Ministère qui le faisoit valoir, n'est plus. C'est la plus belle partie de la prédication : mais il n'y a plus de prédication, puisque tous les Envoyés sont exterminés.

C'est encore dans les idées universellement reçues que nous allons prendre la vraie notion de l'estime qui est dûe à l'Ecriture sainte, au plus ancien

acte que le Miniſtère nous ait laiſſé par écrit.

La DEMONSTR. EVANGEL.

En général toutes les Ecritures ſoit ſacrées, ſoit civiles, ſont par elles-mêmes ſans activité, & ſans autenticité. Elles ſont ſans activité. Un livre ne vient pas à nous : il faut que quelqu'un nous le mette en mains. Le traité de Munſter, ni aucun autre, ne s'eſt mis en marche vers nous : & ce qui paſſe pour un traité de paix, de limites, ou de commerce, ne le ſeroit pas, ou demeureroit ſans effet, ſi quelqu'un n'étoit chargé de le produire.

L'activité de l'Ecriture.

L'activité d'un inſtrument devient enſuite la même que celle du Dépoſitaire. Si celui-ci n'eſt que garde-note & conſervateur, l'acte demeure chez lui, & eſt ſédentaire comme lui. Il faut aller trouver le Notaire pour avoir l'acte. Mais ſi le Dépoſitaire eſt Ambaſſadeur, & encore plus ſi c'eſt une Compagnie, un corps permanent qui ſe montre à tout le public, & qui ſoit chargé d'inſtruire les autres de ce que ces actes contiennent, d'en renouveller la publication, de faciliter à tous le moyen d'en prendre connoiſſance, ſans jamais reſter dans l'inaction ; alors quoiqu'on puiſſe & qu'on doive s'adreſſer à ce corps pour être inſtruits, le grand

LA DEMONSTR. EVANGEL.

mérite des actes de cette espéce, leur vraie activité, n'est pas seulement d'instruire quiconque cherche la lumière; c'est sur-tout de nous prévenir, & de ne laisser personne dans l'indifférence. Telle est l'immortelle activité des Ecritures dans l'Eglise Catholique. Son Ministère les porte par-tout, les publie par-tout, il est le seul qui le fasse. Par-tout de fête en fête, & de jour en jour, il annonce par un signal clair, le moment où il renouvelle par partie la même publication. Par-tout dans nos Eglises le premier objet, qui s'offre aux yeux des assistans, est la tribune qui sépare le peuple d'avec le Clergé, & d'où se fait l'annonce de l'Ecriture Apostolique aux fidéles; & les infidéles n'en sont pas exclus.

Cette lecture, l'exhortation du Pasteur, & l'offrande du sacrifice, voilà le fond de toutes les Liturgies, & de ce qui se pratiquoit dans les assemblées des Chrétiens du premier âge. (*a*) L'assemblage de ces trois parties se retrouve dans les solemnités Catholiques des quatre continents. C'est donc chez les Catholiques que l'Ecriture est vivante; c'est par eux qu'elle est annoncée universellement.

L'authenticité de l'Ecriture

Comme une écriture est d'elle-même

(*a*) Voyez l'Apologie de S. Justin.

un instrument mort, ou sans activité, elle est encore par elle-même sans autenticité. Il ne suffit donc pas qu'une main en nous l'apportant, ou une bouche en nous la lisant, lui donne une sorte de vie. On ne sait pas pour cela d'où elle vient, ni par quelles mains elle a passé. Il faut pour être reçue & reconnue comme vraie, que l'Ecriture & le Porteur, aient une garantie.

La Demonstr. Evangel. Evangelique.

Il n'y a personne qui ne sache qu'une lettre, un testament, une sentence, une patente, un traité, ont besoin pour être reçus, qu'on en connoisse la main, le Notaire, le Tribunal, le sceau, l'Ambassadeur. Mais ensuite quand ces piéces ont été vérifiées, qu'elles ont été avouées par le Public, & sur-tout par une société très-nombreuse qui en devient le témoin & le répondant, l'acte ne se montre plus sans la parfaite notoriété de sa valeur: & l'on y trouve à jamais de lumières sûres.

La société conserve en même-tems les autres instrumens écrits ou non écrits, les monumens, les pratiques, & toutes les circonstances rélatives, soit à la réalité, soit à l'éclaircissement de l'objet de cette Ecriture.

Mais ce qui achéve de faire la sûreté des actes conservés par écrit; ce qui forme en leur faveur une évidence d'expérience

LA DEMONSTR. EVANGEL.

à laquelle on ne réſiſte que par entêtement ; c'eſt que le Corps ou le Miniſtère de qui ces actes ſont émanés, ſoit ſubſiſtant, & ſes maintienne. On ſent la différence qui ſe trouve entre le recueil tant des communes loix Françoiſes, que des réglemens de nos Cours Souveraines, dont la manutention demeure confiée à des Compagnies permanentes ; & les loix d'Athènes ou de Lacédémone, qu'on ne trouve plus que dans les Livres. On peut bien douter que celles-ci ſoient de Lycurgue ou de Solon, parce qu'aucun Sénat n'a plus la commiſſion d'en conſerver le texte : aucune Compagnie de judicature n'eſt avouée & autoriſée à les interpréter, ou à les appliquer. Elles n'ont plus d'effet.

Ainſi les loix, les traités, les actes, & toutes les écritures civiles & ſaintes, tombent par terre ſans validité, quand on les ſépare des Dépoſitaires qui en ont reçu la garde, & qui ſont autoriſés à en maintenir l'exécution.

Mais de même que les loix humaines méritent tout le reſpect qui eſt dû à la Puiſſance légiſlative, quand elles ſont préſentées & maintenues par le Miniſtère public chargé d'en faire l'application ; à plus forte raiſon recevrons-nous comme

divines les Ecritures que nous appellons saintes, quand nous en entendons faire la publication & l'interprétation par le Ministère notoirement chargé de cette double commission. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Si un Quaker, ou quelqu'un qui fait profession de l'Arrianisme, se présente pour nous expliquer l'Ecriture Sainte, cette parole, lui dirons-nous, est sans autorité dans votre bouche. Il est vrai que le texte en vient des Apôtres, & que la succession Apostolique continue à la publier. Mais du moment que vous avez rompu avec ce Sénat, on ne vous connoît plus de fonction. Vous n'êtes plus maître de la parole : & écrite ou non écrite, elle n'est dans votre bouche que la parole d'un homme qui la tourne comme il veut. C'est le sens de ce texte, & non la lettre qui en fait le mérite. Mais le Ministère ancien & universel, notoirement chargé de publier ce texte & de nous en transmettre le sens, est tout ensemble aidé & gouverné dans son interprétation par les lumières du dépôt public, & de la prédication universelle.

Ce texte peut avoir été copié avec des variantes. Il peut avoir été bien & mal traduit. Mais ces imperfections n'allarment point l'Eglise Catholique : elles y

LA DEMONSTR. EVANGEL.

sont compensées par des instrumens corrélatifs qui se trouvent sans nombre dans le dépôt. Elles y sont pleinement réparées par le Ministère qui a prêché toute vérité avant la publication des Ecritures Evangeliques, & qui depuis cette publication n'a perdu ni ses droits, ni ses connoissances.

Mettez les loix Françoises auprès d'un homme qui sache lire : vous ne formerez pas un tribunal. Mais qu'un Roi ou une République autorise un Ministère permanent à publier, à interpréter, à appliquer ses loix : pour lors on connoît la validité des loix & de tous les actes conséquens, parce qu'on connoît le Ministère que l'Etat autorise.

L'Ecriture Sainte n'a donc pas l'unique avantage de nous prévenir par l'activité du Ministère qui nous l'annonce : elle a de plus le double mérite d'une autenticité qui lui est assurée par l'Ambassade que l'Eglise Catholique honore, & d'un sens que tout concourt à fixer. Correspondance des actes de toute espéce, correspondances du Ministère qui tient par-tout le même langage, aveu de la société qui connoît de tout tems les pouvoirs de son Ministère ; voilà les secours publics & conspirans qui assurent l'Etat du citoyen.

Les

Les mêmes ſecours aſſurent l'état du Catholique. Tel eſt de part & d'autre le progrès de notre certitude. Nous ſommes sûrs des actes par le Miniſtère : & nous avons la notoriété du Miniſtère par l'aveu de la ſociété. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Quoique les promeſſes de Jeſus-Chriſt ſi perſévéramment accomplies juſqu'à nos jours, forment un témoignage ſupérieur à tous les autres, continuons à voir combien il y a de certitude dans les moyens humains que l'Egliſe Catholique nous préſente comme toute autre ſociété.

Cet aveu d'un ſeul Miniſtère auquel il faut s'adreſſer, eſt auſſi clair & auſſi conſtant dans l'état civil, que les établiſſemens publics & les revenus qui y ſont attachés. Cet aveu eſt auſſi ancien & auſſi perſévérant dans l'Egliſe Catholique que les chaires Epiſcopales, que les temples où nous nous aſſemblons, que les revenus qu'on y a très-anciennement attachés pour le maintien du même Miniſtère & de la même œuvre.

L'extérieur eſt le même, dit la Métaphyſique. Mais qui empêche que l'eſprit & la doctrine ne changent? Il faut alors revenir à l'Ecriture.

Ce changement peut arriver dans les ſociétés qui ont ruiné le Miniſtère : elles

LA DEMONSTR. EVANGEL.

ont en même-tems ruiné l'extérieur, & les actes qui les incommodoient, mais qui nous fixent. Chez elles tout est pure intellection, pure métaphysique, & l'Ecriture y tourne comme l'esprit qui la mène : en vain y revient-on. Mais dans l'Eglise Catholique la foi & le sens des Ecritures sont invariables. La réalité de cette persévérance du Ministère dans la saine prédication, est le fruit de la célèbre promesse : & l'un des plus parfaits moyens de crédibilité qui nous puissent faire sentir notre avantage, se trouve dans la stabilité du dépôt public. Il y a de la sorte deux prédications immortelles : l'une muette, l'autre très-sonore. Elles se maintiennent : elles s'entre-éclairent : elles s'entre-justifient.

On comprend après cela combien il y a de justesse dans ce mot que nous répétons d'après un grand homme. " Je n'ajoûterois point foi à l'Ecriture Evangelique, si je n'y étois déterminé par „ l'autorité de l'Eglise.

Comme nous avons distingué dans la foi ce qui vient de Dieu lorsqu'il touche un cœur, d'avec la conviction de l'homme, qui croit sur de bons témoignages ce qu'il n'a point vû ; nous laissons ici à part l'autorité spirituelle que l'Eglise reçoit

du Chef qui la sanctifie, & qui remplit le cœur de ses enfans d'une sécurité ineffable. Nous n'envisageons point le présent que cette infaillibilité naturellement inséparable d'une grande société, lorsqu'elle atteste des faits très-publics. Les Églises comme les Etats en se perpétuant perpétuent les témoignages. Cette voie aussi sûre qu'abrégée, & à laquelle l'homme étoit fait, est celle dont Dieu a fait choix pour lui montrer clairement l'Ambassade de la grande Alliance. La société la plus croyable en matière de fait nous a transmis, sans incertitude, cette Ambassade & ses Actes, dont l'Ecriture du Nouveau Testament est le plus ancien.

La Démonstr. évangel.

Ce livre ne nous procure pas seulement le bonheur d'entendre ceux qui ont été immédiatement éclairés de l'esprit de Dieu : il nous est encore singulièrement avantageux en nous avertissant de ce qu'il ne nous livre pas, & en réglant la mesure du respect qui lui est dû.

L'Ecriture du Nouveau Testament nous soumet au Ministère.

Quoi donc se peut-il faire qu'on excéde dans le respect qu'on porte à l'Ecriture de la nouvelle alliance? Ce mot a besoin d'une prompte explication, & elle se présente.

L'Ecriture sans le Ministère est une lettre morte : & quoiqu'en elle-même elle

LA DEMONSTR. EVANGEL.

soit une philosophie admirable, une philosophie vraiment divine, on ne peut pas cependant la regarder comme un instrument qui suffise pour livrer les effets de l'alliance. On ne peut pas même montrer qu'elle contienne toute la doctrine nécessaire au salut.

La preuve s'en trouve dans la nature & dans le caractère de chacune des piéces qui composent le recueil de cette Ecriture. Ce sont diverses parties de la prédication Apostolique mises par écrit. Mais la prédication & le Ministère fructifioient précédemment. L'Eglise étoit formée. Ce n'est donc pas l'Ecriture qui forme l'Eglise. Pour la former dans tous les siécles, il faut que l'Ecriture Evangelique, & tout le dépôt subséquent, soient accompagnés & appuyés du Ministère qui les a devancés. Trois ou quatre faits peuvent le faire voir : & ils se trouvent dans les évènemens qui donnèrent lieu aux différentes parties du Nouveau Testament.

La connoissance exacte que S. Luc prit de toute la vie publique de Jesus-Christ, en fréquentant assidûment les Apôtres, lui donna lieu d'écrire un Evangile plus détaillé que les histoires qui en avoient été recueillies par plusieurs Particuliers. Les blasphèmes de ceux qui nioient, les

uns la réalité du corps de Jesus-Christ ; les autres la divinité du Verbe ; donnèrent lieu à S. Jean d'écrire une histoire Evangelique où il insiste beaucoup sur ces deux points & sur les derniers discours du Sauveur pour recommander à ses Disciples la persévérance dans l'unité. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Les actes des Apôtres sont la seconde partie de l'Evangile de S. Luc, & contiennent non les actions ou les discours de Jesus-Christ ; mais l'établissement de son Eglise.

La dispute survenue à Rome entre les Juifs & les Gentils convertis, sur la préférence que les uns croyoient avoir à bon titre sur les autres dans la nouvelle alliance, fut l'occasion & le sujet de l'Epître aux Romains qui les réduit tous à un égal besoin de la grace du Sauveur.

Les questions proposées par les Corinthiens, & les désordres qui s'étoient glissés dans leur Eglise, donnèrent lieu aux deux Epîtres que S. Paul leur adresse.

L'entreprise faite par plusieurs Docteurs Juifs de soumettre les Gentils, quoique batisés comme eux, à la réception des usages de la loi de Moïse, fut l'occasion de l'Epître aux Eglises de Galatie.

La vénération bien fondée mais peu éclairée, que les Hébreux de la dispersion

LA DEMONSTR. EVANGEL.

conſervoient pour les ſacrifices & pour les autres obſervances de la loi, eſt ce qui engagea S. Paul à les inſtruire, ſans ſe nommer lui-même, ſur l'excellence du ſacerdoce éternel de Jeſus-Chriſt, & ſur l'unité de ſon ſacrifice qui ſupprimoit les autres en accompliſſant tout ce qui avoit été promis.

Par ce court expoſé, il eſt ſenſible que les piéces qui compoſent le recueil du Nouveau Teſtament ſont inſpirées comme les Ecrivains qui les ont données. Ce ſont différens actes de la première prédication. Les lire & en entendre la publication, c'eſt entendre les paroles des Apôtres, & de celui qui les inſtruiſoit. Mais cette haute idée que nous avons des Ecritures, & qui eſt en connoiſſance de cauſe, ne nous mène point à négliger les autres moyens de ſalut, pour nous renfermer dans celui-ci. Ce reſpect ſi néceſſaire & ſi juſte, a donc ſa meſure.

Il eſt ſenſible que ces différens actes de la première prédication, ont d'abord été des inſtructions locales & ſur des ſujets particuliers : on n'en peut pas conclure que ces différens écrits ſoient, ni chacun à part, ni tous enſemble, toute la prédication, tout le Traité qui a été livré au Miniſtère. Les Apôtres avoient reçu leurs

instructions précédemment, & la parole a été féconde avant que d'être écrite. Mais quand il seroit réel que les Ecritures Evangeliques renferment le germe de toute vérité, comme elles le renferment sans doute, elles n'ont pas également développé tout. L'interprétation n'en est pas abandonnée à l'esprit particulier, mais confiée au Ministère dépositaire du texte, & du sens. Elles nous avertissent elles-mêmes dans les termes les plus précis ; „ Que la foi vient de l'ouïe, que l'ouïe „ est fondée sur la prédication, comme „ la prédication vient des Envoyés ; „ qu'il faut donc recevoir l'Ambassade ; que le Ministère a reçu de l'Esprit toute vérité, & l'a communiquée à l'Eglise ; que l'Eglise qui nous montre à jamais le vrai Ministère, est ainsi *le maintien de la vérité.* *I. Tim.* 3. 15.

La Demonstr. evangel.

D'où il suit que le respect si justement dû à la doctrine du Nouveau Testament, n'autorisa jamais personne à rejetter le Ministère, ni à rejetter l'Eglise ; mais au contraire mettra toûjours à la tête de nos devoirs celui de recevoir tous les dogmes qu'elle enseigne unanimement ; parce que sachant toute vérité nécessaire, elle nous enseigne à jamais ; qu'au besoin elle peut la décider quand elle est obscurcie ; & que le consentement des Eglises

LA DEMONSTR. EVANGEL.

sur un dogme, ne peut être que l'expression d'une vérité révélée aux Apôtres pour faire partie du dépôt.

Ainsi quoique Jesus-Christ n'ait pas voulu que la foi fût jamais paresseuse, puisqu'il avertit ses Disciples de demander, de chercher, de frapper à la porte, de se précautionner contre les dangers, & contre les mauvais Maîtres, de croître dans la science du salut, & de savoir la vérité pour la pouvoir confesser; on ne peut qu'admirer les moyens si simples, si publics, si indivisibles, qui forment & affermissent la foi dans l'Eglise Catholique.

C'est là que nous trouvons tout, de même que le citoyen trouve tous les supports dont il a besoin dans le concours des loix & de l'autorité, qui ensemble maintiennent tout le corps de la République, & l'Etat des particuliers.

Ici figurez-vous un particulier, puis un autre, & à leur exemple un troisième, qui disent chacun à part: " Ne me parlez „ plus du Ministère public. La Magistra„ture a perdu tous ses droits: elle ne „ mérite que nos mépris & j'y renonce. „ Est-ce ainsi qu'on rend la justice? Je la „ rendrai moi, & je la rendrai bien. Il „ ne faut que me laisser faire: j'ai une

„ bonne copie des Loix. Je les applique- La Démonstr. Evangel.
„ rai juſte, & les interpréterai conformé-
„ ment à la droite raiſon, qui en dernière
„ analiſe eſt le ſouverain Juge, & qui
„ conſéquemment doit juger de tout. Il
„ eſt vrai que d'autres pourront les inter-
„ préter autrement que moi : mais il n'im-
„ porte : les gens choiſiront : on s'adreſ-
„ ſera à celui qu'on trouvera le meilleur
„ Juge, & l'Etat ſera réformé.

Certes ce n'eſt point là la réformation de l'Etat : c'en eſt la confuſion & la ruine : ou plûtôt ſoit dans l'Etat, ſoit dans l'Egliſe, le particulier ne régle rien. Les loix elles-mêmes, ni les réglemens écrits n'opèrent rien ; c'eſt le Miniſtère qui conduit les particuliers ; qui applique les loix ; qui enfin opère des effets ſolides & durables.

Mais n'eſt-ce pas mettre dans la ſociété un pouvoir qui peut y devenir exorbitant, & y porter le trouble, parce qu'il paroît illimité ?

Il n'y a au contraire rien de plus limité ou de moins arbitraire que le pouvoir Eccléſiaſtique. Les Miniſtres de l'Egliſe Catholique ſont porteurs de la parole & des Sacremens : mais ils ne dominent pour cela ni ſur les nations, ce qui n'appartient qu'aux Souverains ; ni ſur la foi, ce qui n'appartient qu'à celui qui en eſt l'auteur. Conduite néceſſaire dans l'abus des deux Puiſſances.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Dès le commencement, le Médiateur de la nouvelle & éternelle Alliance instruisit nettement les Envoyés de ses intentions, & leur ordonna de les communiquer à tous les peuples sans y rien retrancher, sans y mettre du leur: *Docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis.*

La régle des premiers Envoyés fut de consulter fidélement leurs instructions avant que d'adresser la parole à leurs auditeurs, *Omnia quæcumque mandavi vobis.* La régle de leurs successeurs dans le Ministère qui devoit durer comme le monde, fut de garder le dépôt qui leur avoit été confié, *Depositum custodi.*

Régle preferite par Jesus-Christ.

Régle de S. Paul.

Le corps Episcopal n'avoit point d'autre régle dans les siécles suivans. "Qu'il ne „ soit rien changé: *nihil innovetur.* N'an- „ nonçons, ne pratiquons que ce qui nous „ a été transmis: *nisi quod traditum est.*

Régle du Pape saint Etienne.

Régle de S. Basile.

„ Ce que les saints Peres nous ont ap- „ pris, disoit-on au quatrième siécle, „ nous l'annonçons à ceux que nous „ avons à instruire. „ L'avertissement de Vincent de Lérins n'est qu'une application perpétuelle de cette maxime aux plus célèbres questions de foi.

Tous les siécles ont répété & suivi la même loi: il est même impossible à qui que ce soit de s'y soustraire impunément,

parce que cette loi n'eſt pas ſeulement dans des livres : elle eſt vivante : elle eſt parlante & intelligible à tous, puiſqu'elle n'eſt point différente de l'immanquable conformité qui ſe trouve dans la prédication univerſelle. Si on l'altère en un lieu, elle crie & réclame dans dix mille autres. Ajoûtons qu'elle eſt toûjours devant nous, & qu'elle eſt auſſi publique que l'œuvre la plus publique qui ſoit au monde. Les offices de l'Egliſe ne ſe célèbrent pas à huis clos. De quoi ſont compoſées ces homélies, ces collectes, & ces liturgies que nos Prélats font réimprimer & traduire avec un zèle ſi édifiant? Que contiennent-elles avec l'Evangile ſinon les écrits, les prières, & les exemples, en un mot, la foi des premiers Fidéles? Quand le Clergé voudra changer ou déguiſer la foi des premiers ſiécles, c'eſt une néceſſité qu'il commence par ſupprimer la prière publique, & le ſignal qui en annonce l'ouverture.

La Démonſtr. Evangel.

Si des Miniſtres de l'Egliſe ſont quelquefois ſortis de leurs bornes auſſi connues que l'Evangile, & ſe ſont portés à des procédés qui excédoient ou leurs pouvoirs ou la prudence de leur Miniſtère : quelle devoit être alors la conduite des Fidéles?

La conduite qu'on a dû tenir, & qu'on

LA DEMONSTR. EVANGEL.

a tenue en effet par-tout où l'on suit les régles de l'Evangile & les exemples des premiers Chrétiens; a été de se comporter dans les entreprises du Clergé sur le temporel, comme les vrais Fidéles se comportent à l'égard des Princes qui empiétent sur la Religion. Ces deux maux ne se guérissent ni par la rebellion, ni par le schisme. Le parfait Catholique demeure soumis à Constance; mais sans abandonner la foi de Nicée : & il demeure uni à Sixte-Quint; mais sans méconnoître le droit inaliénable de la famille des Bourbons. Il remplit toute justice, & concilie tous les devoirs. Là uniquement est la vraie patience & la sage tolérance, où l'on ne blesse ni l'intégrité du dépôt, ni l'autorité, soit temporelle, soit spirituelle.

Quand on procéde avec droiture, dira-t'on, l'on ne peut disconvenir que les scandales ne soient compensés dans l'Eglise Catholique par la prédiction que le Seigneur en a faite, & par cette multitude de voix toûjours parlantes qui y tiennent le même langage jusqu'à la fin des tems, & ne cessent d'y publier la même foi & les mêmes régles. Mais si les actes que nous ont laissés par écrit les hommes Apostoliques, si leurs établissemens, & tous les témoignages des premiers siécles se sont

perpétués de compagnie avec le Miniſtère ſous les yeux d'un grand nombre de nations toûjours ſubſiſtantes ; ce Miniſtère ſi bien avéré ne ſera-t'il pas auſſi apoſtolique à Corinthe qu'à Rome ? à la bonne-heure qu'on ſe détourne de toutes ces Egliſes de nouvelle inſtitution, dont les architectes s'entendent auſſi peu que les ouvriers de Babel. Mais le Miniſtère qui nous prévient ſans interruption avec ſa foi, avec ſes autels, & ſes monumens, avec l'immortel aveu de ſes Egliſes, n'eſt-il pas auſſi digne d'être écouté dans les ſociétés Orientales que dans l'Egliſe Latine ? La Demonstr. Evangel.

Cela étoit véritable tant que les Egliſes Orientales, & l'Egliſe Latine, ne furent qu'un corps. Mais le Miniſtère de Corinthe & celui d'Alexandrie, ne ſont plus le Miniſtère Catholique, depuis qu'ils ne ſont plus partie de la Légation, qui de droit & de fait porte la parole Evangelique à tout l'univers, en conſervant encore la première forme qui a toûjours ſervi à montrer ſes pouvoirs.

Ces ſociétés comme leurs Miniſtères, ſe ſont détachées les unes des autres, & d'avec la première Chaire qui en étant auparavant le lien commun, étoit auſſi la marque de l'unité du tout. Ce n'eſt pas

LA DEMONSTR. EVANGEL.

assez qu'elles conservent un Ministère qui soit originairement Apostolique. Il est volontairement vitié & soustrait à la règle de l'Ambassade, puisqu'il est exercé à l'écart, & sans liaison avec le corps très-connu des Ambassadeurs. Ces sociétés sont ainsi retombées dans l'incertitude de la philosophie, & dans les désordres de l'esprit particulier. Ceci nous conduit au principe de l'unité, qui est la seconde qualité essentielle à un Ministère pour le rendre légitime & reconnoissable.

II.

L'unité du Ministère Catholique, & de l'Eglise Catholique.

La Sagesse éternelle, en assujettissant notre raison à la croyance de ses Mistères, lui laisse tout le mérite d'un acquiescement juste, & y joint le repos de la certitude : puisque pour nous mettre en état de discerner sans mépriser les Envoyés qu'elle a chargés de traiter de sa part avec nous, elle a fait connoître leurs pouvoirs par les deux moyens également sûrs & simples qui montrent toutes les Compagnies autorisées, & qui distinguent sans discussion les Légations per-

manentes d'avec les pouvoirs irréguliers & usurpés. L'un de ces deux moyens est la publicité de l'exercice actuel du Ministère, & la publicité des Actes de l'exercice précédent; c'est ce que nous venons de voir: l'autre est l'unité du corps, quoique dispersé en différens lieux. LA DEMONSTR. EVANGEL.

C'est encore dans les procédés très-communs de la société que se trouve la juste notion de l'unité. Un enfant en est capable: & elle épargne toute recherche au savant, que la multitude de ses vûes expose souvent à se méprendre. Aussi le Christianisme qui est pour tous a-t'il été réglé sur le pied des établissemens sensibles qui se discernent du premier aspect.

Dans le ressort d'une Cour souveraine qui est une Légation perpétuelle, l'Appariteur a son pouvoir particulier. Le Juge commissaire, en exerce un autre. Le Procureur général & ses Substituts, ont leurs fonctions. Les Tribunaux subordonnés & les différentes Chambres, ont leur département propre. Mais toutes ces actions, quoiqu'exercées par différentes personnes & en différens lieux, reviennent à l'unité. Chaque Tribunal se montre par le concert de ses membres sous la présidence d'un chef. Chaque Chambre a le sien. Le premier Président est à la tête de la Notion commune de l'unité.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

première Chambre, & de toutes les Chambres. Il eſt le chef de tout le corps. Tout y eſt ainſi dans une correſpondance connue : en ſorte que les actions particulières étant faites au nom & de l'aveu de la Compagnie, portent le nom & ſont les actions du corps, comme les actions de l'œil, du pied, & de la main, ſont les actions de l'homme.

Telle eſt l'unité que Jeſus-Chriſt a miſe dans le Miniſtère, qui conſéquemment la communique à l'Egliſe univerſelle, dont il eſt extérieurement le principe ſanctificateur, l'agent néceſſaire & le lien viſible.

La fin de la miſſion du Sauveur, & de l'œuvre Evangelique, eſt " Non-ſeulement de procurer le ſalut promis à la „ nation Juive, mais auſſi de raſſembler „ les autres enfans de Dieu malgré leur „ diſperſion * ſur toute la terre ; „ c'eſt de former de ces différentes Egliſes une ſeule Egliſe, dans laquelle les vrais adorateurs, unis à leur chef, rendront à jamais au Pere le culte qu'il demande, qui eſt de l'adorer du cœur & en vérité. Le Verbe divin a daigné devenir l'un d'entr'eux, les appeller ſes freres, & ne faire qu'un corps avec eux. L'Incarnation & l'Apoſtolat ne tendent qu'à former ce corps. *In ædificationem corporis Chriſti.*

* *Joan.* XI. 51. 52.

Epheſ. 4. 12.

Ceux

Ceux, qui d'âge en âge ſont malgré leurs imperfections admis dans ce corps d'adorateurs, ſont profeſſion de n'être qu'un entre eux, comme ils ne veulent être qu'un avec leur Chef & avec le Pere, par la charité. Quoique diſperſés par-tout, ils doivent s'unir par les ſentimens intérieurs, croire les mêmes vérités, attendre les mêmes biens, embraſſer dans leurs prières, dans leurs ſervices, & dans leur tendre dilection, toute la fraternité. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Cette communion des Fidéles qui nous eſt donnée * comme la marque à laquelle on reconnoîtra à jamais les Diſciples du Sauveur, a toûjours été conſéquemment caractériſée au dehors par des liens reconnoiſſables, toûjours guidée, facilitée, & ſoutenue par l'union extérieure de pluſieurs familles avec un Paſteur du ſecond ordre, de pluſieurs Paroiſſes avec un Evêque, de pluſieurs Paſteurs du premier ordre, & de pluſieurs Egliſes nationales avec le premier Siége, avec le Chef du Miniſtère Apoſtolique. * *Joan.* 13. 35.

L'amour de l'ordre & de la paix, ne ſuffit pas dans la ſociété pour y établir la paix & l'ordre. Il faut des loix, des traités de partage, un Miniſtère, une promulgation, une magiſtrature, une police

LA DEMONSTR. EVANGEL.

réglée. L'amour de l'union ne suffit pas non plus pour faire des Chrétiens : mais c'est pour opérer, régler, & montrer cette union que Jesus-Christ a institué un Ministère, * & une association connue, comme la réception de ce Ministère.*

* *Ephes.* 4. 12.

* *Luc.* 9. 16.

Ceux qui s'en séparent portent du jour de leur rupture le caractère de l'esprit particulier qui sort de la régle, & à qui il n'a rien été promis. " Ne fussiez-vous, " dit le Sauveur, que deux ou trois Dis- " ciples ; assemblez-vous en mon nom, " & je serai au milieu de vous. " Livre-t'il ensuite toutes ces petites sociétés de Chrétiens attroupés en différens lieux, à l'incertitude de leurs pensées, & à l'indépendance inséparable d'une telle solitude? C'est au contraire pour prévenir la diversité de conduite, & la diversité de doctrines qui est le fruit de l'indépendance, qu'il a donné au genre humain un Ministère composé de différens ordres de Pasteurs, d'Evangélistes, & d'Ouvriers subordonnés, travaillant de concert & dans un même esprit, à former un seul corps & un même cœur. *Unum corpus & unus spiritus.*

Ephes. 4. 4.

Réunir des hommes dispersés sur toute la terre & dans des siécles différens, en une même foi & en un même esprit,

Ib. 11. 12. 13.

voilà la fin de l'Incarnation. Rien de moins compatible avec cette intention que des Prédicateurs isolés, & sans subordination. Rien de plus efficace pour y parvenir que la concorde des actions d'une Compagnie, dont les différens Ordres travaillent conjointement à la même œuvre. *Per omnem juncturam subministrationis.* Cette unité d'un Ministère répandu en différens lieux, est, selon les idées humaines, la marque la plus visible de la société, dont il est le mobile & le lien. LA DEMONSTR. EVANGEL. *Ibid.* 16.

Mais est-il sûr que ce soit là réellement la constitution de l'Eglise, & qu'elle soit une par l'unité de sa foi opérée par l'unité de son Ministère? N'attribuons point d'intentions à Jesus-Christ : mais apprenons celles qu'il a eues, par les discours & par les établissemens que toutes les Eglises ont reçus des Apôtres, & nous ont transmis. Le Sauveur en expliquant ses intentions à ses Envoyés, leur avoit expressément recommandé " d'enseigner „ & de faire observer toutes les choses „ qu'il leur avoit ordonnées. „ Il y avoit ajoûté la promesse de leur envoyer l'Esprit qui leur donneroit l'intelligence de tout ce qu'il leur avoit précédemment enseigné, & qu'il leur suggéreroit toute vérité. Ce que les Envoyés après ces as- *Matth.* 28. 20. *Joan.* 14. 26.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

surances vont dire, faire, & établir pour toûjours, c'eſt Jeſus-Chriſt qui l'aura inſpiré. Commençons par leurs diſcours.

Saint Paul eſt ſi plein de la communication de tous les ſecours que Jeſus-Chriſt a mis dans l'unité, qu'il n'eſt point d'image qu'il n'emploie pour inculquer cette vérité importante. Il mèt en oppoſition l'incertitude des Philoſophes livrés, chacun à part, à la vanité de leurs penſées, avec le bonheur des Fidéles qui ne ſont plus emportés à tous les vents des opinions humaines, mais qui ſont guidés & fixés dans l'unité de la même foi par différens Miniſtères ſubordonnés entr'eux, pour travailler de concert à la même œuvre.

Epheſ. 4.

Ibid. 8. 16. *& Coloſ.* 2. 19.

Il va juſqu'à comparer l'Egliſe entière avec le corps de l'homme; juſqu'à comparer les fonctions du Miniſtère, qui communiquent à l'Egliſe entière les lumières & les graces, avec les liaiſons des vaiſſeaux miniſtériels & ſubordonnés, qui malgré leur diſperſion & la multiplicité de leurs opérations, ne laiſſent pas de diſtribuer conjointement la vie & la ſanté au corps humain. Tout membre qui eſt détaché du corps, ou des vaiſſeaux nutritifs, n'a plus en lui l'influence, ni l'action qui vivifie.

C'eſt de cette comparaiſon, qui eſt familière au ſaint Apôtre, qu'il tire les avis les plus néceſſaires aux Fidéles pour les tenir dans une étroite union avec leurs Paſteurs; & les plus ſalutaires aux Paſteurs eux-mêmes, pour empêcher, par exemple, que l'œil trop fier de ſa fonction ne diſe au pied: je n'ai pas beſoin de vous. La DEMONSTR. EVANGEL.

Cette unité n'eſt pas un trait d'éloquence, ou une peinture ingénieuſe des avantages de la concorde. C'eſt la forme eſſentielle que Jeſus-Chriſt avoit donnée à ſon Egliſe pour être perpétuée, & facile à diſtinguer juſqu'aux derniers jours. Jugeons-en préſentement par les faits, par les établiſſemens Apoſtoliques.

S'il ſuffiſoit à chaque Egliſe pour être inſtruite, & guidée dans les voies du ſalut, de ſe donner à elle-même un Miniſtre ſans avoir rien reçu d'aucune autre Egliſe, alors ni les Miniſtres ne ſeroient ſubordonnés entr'eux, ni les Egliſes ne feroient un corps. Quelle unité pourroit-il y avoir entre différens Miniſtres qui ne forment point une Compagnie? Il ne peut conſéquemment y avoir ni place vacante, ni aggrégation néceſſaire dans une Compagnie qui n'eſt point: & n'ayant point d'unité entr'eux, ces Miniſtres n'en pourront mettre dans les ſociétés qu'ils con- L'Apoſtolat n'eſt qu'un, & par lui toutes les Egliſes n'en font qu'une.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

duiſent. L'eſprit, les principes, & les noms en ſeront différens. Ce n'eſt point là l'Egliſe de Jeſus-Chriſt. L'Egliſe éternelle eſt une par l'unité très-viſible de ſon Miniſtère, & par la profeſſion qu'elle fait en le recevant d'être unie à tous ceux qui le reçoivent.

Ce Miniſtère renfermé dans Jeruſalem ne fut d'abord qu'un : diſperſé & accru par la ſuite, il ne fut toûjours qu'un. C'eſt parce que l'Apoſtolat eſt un corps, que la place qui y vaque eſt remplie par un Diſciple qui n'eſt pas ſeulement choiſi, mais *aggrégé publiquement.* (*a*)

Avec le Collége Apoſtolique, nous voyons dès le commencement, deux autres Colléges, celui des Prêtres, & celui des Diacres ſubordonnés au premier. Mais le même objèt, le même eſprit, les réunit tous : & quoique l'excellence de leurs ſervices ait différens dégrés ; quoique leurs actions ne ſoient pas les mêmes, aucun n'a ſon action à part : tout ſe fait conjointement, & il n'y a qu'une hiérarchie : d'où il ſuit qu'il n'y a qu'une Egliſe.

Concert du Miniſtère, preuve de l'unité.

Le tréſor commun des Fidéles eſt la même foi. Il n'y ſauroit être porté atteinte dans une Egliſe, que les Recteurs des

(*a*) *Annumeratus eſt cum undecim.* Act. 1. 26.

autres Egliſes, que tout le Miniſtère ne s'allarme & ne vienne au ſecours. On héſite, on ſe partage à Antioche ſur une queſtion importante. Les Apôtres pour en connoître & pour rendre le calme à cette Egliſe, interrompent leurs différens travaux : ils ſe rendent à une aſſemblée commune. *Convenerunt Apoſtoli.*

La Démonstr. Evangel.

Act. 15.

v. 2.

Le premier Ordre honore & conſulte le ſecond, *Convenerunt Apoſtoli & ſeniores videre de verbo hoc.* Selon la lettre du texte grec ; " les Apôtres & les Prêtres „ s'aſſemblèrent pour diſcuter ce point : „ & après qu'ils en eurent beaucoup con- „ féré enſemble, Pierre ſe leva & pro- „ nonça ſon jugement. Barnabé & Paul y joignirent le leur. Jacque Evêque de Jeruſalem, où ſe tenoit l'aſſemblée, termina la ſéance par le ſien. *Et ego judico.*

La pluralité de tous ces jugemens qui concourent à n'en faire qu'un pour fixer l'Egliſe entière ſur un dogme précis, caractériſe parfaitement l'unité du Miniſtère qui la gouverne.

Forme de l'unité dans toutes les Compagnies.

Cette Egliſe étendue en très-peu de tems hors de la Judée, & au delà même des limites de l'Empire Romain, ne changea point de forme. La hiérarchie s'y retrouve la même, & les trois Miniſtères ſubordonnés reparoiſſent par-tout. Ce

LA DEMONSTR. EVANGEL.

sont en tout tems les mêmes fonctions: & quoique les Ministres se multiplient, tous leurs services ne sont qu'une même œuvre. Ils s'entre-donnent avis de tout: ils blâment ce qu'ils trouvent de répréhensible dans le travail de leurs collégues: ils confirment le bien par l'approbation qu'ils y donnent: & le concert continue à manifester l'unité.

L'aggrégation au College Apostolique, preuve de l'unité.

Le Collége Apostolique s'augmente comme les besoins de l'Eglise. Barnabé, Silas, & d'autres, y sont cooptés. Mais c'est l'association même qui continue à montrer l'essentielle & indivisible unité de l'Apostolat. Il ne faut point de cooptation, où il n'y a ni Corps, ni Compagnie.

La conduite de S. Paul suppose la loi de l'unité.

Paul instruit par l'Esprit de Dieu, annonce l'Evangile en Arabie & dans l'Asie, sans en avoir * conféré avec aucun homme. Quelque tems après pour prendre sa doctrine, non pas plus certaine, puisqu'elle étoit autorisée des dons du saint Esprit; mais plus profitable à tous par la visibilité de son parfait accord avec tout le Ministère; il alla visiter Pierre, puis par un ordre exprès de Dieu, le Collége Apostolique, " de qui il reçut les témoi-
" gnages de l'unité de son œuvre avec la
" leur, " & le département spécial de sa

* *Gal.* 1. 11. 12. & 17.

Gal. 1. 18. & 2. 2. *Secundùm revelationem.*

prédication.* *Dextras dederunt mihi & Barnabæ ſocietatis.*

La DEMONSTR. EVANGEL.

* *Ibid.* 2. 7. 8. 9.

La correſpondance entre les ouvriers s'étend comme l'Egliſe, & ne ſauroit être plus publique. Si donc celui d'entre eux qui n'avoit rien reçu † des hommes, qui tenoit ſa doctrine immédiatement de Jeſus-Chriſt, évite par une révélation ſpéciale de travailler à part, & " crain- „droit, dit-il lui-même, de courir en „ vain, „ ou d'avoir rendu ſon travail infructueux, faute d'avoir par un concert marqué reconnu & honoré la fraternité Apoſtolique; eſt-il après cela au pouvoir de quelqu'un de ſéparer ſon œuvre propre de celle du corps ſacerdotal? Il eſt clair que le repos de l'Egliſe eſt le fruit de l'unanimité, comme l'unanimité eſt le fruit de l'obſervation de la régle. Or la régle eſt connue dans toutes les ſociétés humaines, & elle ſe montre à découvert dans les progrès du Miniſtère Evangelique. Ceux qui l'exercent ſe multiplient de jour en jour, à proportion du nombre des Fidéles. Mais comme il n'y a qu'une alliance, & qu'une même foi qui doit les ſanctifier tous, il n'y a toûjours qu'un Apoſtolat. Deux ambaſſades indépendantes ſeroient un monſtre, ou une ſource de confuſion; & quoique

† *Galat.* 1. 1.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

la miſſion prit de jour en jour des accroiſſemens nouveaux d'un continent à l'autre, l'unité y ſubſiſta : l'unité embraſſa toute la terre.

Les ſucceſſeurs des Apôtres continuèrent à tenir le premier rang, à ordonner les différens Miniſtres, qui devoient perpétuer les trois Ordres ; à confirmer les Néophytes ; à s'aſſembler au beſoin ; à juger définitivement de la doctrine ; & à faire tous les réglemens convenables dans leurs Sinodes ; enfin à exercer conjointement la plénitude du pouvoir. Quoiqu'ils euſſent chacun à part l'inſpection d'une Egliſe, ils travailloient en commun pour toutes les Egliſes, en leur communiquant les mêmes profeſſions de foi ; en rendant générales les déciſions formées dans des aſſemblées particulières ſelon l'analogie de la commune prédication ; enfin en s'aſſemblant en commun de toutes les parties de l'univers, quand la choſe devint poſſible & néceſſaire.

L'Egliſe devenu libre au quatrième ſiécle avoit déja produit au grand jour ſa doctrine, ſes fêtes, & tous ſes anciens uſages. Les diſputes ſuſcitées par la Philoſophie ſur le point fondamental de la Religion Chrétienne, achevèrent de montrer la forme primitive & eſſentielle de

l'Eglise, en illustrant par une assemblée œcuménique son gouvernement & son unité. Cette unité qui avoit toûjours été, & qui devoit toûjours être la regle visible des esprits, & le caractère précis de la vraie mission ; parut à Nicée dans le plus grand éclat. Le modéle en avoit été dans le premier Concile de Jerusalem, tenu par les Apôtres même : & le premier fruit de la liberté de l'Eglise fut de confondre une erreur capitale, en opposant à la philosophie d'Arius la créance ancienne & générale, les témoignages des Députés de toutes les Eglises, les Ecritures Apostoliques, les anciennes professions de foi, les prières communes ; enfin la décision infiniment régulière du premier Ordre, prononçant avec une autorité divinement & naturellement infaillible. Elle l'étoit divinement, puisque c'est avec les Apôtres, & conséquemment avec leurs successeurs, répétant ce qu'ils ont reçu ; que Jesus-Christ a promis d'être jusqu'à la consommation des tems. Elle l'étoit naturellement, comme le sont toutes les Compagnies qui ne peuvent ignorer leurs propres loix, surtout en consultant juridiquement la possession & les actes publics, où ces loix sont énoncées.

La Demonstr. evangel.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Mais l'Eglise Catholique dont l'unité est rendu visible par la réunion des Présidens des Eglises particulières avec leurs Docteurs en un Concile général, ne perd rien de ses droits, ni de sa visibilité dans sa dispersion. Elle n'a pas tous les jours besoin de faire des décisions : mais elle a tous les jours besoin de faire voir son unité, afin qu'on ne se méprenne point dans le choix d'une Eglise. La marque de cette unité doit donc toûjours subsister.

L'unité toûjours visible, même dans la dispersion des Evêques.

La primauté du Siége de S. Pierre.

La place qui étoit la première dès le tems des Apôtres, l'est encore aujourd'hui : ceux qui l'occupent ont la Préfidence & la prérogative dans les Conciles ils l'ont dans l'Eglise dispersée. De même que Pierre avoit eu la primauté parmi les Apôtres, étant nommé *le premier*, agissant, parlant, & jugeant le premier, à Jerusalem, à Antioche, & à Rome, où il termina son Apostolat par le martire que Jesus-Christ lui avoit prédit ; ses successeurs dans ce dernier Siége eurent le même rang parmi les Evêques, & dans toute l'Eglise. Le Siége de Pierre de son vivant, & après sa mort, fut toûjours regardé comme le centre commun de la prédication Evangelique. Toûjours on regarda comme travaillans hors de l'u-

nité, & sans régle, ceux qui étoient sans rapport à ce centre. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Cette primauté du successeur de Pierre, n'est ni un honneur frivole, ni une domination arrogante, qui dégrade ses collégues, ou qui anéantisse leurs pouvoirs. C'est une Présidence qui les montre: c'est un lien qui associe leurs fonctions à l'œuvre universelle, & qui en prouve la valeur. C'est une forme non de bienséance, mais de nécessité. Cette forme étoit connue par-tout dans les sociétés humaines: & de même que l'Apostolat, elle est de l'institution de Jesus-Christ. Celui qui a fait choix d'une Ambassade pour instruire à jamais les nations, a pris soin de la distinguer de toutes les missions qu'il plairoit à des avanturiers de se donner. Il n'a fait de tous les Envoyés qu'un corps unique. Tous les membres de ce corps ont un Chef. Par cette union le Corps entier, le Chef, & les Membres, sont à jamais reconnoissables. Les Clergés, les Chaires, & les Evêques, sont dispersés par-tout. Mais l'Episcopat n'est qu'un. Toutes les Chaires n'en sont qu'une: & comme nous n'avons qu'un Maître qui est Jesus-Christ, il n'y a qu'une école sur la terre qui est l'Eglise Catholique.

La primauté d'institution divine.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Rien de plus visible, comme rien de plus nécessaire, que l'unité des Ambassadeurs : rien conséquemment de plus visible, ni de moins sujet à mépriſe, que la société qui a reçu l'alliance avec la vraie Ambassade infailliblement reconnoissable à son unité. C'est ainsi qu'ont parlé de l'Eglise rendu vraiment une par l'unité de l'Episcopat, tous les Peres les plus respectables, Irénée, Tertullien, Cyprien, Athanase, les Peres de Nicée, Augustin, Optat & tant d'autres, dont les témoignages expriment bien moins leurs pensées particulières que la commune confession des Eglises, & la réalité de leur union indissoluble avec le Siége Apostolique.

C'est cette invariable & très-sensible unité du Ministère, qui en rendant au dehors l'Eglise de Dieu aussi visible qu'une ville située sur une montagne, y opère intérieurement les plus heureux effets.

1°. Cette unité assure l'état du particulier que la nécessité de son travail dispense d'une étude approfondie.

2°. Cette unité éclaire & dirige le choix du particulier qui veut s'instruire & se mettre en état de défendre la cause de l'Eglise.

3°. Elle opère l'infaillibilité de la com-

mune prédication. Où subsiste l'unité de l'Ambassade, là est le même langage, & l'effet du traité. LA DEMONSTR. EVANGEL.

4°. Cette unité en même-tems oblige de toute nécessité les Ministres de la parole à faire une étude exacte de la doctrine Chrétienne, bien loin de les en dispenser. Les trois premiers articles ont été éclaircis : le dernier n'est pas moins évident. L'unité du Ministère oblige les Ministres à une étude assidue, parce que l'unité de l'Ambassade étant destinée à introduire par-tout la même foi, & les mêmes espérances, c'est une nécessité que tous les Ambassadeurs aient reçu les mêmes instructions, & publient le même traité. Or ils n'ont que deux moyens pour y parvenir : c'est ou d'apprendre le tout par une révélation nouvelle, que Dieu ni ne promet nulle part, ni n'accorde à personne ; ou de prendre leurs instructions dans le dépôt comme S. Paul l'ordonne, & comme il se pratique dans toutes les Légations permanentes. Ils sont donc obligés pour n'avoir qu'un langage, comme ils ne font qu'un corps, de former leur savoir sur les actes du dépôt que leurs devanciers dans la Légation leur ont laissé. Mais tel est l'avantage des Ministres Catholiques, que leurs fonctions même

L'unité du Ministère rend la foi une, & infaillible.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

sont des leçons pour eux, que la liturgie est pour eux une Théologie excellente, & qu'ils ne peuvent prier beaucoup, sans commencer à savoir beaucoup.

La conformité de leurs instructions, nécessairement puisées dans les archives de l'Ambassade, la solidité de l'œuvre qu'ils accomplissent en commun, & l'inspection de tout le corps sur le travail de chaque ouvrier, assurent conséquemment à l'Eglise une Doctrine invariable.

Cette infaillibilité, naturellement digne de notre confiance, se trouve relevée & vraiment divine par la promesse que fait Jesus-Christ à l'Ambassade de la maintenir tous les jours jusqu'à la fin des tems. L'effet est conforme à la promesse : la mission non-interrompue se fait encore entendre jusqu'aux derniers climats, & n'y annonce rien qu'elle ne le justifie par les actes de l'ancienne prédication.

Mais la condition du fidéle Catholique est-elle aussi avantageuse qu'on le dit? son Pasteur, & tout autre Pasteur, ne peut-il pas abuser plus ou moins de son Ministère? parmi les Pasteurs, même du premier Ordre, S. Pierre ne fut-il pas répréhensible? Victor ne fut-il pas blâmé par les Evêques d'Occident ou de dureté, ou d'imprudence? ne compte-t'on pas les

chutes

chutes ou les égaremens du Pape Libère, d'Honorius, de Jean XXII? quelle conduite que celle d'Alexandre VI? Si les conducteurs sont aveugles, ils conduiront d'autres aveugles dans le même précipice: ou s'il faut que les peuples réforment leurs Pasteurs; de quoi leur sert-il d'être gouvernés? LA DEMONSTR. EVANGEL.

Cette objection qui a été tournée en cent façons tombe à plomb sur les sociétés desunies: elle en découvre l'incertitude & l'extrême misère. Mais bien loin de deshonorer l'Eglise Catholique, elle en reléve les avantages: elle en montre les richesses, qui sont faciles à acquérir; faciles à recouvrer quand on a eu le malheur de les perdre; communes à tous; toûjours abondantes & indestructibles.

Les défauts des Pasteurs seroient déplorables dans l'Eglise Catholique, s'ils devenoient les défauts de l'Eglise même. Mais la perpétuité & l'unité de sa prédication remédient suffisamment à tout. Dans les sociétés qui se sont donné de nouveaux maitres & de nouveaux noms, l'erreur du maître devient celle de la société. Trois Eglises modernes en présence, se reprochent nécessairement l'incertitude de leurs voies, par leur propre variété: & comme elles se réservent le droit de se

LA DEMONSTR. EVANGEL.

réformer, souvent elles corrigent une doctrine fausse par une autre aussi peu sûre.

Hors de l'unité, l'erreur de celui qu'on écoute est nécessairement contagieuse, & la vérité qu'il enseigne est dans ses mains un trésor périssable. L'unité seule remédie à toute erreur : & non-seulement elle enseigne, mais elle garantit toute vérité, parce que l'unité est visible, & qu'elle rend les pouvoirs, l'alliance & toute vérité aussi visibles qu'elle. Saint Cyprien se trompa sur la rébaptisation : mais en se gardant de rompre l'unité sacerdotale, & en supposant pour régle de foi de s'en tenir à la décision & à l'unanimité du Corps des successeurs des Apôtres ; il nous montra lui-même le remède de sa mépriſe. Son attachement à l'unité empêcha les suites de sa faute qui fut ainsi couverte par une grande charité. La précipitation, les foiblesses inséparables des pensées humaines, l'erreur même peuvent paroître dans l'unité : mais ce sont les défauts de tel & de tel. Jamais ils ne deviendront ceux de l'Eglise, parce que l'unité redresse ce qui est déréglé ; qu'elle réfute suffisamment toute erreur ; qu'elle conserve & publie à jamais toute vérité.

Cette infaillibilité qui est assurée à l'E-

gliſe Catholique, & qui l'eſt à elle ſeule, eſt le fruit de ſon unité, & l'unité de ce Corps eſt l'effet de l'unité de ſon Miniſtère. Pluſieurs Provinces qui auparavant n'avoient aucun autre lien que celui d'être limitrophes, viennent-elles à être ſoumiſes à une même Magiſtrature & aux mêmes loix? ces provinces forment enſemble un Reſſort. L'unité de leur Magiſtrature & la perpétuelle application qui leur eſt faite des mêmes loix leur communiquent non-ſeulement l'unité, mais la connoiſſance certaine de leur état commun, & des procédés qu'il faut ſuivre pour s'y maintenir. Le tems fortifie les liens & la certitude. Il n'y a qu'égarement & qu'affliction pour toute famille qui voudra ſe ſouſtraire à l'unité de ce gouvernement. La Demonstr. Evangel.

Cette unité des Miniſtères humains, ſi propre à lever toute incertitude, eſt viſiblement ce que le Sauveur a eu en vûe dans les promeſſes qu'il fit à S. Pierre. Pour ſavoir tout ce qu'elles ſignifient, voyons-en l'exécution.

Auſſi-tôt après l'effuſion de l'eſprit qui devoit montrer les effets de l'œuvre de Jeſus-Chriſt, & conſoler les diſciples de la retraite de leur Maître; Pierre commence à exercer publiquement la com- Exécution des promeſſes faites à ſaint Pierre.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

mission d'instruire au nom du Seigneur, & de dire qui est Jesus-Christ. Il fait usage du pouvoir de lier & de délier : il accorde le baptême aux cœurs pénitens, & refuse la rémission des péchés aux conversions fausses ou équivoques. Il fait usage des clefs que Jesus-Christ lui avoit promises, comme la future récompense de son excellente confession : *Tibi dabo claves regni.* Au moment même de cette promesse, le Sauveur lui avoit défendu & aux autres disciples de dire à personne qu'il étoit Jesus le Messie. Enfin la défense est levée. Le moment d'exercer le Ministère est arrivé : & par ce pouvoir comme par la parole de vie, Pierre forme & fonde l'Eglise, il lui communique les effets de l'infaillibilité & de l'indéfectibilité promises pour elle à l'Apostolat : *Portæ inferi non prævalebunt adversùs eam.*

Matt. 16. 20.

Pierre est relevé de sa chute. Il est affermi : & par les prières du souverain Médiateur il est inébranlable dans sa foi : *Rogavi ut non deficeret fides tua.* C'est alors que toutes ses fonctions & toutes ses qualités se déclarent. Il est Pierre & fondement de l'édifice où Dieu sera à jamais honoré par une foi pure & par de saintes mœurs.

Mais cet Apostolat qui fonde & for-

me l'Eglise lui est commun avec d'autres Envoyés, puisqu'il est le *premier de tous.** „ Recevez l'Esprit saint, leur a-t'il été „ dit en commun. Ceux dont vous re- „ mettrez les péchés, ils leur seront re- „ mis. † „ Par ces pouvoirs communs, & par leur Légation commune ils forment l'Eglise conjointement avec Pierre. Leur Apostolat ne se divise point. Pierre est le fondement & ils sont le fondement: *Fundamentum Apostolorum.*

La Demonstr. Evangel.

* *Matt.* 10. 2.

† *Joan.* 20. 22. 23.

Dans la révélation faite à S. Jean, les noms des Apôtres sont écrits sur autant de pierres qui sont les fondemens de la Cité sainte, & qui ne forment qu'un édifice dont Jesus-Christ est l'appui commun: *Ipso summo angulari lapide Christo Jesu.*

Voilà donc deux importantes vérités que l'Eglise n'a jamais desunies; l'une que le Ministère qui la forme & qui la gouverne sera jusqu'aux derniers jours sous la protection de celui qui en a fait l'envoi, en sorte que le corps des Envoyés prêchera toûjours la vérité: *Allez*, leur dit-il, *enseignez, & assurez-vous que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des tems;* l'autre que tous les Envoyés ensemble ne feront qu'un avec le premier de tous, & que le premier de tous étant par excellence la pierre, la

LA DEMONSTR. EVANGEL.

première pierre du fondement, tout édifice qui ne tient pas à cette pierre eſt hors du fondement, hors de l'unité, hors de la ſtructure de l'Egliſe : au lieu que l'édifice bâti ſur cet appui ſera l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, & en recevra l'immobilité qui doit rendre toutes les attaques de l'enfer inutiles.

Si les promeſſes du Sauveur ſur l'immobilité & ſur la viſibilité que la vraie Egliſe tirera de la forme même extérieure de ſon Miniſtère avoient beſoin d'être expliquées, où faudroit-il raiſonnablement en prendre l'interprétation? Par quel privilége les derniers ſiécles pourront-ils mieux entendre les paroles du Sauveur que les âges précédens? Il eſt prudent & néceſſaire de n'en chercher le ſens que dans l'exécution même des promeſſes. Le vrai, le grand éclairciſſement des paroles du Sauveur ſur ſon Egliſe ſe trouvera ſans doute dans la forme de l'Egliſe des premiers âges, dans le langage conſtant des anciens Docteurs de tous les continens, & ſur-tout des Docteurs du quatrième ſiécle, qui ſortant avec toute l'Egliſe de l'oppreſſion & des ténèbres où elle étoit forcée de ſe tenir, commencèrent à montrer aux fidéles, aux ſchiſmatiques, & à tout l'univers, l'unité de leur ſociété, quoique ré-

pandue par-tout, quoique soumise à divers Pasteurs qui n'étoient tous ensemble qu'un seul & même Ministère par leur communion entr'eux, & avec le successeur de Pierre. Tel est leur principe & leur stile. LA DEMONSTR. EVANGEL.

L'effet naturel de cette forme extérieure n'est nullement obscur. Le Sauveur en protégeant invisiblement sa Légation, cache son opération sous le voile des procédés ordinaires de la prudence humaine. Ces liens publics, cette communion marquée de tous les Pasteurs entr'eux & avec un Chef connu, voilà ce qui rend le corps sacerdotal sensiblement semblable à tous les corps institués par des Législateurs. Il en résulte un double effet, qui est de rendre le gouvernement visible à tous, & de perpétuer à jamais l'exécution des volontés du Législateur.

L'unité seule opère les mêmes pratiques, le même langage, le même dépôt. Otez l'unité extérieure, il n'y a plus de perpétuité ni d'unanimité.

S'il survient donc, comme il surviendra sans doute, quelque partage d'avis sur un point; tout alors sera éclairci suivant les témoignages de la doctrine que chaque Eglise a reçue & toûjours professée. Tout sera au besoin réglé & défini par le concours du Chef & des premiers Pasteurs

LA DEMONSTR. EVANGEL.

dans l'exposition des mêmes dogmes.

Quelque autorisés que soient les fideles à chérir & à pratiquer les vérités qui se trouvent énoncées dans le dépôt, ils n'ont point d'autorité pour condamner ceux qui les contestent : c'est au corps Pastoral qu'il a été dit d'enseigner, & qu'il appartient de placer à tems sa définition.

Modération nécessaire aux Fidéles.

Si le Sauveur n'a pas d'abord tout dit ni dévelopé ces régles à ses Apôtres dans le tems où ils lui faisoient sur la primauté & sur la nécessité de leur être associés, des questions qui décéloient leur orgueil ; c'est parce qu'il réservoit à l'Esprit saint qu'il devoit répandre sur eux, de les guérir de l'amour des distinctions & de la jalousie des avantages personnels ; de leur apprendre à tems la forme du gouvernement de son Eglise ; & de leur révéler toute vérité nécessaire. Il la leur apprit de bouche dans tous les entretiens qu'il eut avec eux depuis sa résurrection. Il leur en donna l'intelligence & leur en fit sentir la force & l'étendue par la communication de son Esprit. Ce qu'ils ont pratiqué vient donc de Dieu : c'est là, & non dans les pensées d'aucun homme que nous trouverons notre régle.

Le commentaire de tout l'Evangile & le modéle de tout l'avenir doivent consé-

quemment se trouver dans la conduite des Apôtres. Deux traits que nous y pouvons choisir, embrassent tout.

La Démonstr. évangel.

La conduite des Apôtres, modèle de tout l'avenir.

Hymenée & Philèt, trop accoutumés aux disputes des écoles Gréques, & ne pouvant se résoudre à admettre comme révélé ce qu'ils ne pouvoient concevoir, se mêlèrent de dogmatiser dans l'Eglise de Corinthe sur la résurrection des corps, & d'en nier la possibilité. Les fidéles indignés en avertirent S. Paul leur premier Prédicateur. Il réfuta les pensées de ces discoureurs, & raffermit la foi de ceux qu'ils avoient ébranlés. Bientôt le soulévement général des fidéles très-bien instruits même dès auparavant de cette vérité capitale ; & la très-explicite confession qu'en faisoient toutes les Eglises en célébrant annuellement la résurrection du Sauveur, fermèrent la bouche dans Corinthe à ces Philosophes, & décréditèrent leur savoir par-tout où ils osèrent opposer leurs raisonnemens à la révélation. Le scandale cessa. Chacun apprit la nécessité de captiver son intelligence sous l'obéissance de la foi : & il ne fut point assemblé de Concile, parce qu'on avoit le consentement des esprits & l'unanimité dans la doctrine. On avoit par avance ce qui auroit été le fruit du Concile.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Il n'en fut pas de même d'une autre vérité très-importante & très-connue, mais obscurcie dans quelques Eglises par une grande diversité de sentimens. Le juste respect qu'on ne manquoit pas de conserver pour la loi de Moïse, & le zèle mal réglé avec lequel plusieurs Hébreux convertis entreprenoient d'assujettir les Gentils aux pratiques de cette loi, jettèrent plusieurs fidéles & des Eglises entières dans de grandes perplexités.

Saint Pierre de retour de chez Corneille le Centurion avoit déja informé l'Eglise tant de la descente du saint Esprit sur les Gentils, comme sur les Juifs baptisés, que de la défense expresse que Dieu lui avoit faite de regarder davantage comme impurs ceux que sa grace avoit sanctifiés.

Dès auparavant le saint Précurseur & Etienne le premier Martir avoient nettement annoncé la fin de la loi, & la cessation des sacrifices, pour faire place au seul sacrifice de Jesus-Christ.

La doctrine de saint Paul étoit très-publique & très-précise sur cette matière. La vérité étoit connue: elle faisoit partie de la prédication universelle. Mais elle étoit traversée par les vûes particulières de plusieurs Ministres de la parole qui

avoient des talens, du crédit, & un désir extrême de se rendre importans. Comme la jalousie & non l'amour de la vérité étoit l'ame de leur conduite, ils s'appliquèrent à exténuer les services de S. Paul & des bons ouvriers ; d'une autre part à égaler, par des sophistiqueries étudiées, la loi préparatoire à la loi Evangelique : en sorte que bien des Fidéles du nombre des Gentils se croyoient tenus à la profession de l'une & de l'autre. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Il fut donc accordé au besoin des Eglises, & à l'agitation que cette querelle y causoit, d'assembler le corps des Envoyés. Tout fut discuté par les témoignages conspirans de ce que l'Esprit saint avoit opéré & déclaré par-tout, tant sur l'adoption des Gentils, que sur la cessation des effets de la loi depuis les jours de Jean-Baptiste.

Le principal fruit de la discussion ne fut pas d'apprendre à l'Eglise un dogme nouveau, puisque l'Eglise décida la vérité qu'elle prêchoit dès auparavant ; mais ce fut de réunir les jugemens sur ce point, & de rendre plus sensible l'unanimité qui étoit déja très-réelle. Après quoi le dogme sur lequel on avoit supporté l'hésitation de quelques-uns, étant mis dans un nouveau jour & précisément défini,

LA DEMONSTR. EVANGEL.

ce point acquit le droit de soumettre tous les esprits.

Telle va être à jamais l'autorité de l'Eglise ou dispersée, ou représentée dans un Concile par ses Députés. Toutes ses démarches découlent de l'unité, & y reviennent. Ses procédés désormais sont connus: sa forme est constante, & il n'y sera point fait de changement.

Cette forme qui est l'interprète des volontés de Jesus-Christ, sera à jamais la sûreté de l'Eglise. La Primauté n'y anéantit pas les autres pouvoirs: au contraire elle les suppose. L'Eglise est servie par le concours de tous les témoignages, par l'exercice de tous les droits, & par l'usage d'une juste liberté: mais toutes ces actions n'en deviennent qu'une, parce que la Primauté en fait la liaison, & en montre l'unité.

L'Eglise n'est point de pire condition sous les successeurs des Apôtres, qu'elle l'étoit au commencement.

Voici cependant aussi-tôt après la mort des Apôtres une nouveauté qui semble être un affoiblissement dans l'Eglise, & donne lieu à de justes défiances. Les Apôtres pouvoient enseigner sûrement & définir avec autorité, parce qu'ils avoient notoirement l'esprit de Dieu. Mais lorsque les successeurs de leurs places voudront de même faire des décisions, le pourront-ils avec la même certitude? Il

leur eſt nettement commandé de garder le dépôt de la foi. *Depoſitum cuſtodi.* Ils ſont obligés de la ſorte, & s'engagent à conſulter toûjours le dépôt. C'eſt là qu'ils prendront leur prédication : c'eſt là qu'ils prendront au beſoin la déciſion d'un dogme connu, mais obſcurci par des diſputes. Ne peut-on pas dire qu'il y a en ceci un grand affoibliſſement dans le Miniſtère, puiſque les Miniſtres précédens pouvoient prendre leurs connoiſſances dans l'immédiate révélation de l'eſprit de Dieu ; au lieu que ceux qui vont ſuivre ne s'attendent point à une pareille inſpiration ? Ils ne doivent dire que ce qui aura été cru & toûjours, & par-tout. *Quod ſemper, quod ubique.* Leur condition ſe trouve donc fort inférieure à celle du premier Miniſtère, & la nôtre conſéquemment moins avantageuſe que celle des premiers Chrétiens. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Mais en cela il ne ſe trouve ni deſavantage, ni changement réel. C'eſt au contraire un moyen sûr, commun, & efficace pour perpétuer ſans équivoque les intentions du Légiſlateur. Comme il n'y a qu'un ſeul Seigneur qui a une fois notifié ſes volontés à ſon Ambaſſade, il n'y aura qu'un traité & une même doctrine pour tous, & par-tout. Ceux qui

LA DEMONSTR. EVANGEL.

composent l'Ambaſſade enſeignent conjointement, & s'entr'éclairent ſolidairement. L'arbitraire ne s'y peut preſenter que tous les autres ne ſe récrient : & comme l'Ambaſſade avec ſes actes dure autant que les ſiécles ; la foi eſt une dans tous les tems.

Si la condition de l'Egliſe Catholique eſt heureuſe, ce n'eſt pas ſeulement parce que les mêmes dogmes ne peuvent être unanimement reçus par tant de nations qui la compoſent, qu'ils ne ſoient Apoſtoliques & uniformément tranſmis ; mais parce que les Miniſtres de l'Ambaſſade Catholique ayant encore les mêmes fonctions, les mêmes places, le même Chef, la même univerſalité, & la même unité ; en recevant ce Miniſtère, nous ſommes sûrs de recevoir l'Apoſtolat qui devoit toûjours durer.

On peut bien par des accuſations affectées ou étrangères au ſujèt, rendre l'Egliſe Catholique odieuſe, comme ſi elle pouvoit quand elle voudra, faire paſſer des erreurs en dogmes. Mais cet inconvénient n'eſt à craindre que dans les ſociétés où l'on ſe donne un maître, où l'on écoute un homme. Pour nous c'eſt le Miniſtère de tous les ſiécles que nous écoutons. Ce qui vient uniquement

des écoles, non du dépôt public, nous en portons le jugement d'eſtime, ou de tolérance que l'Egliſe en porte elle-même. Nous n'en faiſons point la régle de notre créance, & le laiſſons pour ce qu'il peut valoir. Mais notre commune foi, la doctrine qui nous ſauve tous, eſt préciſe & annoncée par-tout. Jamais il n'y ſera retranché un iota. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Quand une vérité n'eſt pas encore décidée par un jugement ſpécial, elle eſt cependant déja connue, puiſqu'elle ne pouroit être définie, ſi elle n'étoit déja dans le dépôt public où l'Egliſe prend tout ce qu'elle annonce. La publication d'aujourd'hui ne peut donc impunément être différente de celle d'hier, & les déciſions qui ſe pourront faire dans cent ans ſont des vérités publiées dans les Livres ſaints, & dans les monumens des premiers âges, quoiqu'elles n'aient pas été l'objèt d'une définition ſpéciale. L'Evêque de Samoſate, un Prêtre d'Alexandrie, un Archidiacre d'Angers, peuvent annoncer de nouveaux dogmes. Mais tout le Miniſtère veille ſolidairement pour les réprimer. Ce qu'un Miniſtre avance de faux, les autres le réfutent. S'ils ſe taiſoient durant un tems, le dépôt parleroit toûjours en leur place. Au contraire ce que l'un d'entre

LA DEMONSTR. EVANGEL.

eux dit de bon, les autres en avouent, en louent la conformité avec la prédication universelle : & en lisant l'exposition de la foi par M. de Meaux, ce n'est pas Bossuet qu'on écoute : on écoute tout le Ministère qui y a reconnu la doctrine de tous les tems. Par la forme même que le Sauveur a donnée à l'Apostolat, la vérité est inexterminable dans l'Eglise Catholique, & jamais l'erreur n'y peut être érigée en article de foi.

L'esprit particulier peut sans doute causer de grands maux, même dans l'Eglise Catholique : mais nous sommes munis contre ses entreprises, & il ne peut empêcher ni l'indéfectibilité de l'Eglise, ni l'indéfectibilité de la prédication qui sanctifie l'Eglise.

L'erreur.

Quelqu'un ose-t'il ajoûter au dépôt, ou en retrancher ? Voilà l'erreur. Mais cette erreur, quoique haïssable à proportion sur-tout qu'on est instruit, ne reçoit pas d'abord les qualifications qu'elle peut mériter. C'est même un devoir d'en supporter les défenseurs avec autant de patience que l'Eglise en montre, si elle diffère à condamner cette opinion erronée.

L'hérésie.

On ne lui donne le nom d'hérésie qu'après la condamnation. De la sorte, la rébaptisation étoit dans S. Cyprien, Firmilien,

&

& leurs adhérans, une erreur : mais depuis la définition de Nicée, c'eſt une héréſie. La Démonstr. Evangel.

Quelqu'un oſe-t'il toucher à l'unité du Miniſtère ſoit d'abord en ſe ſouſtrayant à l'ancienne hiérarchie Catholique comme tombée en ruines ; ſoit en ſecond lieu en s'arrogeant une miſſion nouvelle & extraordinaire, pour faire revivre l'Egliſe ; ſoit enfin en exerçant dans l'indépendance & ſans ſubordination un Miniſtère régulièrement acquis dans ſon origine ? Voilà le ſchiſme, pire encore que l'erreur. Il ruine dans l'exacte vérité les effets de l'alliance, en ruinant la charité qui eſt l'ame du Chriſtianiſme ; & il eſt tout à la fois la ſuite de l'erreur qu'on s'obſtine à défendre, & l'occaſion des nouveaux égaremens qu'amène l'indépendance. Le ſchiſme.

On dit aux Partiſans de la première & de la ſeconde ſéparation : Où eſt la révocation de l'ancienne Ambaſſade ? où eſt la vraiſemblance de ſon extinction après les promeſſes préciſes que Jeſus-Chriſt lui a faites, d'être avec elle juſqu'aux derniers jours ? & quand il ſeroit poſſible que Jeſus-Chriſt, contre ſa parole formelle, eût laiſſé ſon ancienne Ambaſſade à l'abandon & ſans ſupport ; où ſont les marques de la vôtre ? qui êtes-vous pour ré-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

prouver le Miniſtère précédent, & pour vous introduire en ſa place? & quand vos plaintes ſeroient juſtes, lui ôtent-elles ſa miſſion, & vous l'attribuent-elles? pourquoi voulez-vous qu'on vous écoute par préférence à Ebion, à Manès, à Arius, à Donat, & à tant d'autres qui prennent comme vous, la qualité d'Envoyés? Vous les reprouvez & ils vous réprouvent. Vous vous rendez mutuellement juſtice, & ſans délibérer, nous vous la rendons à tous, parce que vous êtes ſans titres.

Tous tant que vous êtes, vous vous préſentez l'Ecriture ſainte à la main. Vous ne voulez point d'autre régle: mais loin de vous donner quelque droit, elle vous couvre d'opprobre. Le traité d'alliance, ſelon cette Ecriture, a été confié à une Ambaſſade immortelle qu'il faut écouter: & l'on connoît les différentes dattes de vos prétendues miſſions. Cette Ecriture facilite la connoiſſance & la méditation des principaux articles du traité: mais on ne peut pas dire qu'elle ſoit tout le traité: le ſupplément en eſt donc dans le Miniſtère qui a publié les intentions du Légiſlateur avant que d'écrire, & qui continue à faire l'annonce verbale du traité entier, depuis la collection des écrits Apoſtoliques comme auparavant.

Mais quand il seroit vrai que l'écriture du Nouveau Testament seroit tout le traité, est-ce assez que vous en ayez une copie pour vous dire Ambassadeurs? LA DEMONSTR. EVANGEL.

La confusion seule est le fruit de cette multiplicité d'Ambassades : & comme vous n'avez chacun à part aucun titre qui attire la confiance, vous n'avez chacun à part aucune régle qui vous fixe. Vous prenez tous l'Ecriture pour régle. Mais elle n'en est plus une pour vous. Puisque le sens en est sous le gouvernement de votre esprit, au lieu d'être comme est l'Ecriture dans l'unité Catholique sous l'interprétation du Ministère qui en est porteur, & tout ensemble sous l'éclaircissement du dépôt universel. Dépôt infiniment public, dépôt qui fixe l'interprétation & maîtrise autant les Ambassadeurs qu'il les aide. Dans l'Eglise Catholique tout se prête des secours mutuels : chez vous tout s'entre-détruit.

Loin de pouvoir justement prétendre à la qualité d'Envoyés qu'on ne se donne point; vous ne pouvez pas même raisonnablement vous flatter de la qualité d'enfans de l'Eglise. Car si celle qui vous a enfantés étoit l'Eglise, vous n'avez pas dû la quitter? Si la vraie Eglise étoit quelque part ailleurs, par exemple en Abissi- *Perron, Bossuet, Nicole,*

LA DEMONSTR. EVANGEL.

nie, ou en Gréce; pourquoi ne vous y êtes-vous pas unis? & si l'Eglise n'étoit plus, qui vous a engendrés à Jesus-Christ? vous avez tout perdu pour vous-même, & égaré vos Disciples en enseignant hors de l'unité.

Quant à ceux qui croient avoir conservé le Ministère Apostolique, mais qui l'ont démembré du total, qui ont réprouvé le reste, & concentré l'Eglise dans leur société particulière, on leur dit: Vous avez une apparence de succession dans le Ministère. Mais vous en avez perdu le fruit en l'exerçant à votre gré, & en vous soustrayant à la foi de toutes les légations permanentes, qui est d'être uni au Chef, & de travailler sous l'inspection du corps de l'Ambassade entière. Celle-ci n'étoit nécessairement qu'une, soit pour annoncer les mêmes vérités & la même alliance à tout le genre humain; soit pour rendre l'Eglise de Dieu reconnoissable en la distinguant des sociétés irrégulières par l'unité visible du sacerdoce universel. Il ne tient pas à vous que la foi ne soit devenu équivoque, & le choix d'une Eglise incertain. Vous avez à jamais perpétué les haines & le trouble en multipliant les Eglises. A quel titre avez-vous pû chaque Canton à part, vous approprier la léga-

tion ? une parcelle détachée du corps de l'Ambaſſade devient-elle toute l'Ambaſſade ? après cette rupture quelle certitude aurons-nous de l'intégrité de votre commiſſion, & de la conſervation du dépôt dans vos mains ? en rompant avec le Corps ſacerdotal vous n'avez plus de garants qui répondent de la bonté de votre œuvre ? ſi l'erreur s'eſt gliſſée parmi vous, où avez-vous trouvé une lumière fidéle ? & ſi vous êtes tombés, qui a pris ſoin de vous relever ?

La Demonstr. Evangel.

Ne voyez-vous pas qu'aucune Egliſe particulière ne ſe ſuffit à elle-même, & qu'il n'y en a aucune qui ne publie qu'elle croit la Communion des Saints ? mais en vain le dites-vous comme les autres, ſi vous vous privez de cette communion & de ſes effets, ſi vous rompez le lien extérieur qui les communique. En vain ces ſaintes Sociétés répandues par-tout envoyeront-elles leurs témoignages ou leurs Députés, pour procurer aux Particuliers & au Corps entier des avertiſſemens, des réglemens, des déciſions. Ces précieux effets de la Communion des Saints ſont perdus pour vous. Toute Egliſe qui s'arroge l'indépendance en ruinant les liens de cette Communion univerſellement honorée, introduit une forme d'Egliſe que

La Communion des Saints perdue pour les Schiſmatiques.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

les Hommes Apoſtoliques n'ont pas établie. Elle perd ſa propre autorité, & ſe refuſe le profit de l'autorité que les autres conſervent, en demeurant inſéparables.

Vous aviez, dites-vous, des griefs qui demandoient votre ſéparation d'avec le Siége de Rome & d'avec les Occidentaux. Ils ſe rendoient indignes d'être plus longtems dans la communion de vos Egliſes, en continuant malgré vos plaintes à inférer dans le ſimbole que l'Eſprit ſaint procéde du Fils comme du Pere; à célébrer l'Euchariſtie avec du pain azyme; & à interrompre pendant le Carême le chant de l'*alleluia*.

Quand vos reproches ſeroient plus fondés & plus graves, votre ſéparation n'en ſeroit ni plus prudente, ni plus legitime. Vous tous qui avec les Paſteurs d'Occident partagiez le Miniſtère Catholique, & ne faiſiez qu'un avec nous, vous aviez dans vos mains, auſſi-bien que nous, les Ecritures, la prédication univerſelle, les maximes des ſaints Docteurs, & tout le dépôt qui contient avec les principes de tout bien, la réforme régulière des abus, l'avertiſſement des ſcandales à venir, & les moyens de vous en défendre. Parmi ces moyens vous n'avez point trouvé celui de la rupture. Vous y avez ap-

pris au contraire que les Envoyés même courroient en vain s'ils prétendoient exercer leur légation indépendamment du corps de l'Apostolat. *

LA DEMONSTR. EVANGEL.

* *Gal.* 2. 2.

Tout l'Univers a condamné les Donatistes qui concentroient chez eux l'Eglise. Tout l'univers a applaudi à la maxime d'Augustin, qu'il ne peut y avoir de juste cause pour faire une Eglise à part en rompant avec les autres.

Si vous pouviez vous éloigner des Occidentaux, c'étoit au cas que l'Eglise universelle les eût convaincus de quelques faux dogmes, & les eût manifestement retranchés sur le refus opiniâtre d'abandonner telle & telle erreur. Mais la chose implique dans les termes, & ne peut être arrivée. Comment voulez-vous que la moitié de l'Eglise, & le Chef commun se retranchent eux-mêmes, ou puissent être retranchés par l'autre moitié? Quand les scandales & les erreurs auroient été réels, c'étoit le cas de se supporter en paix. L'unique parti légitime étoit d'aider modestement la vérité à prendre par-tout le dessus, & d'attendre sans amertume l'éclaircissement de vos prétendus griefs.

On ne remédie à rien par l'impatience, & quand il seroit vrai que toutes nos Eglises étoient pleines d'ivraie, nous

LA DEMONSTR. EVANGEL.

étions avec vous la commune moiſſon du Seigneur. Nous étions dans le même champ. Or il avoit expreſſément défendu à ſes ouvriers d'arracher tout d'un coup l'ivraie avant la moiſſon, & de la jetter dehors. Il falloit dans la ſuppoſition de ſon mélange général avec le bon grain, la ſouffrir avec le bon grain, de peur d'emporter le bon grain, en voulant extirper l'ivraie par trop multipliée. Une telle réforme ne pourroit être qu'un vrai ravage.

Ce n'eſt pas ſeulement par cette inſigne deſobéiſſance que vous êtes convaincus d'être de mauvais ouvriers. Vous ne l'êtes pas moins par la petiteſſe avec laquelle vous exercez votre Miniſtère. L'Egliſe Catholique ſeule ſe ſouvient à jamais que le ſien n'a point de bornes, & il ſe montre par-tout, parce qu'il eſt pour tous. Sa prédication & ſon zèle s'étendent comme ſes obligations. Juſques dans les derniers jours il illuſtre ſa prédication par le Martire. (*a*)

On vous entend faire des plaintes amères de ſon activité. Nos Miſſionnaires s'inſinuent, dites-vous, dans tous vos

(*a*) Voyez le diſcours de Benoît XIV. ſur le Martire de l'Evêque de Mauricaſtre, décapité à la Chine le 26 Mai 1747.

Etats, & dans vos familles. C'eſt une ardeur, une inquiétude, qui vous bleſſe : & vous la réprimez par des loix ſévères. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Mais jugez mieux de la faveur de leur prédication, & de la froideur de la vôtre. Vous confeſſez par vos plaintes que le Miniſtère Catholique s'adreſſe au genre humain. Hé, n'eſt-ce pas là ſa vocation? Il ne ceſſe ou de tirer les hommes de l'infidélité, ou de les ramener de l'égarement du ſchiſme dans l'unité. C'eſt une œuvre à laquelle les Princes & les peuples Catholiques contribuent noblement. On cultive à Rome, à Lisbonne, & à Paris, des Pépinières Eccléſiaſtiques pour introduire ou pour rétablir la foi par-tout où il eſt poſſible : & telle eſt l'intention d'une grande partie des ſecours vraiment édifians, qui ſont envoyés de tous les Etats Catholiques au Clergé de Rome. Au lieu que vous autres ſoit inſtituteurs, ſoit fauteurs de communions ſéparées, vous renfermez votre ſollicitude dans cette petite troupe qui condamne avec vous tout le reſte de l'univers. Contens d'être écoutés en Abiſſinie, en Gréce, dans telle Iſle, ou dans tel Canton, vous demeurez muèts pour le reſte de la terre, & vous avouez votre inſuffiſance par votre taciturnité.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Nous ne voulons pas dire, en adreſſant ces paroles aux Sociétés Schiſmatiques, que les Egliſes célèbres d'Ephèſe, de Corinthe, & de Theſſalonique, ou les ſociétés Arméniennes, Moſcovites, & autres qui ſe mettent ſi peu en peine de la propagation de leur foi, ni du ſalut des autres; ſoient abſolument ſans juſtice & ſans vie.

Pluſieurs Sociétés Orientales réclament ouvertement contre cette deſunion. Bien loin que le ſchiſme ſoit conſommé dans tout l'Orient, pluſieurs Particuliers ſe joignent à nous, tant qu'il leur eſt poſſible : des Monaſtères & de plus grandes ſociétés font profeſſion de nous être unies. On en trouve de plus ou moins nombreuſes, en Macédoine au Mont Athos, en Syrie au Mont Liban, en Arménie dans un très-grande nombre de Paroiſſes, & ailleurs. Les Sociétés qui ont fait ſchiſme après avoir régulièrement reçu l'ancien Miniſtère, ont l'Ordination Apoſtolique, en ſorte que l'Egliſe ne réordonne pas leurs Miniſtres quand ils reviennent à l'unité. Elles ont la ſucceſſion, ſinon des légitimes pouvoirs, au moins des places Epiſcopales. Elles ont la réalité des Sacremens, & la perpétuité du dépôt plus ou moins pur, parce qu'il n'a pas

été aisé, même chez elles, de toucher à ce qui se transmet dans des sociétés nationales, par la commune prédication des Pasteurs unis entr'eux, & subordonnés à un Patriarche, ce qui avec la liturgie, est un moyen d'une grande publicité & d'une grande sûreté. LA DEMONSTR. EVANGEL.

C'est en petit l'imitation des liens & de la constitution de l'Eglise universelle. Plusieurs Néophytes reçoivent dans ces sociétés le batême, la créance du symbole, & plusieurs prières qui nous sont communes. Ils reçoivent les Sacremens, & un commencement de vie spirituelle. Nous ne connoissons ni leurs désirs, ni les vœux qu'ils peuvent faire pour la réunion. Personne n'ignore qu'ils l'ont plus d'une fois demandée par des Députations que les Princes mal-intentionnés ont rendu inutiles. Il ne m'appartient pas d'oser dire ce qui suffit ou ne suffit pas, pour rendre leur ignorance excusable ou inexcusable, ni jusqu'à quel dégré les peuples schismatiques participent à l'aigreur de la rupture, & à la haine qui divise leurs Pasteurs d'avec nous. La première pensée, qui nous vient, à propos des Eglises séparées, est de nous attendrir sur le sort de nos freres, & de désirer qu'il y eût, s'il étoit possible, en leur faveur des ex-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

ceptions à la rigueur de la loi qui attache la sainteté à l'unité de l'Eglise, & au seul Ministère qui forme le Corps des Saints.

Mais cette compassion toute humaine doit céder aux vûes adorables de la Sagesse suprême, qui n'a établi la loi inviolable de l'unité dans son Eglise, la commune profession, *credo unam .... Ecclesiam;* que pour rendre la vraie Eglise & le vrai Ministère à jamais reconnoissables par des liens sensibles, & par un caractère qui fût à la portée de tous. Nous ne pouvons donc que plaindre ces Eglises schismatiques non-seulement des dangers, mais des malheurs inséparables de leurs démembremens.

La Providence qui a permis les insinuations de la philosophie parmi les Pasteurs, & les séparations que la jalousie ou la manie des opinions a tant multipliées, en a d'abord prévenu le scandale par la prédiction.* Elle en a tiré de plus un avantage très-réel, qui est de ménager à son Eglise des attestations convainquantes, soit de l'antiquité de ses dogmes, soit de l'intégrité de son dépôt. Ces attestations, sans être nécessaires à ses enfans, ferment la bouche à ses contradicteurs.

* *Tim.* 4. 3. *&c.*

Assurément la forme de son institution empêchoit par des précautions efficaces

& durables l'altération de son Ministère & de sa foi : mais rien n'empêchoit qu'elle ne pût être calomniée ou accusée de changement : & voici des Sociétés depuis huit, onze, & douze cens ans séparées d'avec nous, & desunies entr'elles, qui attestent par leur commune créance la même en tout que la nôtre, hors le point qui les sépare ; l'intégrité & l'Apostolicité de celle-ci. (*a*)

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Nous avons de plus contre toutes ces Eglises, & pour nous, l'aveu unanime qu'elles firent autrefois de l'Apostolicité de notre hiérarchie, comme de celle de notre foi. Lorsque toutes ensemble elles n'étoient qu'un même corps avec nous, elles confessèrent par une Députation générale à Nicée, & par les réglemens de cette Assemblée, l'unité de l'Eglise, la primauté de S. Pierre, celle de ses successeurs dans le Siége de Rome, en un mot la forme de gouvernement qui duroit depuis trois siécles, & à laquelle nous sommes encore fidéles.

(*a*) Voyez les témoignages de la commune créance des Sociétés Orientales, rapportés par M. de Nointel Ambassadeur à la Porte.

L'Auteur se souvient d'avoir vû en 1717. le Czar Pierre s'abaisser profondément & avec génuflexion, devant le grand Autel d'une Cathédrale Catholique : action parlante & témoignage public de la persuasion de ce Prince éclairé.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Les Evêques des différentes parties du monde Chrétien, assemblés dans le voisinage de la nouvelle ville Impériale, auroient pû, semble-t'il, faire une démarche très-agréable à l'Empereur & au Clergé de Constantinople, s'ils avoient voulu y transférer la première Chaire Apostolique avec laquelle tout l'Episcopat & toutes les Eglises entretenoient une communion constante. Les politiques s'entredisoient alors à Nicée: Nous avons l'occasion la plus heureuse d'illustrer à jamais le Clergé de Constantinople par la Primauté. Ni l'unité de l'Eglise Catholique, ni la visibilité qui est l'effet nécessaire de l'unité, ne souffriront de ce transport. On peut faire par choix ce qui pourroit arriver par une nécessité inévitable. Des peuples Barbares peuvent se rendre maîtres de Rome, & y éteindre le Christianisme. L'idolâtrie dont Rome est encore pleine, peut reprendre le dessus, & en interdire l'entrée aux Chrétiens. Un tremblement de terre peut ruiner Rome comme il arriva à cette ville de Nicée le jour de la mort du Sauveur; ou même engloutir Rome comme il arriva à la célèbre Herculane sous l'Empereur Titus. Ce n'est ni à Jerusalem, ni au mont de Samarie, ni aux sept montagnes de Rome que le

Christianisme est attaché. L'Eglise Catholique peut perdre une ville ou une province : mais elle ne peut perdre ni la Chaire Apostolique ni la Primauté qui montre à tout l'univers un seul Clergé, composé de tous les Clergés, & une seule Eglise composée de toutes les Eglises. Rome va s'obscurcir : & cette Chaire éminente, transplantée dans la première ville, dans la nouvelle Rome, n'en seroit, comme elle l'étoit ci-devant, que plus en place pour être vûe, & pour entretenir toutes les correspondances. Les Peres du Concile n'en sont-ils pas les maitres, & une sage politique ne le leur conseille-t'elle pas?

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Les Evêques de cette auguste Assemblée pensèrent bien autrement : ils ne crurent la chose ni utile, ni juste, ni abandonnée à leur pouvoir. Ils savoient que l'Ordre primitif de la Hiérarchie étoit l'œuvre de l'esprit qui avoit constitué l'Eglise, & que cette prééminence sans laquelle il n'y auroit ni subordination ni unité, ne pouvoit sans doute être anéantie, ni par la caducité des bâtimens, ni par l'invasion d'aucune puissance ennemie : cependant ils ne déplacèrent point ce Siége principal, & le laissèrent toûjours uni à la même ville qui avoit été illustrée par la prédica-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

tion & par le sang du premier Apôtre, puis par la longue succession de tant de Docteurs presque tous Martirs comme lui. Ils ne voulurent point séparer la première Chaire d'avec le plus grand témoignage qu'il y eût sur la terre, & ne connurent point d'illustration préférable à celle-là. Les Peres de Nicée ne se laissèrent pas ébranler par l'obstination de la plus grande partie du Sénat & du peuple Romain, qui en persistant dans l'idolâtrie ou dans la haine du Christianisme se rendoient indignes d'avoir chez eux le Chef & le centre du Ministère Chrétien. Ils ne touchèrent en rien à cette disposition qui remontoit à la naissance de l'Eglise. C'eût été exposer à l'obscurcissement la succession des chefs de l'Ordre Sacerdotal, dont la ligne & l'autorité avoit servi depuis trois cens ans à réprouver toutes les sociétés irrégulières par la simple connoissance de ce centre d'unité qu'elles rejettoient.

Le Concile de Nicée ne donna rien à Rome: il respecta seulement & fit à jamais respecter ce qu'elle avoit reçu. Antioche & Alexandrie avoient les seconds rangs : mais rien ne s'opposa à ce que Constantinople l'emportât sur ces deux Siéges. Pourquoi donc n'en fut-il pas de même de celui de Rome? Le Concile fit voir

voir que la Primauté du Siege de S. Pierre avoit un autre fondement que la prééminence paſſagère de la ville où il étoit placé. Il comprit qu'on répandroit un nuage ſur les droits de cette Chaire, en l'introduiſant dans la nouvelle Capitale de l'Empire, & qu'il paroîtroit à l'avenir qu'où il n'y auroit plus de première ville, il n'y auroit plus de premier Siége. LA DEMONSTR. EVANGEL.

On n'ignoroit pas dans l'Egliſe, non plus que dans la ſociété civile, que l'inſtitution d'un Chef perpétuel étoit inſéparable d'une Compagnie perpétuelle; d'où il ſuivoit que comme le Sauveur avoit inſtitué le Collége Apoſtolique, en l'immortaliſant par une ſucceſſion régulière; il en avoit de même inſtitué le Chef, & que cette Primauté toûjours néceſſaire au corps devoit comme le corps de l'Ambaſſade, être perpétuée par la ſucceſſion. Les Peres du Concile ne maintinrent que mieux cet ordre eſſentiel par la précaution de ne pas déplacer la ligne de cette ſucceſſion, & d'en conſerver à Rome le privilége.

L'Egliſe ne peut perdre ni ſon gouvernement, ni la Primauté qui fait le lien de ſon Apoſtolat. Mais quoiqu'elle puiſſe perdre Rome, elle ne regarde pas avec indifférence le lieu où réſide cette Chaire

LA DEMONSTR. EVANGEL.

respectée de tous les siécles. Ici, comme en tout, l'extérieur atteste & maintient la vérité, par son invariable uniformité. La conservation du privilége accordé à Rome a toûjours montré & maintenu l'ordre primitif, l'ordre nécessaire, la première place, le centre du Ministère & de toutes les Eglises.

Le Concile Ecuménique laissa donc à tous les siécles suivans le modéle de conduite, & la régle qui les devoit fixer. Quelle main téméraire osera désormais toucher à des bornes si sacrées? qui pourra se flatter en quittant Rome de trouver ailleurs cette Chaire principale, & la Primauté nécessaire à l'unité? Quel sera le Clergé, quel le Particulier qu'on doive suivre, quand on voudra bâtir en rejettant cette pierre fondamentale, à laquelle sont jointes toutes les autres pierres du fondement.

On ne manquera pas de se récrier que ceux qui se sont assis sur cette Chaire n'ont pas, en plus d'une rencontre, montré la modestie & la régularité de saint Pierre, ni du très-grand nombre de ses successeurs.

Objection vaine & qu'on laissera sans réponse. A quelles illusions & à quelles extrêmités ne s'est-on pas porté dans la

fauſſe méthode d'attribuer à l'Égliſe, malgré les promeſſes qui la rendoient indéfectible; des défauts humains & des prétentions perſonnelles?

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Si depuis l'ancienne idolâtrie il eſt monté dans l'eſprit de l'homme une idée déraiſonnable, & pourtant ſéduiſante par ſes rapports ſecrèts avec l'amour propre, c'eſt la liberté que ſe donna un particulier, puis un ſecond, & enſuite pluſieurs autres de réformer l'Egliſe, tandis qu'elle avoit ſon gouvernement; & de régler les articles de la foi tandis que depuis quinze ſiécles il y avoit d'une part un Apoſtolat immortel qui ne ceſſoit de la publier, & d'une autre part un Chartrier indeſtructible qui juſtifioit la prédication.

Les ſociétés humaines ſe gardent bien d'abandonner la légiſlation & l'ordre public aux vûes des particuliers. Jeſus-Chriſt avoit fait plus que d'établir l'ordre commun dans ſon Egliſe par l'inſtitution d'un Corps de Miniſtres autoriſé, unique, & ſucceſſif. A ce moyen qui opère naturellement l'indéfectibilité de l'ordre, & la notification immanquable des intentions du Légiſlateur, il avoit ajoûté la promeſſe de ne les abandonner jamais, & d'empêcher l'erreur de prévaloir dans

LA DEMONSTR. EVANGEL.

l'Eglise. " Assurez-vous, leur dit-il, que „ je serai avec vous tous les jours jusqu'à „ la fin des tems. Et voici des hommes qui viennent dire en face à Jesus-Christ: Vous n'êtes plus avec vos Envoyés: & c'est nous qui allons apprendre aux hommes vos intentions.

Le principe de la Réforme a été communément énoncé dans ces termes: *Si on ne réforme pas nos Eglises, nous sommes en droit & dans l'obligation de les réformer nous-mêmes. Or il ne faut pas de moindres pouvoirs pour réformer l'Eglise que pour l'établir. Nous avons donc le discernement des doctrines, le pouvoir des clefs, & l'Apostolat.*

Pour juger de la valeur d'un pareil principe, il est peu nécessaire de recourir à l'évènement: suivons cependant la régle que Jesus-Christ nous a donnée pour faire le discernement des mauvais maîtres. On doit enfin les reconnoître à leurs fruits. S'il y a donc une réflexion capable de ramener à l'unité ceux qui ont pris part aux suites énormes de cet énorme principe, c'est de remarquer qu'on ne s'est si diversement égaré en quittant l'unité, que parce qu'au sortir de l'unité on ne trouve non plus de régle que d'autorité. Le Christianisme alors est d'une

condition fort inférieure à celle des sociétés humaines : il n'est plus qu'une philosophie contentieuse : au lieu que les sociétés humaines ont un ordre constant & un Ministère immortel, qui arrête l'inquiétude des particuliers. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Les scandales qui se trouvent dans l'unité, ont été prédits. Il est nécessaire qu'il y en ait pour l'exercice des Justes : mais il n'est pas moins nécessaire de demeurer dans l'unité malgré les scandales. Ils sont utiles pour rendre la vérité plus manifeste, & les bonnes mœurs plus précieuses : ils sont donc compensés par de grands profits, & redressés par les ressources, ou les supports sans nombre qui sont dans l'unité, & qui ne sont que là. Les scandales ne deviennent donc jamais un titre pour la quitter. Les dépits & la satire ne nous acquièrent point de droit. Où est l'unité & la patience, là est l'esprit de Jesus-Christ. Au contraire là est l'esprit de l'homme & le principe de toute confusion, où régne l'indépendance & la rejection du Ministère autorisé pour toûjours.

Au lieu de nous occuper plus longtems de la bigarrure déplorable de ces réformes contradictoires qui ne sont ni la mission ni l'alliance Chrétienne, puis-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

qu'elles ſont ſans ſucceſſion & ſans unité ; arrêtons nos yeux ſur la perſévérance de tant de grands royaumes dans la communion des Martirs, des fondateurs de nos Egliſes, & de la ligne de leurs ſucceſſeurs. Rappellons-nous l'exemple d'une conſtante & inſigne modération : j'entends celle du Clergé de France & de nos Rois dans la diſcuſſion des intérêts les plus vifs avec la Cour de Rome. Les a-t'on vû délibérer un inſtant s'ils renonceroient au ſaint Siége? Ils n'ont jamais mis de différence entre renoncer à l'unité Catholique, & renoncer à l'Egliſe Chrétienne.

Qu'on diſe tant qu'on voudra que nos Rois ont eu plus que bien d'autres des ſujèts de ſe plaindre. Mais ils ont fait connoître mieux que les autres, qu'il n'y en a point de ſe ſéparer.

Il y a des régles & ils les ont ſuivies, en rejettant des Décrétales non autoriſées & d'autres notoirement ſuppoſées ; en réclamant au beſoin la doctrine de l'Evangile, les Canons des ſaints Conciles, les exemples des premiers Fidéles, & des ſaints Hommes de tous les ſiécles, les uſages & la poſſeſſion ; ils ont adouci, ſouvent terminé de grands maux. Ils ont ainſi avec leur Clergé maintenu l'intégrité des droits de l'Epiſcopat, l'indépen-

dance de leur Couronne, & l'ancienne régle qui fait le repos des Egliſes, & la ſûreté des Etats. Mais ils n'ont pas acquitté un devoir aux dépens d'un autre devoir : & comme ils ont conſervé une liberté régulière, ils n'ont donné aucune atteinte ni à l'autorité de la première Chaire, ni aux liens des Egliſes. La Demonstr. Evangel.

Auſſi le reſpect que nous portons à nos Rois eſt-il animé par la plus vive reconnoiſſance. Ils nous ont appris la conduite qu'il faut tenir dans la défenſe d'un droit légitime, & ils nous ont conſervé la réalité du Chriſtianiſme, en nous conſervant l'unité.

Origine du Tolérantiſme.

Toutes ces ſectes qui ont mis la ſociété Chrétienne en piéces pour la perfectionner, ſe ſont promptement apperçues que l'une renverſeroit avec chaleur, ce que l'autre s'appliquoit à établir. Elles ſentoient qu'il ne falloit point de miſſion pour une œuvre où tout s'entre-détruit : & la conviction ſecréte d'un égal défaut d'autorité les diſpoſa preſque toutes à n'oſer s'attribuer à part ni une miſſion ſpéciale, ni le ſalut par excluſion. Elles n'étoient hardies que contre l'Egliſe Catholique, parce qu'une même impatience les avoit armées contre ſa régle de foi, qu'elles traitoient de Tirannie. Mais elles

LA DEMONSTR. EVANGEL.

se trouvoient timides & déconcertées les unes vis-à-vis des autres. On se voyoit sans conformité comme sans régle. Les confessions étoient incompatibles, & l'on s'entr'excommunioit.

Nous nous y prenons mal, pour nous faire écouter, ont dit plusieurs d'entre les défenseurs des Prétendues Réformes. Nous entr'excommunier, c'est nous reprocher publiquement les uns aux autres de détruire une partie essentielle de la foi. Mais pouvons-nous tout ensemble être les réformateurs de l'Eglise & les destructeurs de sa foi? Si nous sommes si chancelans ou si divisés dans la doctrine, avec quelle vraisemblance nous dirons-nous Envoyés pour redresser la créance du Genre humain? Nos querelles nous démentent: & ne pas savoir nos instructions, c'est n'en avoir pas reçu. Baissons donc le ton: ne parlons plus de mission extraordinaire, & tenons-nous-en à une méthode plus prudente, à une façon plus modeste de tourner le principe qui a donné naissance à nos Eglises. Cette méthode consiste à laisser à chacun la liberté d'examiner la doctrine, afin qu'il puisse se réformer lui-même en se déterminant en faveur de l'Eglise où il trouvera la doctrine la plus pure & la meilleure façon d'ensei-

gner. Du principe de notre réforme, il n'y a plus qu'un pas au Tolérantisme universel, si ce n'est la même chose. Car accorder à autrui la liberté de discerner & de choisir une doctrine, c'est lui laisser la liberté de la suivre, ou c'est ne lui rien accorder. Peut-on l'excommunier ensuite sans décider qu'il ruine la foi ; & décider n'est-ce pas dominer ? Notre conduite n'est point d'accord avec notre principe ; il nous incline à la modération, & notre conduite est pleine de hauteur & d'aigreur. Nos divisions ne sont réparées par aucun air de bienséance, ni par aucune régle qui nous rapproche. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Il régne plus de conséquence dans l'Eglise Catholique. Elle a ses opinions, dont on ne parle pas aux Fidéles, & qui n'exercent que ses écoles : mais elle a une régle qui prévient les divisions, & qui fixe la conduite comme la foi. L'objet de la créance universelle se présente par-tout avec dignité & avec conformité. Quand on sonne l'annonce du Sermon & de la Prière publique à Marseille, à Québec, ou à Ponticheri ; dans tous les continens les Fidéles Catholiques savent comme le Pasteur de quel dogme & de quelle vérité on les occupera. C'est par-tout le même langage & la même mission. Il y

LA DEMONSTR. EVANGEL.

a une forme de doctrine universellement connue, qui met le Pasteur en régle aussi-bien que le peuple.

Le Pasteur renouvelle & perpétue la publication d'une partie de la doctrine commune. Il en tire dequoi faire naître des sentimens & animer les bonnes mœurs. Ses talens peuvent éclairer & toucher: mais c'est d'abord la connoissance de la réalité de sa mission qui persuade. On est convaincu que la parole de vérité est sur les lévres du Pasteur, parce qu'il ne se présente qu'avec les témoignages notoires de l'envoi Apostolique: & d'une autre part, la même régle qui prévient les égaremens du Pasteur, en l'assujettissant à l'étude du dépôt, fait en même-tems la sûreté des Fidéles. Ceux-ci ne demandent non plus les preuves des dogmes, ou de l'Evangile, ou du Ministère, qu'ils ne demandent les preuves de l'acquisition de leur patrimoine ou de l'établissement de leur magistrature. La preuve en seroit aisée: mais à quoi bon prouver ce qu'on ne conteste pas? A quoi bon faire par des paroles une démonstration qui est, disent-ils, toûjours subsistante, & qui parle à tous les yeux? Il y a une possession publique. Il y a une perpétuité d'actes & de succession. Il y a enfin une régle, qui est

d'être sûr des intentions d'un Législateur & de l'effet de ses loix, quand ceux à qui il en a donné la dispensation ne sont point révoqués. Il faut avouer que cette confiance sied bien au Ministère qui montre une succession de dix-sept cens ans, & qui fait profession de ne rien dire de lui-même, mais de transmettre ce qu'il a reçu. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Quant à nous autres qui suivons plus nos lumières naturelles que l'autorité, & qui fixons la révélation par la raison, nous ne croyons avoir de droit d'être écoutés qu'autant que l'argumentation nous en donne : & cette autorité que nous sentons bien qui manque à notre Ministère, nous tâchons de la retrouver dans la force de nos sillogismes. Nos Sermons de la sorte deviennent des controverses par l'éternelle discussion du pour & du contre. Nos dogmes conséquemment se diversifient comme nos pensées.

Nous ne connoissons aucun frein. Ni les Théologiens qui vivent, ni ceux qui ont vécu, ni les Peres des premiers siécles, ni les assemblées des Eglises, ni les formules universelles ; rien ne nous subjugue, parce qu'un seul esprit, disons-nous, peut quelquefois mieux voir que tous les esprits.

Cette maxime, qui soumèt tout à notre

LA DEMONSTR. EVANGEL.

jugement, nous conduit par elle-même, quand elle eſt ſeule, à des diviſions auſſi interminables qu'indécentes. Mais cette liberté deviendra profitable quand elle ſera accompagnée d'une régle qui mette la paix parmi nous. Il y a long-tems qu'on en a ſenti la néceſſité.

Le deſavantage que nous éprouvons du côté des lumières, nous pouvons le réparer par une condeſcendance ſans bornes pour ceux qui penſent autrement que nous : cette douceur découle naturellement de la liberté que nous laiſſons à chacun d'examiner & de choiſir. Faiſons-nous-en un devoir, une maxime de conduite qui nous caractériſe. Tolérons ce que nous n'avons pas le pouvoir de condamner ; & n'ayant que celui de nous réformer nous-mêmes, ſelon nos lumières, gardons-nous, ſoit de noter les ſentimens d'autrui, ſoit d'excommunier les perſonnes.

Nous ne ferons pas, il eſt vrai, un même corps par l'uniformité des dogmes conſentis : mais nous montrerons la diſpoſition la plus néceſſaire pour entrer en ſociété, qui eſt de ne pas épouſer nos propres ſentimens avec chaleur. Le nom de *Tolérans* que nous prendrons, ſera entre-nous une annonce de paix, & ne

nous distinguera au dehors que par une modération propre à nous faire aimer. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Sans troubler personne dans le choix de ses opinions, il ne faut que nous résoudre à ne pas établir les nôtres comme nécessaires. Voilà le sûr moyen d'amener toutes les Eglises Réformées à une concorde universelle. Permis de croire Jesus-Christ présent sur l'Autel : permis de ne le pas croire. Permis de le confesser présent dans le Sacrement, & de ne l'y pas adorer. Permis à plus forte raison de l'y croire présent & de l'y adorer.

Liberté de le croire Dieu & co-éternel au Pere : liberté de ne le croire Dieu que par une dénomination d'économie : liberté de confesser sa divinité, sa satisfaction, tous ses mistères, comme vrais & révélés, sans croire tous les esprits obligés à plier leur raison aux mêmes vérités.

En un mot on ne refusera le salut à aucun de ceux qui se disent Chrétiens. Une telle conduite est digne de la charité que le Christianisme inspire : & ce moyen si dégagé des petitesses de l'amour propre n'est-il pas fait pour opérer l'unité ?

Cette invention que l'instituteur du Christianisme n'avoit pas mise en œuvre, n'a pas laissé par une apparence de générosité, & par sa trop grande commodité, Effets de ce système.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

d'en imposer à bien des esprits. Le Tolérantisme au premier aspect semble né pour rallentir les haines. Il tourne les sectes belligérantes, sinon à la concorde des sentimens, du moins à la cessation de toute hostilité. Si c'est une erreur, elle est d'autant plus dangereuse qu'elle plaît: en prenant les couleurs de la retenue & de la politesse.

Progrès du Tolérantisme.

Avant que d'en faire l'analise, disons un mot de ses progrès. Les Sociétés qui se prétendent réformées sont aujourd'hui Tolérantes. La plûpart de ceux qui se sont séparés par choix, ou qui persévèrent avec leurs familles dans la séparation d'avec l'Eglise Catholique, ne haïssent plus qu'elle: & comme c'est d'elle qu'ils ont reçu ce qu'ils ont de bon, que c'est dans cette Eglise que leurs Peres avoient trouvé la vie, ils la toléreroient elle-même, si elle n'étoit intolérante. C'est là son crime. Ils ne parlent point d'elle tranquilement, parce qu'à leur gré la défense de la foi y est trop entière. Mais ils en usent honorablement avec la multitude des sectes, si divisées & soudivisées qu'elles puissent être, parce qu'ils y trouvent une condescendance réciproque.

Ils embrassent très-communément dans la généralité de leur patience, j'ai presque dit, de leur estime, le Socinianisme

même pour qui Jesus-Christ n'est Dieu qu'en figure. Plusieurs ne trouvent rien d'essentiellement mauvais dans le Mahométisme, où Jesus-Christ est honoré avec une réserve encore plus grande. Ce qui surprend le plus c'est de les voir en bonne intelligence avec le Déïsme pour qui l'alliance Chrétienne est une imposture, & qui n'honore la philosophie de Jesus-Christ que jusqu'à la Croix exclusivement.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Cette double disposition de haine envers l'Eglise Catholique, & de ménagement pour toutes les sectes qui l'ont quittée, se déclare très-particulièrement par le choix des citations qui décorent les écrits des P. Réformés. D'une part ils évitent avec soin de citer les saints Peres, & sur-tout les Peres des quatrième & cinquième siécles : ou ils ne les citent que pour les critiquer. C'est une résolution prise de ne pas inspirer aux Lecteurs une vénération indiscrète pour des écrits dans lesquels la foi actuelle de l'Eglise Catholique se trouve énoncée à chaque page. D'une autre part ils citent, ils compilent avec complaisance les écrits de Pope, de Bayle, & de Montagne ; dont la religion ne les incommode point, & dont ils ne craignent point de faire goûter les

LA DEMONSTR. EVANGEL.

principes. Je ne voudrois pas répondre que le Tolérantiſme n'ait fait des proſélites juſques dans l'Egliſe Catholique. Comment ſe défendre d'un ſiſtême qui remèt la raiſon dans ſes droits, & qui ſemble concilier tous les partis?

Nature du Tolérantiſme. Il ruine ce que Jeſus-Chriſt a établi.

J'avoue que ſi je n'étois pas Chrétien, je ſerois Tolérant. Je le ſerois même étant Chrétien, ſi le Chriſtianiſme étoit ſans régle, ſi l'on devenoit Chrétien comme on devient Philoſophe, & ſi l'Auteur de la foi n'avoit établi pour la fixer, une Légiſlation régulièrement autoriſée ſelon les formes uſitées par tout, ce qui ne laiſſe lieu à aucune diſcuſſion. Mais le Tolérantiſme a un défaut : c'eſt de renverſer ce que Jeſus-Chriſt a établi.

Le Sauveur régle & captive le raiſonnement humain par la foi. Le Tolérantiſme abandonne la foi au raiſonnement. Jeſus-Chriſt établit la foi par un Miniſtère immortel, qu'on ne peut rejetter ſans rejetter le Sauveur lui-même. Le Tolérant ſe paſſe du Miniſtère, & du culte extérieur. Il fait plus : il vous permèt de vous paſſer du Miniſtère, ou de vous en donner un à votre gré. Jeſus-Chriſt avoit tiré les nations des égaremens de l'eſprit humain, en les amenant à la confeſſion diſtincte des mêmes vérités, par la prédication

dication universelle de la même foi, par l'annonce d'une doctrine à suivre non d'une doctrine à examiner. Sans livrer à la dispute sa divinité, son incarnation, sa résurrection, sa médiation, il s'est contenté de produire & de perpétuer les témoignages qui doivent garantir l'Apostolat & la prédication jusqu'à la fin. La foi conduit ainsi la raison par des moyens conformes à son état, & lui épargne les suites de sa fragilité. La Réforme au contraire & le Tolérantisme rejettent la raison dans son ancienne incertitude, en la remettant sous sa propre conduite. Autant valoit-il être sans révélation.

La DEMONSTR. EVANGEL.

Jesus-Christ après avoir fixé pour toûjours l'unité de la foi par l'unité du Ministère, vouloit qu'on s'attendît à confesser hautement cette foi, au péril même de sa vie. (*a*) Le Tolérantisme n'oblige à rien : il ne blâme l'ignorance d'aucunes vérités : bien moins en demande-t'il l'uniforme confession. Il ne s'expose à rien & trouve chacun orthodoxe, à proportion qu'on fait taire ses sentimens, ou les montrer avec indifférence. Les vûes du Tolérantisme ne sont donc point celles de Jesus-Christ.

(*a*) *Qui me confessus fuerit coram hominibus, confitebor & ego eum coram patre.*

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Mais la célébrité & le nombre de ceux qui s'y rangent, ne sont ils pas capables de compenser ce desavantage ? Ce sont souvent de très-beaux esprits.

En présence de la révélation, l'esprit de l'homme n'est rien.

Les plus grands génies deviendroient la risée de l'univers, s'ils vouloient refaire ou interpréter à leur gré les traités de Riswick & de Munster, même en laissant aux autres la liberté de les entendre à l'ancienne façon ; ou s'ils quittoient le Parlement pour se donner à eux-mêmes une petite Magistrature à part, faite exprès pour eux, mais sans ôter aux autres la liberté d'aller à la vieille Justice.

Les hommes les plus célèbres tombent dans un ridicule encore plus grand, quand ils s'ingèrent de nous arranger un autre Christianisme plus raisonnable que le précédent ; sans toucher néanmoins à la liberté d'autrui, & en approuvant gracieusement tous les différens Christianismes nés & à naître.

Ces institutions, concessions, & transactions, sur un traité dont la Puissance législative s'est visiblement réservé la teneur & la promulgation, sont-elles des démarches qui fassent honneur à l'esprit humain ? Elles sont à-peu-près aussi sérieuses & aussi importantes que la Théologie de saint Evremond, qui décide quel-

que part avec plus de gravité que le vin d'Aï n'en inſpire, qu'on réſervera la vigueur du gouvernement Epiſcopal pour les Etats Monarchiques, & la modeſtie du gouvernement Presbitérien pour les Etats Populaires. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Le Chriſtianiſme eſt-il donc un pays nouvellement découvert, abandonné au premier occupant, & où il ſoit libre à chaque nouveau débarqué de s'arranger, comme il le jugera convenable? Rien ne décéle mieux l'extrême petiteſſe de ceux qui ſe donnent pour de grands eſprits, que de vouloir être écoutés, quand il eſt notoire que Dieu nous parle, & de ſe préſenter avec leurs ſiſtêmes, quand le ſouverain légiſlateur nous adreſſe le ſien par une publication régulière.

La petiteſſe n'eſt pas l'unique défaut de leur conduite. En ſe diſant Chrétiens, ils ſont profeſſion de recevoir la loi & la parole de Dieu : mais en grands raiſonneurs ils ſe réſervent la liberté d'en fixer le ſens. Ce qui eſt une vraie dériſion.

Il faut opter. S'il n'y a point de Miniſtère, il n'y a point de Chriſtianiſme : & c'eſt une baſſeſſe de ſe dire Chrétien. Mais ſi le Miniſtère & ſes témoignages ſe ſont perpétués, nous ſavons les intentions du Légiſlateur, puiſque c'eſt pour nous les

LA DEMONSTR. EVANGEL.

apprendre qu'il y a un Miniſtère. Qu'eſt-ce donc au juſte que cette liberté d'interpréter l'Evangile par la raiſon? qu'eſt-ce que la proteſtation que ſont les Tolérans en ramenant la révélation à leur ſens, de laiſſer aux autres la liberté d'une ſemblable interprétation, ſinon un aveu très-intelligible d'une commune infidélité? C'eſt une convention de pur intérêt entre gens qui n'ont rien de commun que le mépris de la régle, & qui ménagent les termes par conſidération pour eux-mêmes. C'eſt une contenance telle quelle qui ſert à cacher le déſordre de leurs penſées, & la pitié qu'ils ſe font les uns aux autres.

Le Tolérantiſme n'eſt point la tolérance Chrétienne.

Le Tolérantiſme que nous venons de voir ſi plein de foibleſſe & de déguiſement, commèt une dernière injuſtice en ſe donnant les couleurs & le nom de la Tolérance Chrétienne, qui eſt une vertu très-aimable & très-néceſſaire, mais que le Tolérantiſme détruit par une cruauté très-réelle.

Nous ne parlerons pas ici de la politique des Souverains qui étendent ou qui reſſerrent la liberté de profeſſer différentes religions dans leurs Etats. Il s'agit de régler notre propre conduite & nos ſentimens perſonnels à l'égard de ceux qui

se sont retirés des Assemblées de l'Eglise Catholique. N'y auroit-il pas un mérite réel à les tolérer tous, même à concevoir qu'ils peuvent demeurer tranquiles dans la voie qu'ils ont choisie, & qu'ils croient bonne? Pourquoi vouloir les allarmer sur leur état? Nous ne voudrions pas toucher à leurs biens. Mais la liberté de leurs pensées ne leur est-elle pas aussi chère? Nous devrions les laisser en paix en faisant comme eux profession d'une tolérance universelle. N'est-ce pas là où nous conduit la douceur Chrétienne qui est bien-faisante envers tous?

La Demonstr. evangel.

La douceur Chrétienne & la tolérance Chrétienne, ont également leur principe dans la charité : mais la charité agit fort différemment, & acquitte des devoirs qui se diversifient selon les lieux & les personnes. Nous devons la douceur Chrétienne à tous les hommes, en quelque situation qu'ils se trouvent, & de quelque religion qu'ils soient. Mais nous ne leur devons pas indistinctement la Tolérance. L'une n'est point l'autre : & il est de la dernière conséquence de prendre à cet égard les vraies idées de l'Evangile. Commençons par la douceur Chrétienne. Une des intentions de l'ancienne loi, & de la sévérité Judaïque étoit de conser-

La douceur Chrétienne.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

ver à part le peuple dépositaire des promesses malgré son éloignement pour la vraie justice. C'étoit de le préserver de l'idolâtrie, de l'empêcher de se confondre avec les Gentils par des alliances qui auroient rendu la postérité d'Isaac, & la ligne de Juda méconnoissables. Delà les expulsions, les exhérédations, l'exacte tenue des regîtres, les châtimens rigoureux contre les infracteurs de la loi; mais spécialement contre les Israëlites convaincus d'idolâtrie.

Ceux qui crient contre la dureté de ces traitemens ne voient ni la profonde ingratitude de ce peuple indomptable; ni la sagesse des moyens qui conservoient efficacement le dépôt des promesses, & en empêchoit la dissipation comme celle du peuple même, malgré son emportement pour les licences & pour les superstitions Payennes.

On a vû le châtiment final de leur obstination dans la ruine des dix Tribus persévéramment infidéles; & la justesse des vûes qui régloient le tout, par la conservation spéciale de la tribu de Juda qui avoit les promesses.

Rappellons-nous de plus que dans l'institution de la République des Hébreux, le gouvernement en étoit une

vraie Théocratie. (*a*) L'Arche portative n'étoit pas seulement le dépôt des loix de la nation : mais par la posture d'adorateurs qu'on avoit donnée aux deux simboles qui accompagnoient les deux côtés du propitiatoire, ou du couvercle de l'Arche, elle étoit le trône du grand Roi, le trône de l'invisible qui y recevoit les hommages de son peuple & lui faisoit connoître ses volontés. Les Hébreux pendant quatre cens ans n'eurent point d'autre Roi que Dieu même : & l'acte d'idolâtrie étoit une véritable rebellion, qui ruinoit l'ordre public, donnoit conséquemment lieu à une juste rigueur, & faisoit traiter un Idolâtre comme un ennemi déclaré. Le zèle de Phinées reçut des éloges, & sembloit même donner des armes aux particuliers contre ceux qui étoient publiquement Idolâtres. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Mais ni cette séparation d'avec le reste du genre humain, ni cette manière de punir de mort les contraventions à la loi, ne sont plus l'esprit du Christianisme qui fait des adorateurs par l'amour du devoir, non par la crainte des mauvais traitemens. Les Chrétiens ont à vivre avec tous les hommes ; * & fussent-ils au milieu des loups, leur douceur doit être

* *I. Cor.* 5. 10.

(*a*) Le gouvernement de Dieu.

LA DEMONSTR. ÉVANGEL.

invincible : ils font une profeſſion expreſſe d'aimer les hommes, & leurs ennemis même. Cet eſprit eſt l'ame & le grand objèt de la nouvelle alliance. On ne tue point ; on ne maltraite point ceux qu'on aime & qu'on eſt obligé d'aimer.

C'eſt ſans déroger au principe de cette bienveillance invariable ; c'eſt ſans ſe ſouſtraire aux ſupports de la ſociété ; qu'ils évitent avec prudence le commerce de ceux de leurs freres dont les mœurs ſont ſcandaleuſes, ou les liaiſons nuiſibles. L'activité des ſervices ne ſouffre aucune interruption par cette réſerve : & ce fond de bonne volonté qui les rend reſpectables à leurs ennemis même, ne les abandonne pas quand ils ont à vivre avec des freres ou avec des ſupérieurs d'une conduite injuſte ou irrégulière. Les bons offices ne ſont pas toûjours en leur pouvoir : mais ils ne ſeroient plus Chrétiens que de nom ; ils ſeroient devenu Phariſiens, ou faux zélateurs, ſi leur zèle étoit meurtrier.

On vit deſcendre ſur Jeſus-Chriſt le ſimbole de cet eſprit de la nouvelle alliance au moment qu'il en fit l'ouverture, c'eſt-à-dire, à la prédication de ſon Précurſeur. Depuis les jours de Jean-Baptiſte les prophéties & la loi ont leur accom-

pliſſement, puiſque le Sauveur promis eſt l'auteur de la grace & de la vérité : il apporte au genre humain non l'eſprit de terreur, qui ſeul n'établit qu'une juſtice extérieure ; mais l'eſprit de charité qui établit la douceur, la bienveillance, la paix, le régne de Dieu dans les cœurs. Il ne nous ſera plus ordonné d'autre violence que celle que nous nous ſerons à nous-mêmes pour ravir les vrais biens. Tout ce qui vient enſuite, ſoit dans les leçons du Sauveur, ſoit dans les exemples de ſes Diſciples, inculque d'une façon conſtante au Chrétien de ne ſe porter à aucune violence à la vûe des plus grands ſcandales : de ne point invoquer le feu du Ciel ſur ceux même (*a*) qui traverſent l'œuvre de Jeſus-Chriſt ; & ſur-tout de ne point tirer l'épée pour la défenſe de la foi contre le Miniſtère public, (*b*) contre le gouvernement de l'Etat ; mais de regarder comme indiſſolubles les ſermens qui attacheront les Chrétiens, ou à Tibère, quoique payen ; ou à Néron, quoique perſécuteur ; ou à Julien, quoiqu'apoſtat. La Demonstr. Evangel.

Ni la fauſſe religion ni l'irréligion ne peut ſervir de titre à un particulier qu'elle

(*a*) *Luc.* 9. 54. *& ſuiv.*
(*b*) *Joan.* 18. 11.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

afflige ; pour attenter à la vie d'un autre particulier, moins encore à la vie d'un supérieur. Quand les premiers Chrétiens se virent poursuivis par des loix injustes & inhumaines, leurs ressources furent la prière, la patience, la fuite ; jamais le schisme, jamais la rebellion, ni les poignards.

Mais cette douceur qui se laisse maltraiter plûtôt que de maltraiter personne ; cette douceur qui a rendu le Christianisme vraiment grand aux yeux de toute la terre, & qui doit rendre les vrais Chrétiens aimables à tout ce qui les environne ; n'emporte point avec elle l'obligation de penser que chacun pourra se sauver dans sa secte, & de négliger la régle de la vérité pour avoir la paix.

On doit tout sacrifier à la paix hors la vérité, & la régle qui nous assure la vérité. Mais la régle de la vérité & de l'alliance Chrétienne ; régle à jamais justifiée par la sage pratique de toutes les sociétés ; est de reconnoître la législation par les pouvoirs des Envoyés, & de s'assurer de la réalité de l'alliance par la perpétuité d'un seul & même Ministère. Sans cette régle, la seule propre à maintenir la certitude dans un Corps, l'Apostolat étoit inutile ; & sans l'Apostolat, l'annonce de

l'Incarnation étoit une tentative superflue, puiſqu'on annonceroit en vain ce qui ne pourroit être certifié. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Il paroît cependant, diſent les Tolérantiſtes, que S. Paul a propoſé ſur ce ſujèt des idées fort différentes de celles des Catholiques. Il ne veut pas qu'on trouve mauvais que chacun abonde en ſon ſens: c'eſt déja nous accorder une grande liberté, & nous preſcrire la loi de la condeſcendance: mais il va beaucoup plus loin. Il n'exige qu'une choſe comme abſolument néceſſaire de la part de ceux qui enſeignent: c'eſt qu'ils ſuppoſent tous l'Incarnation du Verbe divin, ou du moins la Médiation du Sauveur Jeſus-Chriſt. Voilà le fondement ſur lequel il faut que chacun bâtiſſe. Il ſouhaite enſuite qu'au lieu de pailles, de bois, de matériaux foibles & combuſtibles, on n'en ajoûte que de bons à l'édifice commencé. Il avoue que Dieu fera la recherche & le diſcernement de tout ce que les Miniſtres de la parole auront enſeigné; que tout ce qu'il y aura de foible dans leur Miniſtère ſera perdu & mis à néant. Mais il n'en ſera pas de même des auteurs de ces opinions. Leur perſonne ſera ſauvée, *ſalvabitur*. Et ſi Dieu les tolère juſqu'à les ſauver, ſa conduite ne devient-elle pas la

LA DEMONSTR. EVANGEL.

règle de la nôtre ? Nous sommes donc tenus les uns envers les autres à la loi d'une exacte tolérance.

LA TOLÉRANCE CHRÉTIENNE.

J'avoue que S. Paul prescrit ici la règle de la tolérance Chrétienne : mais envers qui veut-il qu'on l'exerce? assurément c'est envers ceux qui honorent l'unité, non envers ceux qui la rompent, en rejettant le Ministère & en multipliant les sectes. Il parle de ceux qui enseignoient dans l'Eglise de Corinthe, & qui à la prédication de l'Evangile ajoûtoient déja quelques opinions ou explications differentes. Il leur avoue que Dieu en éprouvant les imperfections de leurs services pourra épargner leur personne, & leur accorder le salut, parce qu'ils n'ont ni quitté l'Eglise ni rejetté son Ministère. Mais il intimide tous les ouvriers négligens ou amis de leurs propres pensées, en leur faisant bien comprendre que l'œuvre & l'ouvrier même seront mis à l'épreuve, & à une épreuve aussi terrible qu'est celle du feu. De mauvais matériaux tels que le bois, ou le chaume, employés au lieu de pierres, employés pour des matières solides, seront éprouvés & emportés : l'ouvrier lui-même loin d'en recevoir la récompense, courra un très-grand risque de ne pouvoir échapper.

L'intention, l'intérêt, l'amour propre, le défaut de charité, tout ſera jugé, & évalué. S'il ſe ſauve, c'eſt comme on ſe ſauve en paſſant au travers du feu. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Saint Paul eſt ſi éloigné d'autoriſer ces bâtiſſeurs d'Egliſes indépendantes, où chacun eſt ſa régle à lui-même, qu'il fait trembler les ouvriers même qui travaillent dans l'unité, en inſiſtant fortement ſur la néceſſité de travailler de concert ſur un ſeul fondement, & à un même bâtiment : en inſiſtant avec chaleur ſur le choix des matériaux les plus ſolides, & ſur la conformité du ſecond travail avec le précédent, tout autre aſſortiment ne pouvant manquer d'être réprouvé & anéanti.

L'Apôtre en ce même lieu foudroie également & les attachemens trop vifs, par leſquels les Diſciples donnoient la préférence à certains maîtres, & la fauſſe ſageſſe avec laquelle certains maîtres commençoient à joindre des penſées humaines à la doctrine révélée. Cette philoſophie l'allarmoit, & les partialités des fidéles, comme la diverſité des opinions, lui paroiſſoient des commencemens de ſchiſme. Il ramène tout à l'unité, & par l'unité à l'union.

Bien loin donc d'abandonner l'édifice

LA DEMONSTR. EVANGEL.

comme font les Tolérans, à la multiplicité des conducteurs & à la discrétion des travailleurs, ils les rappelle sévèrement à la loi d'une seule architecture. " Si „ quelqu'un, dit-il, détruit le temple de „ Dieu, Dieu le détruira.

Nous devons sans doute à tous ceux de nos Freres qui se sont retirés de nos assemblées, ou qui persistent dans le schisme de leurs peres; la douceur & la bienveillance que nous ne refusons pas même aux Infidéles, ni aux Juifs, ni aux grands pécheurs. Mais quoique nous ne maltraitions ni les Infidéles, ni les Juifs, ni les mauvais Chrétiens; quoique nous honorions dans le schisme le plus consommé les talens, la probité, & sur-tout le respect que plusieurs y conservent pour les premiers Conciles; nous ne tolérons pas pour cela le renversement de la régle: & en est-il un plus grand que d'admettre la prédication d'un Apostolat immortel sans croire les esprits obligés de s'y soumettre? est-il un renversement pareil à celui d'abandonner la révélation à la discrétion des particuliers, & de reprouver l'ancien Ministère dont la destination connue est d'amener tous les esprits à une même foi; *in unitatem fidei?* On ne tolère ni dans un édifice la liberté

Epheſ. 4. 13.

de bâtir sur deux desseins, ni dans une Légation la liberté de publier des traités qui se contredisent. LA DEMONSTR. EVANGEL.

La douceur Chrétienne s'exerce envers ceux qui sont avec nous dans l'Eglise, & envers ceux qui sont sortis d'avec nous. Cette douceur n'excepte personne. Mais la tolérance Chrétienne, que saint Paul autorise & que l'esprit de Dieu commande, ne peut raisonnablement avoir lieu qu'envers ceux qui sont dans la communion du Ministère Apostolique. Elle n'opère point l'unité : mais elle l'entretient & la suppose.

Comme la douceur est l'exercice de la bienveillance que le Chrétien porte au genre humain, la tolérance est l'exercice de la modération avec laquelle nous devons souffrir les défauts de la fraternité. Nous espérons le salut des Prédicateurs & des Fidéles qui ne sont qu'un seul corps, qui honorent l'unité, qui honorent le commun Ministère & la prédication universelle. Mais quoique dans la même voie que celle où nous marchons tous ensemble, ce sont des hommes pleins d'infirmités, qui peuvent avoir leurs scrupules, leurs ténèbres, même des opinions erronées. Nous pouvons être plus ou moins allarmés sur les suites de leurs dé-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

fauts : mais nous avons la paix avec tous ceux que l'Eglise laisse dans sa communion.

Elle a le pouvoir de condamner toute erreur, & de supprimer toute diversité d'opinions dans la doctrine de la foi & des mœurs. Mais nous ne sommes les juges ni de ses raisons, ni de ses délais. Sa patience est le modéle & la mesure de la nôtre : & c'est en elle une prudence pleine de charité de se contenter pendant un tems de montrer à ceux qui se trompent le dépôt de toute vérité, pour les ramener à l'uniformité de l'ancienne doctrine, sans les condamner d'abord avec éclat. De notre part quelle prudence & quelle autorité y auroit-il dans des particuliers à vouloir aller plus vîte, ou plus loin qu'elle?

Tels sont les fondemens de la vraie & nécessaire tolérance. Elle est essentiellement composée des deux vertus dont l'Eglise nous montre l'exemple : je veux dire, d'une grande patience, & d'une grande prudence. Mais quelle patience & quelle réserve montrerons-nous envers ceux qui ne veulent plus être avec nous? & quelle prudence y auroit-il à tranquiliser ceux qui étant hors de l'unité marchent à l'avanture sous la conduite de

de leur propre esprit? Rejetter l'annonce du Ministère que Jesus-Christ a adressé à tous les peuples & à tous les siécles, c'est le rejetter lui-même : & ne pas suivre Jesus-Christ c'est marcher dans les ténèbres. LA DEMONSTR. EVANGEL.

La tolérance est la vertu de ceux qui marchent ensemble dans la voie lumineuse & connue de tout tems. Ils souffrent mutuellement leurs défauts & leurs légers écarts, parce qu'enfin ils ne quittent point la voie. Mais le Tolérantisme est une illusion pleine d'inhumanité, puisqu'au lieu de troubler ceux qui ne peuvent manquer de s'égarer en prenant des routes différentes ; il les rassure en leur persuadant que toutes routes sont bonnes, & aboutissent au terme du salut.

Les esprits les plus sensés & les plus cultivés par l'usage des précautions qui se prennent dans la Société ; peuvent voir, indépendamment des secours sans nombre qu'ils trouvent dans les livres & dans les autres monumens, que la grande certitude de l'œuvre de notre salut a été attachée par une singulière providence à des moyens immanquables. Ces moyens sont la perpétuité d'un Apostolat toûjours visible, & la forme extérieure de l'ancien gouvernement, qui dans l'Eglise comme

LA DEMONSTR. EVANGEL.

dans toute autre Société, ſert à montrer les vrais pouvoirs & réprouve nettement tout ce qui s'en démembre pour ſe gouverner à part. De même auſſi que le bon uſage de la raiſon n'eſt pas d'ébranler par des doutes la realité des établiſſemens notoires, mais d'y acquieſcer & de nous en ſervir; ce ne peut etre que par le plus grand abus de la raiſon humaine, qu'on a oſé dire que l'Egliſe n'étoit plus, tandis que nulle puiſſance ne pouvoit prévaloir contre elle. C'eſt un égal travers d'avoir cru qu'on pouvoit écouter differens Miniſtères, ou abſolument ſe paſſer de tout Miniſtère, tandis que le Sauveur en avoit envoyé un pour tous les lieux, & pour tous les tems; n'en avoit envoyé qu'un & en avoit rendu l'unité toûjours reconnoiſſable par la ſubordination, par l'aggrégation, & par la ſucceſſion.

Mais cette viſibilité que l'Egliſe Catholique reçoit de ſon Miniſtère eſt-elle une vérité auſſi acceſſible pour les eſprits bornés, ou peu cultivés, qui font la multitude?

CHAPITRE IV.

LA DÉMONSTRATION ÉVANGELIQUE,

Proportionnée à la capacité du Peuple.

LEs grands esprits peuvent enviſager la religion Chrétienne ſous ſes différentes faces, & en tirer des preuves dont l'une ſera plus d'impreſſion ſur un caractère, l'autre ſera plus touchante pour un autre. Par-là ils ſervent la religion & le prochain. Mais quelque reconnoiſſans que nous devions être de leur travail, nous pourrions excéder en le mettant au-deſſus de ſa juſte valeur. Gardons-nous de perdre de vûe le principe important que *les preuves de la religion ne ſont point la communication de l'alliance*, & que ni les ſavans, ni les ſimples, ni les petits, ni les grands, ne peuvent dans l'ordre commun avoir part aux biens révélés, que par le Miniſtère porteur de la parole & des Sacremens : parce que

LA DEMONSTR. EVANGEL.

le Chriſtianiſme n'eſt pas ſeulement une Doctrine qui puiſſe être enſeignée dans des livres ; mais une Alliance qui doit être reçue de la bouche & des mains que Dieu en a rendu dépoſitaires.

Cette économie tient tous les eſprits ſur une même ligne. Nul d'eux, dans l'ordre de la révélation, ne ſera lui-même ſa lumière. Nul d'eux n'entreprendra de ſe donner pour la lumière des autres. Tous puiſeront la vérité & les biens de l'alliance dans les moyens établis pour la communiquer : & quiconque oſera conduire autrui dans les voies du ſalut, doit avoir reçu ſon ordre & montrer ſa miſſion. Si ſa miſſion eſt arbitraire, il égare au lieu de conduire, parce que celui qui ne peut pas juſtifier ſon Ambaſſade, n'a point de traité valide à préſenter.

Cette première régle dont chacun ſent la ſolidité à proportion de ſa droiture d'eſprit, a un autre avantage : c'eſt de pouvoir devenir palpable & acceſſible au plus petit peuple. Eſſayons de faire voir combien il eſt aiſé aux plus ſimples, en ſuivant les uſages univerſellement reçus dans la ſociété ; de connoître nettement les pouvoirs & la perpétuité du Corps d'Envoyés qui nous reconcilie * avec Dieu.

* *I. Cor. 5. 20.*

A la première maxime, qui eſt de juger d'une légiſlation par les témoignages rendus aux Envoyés, la Société joint une ſeconde régle intelligible aux ſimples, comme aux plus ſavans, qui eſt que *le Député d'une Compagnie connue, met autant de certitude dans les affaires qu'il traitige, que ſi le Corps entier s'étoit tranſporté ſur les lieux.* La Demonstr. evangel.

L'ordre de la Providence a été viſiblement de mettre la démonſtration de ſon Evangile à la portée de tous, en l'attachant à des moyens d'uſage, & à l'extérieur même de la religion : mais n'appréhendons-nous point que cette preuve ne s'affoibliſſe comme l'extérieur?

Nous ſommes accoutumés à voir traiter la religion avec un air de grandeur. La magnificence des Temples, l'éloquence des Prédicateurs, un Clergé nombreux & éclairé, la contenance reſpectueuſe des aſſemblées Chrétiennes, tout fait ſur nous des impreſſions touchantes. Dépouillons la religion de cette majeſté extérieure, & réduiſons-la, ſi l'on veut, à ce qu'elle a de plus ſimple. Allons la chercher dans les lieux les plus pauvres. C'eſt pour nous une néceſſité de ſavoir comment elle y fait ſes preuves. Ne rougiſſons ni de l'extérieur, ni des motifs qui

LA DEMONSTR. EVANGEL.

suffisent dans les voies de Dieu pour amener à la sainteté les ames qui lui sont chères.

Il n'est plus question de livres, parce que nous avons affaire à des gens qui ne lisent tout au plus que leurs prières. Mais ils écoutent comme nous la parole de Dieu, puisque *la foi*, qui est pour eux comme pour nous, *leur vient de la prédication*. Faisons donc voir ici que les droits du Ministère qui leur parle leur sont aussi connus, que les établissemens humains dont ils sont le mieux instruits.

Un Prêtre Catholique se présente dans une Paroisse de campagne composée de plusieurs hameaux : il en a rassemblé les habitans pour être mis en possession du gouvernement de cette Eglise peu distinguée, & où tout se ressent de l'éloignement des villes. Il adresse la parole à ceux que son Evêque lui a confiés, & entreprend de les convaincre que sa mission est pour eux aussi salutaire & aussi certaine que s'ils recevoient immédiatement les premiers Envoyés, & Jesus-Christ lui-même.

Puisque c'est là notre objet actuel, & qu'il reste à nous montrer, de même qu'on va le faire voir à ces bonnes gens, que les petits peuvent être aussi claire-

ment instruits de la réalité du Ministère qui les sauve, que les habitans des villes les plus opulentes ; jettons-nous dans la foule des Auditeurs de cet homme qui se dit Envoyé, & spécialement adressé à eux. Ecoutons comment il pourra leur persuader que leur condition se trouve préférable à celle des Sociétés séparées. Entreprendra-t'il de les instruire par des citations de livres? Ils les entendent peu, ni n'en connoissent le mérite ou l'autorité. Employera-t'il une suite de raisonnemens? Elle n'a point de prise sur ces sortes d'esprits. Leur traitera-t'il le tout historiquement? Mais son récit ne portera pas ses preuves avec lui. Je le vois seul. Il n'a rien à leur faire toucher au doigt & à l'œil. Il n'a autour de lui ni témoins, ni répondans, ni monumens. Je tremble pour le troupeau dont le Pasteur est si dénué de tout support. Mais plus les circonstances, où nous le voyons, sont desavantageuses, plus son Discours devient intéressant pour nous. Sachons en l'écoutant, si la religion Catholique lui fournit des témoignages que les plus simples puissent comprendre, & qui doivent raisonnablement les persuader.

La Demonstr. evangel.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

DISCOURS D'UN CURÉ DE CAMPAGNE

Au jour de sa prise de possession.

MESSIEURS,

Il est aisé de vous dire : *Je suis l'Ambassadeur de Jesus-Christ auprès de vous.* Bien des gens sont venus qui ont tenu ce langage. Mais on les a rejettés : & si plusieurs venoient à vous, vous ne les recevriez pas indistinctement. Pourquoi donc me recevez-vous aujourd'hui sans opposition comme votre Pasteur, comme l'Envoyé qui a droit de vous conduire dans les voies du salut?

Vous en savez les raisons. Mais il y a pour vous un grand profit à vous les rappeller dans un certain ordre, & à vous entretenir du bonheur de votre condition. Car si vous êtes sûrs d'avoir un Envoyé de Dieu qui soit expressément député pour vous, vous êtes sûrs d'avoir part à l'alliance des vrais biens : & comme la sûreté de votre état est la pensée la plus consolante que vous puissiez avoir

dans vos peines, c'eſt auſſi le plus grand tréſor que vous puiſſiez laiſſer à vos enfans. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Vous avez même un juſte beſoin d'entendre quelquefois parler des vrais avantages de l'Egliſe Catholique où Dieu vous a fait naître. Il ne ſe trouve que trop ſouvent des langues ennemies de votre paix & de tout bien, qui ſemblent prendre à tâche de vous jetter dans le découragement. Qu'avez-vous, diſent-elles, qui vous reléve au-deſſus des autres ſociétés Chrétiennes? Y a-t'il même aucune certitude quelque part que ce puiſſe être à l'égard de la vie à venir? Le Paſteur qui vient à vous dans vos ſolitudes eſt preſque toûjours ſans talent ou ſans zèle, & vous n'êtes pas inſtruits : ou enfin s'il acquitte les bienſéances de ſon état, ce n'eſt toûjours qu'un homme. Où a-t'il pris ce qu'il vous débite ? Vous êtes Chrétiens ſur ſa parole : & ne peut-il pas ſe tromper comme un autre? Catholique ou Mahométan, c'eſt toûjours même incertitude.

Non, MES FRERES, votre foi n'eſt pas incertaine. Vos eſpérances ne ſont point fondées ſur les promeſſes d'un homme. Le Paſteur qui vous annonce la nouvelle du ſalut, & les récompenſes promiſes à

LA DEMONSTR. EVANGEL.

la piété ne se présente pas à vous sans pouvoir justifier ses titres. Ce n'est point son savoir qui vous répond de ce qu'il vous annonce, comme ce n'est point son ignorance qui rendra votre état incertain : c'est sa mission qui vous sauve, & vous êtes sûr que sa mission vient de Dieu. Il en a les marques dans tout ce qui l'environne, & dans tout ce qui s'est présenté ailleurs à vos yeux. Il fait partie de l'Ambassade que Jesus-Christ a adressée au genre humain. Par ce Pasteur délégué pour votre Paroisse, vous avez part à l'alliance. Par lui vous êtes vraiment unis à ceux qui vous l'ont envoyé : par eux vous êtes vraiment unis à Dieu même de qui ils ont reçu leurs pouvoirs & l'alliance qu'ils vous apportent. Bien des gens se persuadent que ces choses sont bien éloignées de leurs sens : elles sont très-réellement sous vos yeux & sous vos mains.

Il est vrai que les biens qui vous sont annoncés ne se montrent pas encore. Dieu a créé des biens de différente nature. Il a créé le blé, l'or, & les perles : mais il n'a établi personne pour faire la distribution du blé, de l'or & des perles à qui en voudroit recevoir. Le travail les peut obtenir : souvent la cupidité les en-

lévé. Dieu nous détourne d'y attacher notre cœur, parce que ces biens sont paſſagers : & il nous avertit qu'il nous en réſerve de plus parfaits. La Demonstr. evangel.

C'eſt de ces biens durables qu'il a établi l'annonce la plus publique, & l'acquiſition la plus ſûre. Ces biens ſont offerts à tous par une Ambaſſade répandue d'un bout de la terre à l'autre, & reconnoiſſables aux Petits comme aux Grands. Mais peut-être les marques de cette commiſſion ſont-elles trop ſpirituelles : elles ſont au contraire parfaitement ſenſibles : elles vous ſont auſſi familières que les liaiſons les plus ordinaires de votre vie.

Je ſuppoſe qu'un Prince Etranger, par exemple, un Electeur d'Allemagne ; ou ſi vous voulez un riche Marchand de Londres, faſſe une eſtime particulière du vin qu'on recueille ſur vos côteaux ; ou du ſafran que vos plaines produiſent ; ou de la liqueur qu'on tire de vos oliviers. Vous apprenez que cet homme puiſſant veut vous engager par un commiſſionnaire à lui réſerver tous les ans ce que vous avez de meilleur. Ce commiſſionnaire arrive & vous promèt un prix toûjours ſupérieur à celui qui vous ſera offert par d'autres.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Si ſon payement n'eſt point prêt, vous demanderez des répondans ; & lorſque vous ſerez convaincus de l'arrangement qui régne dans les affaires de l'Etranger, comme de la réalité de la commiſſion & des garans ; vous vous porterez avec plaiſir à faire ſa proviſion par préférence. Vous ſerez flattés d'un dépit sûr & durable.

Mais s'il n'y avoit point de témoignages rendus à l'envoi du commiſſionnaire ; ſi au lieu d'un, il s'en préſentoit deux ou trois, qui en s'attribuant également la commiſſion, vouluſſent être livrés ſans argent & ſans répondans ; vous ne ſeriez pas diſpoſés à écouter de tels avanturiers, moins encore à leur avancer vos marchandiſes à crédit.

Vous commencez à voir comment, vous ſavez raiſonner très-juſte, & vous précautionner à l'égard des abſens qui veulent être en correſpondance avec vous.

Choiſiſſons des liens qui vous ſoient plus chers. Vous n'avez probablement jamais vû le Roi. Pluſieurs de vos démarches ont cependant rapport à lui. Vous vous réjouiſſez de ſes proſpérités que vous regardez comme les vôtres. Vous priez pour lui : vous êtes fidéles à acquitter les impôts, à obéir à ſes ordon-

nances. Vous reſpectez tout ce qui porte les marques de ſon pouvoir, l'Elu, le Bailli, l'Intendant, le premier Préſident. Vous ſavez que c'eſt le nom du Roi qui rend leurs commiſſions ou leurs jugemens valides.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Pourquoi, je vous prie, les habitans de Normandie dans leurs procès appellent-ils à Rouen, non à Paris? Et pourquoi ceux du Forès ou du Berry portent-ils leurs cauſes à Paris, non à Grenoble? Ils n'ont point vû les lettres patentes qui établiſſent les Tribunaux de Rouen, de Grenoble, & de Paris: cependant ils en diſtinguent les départemens ſans mépriſe, & n'en ont jamais regardé les pouvoirs comme douteux. Ces pouvoirs ne ſe voient point. La volonté de nos Rois qui ont établi & maintenu ces Compagnies ne ſe voit point: mais leurs lettres d'établiſſement ont été vûes, & enſuite au lieu de ces lettres, leur ſucceſſion, leurs bâtimens, leurs actes & les atteſtations de la Province: voilà des choſes qui ſe voient: celles qui ſe voient tiennent pour vous la place de celles qui ne ſe peuvent voir: & comme on ne peut s'y méprendre, elles font votre ſûreté.

Allons plus loin. Tous les jours on voit vos attentions & vos liaiſons s'éten-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

dre à des évènemens très-éloignés de vous, à des hommes morts il y a plusieurs années, peut-être plusieurs siécles. Leurs noms vous sont connus: vous exécutez avec connoissance leurs volontés: & vous intenteriez procès à qui ne les exécuteroit pas.

Si quelqu'un vous conteste un bien de famille, ou un droit de pâcage, ou vos usages dans la forêt, n'avez-vous pas soin de rappeller aussi-tôt les noms des auteurs & des conservateurs de vos titres? Vous connoissez le Notaire qui en garde la minute: les armes du Roi qui sont sur sa porte vous font assez entendre qu'on peut lui confier toute sorte d'actes. Vous avez recours dans le besoin au Greffe où est la copie de la transaction passée entre vos anciens Seigneurs & les habitans du lieu. Vous n'ignorez point que c'est Charles le Sage, ou saint Louis, qui en assurant à vos Seigneurs leur juste possession, y a mis une réserve en faveur de votre communauté.

Vous tenez donc par des liens très-réels à des hommes que vous voyez rarement: vous tenez à d'autres que vous ne verrez jamais; & savez ce qui vous attache à des bienfaiteurs morts il y a plusieurs centaines d'années.

Vous ne vous plaignez pas de ces moyens d'arranger vos affaires. Ils vous ſont connus : ils ſont très-commodes & très-capables de vous tranquiliſer. Or ces moyens ſi ſimples ſont ceux dont Dieu a fait choix pour vous inſtruire de votre ſalut, & pour vous en faciliter l'acquiſition. Ils ſont de la même notoriété. Il ſont encore plus à votre portée : ils ſont plus nombreux & plus vivans, plus touchans, plus immanquables. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Les actes qu'on met dans le Greffe d'une Juſtice, & les piéces qui compoſent le Sécrétariat d'une Ambaſſade, courent bien des riſques. L'eau, le feu, les voleurs, les vers, & la pouſſière y peuvent cauſer bien du dégât. Si les papiers de l'ambaſſade de Hollande viennent à périr, l'Ambaſſadeur de Suéde ne les remplacera pas. Si les Chartriers de Flandres avoient été pillés ou brûlés, la Provence & le Languedoc ne les rétabliroient pas en y envoyant des copies de leurs propres Chartriers. Inconvéniens des actes qui ſont le fondement de nos affaires.

D'ailleurs ceux qui ſont chargés de la garde de ces actes exercent un miniſtère peu animé. Ils ſe contentent d'en mettre le recueil en ordre & hors d'inſulte, puis de les montrer quand ils en ſont requis : mais ils n'avertiſſent perſonne de

LA DEMONSTR. EVANGEL.

ce qu'ils contiennent, ni de l'intérêt qu'on y peut prendre; & quoique ce soit en eux une sage discrétion de s'en taire, combien se trouve-t'il de choses dans ces actes dont on est souvent à plaindre de n'avoir pas été instruits?

Enfin il est arrive plus d'une fois que des actes qui paroissoient en bonne forme, se soient trouvé faux ou altérés. Voilà les inconvéniens qui accompagnent nos titres & nos différens moyens de conservation.

Nuls inconvéniens dans les moyens du salut.

Dans l'affaire de votre salut, ce n'est pas de même: vous y trouvez tout ce qui se trouve de commode & de certain dans les précautions que les hommes prennent ensemble. Mais les dangers qu'on peut courir dans les affaires humaines, ne se rencontrent pas dans les moyens préparés pour assurer votre salut. Si vous avez à craindre, c'est de votre part: vos risques sont dans vos résistances & dans votre mauvaise volonté. Les porteurs & les actes de l'alliance que Dieu a faite avec vous, ne peuvent ni vous manquer, ni vous dire faux.

Les actes de l'alliance sont par-tout.

D'abord les actes de l'héritage qui vous est réservé, sont dispersés par-tout: ils sont si autentiques & si multipliés, qu'ils ne peuvent pas se perdre ou tomber

dans

dans l'oubli. Vous entendrez par-tout publier le même Evangile. Ce ſont les mêmes ſimboles, les mêmes prières, les mêmes ſacremens, les mêmes fêtes, les mêmes leçons, les mêmes eſpérances. Voilà vos titres, & ils ne peuvent s'égarer: c'eſt l'Egliſe univerſelle qui en a le dépôt. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Ajoûtons que les articles de l'alliance, & tous les actes qui y ont rapport, n'ont pas été confiés à des Gardiens muèts, ou uniquement chargés de la commiſſion de les conſerver. L'affaire de votre ſalut a été au contraire recommandée à des Meſſagers dont le premier devoir eſt de vous l'annoncer, & dont les fonctions ſont perpétuellement cette annonce, quand ils ne parleroient pas eux-mêmes. Leur miniſtère eſt toûjours actif & parlant. Les lieux où ils vous aſſemblent, la prière commune, & les cérémonies auxquelles ils préſident, ne laiſſent perſonne dans l'ignorance de la vérité. Les premiers d'entr'eux veillent de plus ſur le travail des ſubalternes: & ceux-ci, quoique travaillant dans un eſpace plus borné, ne laiſſent rien échapper à leur activité. Les détails ſont leur département: ils vont porter la lumière & gagner des cœurs, juſque dans les retraites les plus ſauvages. Les Dépoſitaires des actes ne peuvent y toucher, ni les laiſſer ignorer.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Ils y annoncent l'heureuſe nouvelle, & les voies du ſalut dans l'enfance, dans les principales circonſtances de la vie, & dans la maladie. Que deviendroit, ſurtout, la raiſon de vos enfans ſans les ſoins du Paſteur? Elle ſeroit brute, revêche, intraitable. Seroit-ce une raiſon?

Vous trouvez au contraire la docilité, la douceur des ſervices, & de nouveaux progrès d'intelligence à meſure que vos familles & vos domeſtiques apprennent la loi de Dieu, les articles de notre foi, les prières de l'Egliſe, le ſermon de Jeſus-Chriſt ſur la montagne, ſes autres diſcours, & les plus beaux traits de la conduite de ſes Saints. Quelquefois de jeunes enfans deviennent votre lumière. En paroiſſant vous réjouir, tantôt par la lecture & tantôt par le chant, ils deviennent nos vicaires. Ils vous inſtruiſent: & ce qu'ils ont appris de leur Paſteur, devient en eux un frein qui régle l'œil, la main, & tous les déſirs. C'eſt tout enſemble un continuel encouragement à tout bien.

Ces ſecours ne ſont point paſſagers, & cependant on ne s'y borne pas. Les fêtes du Seigneur que le Miniſtère annonce, ſont autant d'inſtructions réitérées d'année en année, & de ſemaine en ſemaine, de manière à perſécuter par-

tout l'oubli & l'indifférence. Chaque fête appelle les pauvres comme les riches. Ceux qui ne jugent pas à propos de s'y rendre, en ont du moins entendu le signal. Ils en ont déja compris le sens: & si les cœurs déréglés ont pris nos Assemblées en haine, c'est parce qu'ils savent qu'elles sont une école de vertu. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Mais ce que nous venons de voir, quoiqu'excellent, ne suffit pas. Les Pasteurs rendent la Société douce & bienfaisante par la prédication des bonnes mœurs, & par tous les motifs de l'espérance Chrétienne. C'est un grand bien: mais il faut beaucoup plus. Il faut qu'ils soient porteurs d'une Alliance vraiment sainte & divine. Il faut qu'ils soient Envoyés & que vous en puissiez être convaincus. Leur annonce est magnifique: mais est-elle certaine dans son origine, & votre Pasteur propre peut il montrer qu'il ait été chargé par le Corps de l'ancienne Ambassade d'une commission spéciale qui vous l'adresse en particulier?

De cette sorte recevoir votre Pasteur, sera pour vous la même chose que si vous receviez les Chefs de l'Ambassade; la même chose que si vous écoutiez les Apôtres & Jesus-Christ lui-même. Vous ne vous offenserez plus alors que les plus

LA DEMONSTR. EVANGEL.

éminens en savoir, que ceux qui ont de beaux talens, & de grandes qualités personnelles, tiennent les premiers rangs dans le corps des Ambassadeurs, & qu'ils exercent leurs fonctions dans les habitations les plus peuplées. La chose est dans l'ordre : & si de ce corps il a été détaché un Député revêtu de pouvoirs pour venir dans votre solitude vous faire part de l'Alliance Chrétienne, votre condition est la même que celle des Paroisses les plus distinguées, & les plus instruites.

Votre salut de la sorte ne dépend ni des bonnes, ni des mauvaises qualités du Pasteur, mais de la réalité de sa mission. Commencez seulement par voir d'où il vient, & de quel Corps il fait partie. Nous verrons ensuite si ceux qui l'ont détaché d'entr'eux, sont eux-mêmes l'Ambassade unique & salutaire.

Les usages de l'Eglise Catholique sont les preuves de la perpétuité de l'Ambassade salutaire.

Jusqu'ici, MES FRERES, je n'ai eu avec vous d'autres liaisons que celles qui unissent les cœurs Catholiques dispersés dans tout l'univers. Mais en ce jour, des hommes dont vous respectez le mérite & le rang, vous ont fait connoître & vous ont régulièrement présenté votre nouveau Pasteur, pour être mis en possession de cette Eglise. La cérémonie ne tend pas seulement à le faire jouir de ce modique

revenu qui doit faire ſa ſubſiſtance. Cette réception eſt pour vous-même. Cet acte public, en inſtallant le nouvel Envoyé, fait la liaiſon de ſon œuvre, avec celle de ſes prédéceſſeurs. Elle le conſtitue dans l'exercice de la même miſſion. J'ai touché ſucceſſivement les divers inſtrumens du Miniſtère public. J'ai reconnu les Livres ſaints, les Prières communes, le Rituel des Sacremens & des Fêtes, les pratiques & la créance de la Cathédrale de ce diocèſe, les pratiques & la créance de tous les diocèſes Catholiques. Je me ſuis engagé en préſentant les marques de mon envoi, à perpétuer le même culte & la même foi dont mon Evêque, ſon Clergé, & ſon peuple font avec vous une commune & immortelle profeſſion. LA DEMONSTR. EVANGEL.

De votre part, en recevant le nouvel Envoyé, vous reſſerrez les liens qui vous attachent à l'Evêque de qui vous l'avez reçu. Mais vous ne pouvez être unis à votre Prélat, que par lui vous ne ſoyez unis à tout le Clergé de France de qui il tient ſon Ordination. Par l'Egliſe de France dont vous faites partie, vous êtes unis à toutes les Egliſes Catholiques diſperſées dans tous les continens. Avec tous ces Clergés & ces Egliſes vous êtes unis au premier de tous les Paſteurs, à celui

LA DE MONSTR. EVANGEL.

qui fait le lien commun des Eglises, & dont le siége montre avec la Primauté la succession du Ministère Apostolique. Vous êtes dans l'unité, & vous connoissez très-bien cette unité.

Qu'il se présente ici quatre hommes dont chacun se dise Juge-Commissaire nommé pour régler avec des Adjoints les débats de votre Communauté, & qui tous les quatre s'entrecondamnent. Vous demanderez à voir leur commission : & celui qui produira la sienne scellée du sceau du Parlement, vous le recevrez. Les trois autres auront beau dire : *il n'y a plus de Parlement : c'est une Compagnie sans règle : c'est un bâtiment tombé en ruines. Il suffit que votre Communauté m'autorise, & j'arrangerai vos affaires dans la plus parfaite équité.*

Ces discours ne peuvent contenter que des imprudens. Il n'y a de sûreté qu'à recevoir celui qui a des pouvoirs réguliers, & qui est avoué du Ministère public. Il est le seul des quatre dont les actes subsisteront, & auront leur effet.

Il vous est facile de faire tout d'un coup le discernement de tous ceux qui se sont séparés de l'Eglise Catholique, & qui voudroient vous soumettre à un autre Ministère, soit en se donnant eux-mêmes

leur miſſion ; ſoit en la recevant de vous. Ils n'ont point de pouvoirs, & vous n'en avez point à leur donner.

La Demonstr. evangel.

Vous ſavez très-bien que ce n'eſt pas à vous à inſtituer vos Juges & vos Magiſtrats. Ce n'eſt pas non plus à des particuliers, ce n'eſt pas même au Roi de France qu'il appartient de créer des Plénipotentiaires qui viennent traiter avec nous de la part de l'Empereur ou du Roi de Pruſſe. Que ſi ce procédé vous paroît dépourvû de ſens dans le réglement des affaires temporelles entre perſonnes abſentes ; à plus forte raiſon ne recevrez-vous la Parole de vie, les Sacremens, l'Alliance Chrétienne, que de ceux qui produiſent les marques reconnoiſſables d'une ſeule & même miſſion qui vienne de Dieu. Je dis ſur-tout d'une ſeule : car comment ſoutenir la penſée qu'il puiſſe y avoir quatre miſſions ou plus, quand il eſt certain qu'il ne peut même y en avoir deux ?

Vous confeſſez de bouche l'unité de ce Miniſtère répandu par-tout. Vous la confeſſez encore par votre conduite, lorſque dans vos voyages vous évitez d'aſſiſter aux Aſſemblées qui rejettent le Miniſtère Catholique, & qui ſe tiennent ſéparées. Vous croiriez-vous être ſéparés

LA DEMONSTR. EVANGEL.

vous-même en y prenant séance. Vous les regardez comme autant de branches détachées de l'arbre, & qui ne participant plus à la séve se sont desséchées.

Ces Sociétés connoissent leur schisme: il les inquiéte. Elles ne parlent d'autre chose; & croient à force de nous attribuer divers affoiblissemens, pouvoir se tranquiliser dans leurs séparations. Pour vous il n'en est pas de même: vous n'avez pas à vous défendre de persévérer dans l'ancienne unité. Aussi n'arrive-t'il guère dans l'Eglise Catholique d'entretenir les Fidéles de la doctrine & de la conduite de ceux qui ont renoncé à l'Eglise. C'est à ceux-ci à savoir pourquoi ils se sont jettés dans des routes si différentes. Ceux qui suivent le chemin qui a toûjours été pratiqué ne sont point en peine de justifier leur choix: & il ne leur faut point d'exhortation pour les engager à y persévérer. Quel repos pour vous d'être dans la route qui a conduit vos peres au salut, d'être dans la Société universellement répandue par-tout, & où l'on n'a jamais cessé de dire: " Je crois „ la sainte Eglise universelle. Je crois „ l'Eglise qui est une, sainte, Catholi„ que & Apostolique.

La vraie Eglise & votre Eglise sont la

même, puiſque la vôtre s'étend à tous les lieux, n'ayant par toute terre qu'un même Clergé, un même centre de réunion, un même Chef, lien de tous les divers membres de ce grand Corps, & marque toûjours viſible d'une unité qui n'eſt interrompue ni par les trajèts de mer, ni par la diverſité des langues, j'ajoûte, ni par la durée des tems. LA DEMONSTR. EVANGEL.

La vraie Egliſe & votre Egliſe, ſont encore la même par une durée non interrompue, puiſque la vôtre, avec tous les avantages précédens, a celui de remonter juſqu'aux premiers ſucceſſeurs des Apôtres, juſqu'à Jeſus-Chriſt, juſqu'à Dieu lui-même, auteur de la bonne nouvelle.

Tout concourt en effèt à vous convaincre que les Paſteurs Catholiques qui n'ont jamais ceſſé de travailler à l'édifice de votre Egliſe, ſont les ſucceſſeurs des Apôtres, que Jeſus-Chriſt qui a envoyé les Apôtres eſt l'héritier de tout, & que vous êtes appellés à être ſes co-héritiers.

Ne vous figurez point que je vous invite à feuilleter des livres, & à faire des recherches difficiles. Il ne vous faut point d'études ni de livres, pour connoître l'unité, ou la correſpondance des Baillages des environs avec le Parlement, ni pour

LA DEMONSTR. ÉVANGEL.

savoir que le Parlement d'aujourd'hui, est celui qui siégeoit les années précédentes ; celui-là même que nos Rois ont établi. Il ne vous faut ni livres ni efforts, pour discerner les Juridictions, & les Juges en qui résident les vrais pouvoirs.

Si de faux Juges, de faux Notaires, ont quelquefois trompé le Public, ou les Particuliers, ç'a été en contrefaisant quelques-unes des formalités d'usage. Mais ces faux actes, ces entreprises illégitimes, sont promptement démenties, parce que ceux qui en sont les auteurs ne sont point connus. Ils n'ont pas été reçus dans l'ancien Corps qui a les pouvoirs. Ils n'ont pas l'aveu des autres personnes en charge : ils ne jouissent pas de l'usage des mêmes lieux, & des mêmes procédés. Tout est contre eux.

N'est-ce pas pour prévenir l'illusion & les méprises, que tout cet extérieur a été prescrit ? C'est donc cet extérieur même qui fait votre sûreté. C'est ainsi que ce qui est spirituel, & qui ne se voit point a été rendu visible & certain pour vous manifester les volontés des Rois de la terre, & les volontés de Dieu ; pour vous assûrer, soit les biens de cette vie, soit ceux de l'autre.

Vous sentez promptement & nettement

ce qui s'éloigne de cet extérieur connu. Celui qui contreferoit les actes de la Magiſtrature, paſſeroit auſſi-tôt dans votre eſprit pour un fauſſaire ou pour un ſéducteur. Celui qui condamneroit la forme de la Juſtice, la Magiſtrature établie, & l'autorité publique, vous le regarderiez comme un rebelle: parce que s'il y avoit des plaintes à faire contre les Juges, ce n'eſt pas à ce Particulier qu'il appartient de les deſtituer, ni de ſe mettre en leur place. L'application de cette régle eſt facile à faire au Miniſtère de l'Egliſe univerſelle. Rien n'y eſt livré aux réformes de celui-ci, ou de celui-là: & tout l'extérieur de l'Egliſe Catholique doit faire ſur vous des impreſſions encore plus touchantes, des impreſſions mille fois plus propres que les établiſſemens civils à vous procurer le repos d'une conduite prudente, quoique ſans livres & ſans ſcience.

La Demonstr. evangel.

Dites-moi, je vous prie, des Peuples qui n'ont ni la même langue, ni les mêmes coûtumes, ni le même intérêt, des Peuples qui ſont diſtans les uns des autres de trois & quatre cens lieues, de mille lieues, de pluſieurs milliers de lieues, ſe ſont-ils donné le mot pour avoir la même foi, les mêmes Sacremens, le même

LA DEMONSTR. EVANGEL.

gouvernement? Il faut donc qu'il se soit autrefois répandu parmi eux une Compagnie d'hommes qui leur aient porté la même Doctrine, & qui aient amené ces peuples à penser comme eux. Le Ministère de ces Prédicateurs n'a en effet cessé en aucun tems d'être présent à la mémoire de toutes les Eglises qu'ils ont réunies. Elles les nomment les Apôtres, ou les Envoyés par excellence. Toutes ont continué à célébrer leurs fêtes & leurs travaux, à rendre témoignage aux écrits qu'elles avoient reçus d'eux, & à les lire de semaine en semaine dans leurs Assemblées.

Avant de vous montrer que ces hommes ont été autorisés de Dieu même à faire ces établissemens qui se retrouvent par-tout; assurez-vous encore mieux de l'origine commune de toutes vos Eglises, en vous rappellant non ce que vous avez lû, mais ce que vous avez pû voir.

Commencez par comparer cette Eglise Paroissiale avec les Paroisses voisines, & toutes ces Eglises avec les plus éloignées. Rappellez-vous les objets les plus communs qui se voient dans les vôtres, & dans toutes celles dont vous avez connoissance. Le premier objet qui se montre dans les dehors d'une Paroisse Catho-

lique, c'eſt la Tour & la Croix. Cette Croix qui eſt élevée au lieu le plus éminent eſt l'abrégé de votre foi. C'eſt la profeſſion très-publique de n'attendre de ſalut que par le ſacrifice de Jeſus-Chriſt. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Le ſignal de la prière qui ſe fait fréquemment entendre dans la Tour, eſt tout enſemble la convocation de toute la famille pour louer le Pere commun, & la confeſſion du beſoin continuel où nous ſommes tous de la grace du Sauveur. Les annonces & les marques que l'Egliſe Catholique donne de ſa foi, ſont les mêmes dans les dehors de ſes bâtimens, par-tout où elle eſt en liberté d'exercer ſes uſages: même uniformité dans l'intérieur. Entrez dans vos Egliſes Paroiſſiales: entrez dans les Abbaïes anciennes, dans la première Egliſe du diocèſe, ou dans d'autres Cathédrales: vous y trouverez les mêmes objèts & les mêmes inſtrumens, ici en petit, ailleurs avec un air d'appareil & de grandeur.

Sous les tours & ſous les portiques ſe voient très-communément d'anciennes ſculptures qui repréſentent des Rois, des Seigneurs du lieu, des Princes bienfaiteurs; d'anciens Evêques reconnoiſſables à leur bonnèt & à leur bâton paſtoral, marque uniforme de leur autorité & d'un

LA DEMONSTR. EVANGEL.

gouvernement toûjours le même partout. Plusieurs de ces sculptures & de ces tours remontent jusqu'aux premiers siécles de notre Monarchie, & font preuve d'onze & de douze cens ans. On y montre les sculptures de nos premiers Rois à côté des tombeaux où reposoient les Saints du premier âge. Quand ces bâtimens auroient été relevés, on fait l'année de leurs différentes dédicaces: on en célèbre la mémoire, & l'on voit par la ressemblance générale de tous ces bâtimens qu'ils n'étoient que des imitations des temples précédens qui périssoient de vieillesse, & qui approchoient des premiers siécles.

La même ressemblance & les marques de la même foi se voient dans toutes les parties qui les composent. Toute la Religion Catholique se trouve nettement exprimée dans tous les instrumens qui servent aux fonctions du même Ministère, & à l'administration des mêmes Sacremens. Vous en comprenez l'intention, vous en avez été fréquemment instruits, aussi-bien que des noms des fêtes. Ces instrumens & ces noms vous rappellent la vie de Jesus-Christ, ses mistères, sa doctrine, sa mort, sa résurrection, sa médiation.

En sortant des temples, où toute la Religion se retrace à vos yeux, même sans livres & sans peintures, vous trouvez une dernière leçon dans le lieu consacré à la sépulture de vos familles: c'est le cimetière, c'est le dortoir: Voilà, dites-vous, où nos Peres se sont endormis. Leurs corps sont là sans mouvement, mais leurs ames sont vivantes: elles attendent en Dieu le grand jour de leur réunion avec un corps glorieux & dégagé de ses foiblesses. LA DEMONSTR. EVANGEL.

C'est ainsi que tous les usages de l'Eglise Catholique sont pour vous avec les figures peintes un livre toûjours ouvert, & dont le langage est le même en Portugal, en Hongrie, en Allemagne, en Pologne, en Amérique, & par-tout.

Même ressemblance des trois Ordres du Ministère. On ne dit point dans les Monarchies Catholiques: Nous avons besoin de conserver le gouvernement Episcopal, parce qu'il a plus de vigueur & de dignité. On ne dit point dans les Républiques Catholiques: Supprimons le gouvernement des Evêques, & conservons celui des Prêtres, parce que ce dernier est plus modeste. On ne délibère point dans l'Eglise Catholique sur l'arrangement de ce qui a été réglé il y a

LA DEMONSTR. EVANGEL.

dix-sept siécles. La haute estime qu'on faisoit dans toutes les Eglises du Ministère Evangelique, a par-tout disposé le peuple & les Seigneurs à fixer des aumônes perpétuelles pour l'entretien des mêmes bâtimens & de la même œuvre. Tout subsiste : tout se retrouve. Ainsi tout ce que vous voyez dans l'Eglise Catholique vous annonce la même origine, la même foi, & le même esprit.

Telle est la première prédication qui vous a instruits dès l'enfance. Elle a été entendue par les peres de vos peres & par leurs devanciers. Cette prédication a précédé la mienne, & je ne pourrai vous dire que ce que vous avez déja entendu.

Vous comprenez à présent que ce n'est point sur la parole d'un homme que vous êtes Chrétiens. Cette prédication universelle de tout l'extérieur de l'Eglise, vous instruit indépendamment de moi, & me fait la loi. Je pourrai par mes discours, en vous remettant chaque vérité, chaque mistère devant les yeux, animer les bons sentimens & les bonnes mœurs. Mais je ne pourrai ni rien supprimer, ni rien changer dans ce qui vous a été appris par le simple extérieur de nos Eglises.

Si j'osois vous dire que la résurrection

des

des morts n'eſt ni concevable ni poſſible ; ſi j'oſois ne pas vous annoncer l'aſſemblée du ſaint jour de Pâques ; vous me diriez que je ſuis contraire à moi-même, puiſque je me ſuis engagé envers vous à perpétuer dans cette Paroiſſe les uſages de l'Egliſe Catholique, & conſéquemment à y célébrer la première de toutes ſes fêtes, la Réſurrection du Sauveur. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Si j'oſois dans mes inſtructions vous diſpenſer de l'obligation d'aimer Dieu, de l'obligation d'employer tout votre être à lui plaire ; je ſerois ſur le champ réfuté par le premier des Commandemens que vous avez appris. Je ſerois réfuté par la voix du petit Enfant qui vient à la porte de ce chœur publier à haute voix ces paroles : " Ecoute, ô mon peuple : „ je ſuis le Seigneur ton Dieu, qui t'a „ affranchi de la ſervitude. Tu n'auras „ point d'autre Dieu que moi. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de toute ton „ ame, de tout ton cœur, & de toutes „ tes facultés.

Il en ſera de même en tout. Je vous inſtruirai : mais tout m'inſtruit moi-même. Mon langage a été réglé avant que je fuſſe avec vous, & mes ſucceſſeurs l'adreſſeront à vos petits enfans.

Les mêmes vérités que j'ai trouvé ex-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

primées dans le service universel de l'Eglise, je les ai trouvé peintes ou gravées sur les murailles & sur les instrumens du service. Tout ce que j'ai à vous apprendre ou à vous remettre devant les yeux, je l'ai trouvé dans les collectes ou prières communes que nous récitons tous les Dimanches avec toutes les Eglises, & que les saints Conciles nous enjoignent de vous expliquer pour exciter en vous de saintes affections, & pour laisser dans votre intelligence des motifs puissans de vous bien conduire.

On peut dans les grandes villes entendre des discours plus arrangés : mais on n'y enseigne rien qui puisse mieux que l'Evangile & l'Office de l'Eglise, donner de la droiture à l'esprit & inspirer l'amour du bien.

Arrêtons-nous d'une façon plus particulière sur l'annonce de l'Evangile, parce qu'il égale votre condition à celle des Chrétiens les mieux instruits, & qu'il n'est publié nulle part dans l'Eglise Catholique sans porter avec lui la preuve de sa divinité.

Après que les Apôtres eurent converti les premiers Fidéles parmi des nations inconnues les unes aux autres, ils laissèrent des hommes choisis pour continuer

après eux la même prédication. Depuis ce tems elle n'a jamais été interrompue, & la parole de vie qui a d'abord formé l'Eglise, continue à la former. Mais quoique toute vérité nécessaire se trouvât & se répétât dans cette prédication générale qui annonce le Christianisme & qui fait des Chrétiens; les premiers Fidéles recueillirent avec soin tout ce qui avoit été écrit par les Evangélistes & par les saints Apôtres. Les Eglises qui avoient reçu, & qui montroient ces écrits, subsistent encore la plûpart. Elles attestèrent aux autres qu'elles avoient reçu telle & telle instruction sur leurs différens besoins. Les Apôtres étant encore en vie, & parcourant les Eglises qui avoient reçu leurs écrits, elles ne pouvoient s'y méprendre. Lire ces Lettres, c'étoit entendre les Apôtres même : aussi toutes les Eglises furent-elles attentives à recueillir tout ce qui étoit sûrement d'eux. & en faisoient publiquement la lecture. Delà est venue la coûtume qui se retrouve par-tout de lire dans l'assemblée des Fidéles une partie des Epîtres & des Evangiles, afin que cette lecture venue des hommes Apostoliques servît à jamais non-seulement d'instruction à tous les Fidéles, mais de régle à la prédication des Pasteurs. De la sorte

La Demonstr. Evangel.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

il ne leur a jamais été permis de s'en éloigner, ni poſſible de le faire impunément.

Quand des Docteurs trop livrés aux vains raiſonnemens de l'eſprit humain, oſèrent dire que Jeſus-Chriſt avoit la reſſemblance de Dieu, mais qu'il n'étoit qu'une excellente Créature, toutes les Egliſes oppoſèrent à ce blaſphême leur créance commune. Leurs députés aſſemblés par les ſoins de l'Empereur Conſtantin, réfutèrent cette vaine philoſophie par deux moyens également ſimples & également ſûrs. L'un étoit la prédication de leurs Egliſes où Jeſus-Chriſt étoit appellé Dieu, honoré, adoré & invoqué comme le Pere. L'autre moyen étoit la lumière des Ecritures Apoſtoliques qui ſe liſoient par-tout. Ils y trouvèrent que l'Apôtre ſaint Thomas avoit appellé Jeſus-Chriſt ſon Seigneur & ſon Dieu. L'Evangéliſte ſaint Jean leur avoit appris que la Sageſſe, le Verbe qui s'eſt fait Homme, & qui avoit fait le monde, étoit avant toutes les choſes créées; que le Verbe étoit en Dieu, & qu'il étoit Dieu. Ainſi de la parole prêchée dans toutes les Egliſes, & de la même parole conſervée dans les Ecrits Apoſtoliques, fut formé le ſimbole que vous récitez tous les Dimanches.

Les Egliſes diſperſées ont toûjours eu de la ſorte une voie infaillible pour connoître une vérité conteſtée : c'étoit de rapprocher ce qui étoit cru & publié à cet égard dans chaque Egliſe. Voilà la Tradition Apoſtolique, & celle-ci acquéroit une force invincible en ſe trouvant d'accord avec les Ecritures Apoſtoliques. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Voyez à préſent la ſimplicité du moyen qui a été pris pour conſerver cette Ecriture qui devoit rendre à jamais notre prédication régulière & invariable.

C'eſt pour opérer ce grand bien ; c'eſt pour rendre cette divine Ecriture familière aux Paſteurs, que les aſſemblées chrétiennes ont toûjours commencé & commencent toûjours par en faire entendre la lecture. La preuve s'en trouve dans toute l'étendue de la Société Catholique. Elle ne vous ouvrira aucune Egliſe diſtinguée où vous ne trouviez une ou pluſieurs tribunes élevées pour y faire à haute voix, vers le public, la publication des Epîtres Apoſtoliques, & d'une partie de l'Évangile. Ce ſont ſur-tout les Egliſes les plus anciennes où l'on a été le plus fidéle à conſerver la tribune d'où ſe doit faire au peuple l'annonce qui étoit inſéparable des aſſemblées des premiers ſiécles.

Cette partie des Fêtes Chrétiennes pa-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

roiſſoit auſſi néceſſaire que la réception même des Sacremens de l'Egliſe, parce que c'eſt dans l'annonce de la parole qu'eſt le germe & l'accroiſſement de la foi. Delà eſt provenue par-tout la ſolemnité de cette annonce.

Ceux d'entre vous qui voyagent l'ont quelquefois vû faire dans la première Egliſe de la ville Epiſcopale ou ailleurs. Je la retracerai aux autres qui ne l'ont point vûe ; & par une ſeule cérémonie, vous jugerez de l'utilité de toutes les autres.

Dignité & utilité de nos cérémonies.

Le Diacre ſe détache du Clergé qui environne l'Autel ; & ayant pris un livre, diſtingué parmi ceux qui ſont de ſervice, il demande au Préſident de l'aſſemblée ſa miſſion ou l'ordre d'annoncer au Peuple la parole de vie. Demande vraiment inſtructive pour vous ! Cérémonie auguſte, qui vous caractériſe en petit la vigilance des Paſteurs ſur le dépôt de la foi ! En permettant au Diacre de faire la publication de la parole Evangelique ; le Paſteur ou l'Officiant lui rappelle l'intention de l'Egliſe & du Corps des Paſteurs dont il devient le député. L'Officiant fait la même choſe que s'il lui diſoit de leur part : L'Egliſe ne confie ſa prédication qu'à un homme ſûr & choiſi. Servez-la

dignement & fidélement. Parlez : & en ouvrant la bouche pour porter aux fidéles & aux infidéles les paroles de l'Alliance, puiſſe votre cœur être plein de l'eſprit de Dieu : Puiſſe votre annonce répandre la joie & animer le goût de la vertu dans tous vos Auditeurs. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Le Diacre ſe met en marche vers la tribune, précédé d'un nombreux cortége. Il porte le livre élevé, & tous les Aſſiſtans s'inclinent profondément ſur ſon paſſage.

Ce livre ne reçoit pas les ſeuls témoignages du reſpect des vivans : il eſt tout couvert des préſens de ceux qui nous ont devancés. De riches bienfaiteurs l'ont orné de lames d'or. Des Reines ont détaché de leur tête les rubis & les diamans dont nous les voyons briller. Cette marche eſt annoncée en dehors par la muſique de la tour. La muſique guerrière s'y joint dans les grandes cérémonies. C'eſt ainſi qu'on annonce les Traités de paix : & le peuple Fidéle ſait que ce qu'on lui apporte eſt l'*heureuſe nouvelle*.

Au moment où le Diacre fait l'ouverture du livre, toute l'Aſſemblée ſe tient debout, & lui prête un religieux ſilence.

Quand la publication eſt faite, ſoit que le Diacre doive expliquer l'Evangile,

LA DEMONSTR. EVANGEL.

foit qu'il le laiſſe expliquer à un autre, alors le Préſident de l'Aſſemblée, tout le Clergé, & quelques Laïcs repréſentant le corps du peuple, baiſent le livre tour-à-tour. Ils applaudiſſent à ce qui vient d'être lû, en diſant : " J'y crois de „ cœur, & je le confeſſe de bouche.

Intention de nos cérémonies.

A quoi ce cérémonial & ces reſpects ſe rapportent-ils? S'il étoit accordé à chaque Fidéle d'exprimer dans la prière publique les divers mouvemens de ſon cœur, & de faire entendre ſes penſées par autant de paroles, nos Aſſemblées dégénéreroient en une horrible confuſion. L'Egliſe s'y prend avec plus de prudence. Loin d'étouffer les ſentimens de la piété, elle les excite tant qu'elle peut. Elle ſouhaite même qu'ils ſe produiſent au-dehors. Mais elle le fait avec ordre & avec dignité.

Elle parle peu elle-même, & nous fait entendre beaucoup plus de choſes qu'elle n'en dit chaque jour. Elle nous fait concevoir & méditer un grand nombre de vérités par les différentes parties de ſon extérieur, où tout a un ſens clair, & un rapport nèt à ſa foi.

De même elle ſe contente de la part des Fidéles d'un ſimple ſigne de leur confeſſion, & d'un geſte expreſſif. Qui eſt-ce

qui n'entend pas ce que les Fidéles déclarent par le baiſer de Paix qui précéde la Communion? Qui eſt-ce qui n'entend pas l'aveu de leur confiance au ſacrifice unique du Sauveur, quand ils s'abaiſſent devant une Croix? Ont-ils une autre intention quand ils expriment la penſée de la Croix, par le mouvement de la main qui la figure? On parle à tout propos, même en ſe taiſant: & comme on ſalue de la bouche, on ſalue du chapeau : on ſalue de la main. LA DEMONSTR. EVANGEL.

On ne blâma jamais les Hébreux d'avoir orné de lames d'or l'Arche d'alliance. Les accuſa-t'on jamais de ſuperſtition pour avoir été dans l'uſage, en quelque pays qu'ils fuſſent, de ſe tourner en priant vers le lieu où étoit l'Arche? Ce geſte les rappelloit à leurs obligations, en les occupant de l'Arche & du Livre de la loi qu'elle contenoit. Nos cérémonies de même ne donnent pas la ſainteté : mais elles ſont tour-à-tour l'avis & l'expreſſion des ſentimens qui nous ſanctifient. La vénération des Catholiques ne va ni à l'or, ni aux pierreries qui couvrent la Croix ou le livre des Evangiles. Ils ſavent très-bien que ce qui eſt contenu dans ce livre eſt plus précieux que toutes les richeſſes de la terre.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Ainſi dès avant que vos Paſteurs vous aient fait aucune inſtruction, l'extérieur de l'Egliſe Catholique vous a déja appris très-uniformément les principales vérités. Ce que les livres diſent, le cérémonial le redit en cent façons, & plus le tout ſe répéte, plus le ſens en eſt arrêté. Il n'y peut être touché par qui que ce ſoit, qu'on n'entende le cri de la foi qui oppoſe l'ancienne prédication à la nouveauté.

Mais ce cérémonial ſi bien entendu, ne vous donne pas ſeulement d'utiles leçons : il vous offre par-tout preuve ſur preuve de la vérité de votre créance. Ces livres des Epîtres, des Actes des Apôtres, & des Evangiles, ont été en tout tems très-proprement écrits, & conſervés avec ſoin dans les anciennes bibliothéques, ou dans le tréſor des grandes Egliſes. L'Ecriture s'en trouve ſouvent d'un caractère plus ancien que l'Egliſe même où on les mèt en œuvre. Cependant en quelque pays qu'on trouve cette Ecriture, en quelque langue qu'elle ait été miſe, c'eſt toûjours exactement le même livre. Il ſe retrouve juſques dans ces Sociétés qui ſe ſont très-anciennement détachées de l'Egliſe univerſelle pour ſe gouverner à leur mode, & qui ont oſé

renoncer à la forme d'union dont leurs Peres confeſſoient la néceſſité, à cette union par laquelle les diſciples de Jeſus-Chriſt avoient fait de tous les Paſteurs un ſeul corps de Paſteurs, & de tous les troupeaux un ſeul & même troupeau. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Ce troupeau avec ſes Paſteurs ſe perpétue juſqu'à la conſommation des ſiécles. Vous êtes ſûrs d'être de cet ancien troupeau. Vous en avez la preuve dans la ſucceſſion & dans l'unité de vos Paſteurs qui n'ont ceſſé de venir à vous avec la même Ecriture, avec les mêmes Sacremens, les mêmes inſtrumens, les mêmes ſimboles, & les mêmes pratiques. Votre Paſteur vous prête ſon Miniſtère; & ce ſont réellement les Apôtres dont vous entendez la prédication. Mais leur parole eſt-elle la parole de Jeſus-Chriſt & de Dieu même? Il me reſte donc à vous montrer que qui écoute les Apôtres & Jeſus-Chriſt écoute le Pere qui a envoyé Jeſus-Chriſt & les Apôtres. La preuve en eſt devant vous.

La miſſion de Jeſus-Chriſt eſt divine, & la preuve en eſt ſenſible dans l'Egliſe Catholique.

Trois ſiécles de perſécution ſervirent à rendre le témoignage le plus unanime & le plus extraordinaire aux merveilles de Jeſus-Chriſt, & aux œuvres de ſes Apôtres, puis de leurs ſucceſſeurs. Dieu rendoit témoignage à ſon Fils par des

LA DEMONSTR. EVANGEL.

miracles que toute la terre a vûs, & par des évènemens auſſi notoirement prédits que fidélement exécutés. Les hommes ont enſuite atteſté le tout, juſqu'à la perte de leur liberté, de leur patrie, & de leur vie. Mais le tems a-t'il rendu pour vous ce témoignage incertain? & votre religion qui eſt fondée ſur ce témoignage de Dieu ſeroit-elle devenu incertaine?

Non, aſſurément, ni le témoignage que Dieu a rendu à ſes Envoyés, ni les témoignages que les premiers ſiécles ont rendus à l'Evangile, ne ſont perdus pour vous: ces témoignages ſubſiſtent: ils ſont ſous vos yeux, & l'Egliſe Catholique vous les conſerve.

Si vous aviez vêcu dans les premiers tems du Chriſtianiſme, vous auriez pû ſans doute être témoins par vous-même, ou inſtruits par le rapport des autres, de pluſieurs faits capables de vous convertir, ou de vous affermir. Mais la contrainte des tems, & la vie cachée des Chrétiens, auroit dérobé la plûpart des évènemens à votre connoiſſance. Vous auriez peut-être évité d'en être inſtruits, pour ne pas courir le riſque de devenir Chrétiens. Au lieu qu'aujourd'hui la confeſſion, & la mort courageuſe de tous ces témoins ſe trouvent expoſés ſous les

yeux du genre humain. C'eſt un corps de témoignages qui ſe trouvent par-tout, & qui ne peuvent ni ſe détruire, ni s'obſcurcir. On fit alors pour vous conſerver l'Evangile & ſes preuves, ce qui n'a été fait pour conſerver aucune hiſtoire, ni pour faire durer le ſouvenir d'aucun homme quelque célèbre qu'il fût.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Les Fidéles qui virent mourir ſous le glaive les ſaints Apôtres, puis leurs Diſciples, & des Martirs de toute condition, de tout âge, & de tout pays; recueillirent avec reſpect leur ſang, & les débris de leur corps: puis ſur le lieu même où ils les avoient enterrés, ils poſoient la table du Seigneur. Ils y célébroient au moins une fois dans l'année les ſaints miſtères; & s'y aſſembloient quelquefois dans le ſilence de la nuit pour annoncer la mort du Seigneur, & celle des témoins de la vérité. Ils glorifioient Dieu de la force qu'il donnoit à la parole de l'Evangile, & ils atteſtoient par cette ſolemnité à tout l'avenir la conſtance & la conviction des Témoins.

Les Mémoires des Martirs ſont la preuve ſubſiſtante de la divinité de la religion.

Les Fidéles n'érigeoient point d'autels aux Martirs. Vous le ſavez très-bien. Mais le tombeau d'un Confeſſeur du Chriſt leur paroiſſoit l'autel qui lui dût

LA DEMONSTR. EVANGEL.

être le plus agréable, comme il étoit auſſi le plus propre à animer leur foi. Ils continuèrent à s'y aſſembler d'année en année au jour de leur ſéparation. Quand ils en avoient la liberté ils bâtiſſoient à cette intention une Chapelle ou une ſalle d'aſſemblée, ſur le tombeau même, ou ailleurs s'ils ne pouvoient faire autrement. Un mouchoir teint du ſang des Martirs, un os furtivement ſouſtrait à la vigilance des perſécuteurs, devenoit un mémorial conſolant pour les Fidéles. Quelquefois dans les rues ſouterraines où ils avoient, comme le petit peuple, la liberté d'enterrer leurs morts, ils élargiſſoient en manière de ſalle les caveaux de leurs Martirs. Tous ces lieux & les fêtes qu'on y célébroit, prirent par-tout le nom célèbre de *Mémoire des Martirs*.

L'Evêque indiquoit chaque fête du Sauveur au tombeau d'un tel, ou d'une telle Martire. Les Fidéles y paſſoient une partie de la nuit en prières, pour s'entr'édifier par de grands exemples, ou s'y cachoient pour ſe dérober à la perſécution. Ces Mémoires & ces Veilles ſe multiplièrent comme les violences des perſécuteurs: elles ſervirent à faire connoître la vérité en tous lieux, & dans tous les ſiécles.

Nous ne connoiſſons pas à beaucoup près tous les noms de ces illuſtres Confeſſeurs, parce que les perſécuteurs prenoient quelquefois la précaution de ſupprimer les Actes juridiques de leur mort, & empêchoient qu'on ne les communiquât aux Chrétiens qui les liſoient dans leurs Aſſemblées. Mais comme le ſang des Martirs a coulé par-tout, il eſt devenu par-tout une ſemence de nouveaux Chrétiens. Le Chriſtianiſme s'eſt ainſi étendu & perpétué par-tout avec ſes preuves. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Les Fidéles de la grande ville d'Antioche s'aſſembloient au tombeau de leur Paſteur Ignace; ceux de Smyrne ſur les cendres du vénérable Polycarpe qui avoit ſouvent entendu raconter les œuvres du Seigneur de la bouche de S. Jean & des autres Diſciples. On s'aſſembloit dans les dehors de Rome ſur les tombeaux de Pierre & Paul, de Clément, de Sixte, de Laurent, & d'une infinité d'autres de tout âge & de tout état. La ville la plus illuſtre a eû les témoignages les plus nombreux.

Rien de ſi célèbre que les mémoires de Cyprien à Carthage, de Gervais & de Protais à Milan, de Potin, de Blandine, d'Irenée, & de tant d'autres à Vienne &

LA DEMONSTR. EVANGEL.

à Lyon : par-tout nous continuons à nous assembler auprès des fondateurs de nos Eglises. Il n'y a rien sur la terre ni de si universel que ces Mémoires, ni de si singulièrement illustré que ce Témoignage : & tout ce qui se fait dans l'Eglise Catholique en est la suite : c'en est la parfaite perpétuité.

Tout l'extérieur fait preuve du Martire, comme le Martire fait preuve des œuvres de l'Esprit saint.

L'autel en bien des lieux a la forme d'un tombeau. Par-tout où l'on copie fidélement la simple antiquité, le corps de cet autel est couvert d'un rideau par devant, ou d'un ornement auquel on conserve toûjours la forme d'un rideau. On l'ouvroit au jour de la fête pour mettre à découvert l'urne du saint Martir qui étoit placée sous l'autel, & qu'on y retrouve encore.

Cette coûtume si propre à encourager les Fidéles à la constance dans les approches de la persécution, & à soutenir la piété dans tous les siécles, a introduit une autre pratique ; savoir, de ne plus ériger d'autels sans y placer les restes d'un saint Martir, ou de quelque personnage distingué par une éminente vertu. Lorsque l'autel étoit posé & servoit aux assemblées du peuple fidéle, les corps de ceux qu'on honoroit comme les vases de l'Esprit saint, n'étoient plus rangés sous l'autel,

l'autel, parce qu'il étoit occupé. On les plaçoit dans les environs & à côté, ou dans le fond de l'abside qui terminoit le bâtiment. Ils venoient, quoique morts, publier leur confiance en celui qui les ressuscitera. C'est ainsi que l'humble Geneviève est placée derrière l'autel. C'est la situation du Prélat qui a baptisé Clovis & les François. La plûpart des Fondateurs de toutes les Eglises se retrouvent de même auprès de la table où ils ont rompu le pain de vie. La plûpart des noms distingués dans chaque diocèse couronnent l'autel, & attirent tous les yeux dans le fond des anciennes Cathédrales.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Autour de ces autels & de ces tombeaux se voient encore les lampes & les cierges qui éclairoient les veilles des premiers Chrétiens. Quand vous entrez dans nos Cours de Justice, vous trouvez des habits, des procédés, des manières de saluer, des tours de langage qui vous rappellent aux tems éloignés où ces établissemens ont été faits. De même quand nous entrons dans les Eglises Cathédrales de Paris, de Lyon, de Milan, de Rome, & généralement dans nos Eglises, il semble, eu égard à nos mœurs, que nous passions dans un nouveau monde. Nous

Origine des lampes & des cierges dans les Eglises Catholiques.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

voyons en effet les habits, & nous entendons le langage de ceux dont les cendres reposent sous l'autel. Les formules de leurs prières, les instrumens de leur liturgie, les restes & les marques de leur supplice, conjointement avec l'œuvre publique où ils furent d'abord montrés aux fidéles, & placés à demeure pour les édifier à jamais, tout est venu jusqu'à nous de compagnie. Rien n'a été desuni : & la vérité qu'ils attestoient si hautement, vous sentez qu'ils l'attestent dans les derniers jours comme dans les premiers tems.

Continuez à suivre avec une légère attention le caractère de la plûpart de vos cérémonies : vous continuerez à y appercevoir que l'Eglise est née en quelque sorte, ou a pris ses premiers accroissemens dans les cimetières des Martirs, & que tout ce qui frappe vos sens est un monument de la vérité.

C'est en fréquentant les Mémoires des Témoins que l'extérieur de l'Eglise s'est arrangé. C'est là qu'elle trouvoit ses richesses en s'y unissant au Chef des fidéles morts, & des fidéles vivans. Elle y fortifioit la foi de ses enfans par de grands modéles pour les rendre invincibles. Elle leur offroit les marques de leur confes-

sion, & le puissant secours de la communion des Saints dont la mort n'a pû éteindre la charité, ni discontinuer les prières. LA DEMONSTR. EVANGEL.

L'Eglise a transmis à la postérité avec leurs cendres & avec leurs fêtes, le témoignage qu'ils ont rendu par l'effusion de leur sang, aux évènemens qu'ils avoient vûs. Le témoignage que l'Esprit saint a rendu à Jesus-Christ, a donc été perpétué à jamais par le témoignage des hommes, & ce témoignage si courageux & si universel a été conservé par tout l'extérieur de l'Eglise.

Les hommes les plus fameux dans l'histoire & dans la conduite des affaires temporelles, sont pour vous comme s'ils n'avoient jamais été. Que je vous parle des pensées de Platon & de Confutius, ou des victoires d'Annibal & de Tamerlan, vous ne connoissez point ces gens-là, & c'est pour vous une très-petite perte. Mais vous vous réjouissez à la naissance du saint Précurseur : vous quittez votre travail pour venir chanter les victoires du Diacre Estienne, des saints Apôtres, & de ceux qui ont confessé dans les tourmens les merveilles de la Prédication Apostolique. C'est à quoi se réduit le savoir des Campagnes, & c'est dans la vé-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

rité le seul qui vous soit nécessaire, puisqu'il fait la sûreté de votre etat.

Plus vous étendez vos voyages dans les pays Catholiques, plus vous trouvez de monumens de la première Predication, & de la constance des Témoins. Ceux qui ne voyagent pas les retrouvent suffisamment dans les cérémonies de l'Eglise, qui sont les mêmes à la campagne que dans les villes.

Comme l'Eglise ancienne célébroit la plûpart de ses fêtes au tombeau de quelque Martir, les Paroisses s'y transportoient processionnellement sur l'indication que l'Evêque leur en avoit donnée.

Les Processions.

Cette inclination de l'Assemblée à telle, ou à telle Mémoire, a fixé les noms des bâtimens, qui portèrent ainsi le nom d'un Saint, quoiqu'on n'y adore que Dieu, & cette marche des Paroisses convoquées se retrouve dans la Procession qui précéde encore la célébration de l'Eucharistie.

Les Etendarts.

Le besoin de distinguer les troupeaux dans ces lieux qui avec le tems devinrent d'un grand abord, introduisit les étendarts qui marchent encore à votre tête.

Les Kyrielles.

Le récit & le chant des Kyrielles étoit un exercice aisé dans la longueur de la route vers des cimetières, toûjours placés hors des villes. L'usage qui en est

venu d'Orient a retenu parmi nous les premiers mots de la formule Gréque, qui eſt, vous le ſavez, l'invocation réitérée du ſecours Divin & la demande des prières des hommes de Dieu. LA DEMONSTR. EVANGEL.

L'Egliſe n'ignore pas l'avantage que les Fidèles tirent de l'intelligence de ſes prières. Elle vous les fait entendre comme l'Evangile, en vous les expliquant par des traductions imprimées & par la bouche de ſes Paſteurs, à qui elle recommande cet important devoir dans ſes Conciles. Elle vous exhorte à croître tous en ſcience, & elle vous y aide : mais elle ne ſe détermine pas à changer ſon langage, ni ſes coûtumes à la première clameur de quelque critique, non pas même à la première apparence d'un bien qui pourroit réſulter de ſon changement. Ce bien ſeroit d'éclairer plus aiſément les Fidèles : mais elle y ſupplée. C'eſt la fonction perpétuelle de ſes Paſteurs : & l'avantage de parler le langage vulgaire, feroit tomber un autre bien dont elle ne veut pas vous priver.

Votre très-grand bien eſt que vous ſoyez ſûrs de la ſainteté & de l'Apoſtolicité de votre Egliſe. Le très-grand bien que l'Egliſe ſe propoſe, eſt de vous convaincre que votre foi n'eſt point ſortie

LA DEMONSTR. EVANGEL.

de la tête de quelque nouveau venu, mais que vous avez part à l'Alliance promise & apportée sur la terre. Or c'est le bien, c'est l'assurance que l'Eglise Catholique vous procure par la stabilité & par l'uniformité de ses usages.

En vous transmettant de cette sorte le langage des premiers Chrétiens, leurs habits, leurs monumens, leurs fêtes, leurs prières, & leurs pratiques, elle vous a conservé toute l'antiquité, tout le dépôt, la créance & les témoignages.

Ce n'étoit pas assez que les preuves de la foi Catholique fussent dans des livres où les savans les peuvent trouver. Il falloit des preuves populaires. Vous venez de les voir. L'Eglise vous les a conservées dans tout son extérieur : & elles ne convainquent pas seulement les petits ; elles éclairent les savans même. Tel est le fruit inestimable de la persévérance de l'Eglise Catholique dans tous ses usages. Ses pratiques sont toûjours les mêmes. Quand elle s'est relachée de la rigueur ou de l'uniformité de certains réglemens, ç'a été pour un besoin pressant : ç'a été par une indulgence prudente. Mais ses dogmes, ses instructions, son esprit sont invariables. Si l'extérieur de l'Eglise Catholique ne change pas,

vous comprenez que la foi qui eſt exprimée par tout cet extérieur, & qui eſt publiquement profeſſée chez tant de peuples, change encore moins. Vous avez donc le bonheur d'être dans l'unité des Egliſes, d'avoir la ſucceſſion des Paſteurs Apoſtoliques, & par eux de tenir à Dieu qui les a chargés de ſon Alliance avec les hommes. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Ces avantages reconnoiſſables dans toute l'Egliſe Catholique, & dans cette petite Paroiſſe comme dans les plus grandes, ſont pour vous le plus précieux de tous les biens, & le plus grand ſujèt d'une vive reconnoiſſance. Ce n'eſt pas, il eſt vrai, cet extérieur qui vous ſauve : mais il vous atteſte la certitude des moyens de faire votre ſalut.

Le Paſteur qui a été envoyé pour vous ſervir à cette fin, ne baptiſe, ni ne remèt les péchés en ſon nom. Les Martirs qui repoſent ſous l'autel, ne ſont point morts pour vous. Jeſus-Chriſt ſeul eſt votre Sauveur : & ſi vous mourez ſans tenir à lui par l'amour, les avantages extérieurs, que vous avez dans l'Egliſe Catholique, ſeront perdus pour vous. Mais ces liens qui vous uniſſent ſenſiblement aux Fidéles de tous les ſiécles, ſont par eux-mêmes d'un grand mérite.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Ils ſont les marques de la vraie Egliſe.

Les autres Sociétés qui ont rompu ces liens, ont perdu le droit de ſe faire écouter. Il y auroit une extrême imprudence à écouter des Paſteurs qui n'ont reçu pour vous aucune commiſſion, & c'eſt une conduite pleine de bon ſens de recevoir ceux qui viennent à vous avec les preuves toûjours ſubſiſtantes d'une miſſion qui ne devoit jamais être révoquée.

Vous plaindrez-vous à préſent, MES FRERES, d'avoir été délaiſſés à l'écart, & de n'avoir ni connoiſſance, ni certitude de rien. Vous ſavez vraiment, ou vous pouvez ſans efforts ſavoir tout le néceſſaire. Il s'offre à vous de toute part avant même que j'aie ouvert la bouche pour acquitter mon Miniſtère. Avec la vérité vous trouvez la certitude dans tout ce qui vous environne, & cette certitude y eſt plus éclatante que dans les établiſſemens humains, & dans les alliances temporelles.

Pour paſſer une grande partie de vos jours dans la ſolitude, vous n'en êtes ni plus mépriſables, ni réellement plus mépriſés. Peu vous importe au reſte l'eſtime des hommes. Vous êtes chers à Dieu: que vous faut-il de plus? Vous êtes ſûrs de n'être ni deſtitués du droit de bour-

geoisie dans la cité céleſte, ni étrangers à l'Alliance? Mais vous êtes les concitoyens des Saints, & les enfans de la maiſon de Dieu. Vous êtes fûrs de faire partie de l'édifice bâti, non ſur les fondemens chancellans de l'eſprit particulier; mais ſur le fondement des Prophétes & des Apôtres, parce que vous ne faites qu'un corps avec leurs ſucceſſeurs. Vous êtes fûrs conſéquemment d'être appuyés ſur la maîtreſſe pierre de l'angle qui eſt Jeſus-Christ.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

CONCLUSION DU TRAITÉ DE L'HOMME.

ON voit par ce discours, comme par tout ce qui a précédé, qu'à l'égard du salut & des moyens d'y parvenir, Dieu n'a rien laissé à la détermination de l'esprit particulier. Dans cette société qu'il daigne faire avec nous, & dans laquelle tous sont invités d'entrer, il a voulu que la certitude du gouvernement, & des biens offerts à la foi, comme la certitude de l'ordre établi dans toute autre société, fût fondée sur des preuves sensibles, subsistantes, & proportionnées à la capacité de tous. Il ne s'en est point remis à la supériorité du savoir de l'homme. Les talens peuvent servir à l'annonce du salut, & à la propagation de la foi; mais ils n'en feront point l'examen.

Soit en matière de science, soit en matière de fait, notre savoir n'est utile que quand il est en régle, & la régle est universellement connue. *Nous prenons dans nos raisonnemens ce que Dieu a mis sous le*

gouvernement de la raiſon, & à notre portée: mais ce qui dépend de la volonté d'autrui, ce qui dépend de la volonté des Légiſlateurs, & ſur-tout du ſuprême Légiſlateur, nous l'apprendrons par des Témoins, par des Envoyés, par un Miniſtère chargé de nous en inſtruire. LA DEMONSTR. EVANGEL.

„Qui des hommes, en effet, peut ſa- *I. Cor. 2. 11.*
„voir ce qui eſt dans l'homme, ſi ce „n'eſt l'eſprit de l'homme qui eſt en lui; ou celui à qui il confiera ſa penſée? " Nul „ne connoît de même ce qui eſt en Dieu, „ſi ce n'eſt l'eſprit de Dieu; „ ou celui à qui Dieu révélera ſes intentions.

Autant ce principe eſt ſimple & conforme au ſens commun, autant l'application en eſt ſimple & intelligible à tous dans la cauſe préſente. Les monumens des différens préparatifs de l'Evangile couvrent la terre; & toute la Société eſt régulièrement inſtruite, ou du moins avertie de la commiſſion du Miniſtère qui nous annonce la bonne Nouvelle: nous n'avons plus à délibérer ſur le procédé qui nous convient. La part que la raiſon humaine peut & doit prendre à l'Alliance qu'on nous apporte eſt de voir les preuves éclatantes qui environnent le Miniſtère, & d'entrer dans l'Alliance, non de la ſoumettre à ſon jugement.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Ici ce n'eſt plus comme en Géométrie, comme dans les Méchaniques, & dans les beaux Arts : il n'eſt plus queſtion d'examiner, de décider, de réformer : nous n'avons plus de tribunal.

Tous tant que nous ſommes, nous avons éprouvé les ténèbres de notre raiſon & les bornes qui lui ſont preſcrites. C'eſt ſon bonheur d'avoir un ſupplément à ſa foibleſſe, & de trouver une régle ſûre pour s'inſtruire, ſur-tout de ce qui dépend, non de ſa volonté, mais d'une déciſion étrangère. C'eſt donc ſon très-grand bonheur d'avoir à ſuivre la même régle pour apprendre les dogmes révélés ; bien loin d'en vouloir faire le diſcernement par elle-même, & de s'en arroger la vérification. L'Apoſtolat ne prévient la raiſon en lui annonçant tous les jours les intentions de Dieu dans la forme uſuelle de toutes les légiſlations, que pour lui épargner des efforts ſuperflus, & de nouveaux égaremens.

S'il eſt donc ſorti de la bouche & du cœur de l'homme, des paroles dépourvûes de ſens, ce ſont celles-ci. (a) " Tout „ dogme qui n'a pas été homologué, „ pour ainſi dire, vérifié & enregiſtré au „ Parlement ſuprême de la raiſon & de

(a) *Bayle, Comment. Philoſoph.*

„la lumière naturelle, ne peut qu'être „d'une autorité chancellante & fragile „comme le verre. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Cette maxime est commune aux Réformateurs & aux Incrédules. Ils se donnent tous, & leurs disciples comme eux, pour autant de Juges souverains. Ils ont tous un tribunal sans appel : tous y montent tour-à-tour pour délibérer en régle, si, la raison ouïe, ils toléreront ou supprimeront l'Apostolat de J. C. ; s'ils feront ou ne feront pas l'homologation de l'Evangile.

Quand nous marchons à la lumière des témoignages de la foi, & que nous conformons nos sentimens à la parole de vie qui nous est régulièrement annoncée ; nous honorons Dieu par une confiance éclairée : rien de plus sensé que de nous abandonner à sa conduite & à son plan, qui est de nous exercer par la foi, dans l'attente de la pleine manifestation. Mais quand on nous voit sortir de notre petitesse, & procéder à la révision de la Foi Chrétienne, ou à la suppression du Ministère Catholique, nous montrons plus de suffisance & de ridicule que des avortons de Juges qui feroient un code de loix à leur gré, & casseroient l'ancienne Magistrature.

Si nous pouvons nous avilir encore

LA DEMONSTR. EVANGEL.

plus, c'eſt de quitter les lumières des témoignages qui nous éclairent de toute part, pour ſuivre les bluettes de Pope, de Bayle, & de Montagne. Ces difficultueux diſcoureurs avouent qu'ils ne ſavent eux-mêmes où ils nous mènent : & nous les prenons pour guides. Non, ce ne ſont pas des guides que nous cherchons : nous fuyons la lumière : nous nous plaiſons dans la liberté des voies détournées, & nous nous croyons autoriſés en nous rencontrant dans la même route avec des gens d'eſprit. Mais que vient faire là leur eſprit? il eſt hors de ſa ſphère. Ont-ils droit de parler ſur ce qu'ils ne ſavent pas? L'Incarnation devient-elle impoſſible, parce qu'ils n'y peuvent atteindre? Et le Soleil eſt-il éteint, parce qu'ils ne peuvent comprendre ni la ſtructure de cet aſtre, ni la marche de la lumière? Leurs ténèbres nous rendront-elles clair-voyans? Et quand nous ſommes déconcertés par leurs doutes juſqu'à ne plus ſavoir où nous en ſommes, n'eſt-ce pas en nous le comble de l'imprudence de nous laiſſer dire : avancez hardiment, vous n'avez rien à craindre.

Hors de l'Egliſe, & dans l'Egliſe même, nous nous appauvriſſons à meſure que nous mettons notre confiance dans les penſées d'un bel eſprit, que nous épou-

fons les vûes de l'homme qui en impose par quelque brillant, ou par des sistêmes hardis. Nul n'est estimable ou digne d'être écouté en fait de traité public & de dogmes révélés, qu'autant qu'il s'abstient de prendre sa lumière en lui-même. Prenons-la donc avec lui dans les archives de la foi, dans la prédication des Pasteurs, & de tout le culte extérieur; prédication aussi persévérante que les chaires Episcopales, aussi intelligible que les pratiques, & aussi-bien justifiée que la succession des Ministres; prédication aussi unique que ce Corps d'Eglises qui n'ont cessé d'être unies pour l'entendre. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Jesus-Christ n'a jamais rien tant inculqué que le concert de ses disciples, & que la stabilité de l'unité. Toutes ses exhortations & tous ses établissemens nous ramènent là, parce que c'est dans l'unité qu'il a mis nos supports & notre sûreté. Les saints Apôtres ses confidens & ses interprétes n'ont rien tant condamné que les vûes personnelles, que les interprétations de l'esprit particulier. * Ils ont attaqué & poursuivi cet esprit comme le principe des erreurs * & des séparations. * Ils l'ont trouvé dangereux dans ceux même qui en recevant & prêchant l'Evangile, l'altéroient par le mêlange d'une vaine philosophie.

* *II. Pet.* 1. 26.
* *Coloss.* 2. 8.
* *Jud.* 19.

LA DEMONSTR. EVANGEL.

Cet esprit dès le commencement * de l'Eglise introduisoit des partialités parmi les Fidéles, & flattoit quelques Ministres de la parole par la satisfaction de voir applaudir à leur méthode, & à leurs pensées. S. Paul travailla promptement à étouffer ces premières semences de division. " Il y a parmi vous des jalousies & des „ disputes, dit-il aux Fidéles de Corinthe: „ L'un dit: Je suis à Paul. L'autre: Je suis à „ Apollo. Mais qui est Paul pour vous au„ toriser à dire, je suis à lui? Qui est Apollo, „ pour dire je m'attache à ses sentimens?

* I. Cor. 3.

L'Apôtre choisit ainsi les noms les plus respectés dans cette Eglise, pour ne point nommer ceux qui étoient devenu l'objet d'une affection peu prudente: par-là il acquiert & adoucit le droit de réprouver toutes ces préventions humaines pour les personnes, pour les méthodes, pour les opinions. Nul esprit particulier ne fera le bonheur des Chrétiens. Il n'y a qu'un langage & qu'une conduite profitables; c'est d'être à celui qui nous a acquis, & de tenir à lui, non par tel ou par tel, mais par la commune prédication du Ministère qu'il adresse à tous, qui a tout reçu, & qui nous livre tout.

I. Cor. 4. 6.

Bien loin donc de nous partialiser pour quelque homme que ce soit, nous n'attacherons

tacherons pas notre ſalut à l'un des moyens choiſis de Dieu même, par excluſion aux autres. C'eſt la totalité de ces moyens qui fait notre tréſor. Ce n'eſt point Paul, ni même tous les Ecrivains ſacrés mis enſemble qui ſont notre unique régle, puiſque la prédication du Miniſtère qui a devancé ces ſaints Ecrits, n'a pas diſcontinué. Ce n'eſt point proprement la doctrine d'Apollo, ni la doctrine des Peres qui nous ſuffit. Ce n'eſt point Céphas ni ſes ſucceſſeurs qui opèrent en nous la juſtice. Ils ſont tous, ſelon les différens dégrés de leurs départemens, les architectes de cet unique édifice que Dieu chérit. Tous leurs écrits, tous leurs travaux, tous leurs miniſtères exercés & tranſmis, toutes les graces perſonnelles ſont enſemble devenu nos biens communs. LA DEMONSTR. EVANGEL.

Ce qui aſſure notre état, c'eſt comme dans les Sociétés Civiles, le concours très-public & très-indiſſoluble de tous ces moyens qui s'entr'aident à jamais, & ſe juſtifient mutuellement aux yeux de tout l'univers : nous les trouvons tout d'un coup & uniquement dans l'Egliſe Catholique, dans la Communion des Saints, dans l'unité.

C'eſt cette immortelle Communion des Saints rendu ſenſible pour nous fixer,

LA DEMONSTR. EVANGEL.

toûjours visible par les liens des Eglises, & anéantie pour ceux qui les rompent; c'est cette unité qui embrasse & nous montre tous nos avantages, en nous donnant en propre la prédication Apostolique qu'elle immortalise par l'Ordination; les Ecritures qu'elle a garanties depuis le premier siécle par une publication journalière; les Témoignages des Eglises qu'elle conjoint malgré leur dispersion; la Primauté par laquelle dans toute la durée des âges elle montre le corps de l'Eglise & en unit les membres. C'est en un mot l'unité qui nous mèt en mains l'Alliance avec les preuves qui la notifient & avec tous les profits qui en découlent: il ne s'en perd aucun, parce que l'unité les recueille tous.

Les leçons d'Apollo n'ont pas été pour la seule Eglise de Corinthe, ni celles de Cyprien pour la seule Eglise de Carthage, ni celles de Bossuèt pour la seule Eglise de Meaux. C'est pour l'unité que font les Prédicateurs de Jesus-Christ & le Chef de la prédication. L'unité a tout discerné, tout acquis, & tout perpétué. C'est donc par cette unité que tout nous appartient en commun: *Omnia vestra sunt, sive Paulus, sive Apollo, sive Cephas.*

Hors de cette unité tout nous échappe,

ou ce qui nous demeure eſt ſans profit. LA DE-

Hors de la communion des Saints le Chriſtianiſme n'eſt plus que la religion de celui-ci ou de celui-là. C'eſt une apparence de ſageſſe : c'eſt une préſomption ſans réalité : c'eſt l'introduction d'une voie nouvelle : c'eſt la condamnation de celle que Dieu avoit choiſie pour toûjours. MONSTR. EVANGEL.

Dans l'unité au contraire nous ne nous attachons avec chaleur à aucun homme, ni même à aucune école, parce que nous avons beaucoup mieux. Tout eſt à nous : nous avons l'Egliſe entière pour notre école, & pour Maître celui qui a établi l'immortelle tranſmiſſion de ſes volontés une fois notifiées à un collége de Miniſtres. Nul établiſſement plus ſimple, plus ſûr, & plus humain. Ce collége s'eſt accru comme les beſoins de l'Egliſe : il ſubſiſte, & par lui l'Egliſe eſt toûjours une. I. Cor. 3. 12.

Dans cet unique Temple du Seigneur, avec des imperfections paſſagères & prédites, ſe trouvera à jamais la parole de vie, la ſainteté, & l'immobilité également prédites.

C'eſt donc là que la piété fait un profit
„ durable du monde & de la vie ; des
„ ſcandales & des épreuves ; des maladies
„ & de la mort : c'eſt là que la piété ap-
„ prend à uſer de ce qui paſſe, & à s'ap-

LA DEMONSTR. EVANGEL.

„ proprier le salut à venir : *Sive mundus, sive vita, sive mors, sive præsentia, sive futura, omnia vestra sunt.*

Vous tous qui sentez vivement l'extrême insuffisance des noms les plus célèbres, vous ne comprenez pas moins la solidité des avantages de l'unité : pauvres par-tout ailleurs, ici vous devenez héritiers de tout. L'unité vous fait part & des lumières précédentes, & des services actuels, & des profits de tous les pouvoirs spirituels. Par votre tendre attachement à l'unité du Ministère & du dépôt, vous acquérez tout ce que l'Eglise possède." Vous ne mettez plus votre gloi-

[a] *Ibid.*

„ re dans les hommes. *„ Par leurs raisonnemens ils ne sont devenus ni les confidens du Très-haut, ni les dispensateurs des vrais biens. Ni eux, ni vous à l'égard du salut, vous ne découvrez en vous-même que le besoin d'être aidés : mais dans cette unité, source de toute vérité & de toute certitude, " Tout est „ vraiment à vous, comme vous y êtes „ vous-même à Jesus-Christ, & Jesus-„ Christ à Dieu. *Omnia enim vestra sunt : vos autem Christi, Christus autem Dei.*

FIN.

TABLE
DES MATIÈRES.

SUITE DE LA DEMONSTRATION EVANGELIQUE.
CHAPITRE I. *Examen de l'Alliance Chrétienne par la preuve commune de tous les traités*, pag. 1
CHAP. II. *Les Témoignages rendus au Miniſtère Evangelique*, 19
I. *Le Témoignage de l'Eſprit*, 22
II. *Le Témoignage du Baptême*, 92
III. *Le Témoignage du Sang*, 106
OBJECTION, 112
CHAP. III. *La perpétuité des Témoignages rendus au Miniſtère Evangelique*, 118
I. *La publicité du Miniſtère Catholique, & de l'Egliſe Catholique*, 128

II. *L'unité du Miniſtère Catholique, & de l'Egliſe Catholique*, 238
De la Tolérance Chrétienne, 316
CHAP. IV. *La Démonſtration Evangelique, proportionnée à la capacité du Peuple*, 323
DISCOURS D'UN CURE' de campagne au jour de ſa priſe de poſſeſſion, 328
CONCLUSION DU TRAITE' de l'Homme, 378

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lû par Ordre de Monſeigneur le Chancelier le huitième Tome du *Spectacle de la Nature*, qui traite de *l'Homme en ſociété avec Dieu*. Il m'a paru que la lecture en ſeroit utile & agréable au Public. A Paris ce 14 Juin. 1749.

MILLET.

QH
41
P79
1752
t.8
ptie.2

BioMed

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY